

Fondation
de
France

CRÉDOC
CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ÉTUDE ET
L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE



10 ans d'observation de l'isolement relationnel : un phénomène en forte progression

Les solitudes en France – édition 2020

Solen Berhuet, Lucie Brice Mansencal, Lucie Étienne, Nelly Guisse, Sandra Hoibian

Table des matières

1	En 2020, plus de 7 millions de personnes sont isolées	11
1.1	L'isolement relationnel augmente depuis 10 ans et s'étend aux catégories sociales les plus privilégiées.....	11
1.1.1	Depuis 2010, la France compte 3 millions de personnes seules en plus	11
1.1.2	Une constante depuis 10 ans : l'isolement va de pair avec la pauvreté	12
1.1.3	En 2020, les isolés ne se distinguent pas du reste de la population en termes de situation familiale et de lieu de vie	17
1.1.4	L'isolement augmente dans l'ensemble des catégories de la population	18
1.1.5	L'isolement relationnel augmente avec l'âge, mais les jeunes sont aujourd'hui autant touchés que le reste de la population.....	22
1.1.6	Hausse généralisée de la défiance envers autrui : un élément d'explication de la hausse de l'isolement relationnel	26
1.2	La famille et les amis sont les principaux modes de sociabilisation des Français en 2020... ..	28
1.2.1	Le réseau amical reste le plus mobilisé par les Français	28
1.2.2	En dix ans, le réseau familial est le seul qui progresse.....	30
1.2.3	Un quart des Français côtoient régulièrement leurs voisins.....	32
1.2.4	Un tiers des actifs occupés entretiennent des liens avec leurs collègues en dehors du travail	33
1.2.5	Le réseau associatif perd du terrain début 2020	35
1.3	Au-delà de la fréquence des contacts, la question de la qualité des liens.....	36
1.3.1	En cas de coups durs, les isolés peuvent nettement moins compter sur l'aide de leurs proches	37
1.3.2	Les isolés entretiennent des relations familiales plus souvent marquées par le devoir que l'entraide ou l'affection mutuelle	41
1.4	Les contacts à distance : une logique cumulative plutôt qu'une opportunité pour les isolés	44
1.4.1	Les contacts à distance se substituent rarement à une sociabilité <i>de visu</i>	44
1.4.2	Chez les isolés, les contacts à distance avec la famille et les amis sont rares.....	46
1.4.3	Internet permet à certains isolés de compenser la faiblesse des échanges <i>de visu</i>	47
1.5	Les « mono-réseaux » : une sociabilité fragile qui concerne près d'un quart des Français depuis dix ans	51
2	Cinq grands facteurs qui augmentent le risque d'isolement relationnel	54
2.1	Les parcours individuels et ruptures biographiques	54

2.1.1	Les défaillances du cercle familial et « l'apprentissage » d'une forme de distanciation à l'autre au début de son parcours de vie	55
	Portrait de Cynthia : les incidences des défaillances graves de la sphère familiale dans la socialisation	58
2.1.2	Un parcours de vie à l'âge adulte aussi propice à l'isolement, entre repli sélectif et mécanisme d'empêchement.....	59
2.1.3	Les ruptures biographiques, facteurs favorisant l'isolement.....	62
2.1.4	Les violences et agressions : une fragilisation du lien aux autres en particulier chez les femmes	65
	Portrait de Dominique : une trajectoire de vie marquée par les ruptures biographiques	68
2.2	La pauvreté : les effets cumulatifs des conditions de vie précaires sur l'isolement	70
2.2.1	Les isolés ont des conditions de vie plus précaires que les autres	70
2.2.2	Isolement et pauvreté se combinent plus durement chez les femmes	76
2.3	La mobilité : une condition devenue indispensable pour s'intégrer socialement	82
2.3.1	Les isolés sont moins mobiles que la moyenne des Français.....	84
2.3.2	Un tiers des isolés a déjà renoncé à des activités en raison de difficultés liées aux déplacements	87
2.3.3	Les femmes cumulent plus souvent isolement relationnel et géographique	92
	Portrait de Carine : quand l'isolement relationnel se double d'un isolement géographique.....	95
2.4	Une vie sociale empêchée par le handicap ou la maladie	97
2.4.1	12% des personnes en situation de handicap et/ ou souffrant d'une maladie chronique sont isolées.....	99
2.4.2	Des trajectoires de vie et une sociabilité entravée par la maladie ou le handicap.....	101
	Portrait de Thierry : quand la maladie assigne à domicile.....	103
2.4.3	Entre contraintes et possibilités de compensation : le rôle ambivalent du temps des soins dans la sociabilité	110
2.4.4	Les femmes isolées se perçoivent en plus mauvaise santé et déclarent plus souvent un état dépressif ou de nervosité	113
2.5	Un retrait de la vie publique	116
2.5.1	Une moindre participation à la vie sociale et culturelle.....	116
2.5.2	Une défiance généralisée envers autrui et les institutions	119
2.5.3	L'enjeu d'une médiation renouvelée pour la restauration du lien social	121
3	Le sentiment de solitude.....	123
3.1	19% des Français se sentent seuls.....	123
3.1.1	Les hommes se sentent moins souvent seuls : réalité ou biais de désirabilité sociale ?	125

3.1.2	Le sentiment de solitude se vit plus souvent dans la précarité	126
3.1.3	Le couple, un rempart contre le sentiment de solitude ?	127
	Portrait de Samuel : le couple comme rempart au sentiment de solitude	129
3.2	Le sentiment de solitude est pour partie déconnecté de la situation objective d'isolement	132
3.2.1	En janvier 2020, les isolés ne se sentent pas plus souvent seuls que les autres	132
3.2.2	Le sentiment de solitude diminue chez les isolés, possible marqueur d'une forme de résignation.....	133
3.2.3	Moins isolés, les aidants se sentent plus souvent seuls.....	137
4	Confinement généralisé : une vie moins bouleversée pour les isolés.....	140
4.1	Le confinement met en exergue des conditions de logement moins favorables chez les isolés	140
4.2	Pour les isolés, un vécu moins pénible d'un confinement proche de leur mode de vie habituel	142
4.2.1	Les isolés ont moins ressenti la privation des interactions sociales et ont moins été affectés par les restrictions de déplacement	143
4.2.2	L'effet œil du cyclone : un sentiment de solitude adouci quand l'isolement devient la règle	145
4.3	Une reconfiguration du lien à l'autre pendant le confinement ?	146
4.3.1	L'isolement contraint et généralisé renforce pour un temps l'aspiration à la cohésion sociale	148
4.3.2	Pendant le confinement, les isolés ont nettement moins expérimenté de nouvelles formes de sociabilité en ligne.....	151
4.4	Un risque de fragilisation des isolés les plus précaires avec la crise sanitaire	154
5	Typologie des isolés : de l'isolement serein à l'isolement souffrance, cinq grandes catégories	158
5.1	Les isolés sereins (19%)	164
5.2	Les isolés par choix (24%)	167
5.3	Les isolés solitaires (19%)	170
5.4	Les isolés défiants (17%).....	173
5.5	Les isolés en souffrance (21%)	176
	Références bibliographiques.....	179

Synthèse

En janvier 2020, plus de sept millions de personnes résidant en France sont en situation d'isolement relationnel. Les travaux entrepris par la Fondation de France sur le sujet depuis dix ans montrent une **progression de ce phénomène** au sein de la société, non seulement par son ampleur, mais aussi par sa diffusion dans des catégories sociales auparavant moins touchées par l'isolement. **Si les ménages modestes et les personnes âgées restent la cible privilégiée de l'isolement relationnel, les classes moyennes supérieures et les jeunes sont également de plus en plus concernés par le sujet.** Dans un contexte de hausse des dépenses contraintes, les individus aux budgets serrés voient leurs marges de manœuvre se réduire pour les dépenses liées aux loisirs, aux vacances ou encore aux sorties. Les isolés, plus souvent précaires, disposent également de conditions de logement moins favorables, rendant plus difficile les possibilités de recevoir du monde chez soi. En 2020, deux enquêtes ont été réalisées. La première entre décembre 2019 et janvier 2020, à l'aube de la crise sanitaire et la deuxième entre avril et mai 2020, alors que la population était confinée.

Les conséquences sanitaires, économiques et sociales de la pandémie de Covid-19 laissent craindre une **fragilisation de la situation des isolés les plus précaires** dans les mois qui arrivent et une progression de l'isolement relationnel, en lien avec la hausse du chômage et de la pauvreté. Un quart des isolés ont vu leur situation financière se dégrader pendant la première période de confinement. Si cette proportion est semblable à celle des non isolés, les conséquences de cette dégradation ont été plus fortes pour les isolés qui disposent en moyenne d'un niveau de vie plus bas. Les isolés restent en tout état de cause plus inquiets pour les mois qui arrivent, notamment concernant le risque du chômage.

L'isolement se nourrit bien souvent de la combinaison de plusieurs facteurs, comme ont pu le révéler les terrains d'enquête qualitatifs et quantitatifs. Un faible budget, un cadre de vie ou un logement peu satisfaisant, une **mobilité entravée ou difficile**, un **état de santé physique ou psychologique dégradé** sont autant de facteurs possibles de l'isolement relationnel. Les parcours de vie des isolés interrogés dans les enquêtes successives mettent en évidence les **défaillances du cercle familial** dans l'enfance ou encore la perte de repères consécutive à des **ruptures biographiques** (perte d'emploi, séparation, deuil d'un proche, déménagement, etc.). L'isolement relationnel accentue ainsi les inégalités socio-économiques préalablement existantes. Les femmes isolées notamment, connaissent des conditions économiques et professionnelles plus défavorables que les hommes isolés. L'isolement relationnel est susceptible de prendre appui sur plusieurs fondements tels que la méfiance envers autrui. Plus souvent suspicieux à l'égard des autres, le sentiment d'insécurité est aussi plus fortement exprimé chez les isolés. Ces effets conjugués s'auto-alimentent sans doute et rendent peu propice la construction de nouvelles sociabilités. L'isolement relationnel peut s'inscrire dans **une dynamique négative s'auto-alimentant**, dite de « **cercle vicieux** » se traduisant par une mise en retrait face aux différentes formes de participations à la vie de la cité. Ce cercle vicieux peut bien-sûr être enrayé par la reprise d'un emploi, une rencontre amoureuse, la création de nouvelles amitiés ou encore la reprise de contacts perdus avec des proches, etc. L'accompagnement social peut sans doute aussi constituer un autre levier déterminant pour sortir de l'isolement relationnel. Si Internet offre la possibilité de créer de nouveaux contacts, les isolés quant à eux mobilisent peu cet outil comme une opportunité pour étoffer leur sociabilité. Les outils numériques leur permettent plus souvent de rester en contact avec les personnes qu'ils côtoient physiquement ou qu'ils ne voient plus, par exemple suite à un déménagement. Les compétences techniques et sociales nécessaires à l'usage d'Internet ne

permettent pas toujours aux isolés de profiter de tout le potentiel de cet outil, et particulièrement aux plus pauvres ou âgés d'entre eux.

La crise sanitaire s'est accompagnée de décisions politiques inédites et sans précédent pour nos contemporains au travers des mesures de distanciation sociale, jusqu'au confinement de la population. Les Français ont été **assignés à domicile** pour une première période entre le 17 mars et le 11 mai 2020, contraints de **suspendre toute interaction sociale de visu avec les personnes extérieures à leur foyer** et de restreindre leurs déplacements au strict nécessaire. L'isolement relationnel, qui était jusqu'alors le sort d'une minorité d'individus, est devenu la norme durant plusieurs semaines mois. Les personnes isolées ont relativement peu été impactées par les privations d'interactions sociales ou les sorties du domicile. La survenue du confinement a aussi pu créer une impression de partage de l'isolement et adoucir ainsi chez les isolés le sentiment de solitude. Néanmoins, les personnes isolées apparaissent particulièrement fragilisées par la crise sanitaire et au-delà des conséquences économiques du confinement, les mesures de distanciation sociale auront probablement des conséquences durables sur le rapport à l'autre, l'image de soi et la capacité de chacun à interagir avec autrui. Une dégradation du regard porté sur soi et l'altérité qui s'ajoute à la distanciation sociale imposée, et qui porte avec elle le risque d'entraver la possibilité même de l'échange.

Au moment de la rédaction de ce rapport, une deuxième période de confinement a été décidée par le gouvernement, à la fin du mois d'octobre 2020. Entre ces deux périodes de confinement, la sociabilité des français n'a pas repris son cours normal. Les mesures de distanciation sociale se sont poursuivies, avec des recommandations et obligations de distance physique, port de masque, limitation des rassemblements professionnels et privés, restriction des visites dans les EHPAD, etc. La sociabilité des français a donc été radicalement bouleversée en 2020. Dans ce contexte de crise sanitaire, l'analyse des liens sociaux apparaît indispensable. Quelles seront les incidences concrètes de la crise sanitaire sur l'isolement ? Quelles catégories de la population risquent de basculer dans l'isolement ? Comment les outils numériques vont-ils permettre aux individus de maintenir le lien avec leurs proches ? Quelles incidences de la progression des échanges numériques sur la qualité des liens ? Ces questionnements feront l'objet d'une nouvelle enquête commanditée par la Fondation de France.

Présentation de l'approche méthodologique de la Fondation de France pour mesurer l'isolement relationnel, la fréquence des contacts *de visu*

De nombreux travaux en sciences sociales soulignent l'affaiblissement progressif et durable des grands réseaux de sociabilité, et le risque accru de fragilisation des individus et du collectif qui y est lié. « *L'isolement relationnel renvoie aux représentations du lien social et de sa fragilité. Ainsi, l'absence ou le nombre restreint de contacts interpersonnels avec des personnes extérieures au ménage signalent un risque de vulnérabilité* »¹. L'isolement revêt un enjeu de santé publique, en ce qu'il constitue « *un déterminant de santé, accélère les pertes d'autonomie, provoque dépressions et suicides et entraîne de nombreux dysfonctionnements dans nos modes de prise en charge. Il est la cause de nombreux non-recours* »². Par ailleurs, les travaux menés par le Crédoc sur l'évolution du bien-être des Français au cours des trente dernières années ont montré l'influence décisive des liens sociaux sur le bien-être³.

Le phénomène d'isolement et les vulnérabilités qui lui sont liées sont au cœur des préoccupations et missions de la Fondation de France. Aussi, depuis 2010 et en collaboration avec le Crédoc depuis 2016, la Fondation réalise un baromètre sur l'isolement relationnel. Ce baromètre permet de mesurer l'ampleur du phénomène mais aussi d'approfondir la compréhension de ses causes et conséquences, ainsi que lien entre isolement objectif et sentiment de solitude. Ces analyses s'appuient sur l'enquête réalisée entre décembre 2019 et janvier 2020, à l'aube de la crise sanitaire. Exceptionnellement, cette année, une deuxième enquête a été réalisée entre avril et mai 2020, pendant le premier confinement ; cette dernière permet d'éclairer et de documenter spécifiquement la manière dont les Français ont vécu ce premier épisode inédit de limitation des contacts de visu.

À partir de quel moment peut-on dire qu'un individu se trouve en situation d'isolement ? La mesure de l'isolement relationnel est complexe puisqu'elle nécessite de s'accorder sur une définition de ce que serait la faiblesse des contacts, de définir le nombre et le type de réseaux à prendre en compte (famille, amis, voisins, etc.), ou encore la nature des contacts (en face-à-face uniquement ou aussi par téléphone, Internet, courriers postaux). Différentes approches méthodologiques peuvent donc être mobilisées pour quantifier l'isolement relationnel. Toutes sont, par essence, des construits sociaux puisqu'elles dépendent de la perception du niveau ou/et de la diversité et/ou de la nature des contacts sociaux jugées « normaux » ou, comme l'écrit Sylvain Bordiec⁴ : « *il n'y a de 'déficit' [de contacts sociaux] que par rapport à un niveau jugé acceptable – d'où l'emploi de guillemets –, le déficit de contacts sociaux directs renvoie à l'incorporation, à l'adhésion et à la non adhésion, par les individus, de modèles de sociabilité prédominants dans tel groupe, telle zone géographique et telle période historique* ».

¹ Jean-Louis Pan Ké Shon, 2003, « Isolement relationnel et mal être », *Insee Première*, n°931.

² Conseil économique social et environnemental (CESE), 2016, *Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité*, <http://www.lecese.fr/content/combattre-l-isolement-social-pour-plus-de-cohesion-et-de-fraternite>

³ Régis Bigot, Patricia Croutte, Emilie Daudey, Sandra Hoibian et Jörg Müller, 2012, « L'évolution du bien-être en France depuis 30 ans », *Cahier de recherche n° 298*, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C298.pdf>

⁴ Sylvain Bordiec, 2017 « Les solitudes : expériences sociales et socialisatrices » *Revue ¿ Interrogations ?* n°24.

Encadré 1 : 10 ans d'études sur l'isolement, deux modes de collecte

La Fondation de France s'intéresse au sujet de l'isolement relationnel depuis dix ans. De 2010 à 2014, les enquêtes annuelles ont été réalisées par l'institut TMO Régions. À partir de 2016, la Fondation de France a fait appel au Crédoc pour poursuivre la mesure de l'isolement relationnel. La méthodologie utilisée par le Crédoc diffère par quelques points de la méthodologie précédente.

	TMO Régions (2010 à 2014)	Crédoc (2016 à 2020)
Mode de collecte	Passation téléphonique	En ligne
Champ	18 ans et plus	15 ans et plus
Identification des personnes isolées	Identification réalisée en deux temps : dans une première étape, étaient sélectionnées les personnes ayant répondu « plusieurs fois dans l'année », « moins souvent » et « jamais » aux questions relatives à la fréquence des contacts de visu. Dans une deuxième étape, un ajustement au cas par cas était effectué pour les individus « tangents » lorsqu'un arbitrage sur la situation d'isolement s'avérait nécessaire ⁵ .	Les personnes isolées sont celles qui indiquent avoir des contacts <i>de visu</i> « plusieurs fois dans l'année », « moins souvent » et « jamais ». Le Crédoc ne réalise pas d'ajustement a posteriori
Contenu du questionnaire	Questionnaire centré sur les contacts avec les réseaux de sociabilité	Questionnaire multithématique portant sur les conditions de vie, les modes de vie, mais aussi les opinions et valeurs des Français.

Chaque mode de collecte induit des effets propres et n'est pas sans effet sur le profil des répondants qui y participent, avec des avantages et des inconvénients inhérents aux différentes options méthodologiques. Le Crédoc a réalisé en 2015 un cahier de recherche sur la comparaison des différents modes de passation en collaboration avec l'INED⁶. La passation des enquêtes par Internet présente des avantages, notamment le fait de réduire le temps de passation et donc d'accroître la propension des individus à accepter de participer à l'enquête, ou encore de diminuer l'effet de désirabilité sociale induit par la présence (au téléphone ou en visu) d'un enquêteur, qui peut pousser l'enquêté à donner des réponses plus valorisantes ou conformes à ce qu'il perçoit être la norme sociale. Mais la passation d'un questionnaire en ligne comporte l'inconvénient d'exclure du champ les répondants qui ne sont pas usagers d'Internet. Or, si le taux de connexion à Internet est proche de 95% chez les moins de 70 ans, il n'est que de 58% au-delà de 70 ans⁷. Les individus âgés de plus de 70 ans ayant répondu au questionnaire – et donc étant tous usagers d'Internet – ne sont donc pas représentatifs des individus de leur classe d'âge ; plus technophiles, ils sont notamment moins isolés que les autres seniors. Sur cette tranche d'âge une analyse spécifique est proposée réalisée à partir de projection des niveaux d'isolement relationnel observés en 2014 et des tendances d'évolution du phénomène d'isolement relationnel observé en population générale sur 2016-2020.

⁵ Institut TMO Régions, 2010, « Les solitudes en France en 2010 », *Fondation de France*.

⁶ Patricia Crouette, Emilie Daudey, Sandra Hoibian (Crédoc), Stéphane Lengleye, Géraldine Charrance (INED), 2015, « Une approche de l'effet du passage du Internet d'une enquête en population générale », *Cahier de recherche* du Crédoc n°323

Dans le cadre de l'enquête « Statistiques sur les ressources et les conditions de vie », l'Insee interroge les Français sur la fréquence des contacts distants et des rencontres en face à face avec la famille (hors ménage également) et l'entourage au sens large (amis, voisins, collègues de travail). La proportion de personnes isolées varie selon la fréquence des contacts choisis (« *au plus plusieurs fois par an* » ou « *au plus une fois par mois* » par exemple), les réseaux concernés (famille et / ou entourage), ainsi que la nature des contacts (en face à face et / ou à distance). En 2015, 3% des personnes de 16 ans ou plus sont « *isolées de leur famille et de leur entourage non familial, au sens où elles ont au plus une rencontre physique ou un contact distant par mois avec leur réseau relationnel en dehors de leur ménage* »⁸. Cette proportion atteint 13% lorsqu'on observe uniquement les relations avec l'entourage non familial et 7% lorsqu'on considère seulement les relations avec la famille. La mesure de l'isolement relationnel s'avère donc très sensible aux seuils retenus, au nombre de réseaux pris en compte, ainsi qu'à la nature des contacts retenus (uniquement en face à face ou également les liens à distance).

Le Crédoc et la Fondation de France ont fait le choix de privilégier une mesure de l'isolement relationnel en se concentrant sur **les contacts de visu (qui implique une rencontre en face à face)**. Les récents travaux du Crédoc⁹ sur ce thème ont montré que les liens numériques, pour être très présents dans le quotidien de nos concitoyens, restaient pour l'essentiel, **des liens dit « faibles »**¹⁰, c'est-à-dire des liens peu impliquants.

Granovetter décrit « *la force du lien [comme] une combinaison (probablement linéaire) de la quantité de temps, de l'intensité émotionnelle, de l'intimité (confiance mutuelle) et des services réciproques qui caractérisent un lien* ». L'intimité et l'intensité émotionnelle sont des notions éminemment subjectives, où les représentations individuelles jouent un grand rôle. Cette subjectivité interdit donc toute analyse quantitative. Faute de mieux, la mesure de la **fréquence** des liens peut donner une approximation de la force du lien. Et nous avons donc distingué dans notre approche les personnes rencontrant fréquemment leurs relations, ou plus épisodiquement (quelques fois dans l'année ou moins souvent).

L'approche retenue par le Crédoc et la Fondation de France s'appuie en outre sur **la diversité des réseaux relationnels**. Cinq grands réseaux de sociabilité sont considérés : la famille, les amis, les voisins, les collègues de travail ainsi que les personnes au sein des associations éventuellement fréquentées. Le calcul de la part des individus en situation d'isolement relationnel prend en compte les relations avec la famille en dehors des personnes qui vivent sous le même toit (par exemple : conjoint et/ou avec les enfants). Les contacts avec le voisinage concernent les échanges allant au-delà de la pure politesse – simplement se saluer par exemple. Les rencontres avec les collègues de travail, quant à elles, impliquent des temps de sociabilité extra-professionnelles.

⁷ Baromètre du numérique pour le CGE et l'ARCEP à partir de l'enquête Conditions de vie et Aspirations 2019, Crédoc. En 2016, le taux de connexion à Internet était de 56% chez les 70 ans et plus, soit un taux comparable à celui observé en 2019.

⁸ François Gleizes, Sébastien Grobon, Stéphane Legleye, 2019, « 3% des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socioéconomiques et de mal-être », *Insee Première*, n°1770

⁹ Régis Bigot, Patricia Croutte, Sandra Hoibian, Jörg Müller, 2014, Veux-tu être mon ami ? L'évolution du lien social à l'heure numérique, Cahier de recherche n°312 <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C312.pdf>

¹⁰ Dès les années soixante des chercheurs opèrent une distinction entre les liens « faibles » et les liens « forts » :

François Lorrain, Harrison C White., 1971 « Structural Equivalence of Individual in Social Networks », *Journal of Mathematical Sociology*

Mark Granovetter, 1973 « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6

Sont considérées comme étant isolées les personnes qui n'ont de contacts de visu que quelques fois dans l'année ou moins avec les membres de ces cinq réseaux (Figure 1). Cette approche, contrairement à celle de l'INSEE, ne place donc pas sur le même plan les rencontres physiques et les contacts à distance.

Figure 1 : « À quelle fréquence voyez-vous des membres de votre famille qui ne vivent pas avec vous, vos amis, vos voisins*, collègues de travail** et membres d'une association ou d'un groupe ? »



* La question concerne les échanges avec les voisins qui vont au-delà de la pure politesse, comme le fait de se dire « bonjour », ** Il s'agit des échanges en dehors du travail

La mesure de l'isolement relationnel **ne tient pas compte des contacts avec les personnes vivant au sein du même foyer**. Cette option méthodologique se justifie par le fait que le couple peut être un lieu d'isolement plus ou moins subi, voire un **espace de violence**. Dans le cas des violences conjugales, le couple est précisément source d'isolement. La **monoparentalité** est souvent associée à des « conditions de vie plus difficiles : aussi bien d'un point de vue matériel (ressources de la famille, habitat, etc.) que d'un point de vue social »¹¹. Le fait d'assumer seul le rôle parental laisse moins de temps libre et constitue un risque d'isolement. Un autre cas de figure qui justifie ce choix méthodologie est la situation des **aidants familiaux**. La multiplicité des charges inhérentes à l'accompagnement d'un proche (âgé ou en situation de handicap), la fatigue et le manque de temps peuvent conduire à l'isolement des aidants. Pour toutes ces raisons, les contacts avec la famille tiennent compte des échanges avec les personnes extérieures au foyer.

Focus spécial réalisé au début de la crise sanitaire

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19. Elle a conduit la France, comme beaucoup d'autres pays fortement touchés, à confiner la population. Les Français ont ainsi été assignés à domicile pour une première période entre le 17 mars et le 11 mai 2020, contraints de suspendre toute interaction sociale *de visu* avec les personnes extérieures à leur foyer et de restreindre leurs déplacements au strict nécessaire. Pour comprendre les incidences de la crise sanitaire sur les conditions de vie des Français, le Crédoc a réalisé une enquête en ligne entre le 20 avril et le 4 mai 2020 auprès de 3 000 personnes, alors que la population Française était encore confinée. Les enseignements de cette enquête sont détaillés dans la partie 4 du présent rapport et ont donné lieu à la publication d'une synthèse « Confinement : les personnes isolées dans l'œil du cyclone ». Pour cette édition spéciale de l'enquête, le calcul de l'indicateur de l'isolement relationnel a été réalisé à partir du recensement de la fréquence "habituelle" des contacts *de visu*, c'est-à-dire avant la crise sanitaire.

¹¹ Drees, avril 2005, « Les familles monoparentales et leurs conditions de vie », Etudes et Résultats, n°385

Le calcul de l'indicateur « à l'identique », au moment du confinement aurait conduit à identifier la quasi-totalité de la population en situation d'isolement relationnel.

Les résultats de cette étude s'appuient sur les enquêtes réalisées par TMO Régions (2010-2014) et par le Crédoc (2016-2020).

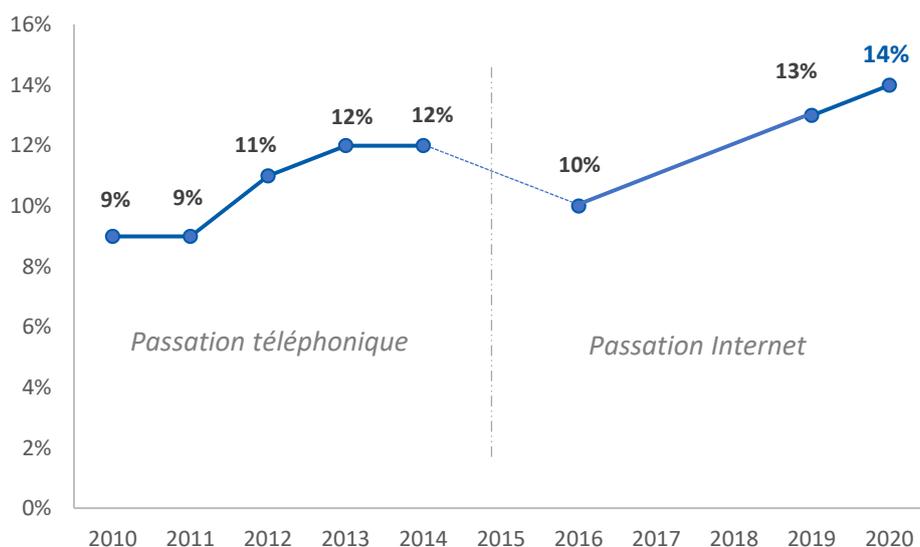
1 En 2020, plus de 7 millions de personnes sont isolées

1.1 L'isolement relationnel augmente depuis 10 ans et s'étend aux catégories sociales les plus privilégiées

1.1.1 Depuis 2010, la France compte 3 millions de personnes seules en plus

En janvier 2020, 14% des Français âgés de 15 ans et plus sont en situation d'isolement relationnel. Depuis 2010, on observe une hausse progressive et continue du phénomène. L'isolement relationnel a ainsi progressé de 5 points en 10 ans (Figure 2) et en 2020, 7 millions de personnes sont isolées en France. La première étude, réalisée en 2010, dénombrait 4 millions de personnes isolées, soit 9% de la population française de 18 ans et plus, et constatait déjà la surprenante ampleur du phénomène. « *Loin des représentations communes qui font rimer isolement, grand âge et grands ensembles, la solitude frappe hommes et femmes dès 40 ans, dans les grandes villes comme dans les villages et les campagnes* »¹². C'est à partir de 2012 que le phénomène gagne de l'ampleur, passant à 11% puis à 12% les deux années suivantes. De 2016 à janvier 2020, la part d'individus isolés augmente de 4 points de pourcentage, atteignant une proportion jamais atteinte auparavant.

Figure 2 : Évolution de la part d'individus isolés dans la population française



Sources : Institut TMO Régions de 2010 à 2014 et Crédoc de 2016 à 2020, enquêtes Conditions de vie et aspirations

Champ : Français âgés de 18 ans et plus de 2010 à 2014, Français âgés de 15 ans et plus de 2016 à 2020

Cette tendance s'observe depuis plusieurs décennies. L'évolution des sociétés depuis les années 1950 avec la multiplication des divorces, les mobilités professionnelles et géographiques, le manque de contact de voisinage dans les grandes métropoles, conduit à une baisse de la sociabilité¹³ et donc à un plus grand isolement.

¹² Institut TMO Régions, 2010, « Les solitudes en France en 2010 », *Fondation de France*

¹³ Godefroy Dang Nguyen, Virginie Lethiais, 2016, « Impact des réseaux sociaux sur la sociabilité. Le cas de Facebook », *Revue Réseaux*, n°195, 2016/1

1.1.2 Une constante depuis 10 ans : l'isolement va de pair avec la pauvreté

Qui sont, en janvier 2020, les personnes touchées par l'isolement relationnel ? La hausse de l'isolement relationnel s'est-elle accompagnée d'une évolution des profils des personnes concernées ?

Tout d'abord, le sexe des isolés a peu évolué en dix ans : l'isolement relationnel concerne autant les hommes que les femmes. **En janvier 2020, 14% des hommes et 14% des femmes sont ainsi concernés par l'isolement relationnel.** En revanche, nous le verrons tout au long de ce rapport, les implications sociales de l'isolement diffèrent selon le genre.

En janvier 2020, plus d'un tiers des isolés disposent de bas revenus (Encadré n°2) alors que c'est le cas d'un quart de la population française. Ce lien entre précarité économique et isolement social est présent depuis dix ans. Depuis 2016, les bas revenus et les classes moyennes inférieures constituent à eux seuls près de 60% des isolés. Les travaux réalisés par le Crédoc pour l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES)¹⁴ sur les ménages modestes¹⁵ montrent que la sociabilité de ces ménages est contrainte par la faiblesse de leurs ressources. L'appétence ou la capacité de financement pour les sorties est contrainte, qu'il s'agisse des sorties culturelles ou de loisirs, et la fréquentation des amis est également réduite. La pauvreté rend donc plus difficile l'investissement dans une association (qui nécessite souvent une contribution financière) ou encore la possibilité de développer son cercle amical, par exemple en recevant du monde chez soi, en participant à des loisirs, en partant en vacances, soit autant d'activités qui impliquent des dépenses supplémentaires. Or, l'insertion durable dans la vie sociale reposant en grande partie sur la capacité à diversifier ses réseaux de sociabilité, les personnes avec peu de ressources ont plus de risques de se retrouver en situation d'isolement. L'étude 2014 de la Fondation de France sur la solitude montrait que la pauvreté est l'un des facteurs le plus explicatif de l'isolement¹⁶.

Depuis dix ans, l'isolement relationnel touche également plus souvent les chômeurs et certaines catégories d'inactifs. Dans l'enquête dirigée par Paul Lazarsfeld, *Les chômeurs de Marienthal*, les chercheurs décrivent comment les chômeurs en viennent, au fur et à mesure de l'allongement de la période de perte d'emploi, à réduire leurs activités culturelles et associatives. Outre les questions financières qui limitent les loisirs, c'est la perception du temps libre qui se modifie. Les « *travailleurs [ayant] perdu toute possibilité matérielle et psychologique d'utiliser ce temps (...) n'ayant plus à se hâter, ils n'entreprennent plus rien non plus et glissent doucement d'une vie réglée à une existence vide et sans contrainte* »¹⁷. Commentant les résultats de ces travaux, Pierre Bourdieu évoque la « *déréliction* » des liens, la « *mort sociale* » entraînée par l'expérience longue du chômage. Les résultats des enquêtes menées pour la Fondation de France convergent avec ces analyses : les chômeurs ont environ deux fois plus de risques d'être privés de tout contact régulier avec un réseau social. En 2019, 12% des isolés sont au chômage, alors que les chômeurs représentent seulement 7%

¹⁴ Élodie Alberola, Isa Aldeghi, Jörg Müller, 2016, Les modes de vie des ménages vivant avec moins que le budget de référence, Cahier de recherche du Crédoc, n°331, étude réalisée pour l'ONPES

¹⁵ Les budgets de référence (BDR) ont été construits pour définir les biens et services nécessaires « pour faire face aux nécessités de la vie quotidienne (se nourrir, se loger, avoir accès à la santé, etc.) mais aussi pour avoir la possibilité de participer à la vie sociale. Après valorisation monétaire, ces paniers de biens et services ont été transformés en « budget de référence », somme des différents postes budgétaires (alimentation, équipement de la maison, éventuels frais de garde d'enfants, logement, vêtements, santé, produits d'hygiène, loisirs, etc.)

¹⁶ Institut TMO Régions, 2014, *Ibid.*

¹⁷ Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda, Hans Zeisel, 1981 (1ère éd. 1980), *Les chômeurs de Marienthal*. Paris, Éditions de Minuit, p.104-117

de l'ensemble de la population. Le chômage augmente particulièrement le risque d'isolement pour les individus ayant entre 30 et 60 ans, soit en âge d'être actifs¹⁸.

En janvier 2020, les personnes au foyer¹⁹ apparaissent également davantage exposées au risque d'isolement relationnel. Elles représentent 11% des isolés (vs 7% de la population en moyenne).

Le lien entre isolement et niveau de diplôme s'est lui aussi maintenu depuis dix ans. **Les individus les moins diplômés sont les plus touchés par l'isolement relationnel.** En 2010, la première étude réalisée par la Fondation de France indiquait que « la probabilité d'être isolé [augmentait] avec la baisse du niveau de diplôme »²⁰, les individus sans diplôme ayant trois fois plus de risques d'être isolés que la moyenne. Les années suivantes, cette corrélation se maintient. De 2016 à 2020, les individus sans diplôme restent surreprésentés parmi les isolés (en janvier 2020, 7% des isolés n'ont aucun diplôme, contre 4% en moyenne). En outre, les isolés sont plus nombreux à avoir un diplôme professionnel court de type CAP ou BEP que l'ensemble des Français (40% contre 32%).

Encadré 2 : Méthode de construction de l'indicateur sur le niveau de revenu des Français

La partition de la population en quatre catégories – bas revenus, classes moyennes inférieures, classes moyennes supérieures, hauts revenus – a été réalisée à partir de la somme des revenus mensuels de chaque membre du ménage (revenus issus de l'activité, pension de retraite, allocation chômage, prestations sociales et minima sociaux)²¹ : le niveau de revenu est rapporté à la « taille ajustée » du ménage, soit la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage.

Les quatre catégories de revenus sont définies relativement à la médiane de la distribution des revenus obtenus :

- Les bas revenus (26% de l'échantillon) : moins de 70% de la médiane, soit un revenu mensuel par unité inférieur à 1 096 euros.
- Les classes moyennes inférieures (24%) : entre 70% de la médiane et la médiane des revenus, soit un revenu mensuel compris entre 1 096 euros et 1 565 euros.
- Les classes moyennes supérieures (26%) : entre la médiane et 150% de la médiane des revenus, soit un revenu mensuel compris entre 1 565 euros et 2 348 euros.
- Les hauts revenus (20%) : 150% de la médiane ou plus, soit un revenu mensuel de plus de 2 348 euros.
- Enfin, 4% des personnes interrogées dans l'enquête ne souhaitent pas communiquer l'ensemble des informations sur le foyer et leurs ressources nécessaires à leur catégorisation.

Le découpage de la population en grandes catégories de revenus plutôt qu'en déciles répond à la nécessité de réunir des effectifs de personnes isolées suffisamment importants pour en tirer des analyses robustes sur le plan statistique.

¹⁸ Institut TMO Régions, 2013, « Les solitudes en France », *Fondation de France*

¹⁹ Les personnes au foyer identifiées dans l'enquête Conditions de vie et aspirations sont les personnes qui sont inactives et ne recherchent pas d'emploi. Elles se distinguent des retraités ou des étudiants ainsi que des demandeurs d'emploi.

²⁰ Institut TMO Régions, 2010, op. cit.

²¹ Pour plus d'information sur les différentes manières de calculer le niveau de vie d'un ménage, voir : Henri Martin, 2017, « Calculer le niveau de vie d'un ménage : une ou plusieurs échelles d'équivalence ? », *Economie et statistique*, n°491-492.

Les isolés étant plus précaires que la moyenne des Français, comment expliquer la hausse continue de l'isolement depuis 10 ans, alors même qu'avant la crise sanitaire de 2020, la situation économique était en nette amélioration depuis quelques années ?

Depuis la crise économique de 2008, et avant la crise sanitaire de 2020, plusieurs indicateurs étaient en effet repassés au vert. Sur le front de l'emploi, le taux de chômage, à 8,8% au quatrième trimestre 2018, était en baisse continue depuis 2015. En 2018, l'Insee publiait une estimation du pouvoir d'achat en hausse, avec une augmentation de 1,4%²². Ces évolutions sont également visibles dans le ressenti des ménages. En moyenne dans la population, la part de personnes qui déclarent s'imposer des restrictions budgétaires était également en nette diminution depuis quelques années, passant de 64% en 2015 à 55% en 2017, soit une baisse cumulée de 9 points²³.

Mais cette amélioration économique n'a pas profité à tous. **Les bas revenus et les classes moyennes inférieures ont le sentiment de faire du « sur-place »**. Alors qu'entre 2018 et 2019, on observe une nette amélioration du moral économique des hauts revenus et des classes moyennes supérieures, les bas revenus et les classes moyennes inférieures se disent toujours autant concernés par les restrictions financières et restent peu nombreux à avoir le sentiment que leur niveau de vie s'améliore (Figure 3). Rappelons que le nombre d'entrées en CDD a été multiplié par 2,5 de 2001 à 2017, selon les données de la Dares²⁴. En 2017, 87% des embauches se font en CDD. Dans le même temps, la durée moyenne des CDD a été divisée par deux, passant de 112 jours en 2001 à 46 jours en 2017. En 2017, 83% des CDD durent moins d'un mois et 30% de ces derniers ne durent même qu'une seule journée. Le phénomène est particulièrement marqué dans certains secteurs d'activité comme l'hébergement médicosocial, l'audiovisuel ou la restauration. Dans ses analyses, le sociologue français Jean-Paul Molinari²⁵ regroupe quatre catégories sociodémographiques : ouvriers, employés, bas revenus et classe moyenne inférieure sous le nom de « *salarariat d'exécution* ». L'argument de Molinari est que l'identité de ce salariat d'exécution n'est plus celle d'une classe sociale dans le sens marxiste (avec sa propre conscience et un positionnement par opposition à la classe capitaliste) mais celle d'individus actifs, exécutant des tâches répétitives (administratives, de gestion, manuelles etc.) dont le principal souci n'est plus le sort de la condition ouvrière mais leur propre niveau de revenu, l'amélioration de leurs conditions de vie et la conservation de leurs modes de consommation²⁶.

²² Insee, 2018, Note de conjoncture de l'Insee

²³ Enquêtes Conditions de vie et Aspirations, Crédoc

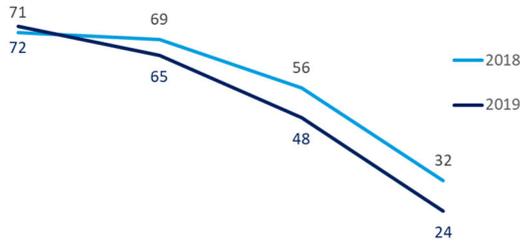
²⁴ DARES, 2018, « CDD, CDI : comment évoluent les embauches et les ruptures depuis 25 ans ? » *Dares analyses*, n°26

²⁵ Jean-Paul Molinari, 2015, « Ouvriers, classe ouvrière : entre déclin et redéploiement » In Paul Bouffartigue (dir.), *Le retour des classes sociales – Inégalités, dominations, conflits*, Paris, p.81

²⁶ Crédoc, 2019, « Liberté, égalité, individualité », *Note de conjoncture sociétale*

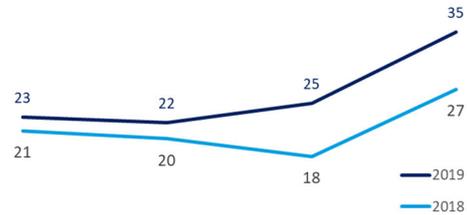
Figure 3 : L'amélioration économique d'avant la crise sanitaire n'est pas ressentie par les bas revenus et les classes moyennes inférieures

« Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des **restrictions** sur certains postes de votre budget ? » (% oui)



Bas revenus Classes moyennes inférieures Classes moyennes supérieures Hauts revenus

« En ce qui concerne votre **niveau de vie**, diriez-vous que, depuis une dizaine d'années, ça va... ? » (Cumul des réponses « beaucoup » et « un peu mieux »)



Bas revenus Classes moyennes inférieures Classes moyennes supérieures Hauts revenus

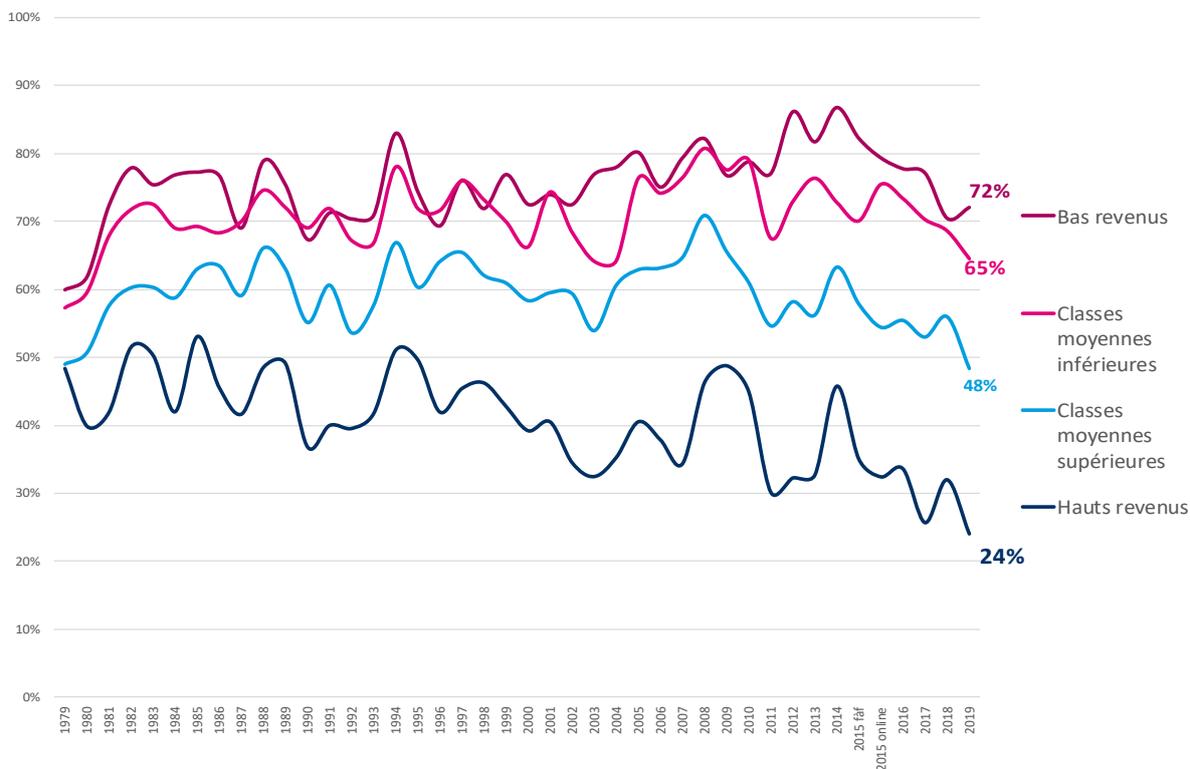
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2019

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Les bas revenus et classes moyennes inférieures ne sont pas les seuls à avoir le sentiment de se restreindre financièrement mais **l'écart de perception observé entre les bas et les hauts revenus a eu tendance à se creuser** avec le temps (Figure 4). 48 points de pourcentage séparent les deux catégories en 2019, alors que l'écart n'était que d'une vingtaine de points dans les années 1980, et d'une trentaine jusqu'au début des années 2000. Le décrochage se fait « par le haut » : les bas revenus et catégories moyennes inférieures ont toujours autant le sentiment de devoir se serrer la ceinture, tandis que les hauts revenus voient leur situation s'améliorer.

Figure 4 : L'écart de perception se creuse dans le temps

« Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des **restrictions** sur certains postes de votre budget ? » (Réponse en % de « Oui »)



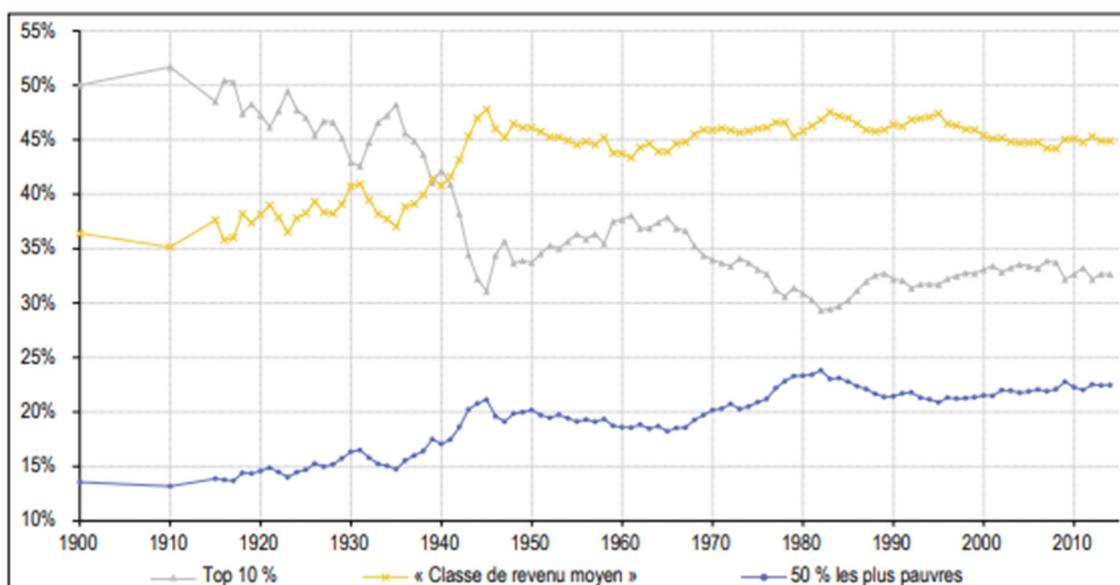
Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations »
 Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Enfin, **la reprise de la croissance économique qui était observée avant le déclenchement de la crise sanitaire ne bénéficie pas à tous et vient creuser les inégalités préexistantes**, expliquant pour partie pourquoi l'isolement relationnel n'a pas perdu du terrain malgré l'amélioration de certains indicateurs économiques. Les données de l'Insee sur les inégalités de revenus montrent en outre des évolutions contrastées sur les dernières décennies (Figure 5). La période de 1970 à 2004 a été marquée par un resserrement sensible des inégalités économiques, avec une progression du revenu net (hors revenus financiers) des ménages les plus pauvres nettement plus rapide que celle des plus riches, notamment grâce à un fort phénomène de redistribution sociale (minima sociaux, hausse du salaire minimum, etc.). Toutefois, ce mouvement a marqué le pas à partir des années 1990²⁷, avec une nouvelle augmentation des inégalités durant les années 2000²⁸. Deux facteurs majeurs contribuent notamment à expliquer cette évolution : les inégalités de patrimoine qui se sont renforcées sur la période, et l'augmentation des inégalités de revenu d'activité (en lien notamment avec la hausse des CDD, la moindre progression des salaires, etc.). Dès lors, le sentiment d'inégalités apparaît d'autant plus exacerbé que celles-ci étaient moins marquées au tournant du siècle.

²⁷ Denis Clerc, 2007, L'évolution des inégalités en France depuis les années 1970, site Internet de l'Observatoire des inégalités

²⁸ Bertrand Garbinti, Jonathan Goupille-Lebret, 2019, « Inégalités de revenus et de richesse en France : évolutions et liens sur longue période », *Economie et Statistique* n°510-511-512, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4253029?sommaire=4253159>

Figure 5 : Évolution de la part des revenus selon le niveau de richesse en France (1900-2014)



Source : Insee

Champ : distribution du revenu national avant impôts (avant toutes taxes et transferts, à l'exception des retraites et allocations chômage) parmi les adultes. Séries « equal-split » (revenus des couples mariés ou pacsés divisés par deux). Lecture : entre 1900 et 1945, la part de revenus du Top 10 % (les 10 % d'individus aux plus hauts revenus) passe de 50 % à 30 %

L'augmentation du chômage observée à la suite de la crise sanitaire (hausse de 628 000 personnes au 3ème trimestre 2020)²⁹ est susceptible de venir creuser encore davantage les inégalités et pourrait se traduire par une progression de l'isolement.

1.1.3 En 2020, les isolés ne se distinguent pas du reste de la population en termes de situation familiale et de lieu de vie

En ce qui concerne la situation familiale et le statut conjugal, les individus isolés se distinguent peu de la moyenne des Français : en janvier 2020, 56% des personnes isolées sont mariées ou pacsées, 32% sont célibataires. En 2020, les trois quarts des personnes isolées (77%) habitent avec d'autres personnes (enfants, conjoint, colocataires, parents, etc.), soit une proportion identique à celle enregistrée en population générale. L'isolement relationnel n'est donc pas lié au fait de vivre seul et la cohabitation ne protège pas non plus du risque d'isolement. **Moins d'un quart (23%) des isolés sont seuls dans leur logement, et n'entretiennent donc aucun lien intra-foyer. C'est le cas de 21% des non isolés.**

En janvier 2020, les isolés se distinguent également peu du reste de la population en ce qui concerne leur lieu de vie : un quart d'entre eux vivent en commune rurale contre 22% des Français. Les citadins sont aussi nombreux parmi les isolés que dans le reste de la population. Cette tendance a peu évolué en dix ans : l'étude de 2010 montrait que la part des personnes en situation d'isolement objectif était identique entre zones rurales et urbaines, démentant l'idée répandue selon laquelle les citadins auraient plus de chances d'être isolés. *« Il est assez convenu de dire que la ville est productrice*

²⁹ Insee, 10 novembre 2020, « Au 3^{ème} trimestre 2020, le taux de chômage rebondit fortement et atteint 9% », Informations rapides, n°287

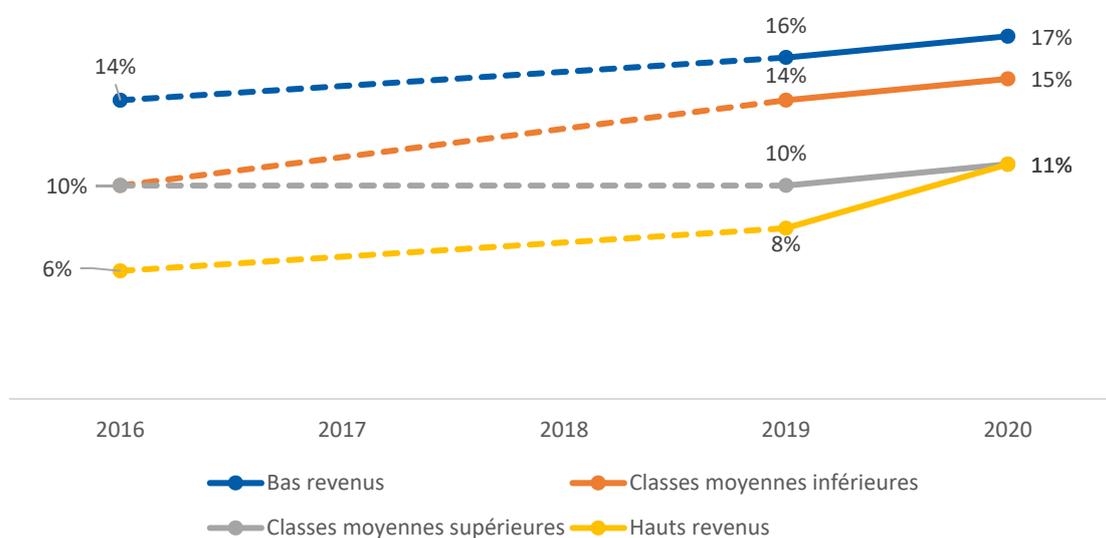
d'isolement. La communauté rurale favoriserait l'inscription dans des réseaux sociaux de proximité et les rapports directs entre les habitants. Il s'agit là d'une idée visiblement fausse. »³⁰ Cependant, nous verrons dans ce rapport que, chez les isolés, le lieu de vie est dépendant du sexe et n'est ainsi pas de même nature pour les femmes isolées que pour les hommes isolés.

1.1.4 L'isolement augmente dans l'ensemble des catégories de la population

Aucune catégorie de la population n'est totalement épargnée par la hausse de l'isolement relationnel. Entre 2016 et 2020, l'isolement augmente au sein de tous les groupes sociaux, quels que soient le niveau de revenu et la catégorie socio-professionnelle. Cependant, cette augmentation ne se fait pas de manière uniforme (Figure 6 et Figure 7) et c'est au sein des catégories de la population auparavant relativement préservées – les hauts revenus, les cadres – que l'isolement progresse le plus. Cette tendance à l'élargissement social de l'isolement s'observe depuis le début de la décennie. Si le lien entre fragilité économique et faiblesse des contacts physiques reste vrai, l'isolement n'est plus uniquement le sort des individus précaires.

De 2010 à 2013, la hausse de trois points de l'isolement relationnel n'est pas seulement le fait de la détérioration de la situation des plus pauvres, mais doit être aussi lue au regard de la progression de l'isolement dans toutes les autres tranches de revenus³¹. Entre 2016 et 2020, la part d'individus disposant de hauts revenus en situation d'isolement relationnel passe de 6% à 11%, rejoignant ainsi le taux d'isolement des classes moyennes supérieures. L'écart entre tranches de revenus tend donc à se réduire.

Figure 6 : Évolution de la part des personnes isolées en fonction du niveau de revenu



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », 2016, 2019 et 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Lecture : De 2016 à 2020, la part des individus disposant de hauts revenus en situation d'isolement relationnel passe de 6% à 11%.

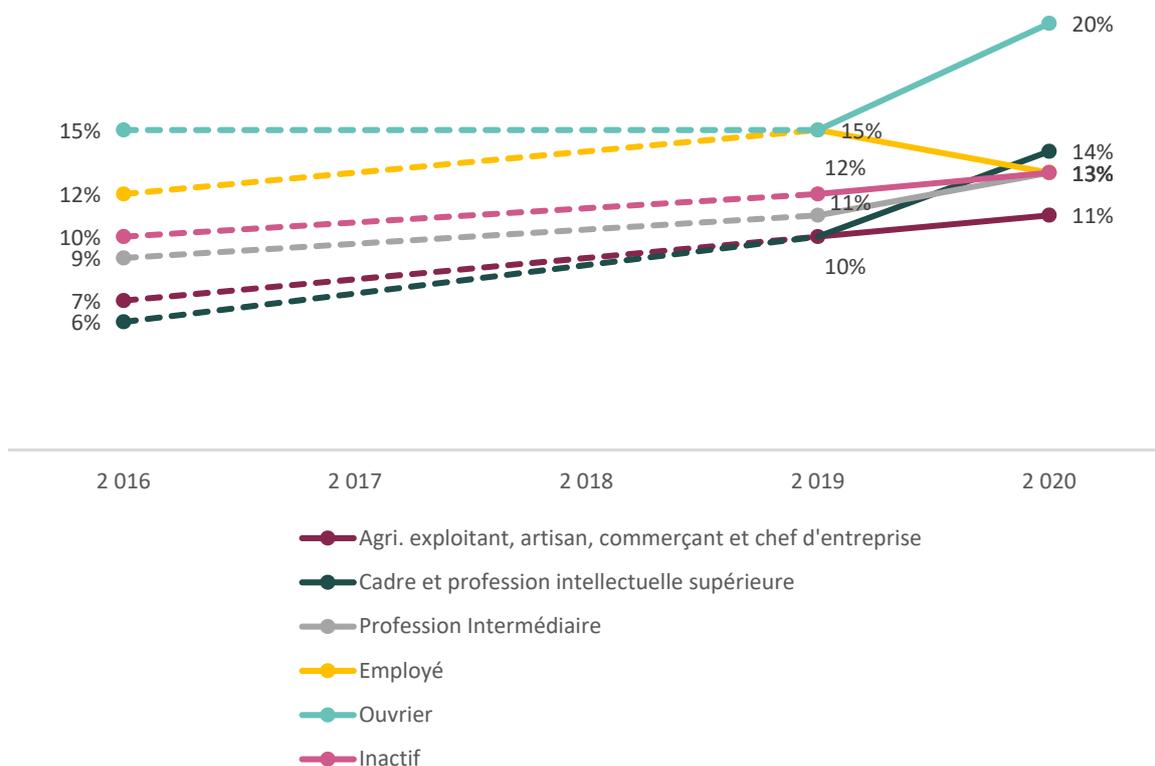
L'isolement s'étend également aux catégories socioprofessionnelles (CSP) socialement favorisées : si les ouvriers restent bien plus isolés que les autres (en janvier 2020, un cinquième d'entre eux sont en

³⁰ Institut TMO Régions, 2010, op. cit.

³¹ Institut TMO Régions, 2013, op. cit.

situation d'isolement relationnel contre 14% de la population en moyenne), les cadres et autres professions intellectuelles supérieures apparaissent de plus en plus touchés. De 2016 à 2020, la proportion de cadres isolés passe de 6% à 14% et les cadres deviennent ainsi la deuxième CSP la plus touchée par l'isolement alors même qu'elle était la plus préservée il y a quatre ans.

Figure 7 : Évolution de la part des personnes isolées en fonction de la catégorie socio-professionnelle



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », 2016, 2019 et 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Lecture : De 2016 à 2020, la part des cadres en situation d'isolement relationnel passe de 6% à 14%.

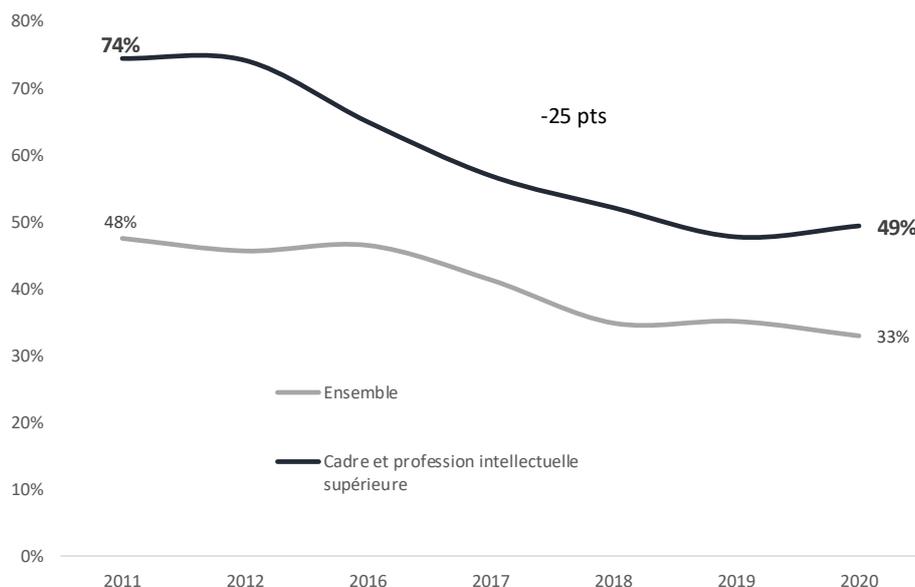
En 2011³², **le diplôme, le revenu, la profession marquait une ligne de partage nette sur le plan de la confiance** : les catégories aisées, diplômées, avec des statuts professionnels de cadres accordaient spontanément leur confiance en autrui. Tandis que les groupes de population plus modestes, non diplômés, ouvriers, étaient plus méfiants. Une ligne de partage s'expliquant à la fois « [car] l'instruction peut aider à lever des inquiétudes et à aborder les relations avec les autres avec plus d'assurance. D'autre part, les personnes de condition modeste ont pu être plus souvent confrontées à des situations de vie plus difficiles ». **La baisse de la confiance en autrui** observée depuis une décennie en population générale a été plus marquée chez les cadres (-25 points, contre -15 points en moyenne, Figure 8). Ceux-ci ont, en effet, particulièrement été affectés par la séquence des attentats de 2015 et tout

³² Sandra Hoibian, 2011, Pour l'opinion, un Etat protecteur et le respect mutuel sont les conditions indispensables à la cohésion sociale

<https://www.credoc.fr/publications/pour-lopinion-un-etat-protecteur-et-le-respect-mutuel-sont-les-conditions-indispensables-a-la-cohesion-sociale-for-the-french-welfare-state-and-mutual-respect-guarantee-soci>

spécialement par les tueries du Bataclan, des terrasses parisiennes et l'attaque du Stade³³. Ces populations se sont identifiées plus facilement aux victimes des attentats, dont ils partagent plus souvent les modes de vie (sorties, loisirs). Ils ont aussi davantage de proximité avec les lieux des événements (qu'ils y habitent ou les fréquentent pour le travail). Le terrorisme est ainsi venu s'immiscer dans un quotidien autrefois moins dominé par les inquiétudes. Trois ans après les faits, 51% des cadres citent ainsi les attentats du 13- novembre 2015 comme les ayant marqués contre 42% des ouvriers³⁴.

Figure 8 : Confiance en autrui, « en règle générale »



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations »

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

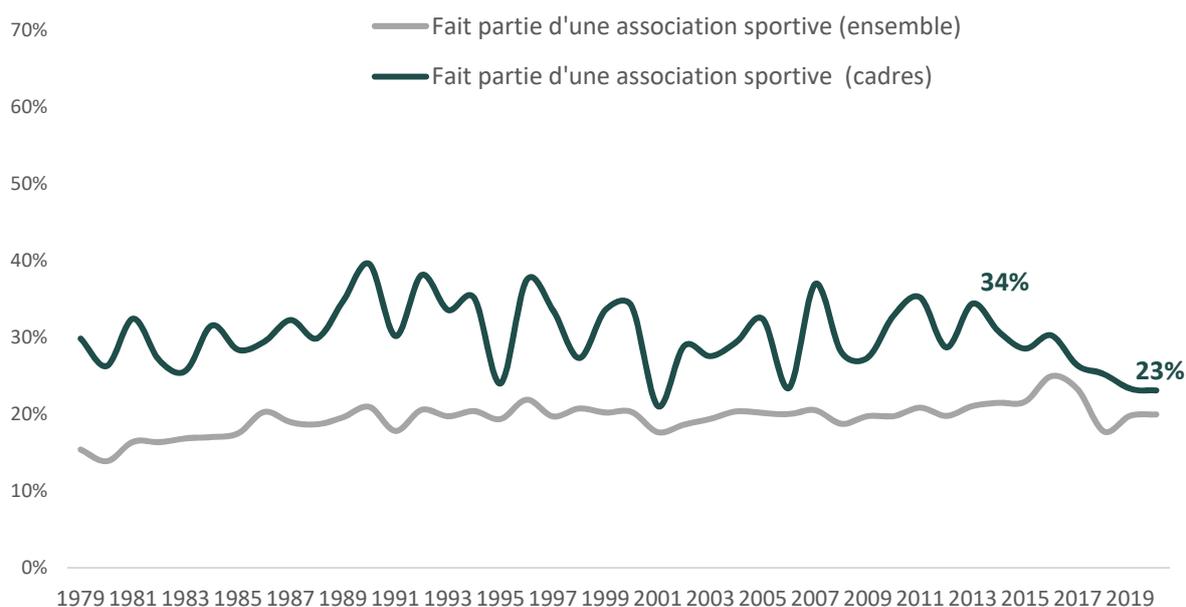
Autre explication de l'évolution, **les cadres, habituellement sur-représentés dans la vie associative ont eu tendance à s'en détourner** : 37% sont intégrés dans une vie associative (-12 points entre 2016 et 2020, Figure 9). Un phénomène à relier notamment à la désinstitutionnalisation des pratiques de loisirs, sportives et culturelles, et leur individualisation. En l'espace de quelques années, les pratiques sportives à domicile (power-stretching, gainage, yoga, pilates, etc.) ont connu un fort essor. Le développement de certaines nouvelles technologies a sans doute contribué lui aussi à favoriser la pratique sportive en dehors des clubs et associations sportives, à l'aide de vidéos, ou applications. La pratique dans un cadre institutionnel ou associatif où le type d'entraînement, la durée ou encore le jour et l'heure sont imposés est de moins en moins recherchée³⁵.

³³ Sandra Hoibian, Charlotte Millot, Denis Peschanski, 2016, La mémorisation et la perception des attentats du 13 novembre 2015 en France 6 mois après, Crédoc, Sourcing Crédoc Sou2016-4428 <https://www.credoc.fr/publications/la-memorisation-et-la-perception-des-attentats-du-13-novembre-2015-en-france-6-mois-apres>

³⁴ Sandra Hoibian, Victor Prieur, 2020, La mémorisation des attentats du 13 novembre 2015 - Deux ans et sept mois après - Vague de juin 2018, Crédoc, Collection des rapports R345 <https://www.credoc.fr/publications/la-memorisation-des-attentats-du-13-novembre-2015-deux-ans-et-sept-mois-apres-vague-de-juin-2018>

³⁵ DJEPVA-CREDOC, Baromètre des pratiques sportives en France, édition 2018, Paris, novembre 2018.

Figure 9 : Evolution de la part de la population faisant partie d'une association sportive



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations »

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

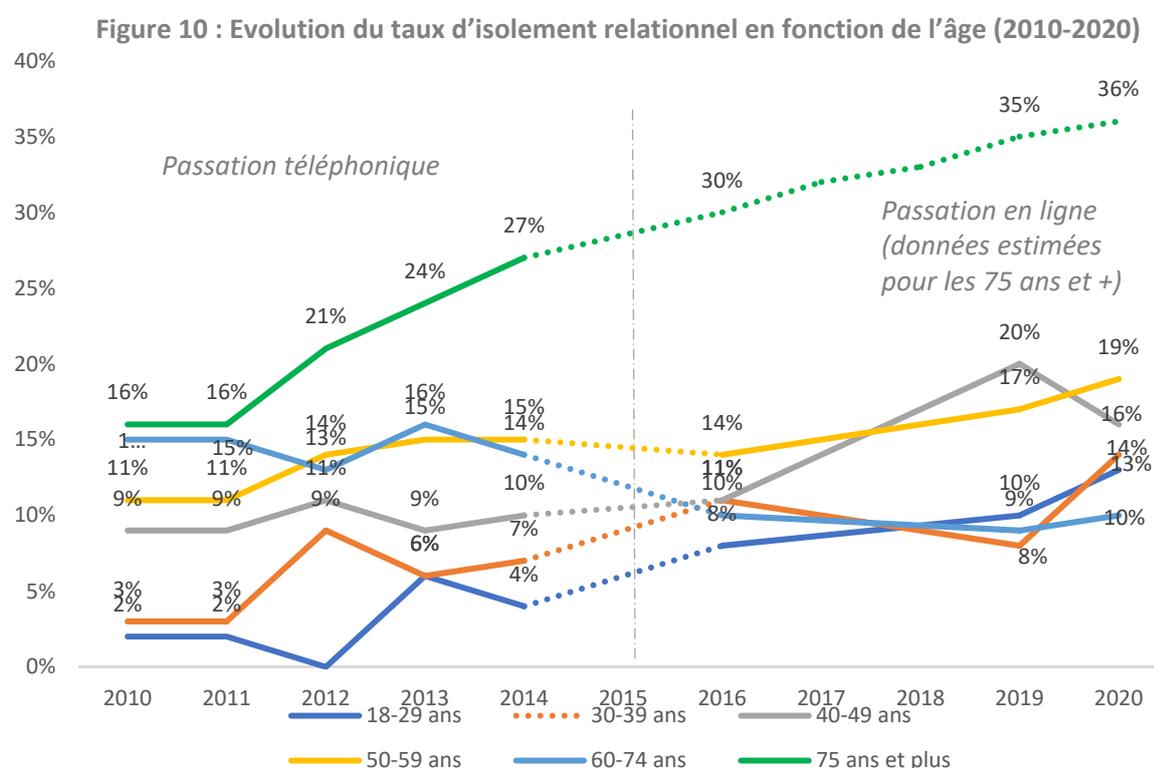
Le lien entre pauvreté et isolement est loin d'avoir disparu : **les isolés restent, en janvier 2020, plus défavorisés que la moyenne, aussi bien en termes de revenu, de statut d'activité que de catégorie socio-professionnelle.** Néanmoins, l'isolement relationnel touche aujourd'hui de plus en plus d'individus qui ne sont pas pauvres et **l'aisance sociale ne constitue plus un rempart suffisant contre ce phénomène.** L'étude Solitudes de 2013 de la Fondation de France émet une interprétation de cette extension de l'isolement, qui résume déjà la tendance qui se poursuivra les années suivantes : *« Cette crise du lien social n'est pas [seulement] une crise de la pauvreté, elle est le symptôme d'une société plus éclatée qui peine à « faire communauté ». L'extension de l'isolement serait le résultat d'un mouvement structurel, allant dans le sens d'une dégradation du lien social et d'une difficulté accrue des individus à inventer leur vie relationnelle (...). »*³⁶

³⁶ Institut TMO Régions, 2012, « Les solitudes en France », Fondation de France

1.1.5 L'isolement relationnel augmente avec l'âge, mais les jeunes sont aujourd'hui autant touchés que le reste de la population

Le risque d'isolement relationnel augmente avec l'âge et notamment chez les 75 ans et plus qui, depuis 2010, sont nettement plus concernés par l'isolement relationnel que les autres classes d'âge. A l'inverse, on observe un relatif nivellement des taux d'isolement chez les moins de 60 ans, en lien notamment avec une forte hausse de l'isolement relationnel chez les plus jeunes.

Les données recueillies pour la Fondation de France montrent depuis 10 ans qu'il existe un risque accru d'isolement relationnel chez les personnes âgées. En janvier 2020, on estime qu'environ un tiers de plus de 75 ans sont en situation d'isolement relationnel (voir encadré 3 pour le détail concernant l'approche méthodologique pour la réalisation de l'estimation du taux d'isolement chez les 75 ans et plus).



Sources : TMO Régions, Crédoc pour Fondation de France, enquêtes Conditions de vie et aspirations

Champ : ensemble des Français âgés de 18 ans.

Dans sa thèse de doctorat, le sociologue Arnaud Campéon montre comment les personnes âgées vieillissantes sont exposées, peut-être plus que tout autre groupe de population, « au risque (...) d'effritement de leurs supports. Plusieurs événements peuvent, en effet, bouleverser la vie d'une personne âgée et contribuer à la rendre étrangère au monde qui l'entoure : décès des proches, maladie, inadaptation de l'environnement urbain et des modes de transports collectifs, sentiment de dévalorisation lié à l'avancée en âge, etc. Soit autant d'éléments qui peuvent la contraindre, sous la forme d'une "douce" exclusion, au repli chez soi et sur soi »³⁷. La canicule de 2003 a sensibilisé l'opinion publique à la question de l'**isolement des personnes âgées**. Les températures exceptionnelles du mois

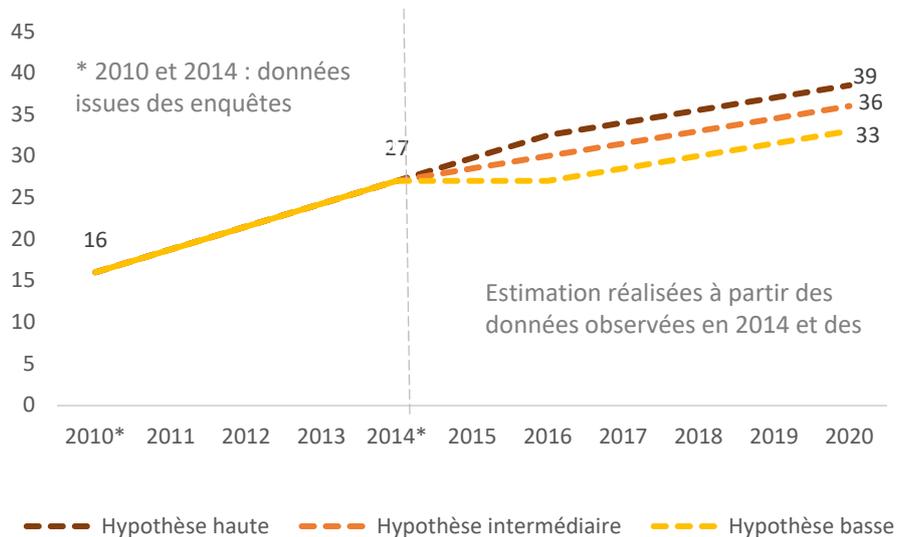
³⁷ Arnaud Campéon, 2010, thèse de doctorat en sociologie, « Des vieillesse en solitude : trajectoires et expériences de solitude après la retraite »

d'août 2003 ont conduit à une surmortalité de nos aînés. « Les conditions climatiques extrêmes » du début du mois d'août ont ainsi constitué une grave menace pour une population d'environ un million de personnes âgées dépendantes, fragiles ou gravement malades. (...) »³⁸.

Encadré 3 : Méthode d'estimation de l'isolement relationnel chez les plus de 75 ans

Les enquêtes réalisées entre 2010 et 2014 se faisaient par voie téléphonique et permettaient d'avoir un échantillon représentatif des personnes âgées. A partir de 2016, le Crédoc et la Fondation de France ont fait le choix d'une passation en ligne. Si cette approche présente des avantages, notamment concernant la réduction du biais de désirabilité sociale (voir propos méthodologique en introduction), elle présente un biais pour la mesure de l'isolement relationnel des seniors. Les répondants aux enquêtes réalisées en ligne, sont par définition tous usagers d'Internet. Or, si le taux de connexion à Internet est proche de 95% chez les moins de 70 ans, il n'est que de 58% au-delà³⁹. Pour estimer le taux d'isolement relationnel chez nos concitoyens âgés, le Crédoc a réalisé un travail de projection des tendances observées sur la période 2016-2020 dans l'ensemble de la population à partir du taux d'isolement relationnel mesuré chez les 75 ans et plus en 2014, lors de la dernière passation téléphonique. Ces estimations s'appuient sur deux hypothèses fondamentales et trois scénarios d'évolution. Les estimations réalisées supposent que l'évolution de l'isolement relationnel est linéaire et, d'autre part, que l'évolution de l'isolement relationnel des 75 ans et plus non-internautes suit la même tendance que celle des internautes. Les trois scénarios résultent d'hypothèses différentes sur l'évolution du taux d'isolement entre 2014 et 2016 (hypothèse haute : suivi de la tendance observée entre 2010 et 2014 ; hypothèse intermédiaire : suivi de la tendance observée entre 2016 et 2020 ; hypothèse basse : aucune évolution entre 2014 et 2016). Nous retenons l'hypothèse intermédiaire.

Figure 11 : Estimation de l'évolution de l'isolement relationnel chez les 75 ans et plus



Sources : Institut TMO Régions de 2010 à 2014 et Crédoc de 2016 à 2020, enquêtes Conditions de vie et aspirations
Champ : personnes âgées de 75 ans ou plus

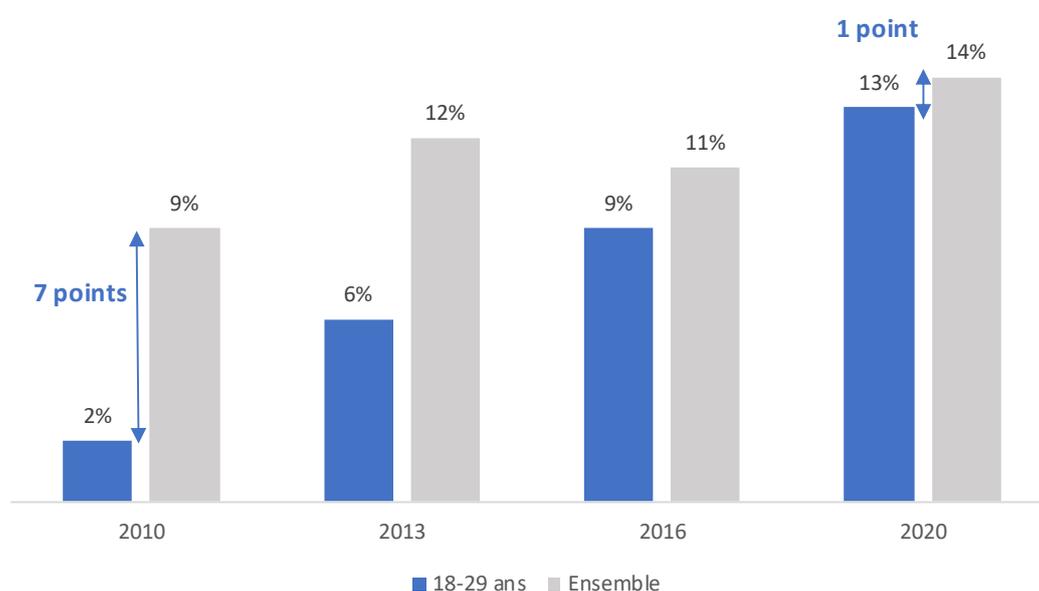
³⁸ Valérie Létard, Hilaire Flandre, Serge Lepeltier, 3 février 2004, « La France et les Français face à la canicule : les leçons d'une crise », Rapport d'information du Sénat n° 195 (2003-2004), <https://www.senat.fr/rap/r03-195/r03-195.html>

³⁹ Baromètre du numérique pour le CGE et l'ARCEP à partir de l'enquête Conditions de vie et Aspirations 2019

Si le taux d'isolement relationnel augmente globalement avec l'âge en 2010 comme en janvier 2020, on observe sur la période une hausse de l'isolement relationnel particulièrement importante chez les moins de trente ans. **En 2010, seuls 2% des 18-29 ans étaient en situation d'isolement relationnel contre 13% en janvier 2020**⁴⁰. Les jeunes sont aujourd'hui presque aussi isolés que la moyenne de la population (Figure 12).

Depuis quelques années, les individus âgés de 50 à 59 ans sont également de plus en plus touchés : 14% d'entre eux étaient isolés en 2016 pour 19% en janvier 2020, soit bien au-delà de la moyenne de la population (14%). En dix ans, les cartes de l'isolement relationnel semblent donc en partie avoir été redistribuées : les personnes âgées ne sont plus les seules exposées au risque d'isolement.

Figure 12 : Évolution du taux d'isolement relationnel chez les 18-29 ans par rapport à l'ensemble de la population toutes classes d'âge confondues



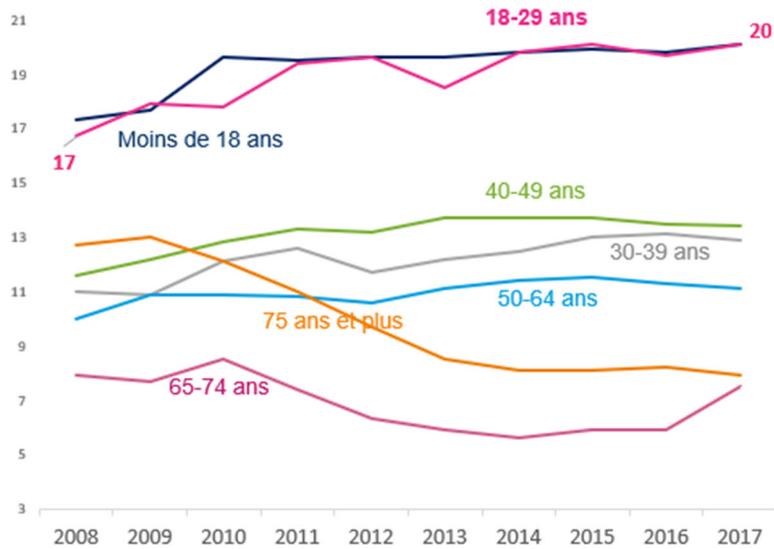
Source : Institut TMO Régions de 2010 à 2014 et Crédoc de 2016 à 2020, enquêtes Conditions de vie et aspirations

Champ : Français âgés de 18 ans et plus

La paupérisation des jeunes, qui va de pair avec le creusement des inégalités économiques constaté ces dernières années, constitue sans doute un facteur d'explication de la hausse de leur isolement. De plus en plus de jeunes se retrouvent en situation de précarité. Les jeunes de moins de 29 ans sont la classe d'âge la plus pauvre et depuis 2008, de plus en plus de jeunes se retrouvent en dessous du seuil de pauvreté. En 2017, c'est le cas d'un cinquième des 18-29 ans (Figure 13).

⁴⁰ L'enquête Conditions de Vie et Aspirations du Crédoc permet de recueillir l'avis des 15-17 ans, leur inclusion génère un résultat similaire à celui obtenu sans eux, avec 12% de 15-29 ans isolés en 2020 contre 13% des 18-29 ans. Afin de comparer des données au plus proche de celles de 2010 et de 2013, les répondants de 15, 16 et 17 ans ont donc été sortis de l'échantillon pour cette sous-partie.

Figure 13 : Évolution du taux de pauvreté monétaire au seuil de 60% selon l'âge

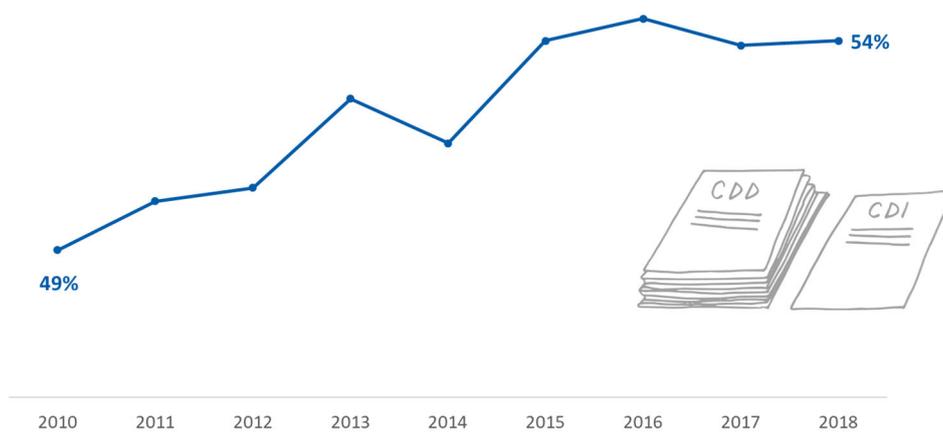


Source : Insee-DGI, enquêtes Revenus Fiscaux et sociaux rétrospectives, 1996 à 2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2017.

Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Leur situation sur le marché de l'emploi est, elle aussi, alarmante : en 2018, 54% des jeunes actifs âgés de 15 à 24 ans ont un contrat précaire, c'est-à-dire un CDD, un contrat d'intérim ou d'apprentissage, contre 13,5% en moyenne dans la population. Cette proportion est en hausse depuis le début de la décennie (Figure 14).

Figure 14 : Évolution du taux d'emploi précaire chez les jeunes de 15 à 24 ans



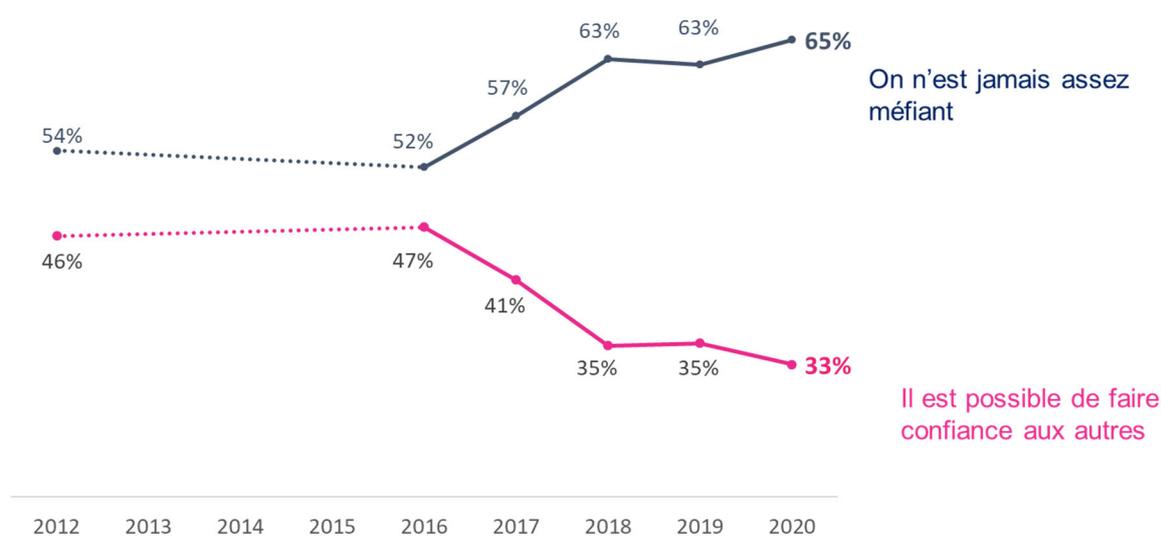
Source : INSEE, Observatoire des inégalités

Champ : ensemble des Français âgés de 15 à 24 ans qui occupent un emploi

1.1.6 Hausse généralisée de la défiance envers autrui : un élément d'explication de la hausse de l'isolement relationnel

La hausse de l'isolement relationnel peut être lue au regard d'une autre tendance de fond qui a traversé la décennie : l'extension d'un climat généralisé de méfiance, de suspicion, d'inquiétude, qui touche de plus en plus de Français et bouleverse la manière dont se négocient les relations sociales et le rapport à l'autre (Figure 15). **En janvier 2020, selon l'enquête Conditions de vie et Aspirations du Crédoc, à peine plus d'un tiers (33%) des Français déclarent qu'il est possible de faire confiance aux autres, soit 13 points de moins qu'en 2012.**

Figure 15 : « En règle générale, pensez-vous qu'il est possible de faire confiance aux autres ou que l'on n'est jamais assez méfiant ? »



Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations »

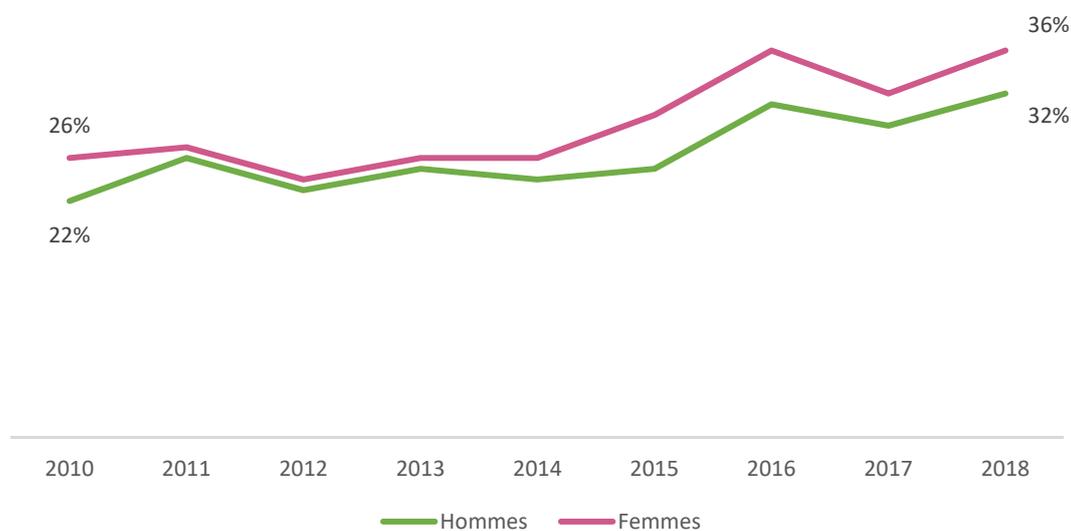
Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Ce climat d'inquiétude et de suspicion au sein de la population prend pour partie sa source dans la succession d'attentats ayant frappé la France depuis 2015, dans la mise en place de l'état d'urgence⁴¹. Les espaces publics cristallisent ainsi une partie des inquiétudes des Français quant au risque d'agressions (à caractère sexiste ou non). Les femmes se montrent systématiquement plus préoccupées par le phénomène que les hommes. En 2018, 36% des femmes sont « assez » inquiètes des agressions dans la rue contre 32% des hommes. Si l'on tient compte des personnes qui se disent « beaucoup » inquiètes, c'est alors près de sept femmes sur dix qui sont « assez » ou « beaucoup » inquiètes des agressions dans la rue (69%) en 2018.

⁴¹ Crédoc, 2018, « Être l'entrepreneur de son bien-être », *Note de conjoncture sociétale*

Figure 16 : Deux tiers des Françaises sont inquiètes des agressions dans la rue

« On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si les risques d'agressions dans la rue vous inquiètent ? » (% assez inquiet)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », réalisée en face à face jusqu'à 2015 puis en ligne.

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

À cette méfiance envers autrui s'est ajoutée, au cours de la décennie, une défiance croissante envers certains acteurs publics comme privés : l'école, les hommes et femmes politiques, les médias, les entreprises, les banques, les associations. Nous y revenons plus en détail dans la suite du rapport (voir chapitre 2).

Or, la confiance joue un rôle clé dans les relations inter-individuelles⁴². Elle est indispensable aux relations sociales et, de manière générale, au fonctionnement de la société. La hausse de l'isolement relationnel pourrait en partie s'expliquer par cette montée de la méfiance envers autrui, envers les institutions publiques, envers certains acteurs privés. Cette méfiance rendrait plus difficile la construction et le maintien d'une sociabilité variée, et donc fragiliserait les liens sociaux des individus, quelle que soit leur classe sociale.

En l'espace de dix ans, la progression de l'isolement relationnel a traversé la société française dans son ensemble. Si, au début de la décennie, les individus âgés et précaires restaient sa cible privilégiée, le phénomène s'est progressivement étendu aux classes moyennes supérieures et aux jeunes. Cette hausse de l'isolement est en partie liée au creusement des inégalités économique et sociales, dont pâtit une partie de la population qui ne bénéficie pas de la reprise économique. Mais elle est aussi liée à la transformation progressive du rapport à l'autre constaté depuis quelques années : les Français sont de plus en plus méfiants, ce qui vient mettre en péril la diversité de leurs relations sociales.

En plus de son impact sur l'isolement relationnel, le climat croissant de suspicion et de méfiance au sein de la société peut contribuer à expliquer la redéfinition des hiérarchies entre les différents réseaux de sociabilité, et la manière dont ils coexistent.

⁴² Voir par exemple Yann Algan et Pierre Cahuc, 2007, *La société de défiance, Comment le modèle social français s'autodétruit*, éditions rue d'Ulm/ Presses de l'École Normale Supérieure.

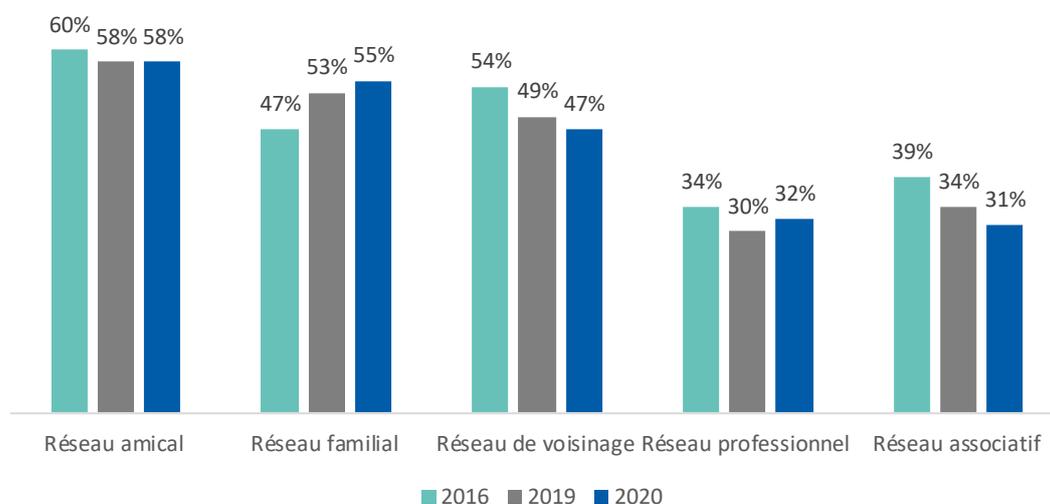
1.2 La famille et les amis sont les principaux modes de sociabilisation des Français en 2020

Cinq réseaux de sociabilité sont étudiés dans l'approche privilégiée par la Fondation de France : les membres de la famille vivant en dehors du domicile, les amis, les collègues de travail en dehors des obligations professionnelles, les voisins ainsi que les membres d'une association ou d'un groupe qui partage les mêmes intérêts ou engagements. La stabilité de cette approche depuis dix ans permet de rendre compte de l'évolution de la fréquence des contacts pour chacun de ces réseaux dans la population.

En janvier 2020, les Français construisent leur vie sociale pour l'essentiel autour du cercle familial - les membres de la famille extérieurs au foyer - et du cercle amical (Figure 17). Alors qu'en 2016, le réseau de voisinage occupait la deuxième place des sociabilités, derrière les amis, il connaît un important recul depuis. Les réseaux associatifs ou affinitaires et professionnels, déjà plus en retrait en 2016, perdent encore de l'importance. Depuis 2010⁴³, on observe une tendance globale de baisse de la fréquence des liens dans chacun des réseaux, à l'exception du réseau familial, qui lui se renforce au fil des années. On assiste donc progressivement à un recentrage des liens autour de la famille. Ce mouvement, observé en population générale, n'est toutefois pas homogène et la fréquence des relations avec chaque réseau diffère selon les groupes sociaux.

Figure 17 : Part de la population ayant des contacts réguliers avec leurs réseaux

(Fréquence des contacts « une ou plusieurs fois par semaine » et « plusieurs fois par mois »)



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

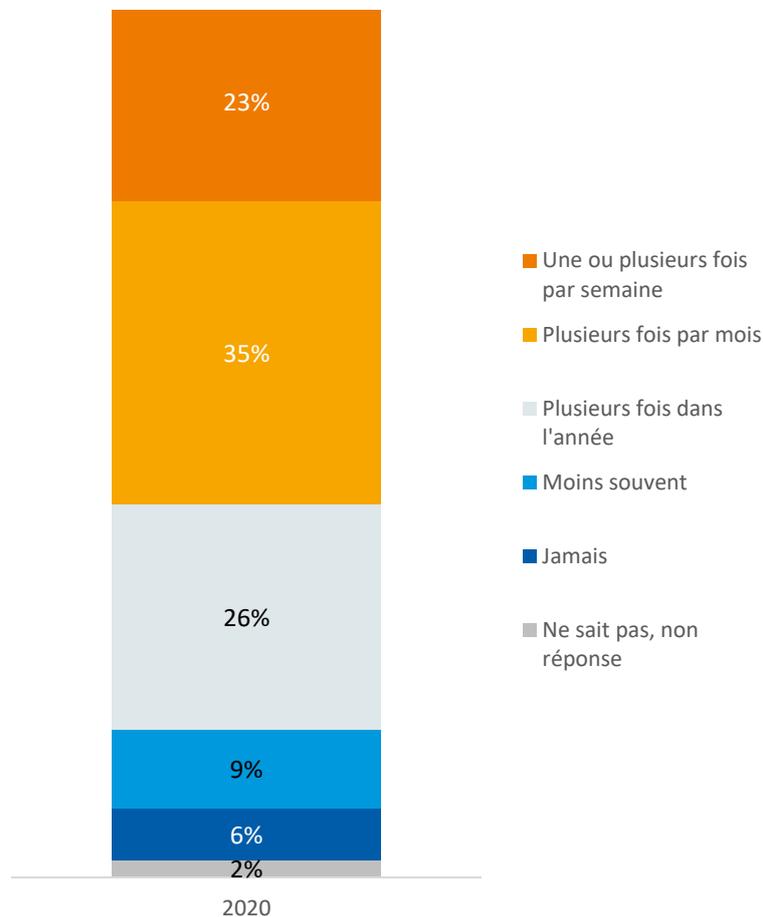
1.2.1 Le réseau amical reste le plus mobilisé par les Français

En janvier 2020, près d'un quart des Français âgés de 15 ans et plus déclarent rencontrer physiquement leurs amis une ou plusieurs fois par semaine, et 35% plusieurs fois par mois (Figure 18). Près de 60% des individus entretiennent donc des relations qu'on pourrait qualifier de

⁴³ Les données sont détaillées pour la période où le Crédoc a réalisé les enquêtes au sein de son dispositif d'enquête Conditions de vie et Aspirations, soit en 2016, 2019 et 2020. Les exploitations secondaires ne sont pas possibles pour les années ultérieures

« régulières » (rencontres physiques une ou plusieurs fois par semaine ou plusieurs fois par mois) avec leur cercle amical. C'est ce réseau qui est le plus dense dans les sociabilités, juste devant la famille. Après une légère baisse au début de la décennie, la fréquence des contacts amicaux reste stable depuis quatre ans.

Figure 18 : « À quelle fréquence voyez-vous vos amis ? »



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

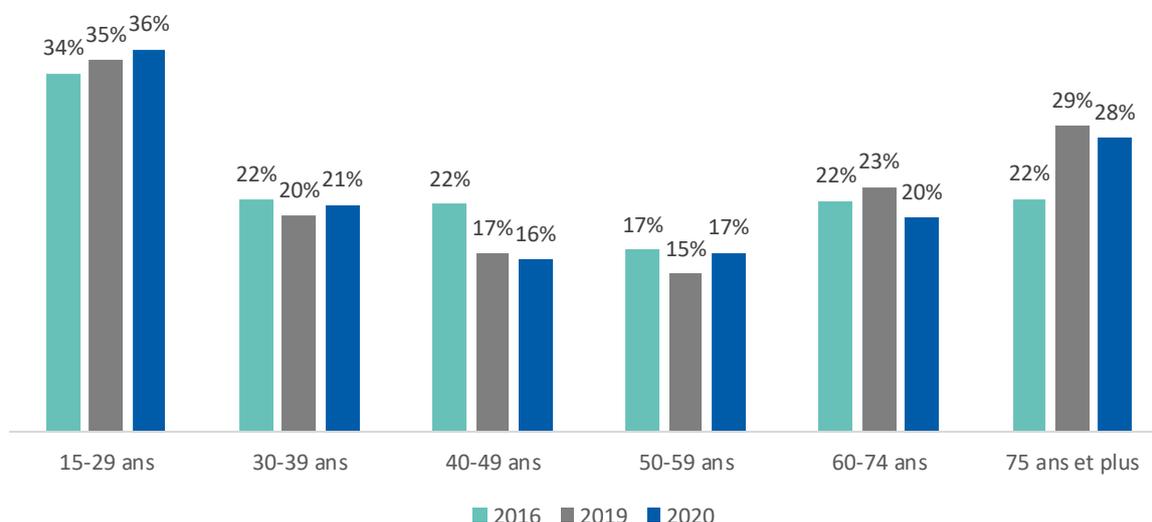
Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Derrière ces chiffres moyens se cachent **d'importantes disparités dans la sociabilité entre les différents groupes de population** : depuis dix ans, les relations sociales sont le miroir d'une société fragmentée. Ainsi, les chômeurs entretiennent moins de relations amicales que la moyenne : en janvier 2020, un quart d'entre eux ne voient jamais leurs amis – ou moins de quelques fois dans l'année, alors que c'est le cas de 15% de la population. Les ouvriers et les employés sont également moins nombreux à entretenir des relations amicales régulières.

Une autre corrélation se maintient dans le temps : **la fréquence des contacts amicaux semble étroitement liée à l'âge** (Figure 19). Les jeunes sont ceux qui entretiennent le plus une sociabilité amicale : en 2016, 34% des 15-29 ans voyaient leurs amis une ou plusieurs fois par semaine, une proportion montant à 36% pour 2020. En janvier 2020, les 40-49 ans (16%) et les 50-59 ans (17%), qui apparaissent comme les classes d'âge les moins « dotées » en sociabilité amicale. Ce phénomène n'était observable en 2016 qu'auprès des quinquagénaires (17%), les quadragénaires entretenant alors une sociabilité amicale plus proche de celles des autres tranches d'âge, hors jeunesse (22%). En 2016

comme en 2020, la régularité de la sociabilité amicale remonte légèrement une fois la soixantaine atteinte, sans toutefois égaler celle des jeunes.

Figure 19 : Part de la population ayant des contacts une ou plusieurs fois par semaine avec leur réseau amical en fonction de leur âge⁴⁴



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

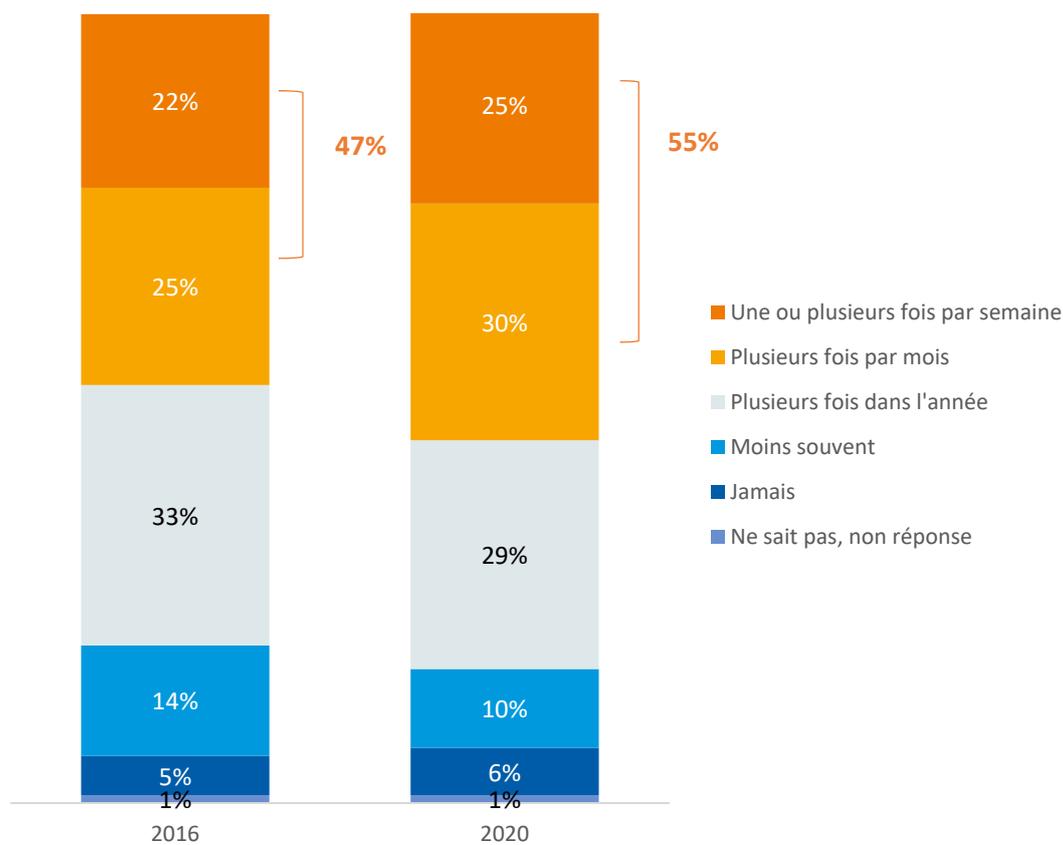
1.2.2 En dix ans, le réseau familial est le seul qui progresse

La famille est une valeur cardinale de notre société : depuis les années 1980, l'enquête Conditions de vie et Aspirations du Crédoc montre que c'est le domaine de la vie le plus important aux yeux des Français. **Au début de l'année 2020, plus des trois quarts des individus (77%) accordent une importance élevée à leur propre famille et leurs enfants.**

Le réseau familial est le seul des cinq réseaux étudiés au sein duquel la fréquence des contacts a augmenté en dix ans. Depuis 2019, il se place au deuxième rang des réseaux les plus mobilisés par les Français, derrière le cercle amical. En quatre ans, la fréquence des contacts avec les membres de la famille extérieurs au foyer a augmenté de 7 points : 55% des Français de 15 ans et plus voient régulièrement leur famille hors foyer contre 47% en 2016 (Figure 20).

⁴⁴ Les données sont détaillées pour la période où le Crédoc a réalisé les enquêtes au sein de son dispositif d'enquête Conditions de vie et Aspirations, soit en 2016, 2019 et 2020. Les exploitations secondaires ne sont pas possibles pour les années ultérieures

Figure 20 : « À quelle fréquence voyez-vous des membres de votre famille qui ne vivent pas avec vous ? »



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2016 et 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Comment expliquer ce recentrage des liens autour de la famille, tandis que les contacts avec les autres réseaux s'amenuisent ? Ce phénomène n'est peut-être pas étranger à l'importante progression de la suspicion et de la méfiance envers autrui depuis plusieurs années. On l'a vu, entre 2016 et 2020, la confiance des Français envers leurs concitoyens a baissé de 11 points. Les travaux du Crédoc⁴⁵ montrent que cette baisse de la confiance au sein de la société s'est accompagnée d'un recentrage des liens sociaux sur les membres de la famille (en dehors du foyer). À défaut d'avoir confiance en la société, les individus auraient tendance à privilégier leur intégration à une plus petite échelle, en entretenant des liens sociaux moins nombreux mais plus sûrs, dont les liens familiaux font largement partie⁴⁶. Ce repli autour du cercle familial peut expliquer la baisse de l'importance des autres réseaux dans les sociabilités des Français depuis 2010, et l'émergence progressive de la famille comme cercle privilégié.

Cependant, comme pour les autres réseaux, les liens familiaux avec les personnes qui ne partagent pas le même logement ne sont pas identiques d'un groupe social à l'autre. La famille est le seul réseau pour lequel on constate, en 2019 et en 2020, un écart selon le sexe dans la fréquence des contacts. Les femmes entretiennent une sociabilité plus active que les hommes avec leur famille : en janvier 2020, 27% d'entre elles voient des membres de leur famille (en dehors du foyer) au moins une fois par semaine, contre 22% des hommes. Ces derniers sont près d'un tiers à déclarer des échanges seulement

⁴⁵ Crédoc, 2018, Note de conjoncture sociétale.

⁴⁶ Crédoc, 2018, « Être l'entrepreneur de son bien-être », Note de conjoncture sociétale

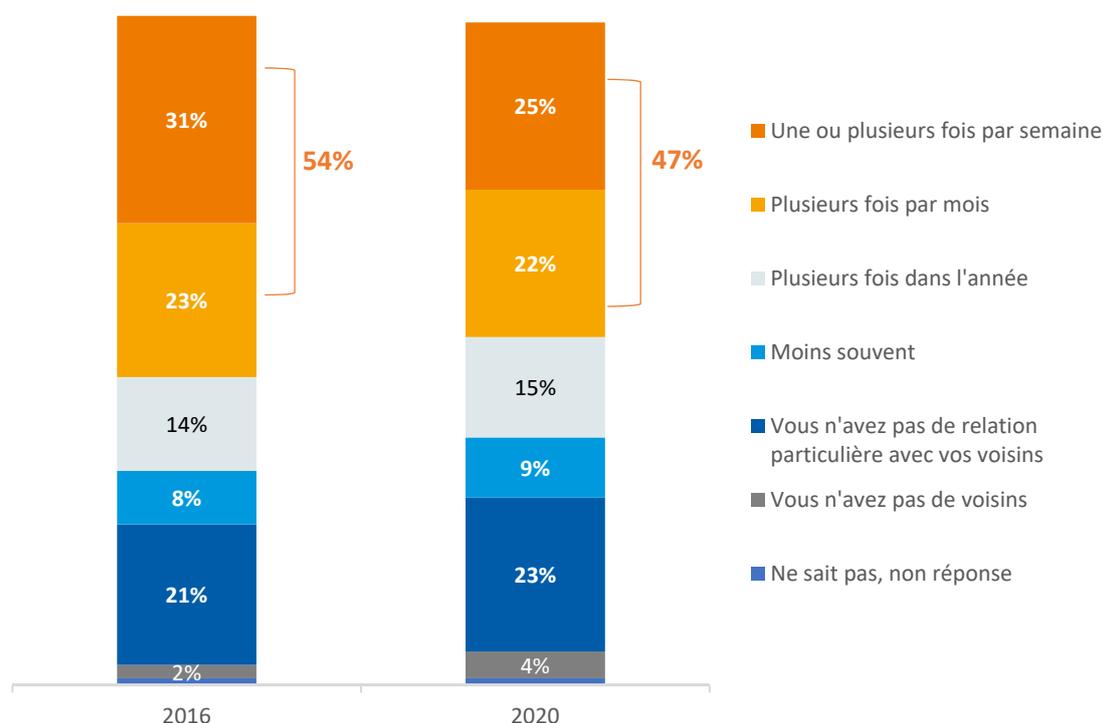
quelques fois dans l'année, contre un peu plus d'un quart des femmes. L'écart était semblable, voire un peu plus marqué en 2019, mais ne se constatait pas en 2016, ni les années précédentes. Il est donc trop tôt pour pouvoir parler de tendance.

Comme pour les autres cercles de sociabilité, les inégalités sociales apportent une lecture de la densité des contacts avec la famille en dehors du foyer. Depuis 2016, les hauts revenus ont des contacts moins fréquents avec leur famille que les personnes disposant de revenus inférieurs et, en janvier 2020, plus d'un tiers (35%) des hauts revenus ne voient leur famille que quelques fois dans l'année contre 24% des bas revenus. Pour les hauts revenus, la plus faible densité des contacts avec les membres de la famille qui ne partagent pas le même toit peut notamment s'expliquer par une plus grande diversité de leur sociabilité, notamment avec les collègues de travail ou les réseaux affinitaires. De manière mécanique, les occasions de contacts avec la famille sont plus réduites.

1.2.3 Un quart des Français côtoient régulièrement leurs voisins

Au début de l'année 2020, un quart des Français de 15 ans et plus ont des contacts au moins une fois par semaine avec leurs voisins, au-delà de l'échange de pure politesse (Figure 21). Cette proportion, si elle reste importante par rapport aux réseaux professionnels et associatifs, est en baisse depuis dix ans. Entre 2016 et 2020, la proportion des individus entretenant des relations régulières avec leur voisinage baisse de 7 points, montrant ainsi que le voisinage est de moins en moins générateur de relations sociales, même si la période du premier confinement a pu générer de nouvelles formes de liens de proximité, nous le verrons.

Figure 21 : Avez-vous des voisins, dans votre immeuble ou quartier, que vous voyez ou avec lesquels vous discutez au-delà de l'échange de pure politesse : « Bonjour – bonsoir » ? (En %)



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2016 et 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Là encore, la fréquence des relations de voisinage n'est pas homogène au sein de la société : certains groupes sociaux semblent beaucoup plus les mobiliser que la moyenne. Contrairement au réseau amical, le réseau de voisinage prend de l'importance avec l'âge. Ainsi, si les plus jeunes échangent très peu avec leurs voisins, 39% des retraités et près de la moitié (47%) des 75 ans et plus « voient » une ou plusieurs fois par semaine au-delà du simple « bonjour », contre un quart de la population totale. Le passage à la retraite, marqué par la perte de la sociabilité « professionnelle », inaugure peut-être la recherche d'une nouvelle sociabilité, jusqu'alors peu exploitée. Les retraités vont probablement chercher dans les relations de voisinage une compensation de leurs anciennes relations sociales, au plus près de leur domicile, mais aussi des liens d'entraide aussi entre voisins. Les relations de voisinage peuvent en outre être une forme d'entraide. Il est également possible que l'ancienneté de l'installation dans un lieu de vie facilite la création de liens - et donc les échanges - avec les voisins, la mobilité résidentielle des seniors étant moins élevée que celle des jeunes. Une étude de 2017 de l'INSEE montre en effet que plus la personne est âgée, plus la probabilité de changer de logement diminue⁴⁷. On peut également émettre l'hypothèse que, notamment pour les personnes âgées, les relations de voisinage et les relations amicales tendent à se confondre avec les années, les voisins devenant des amis.

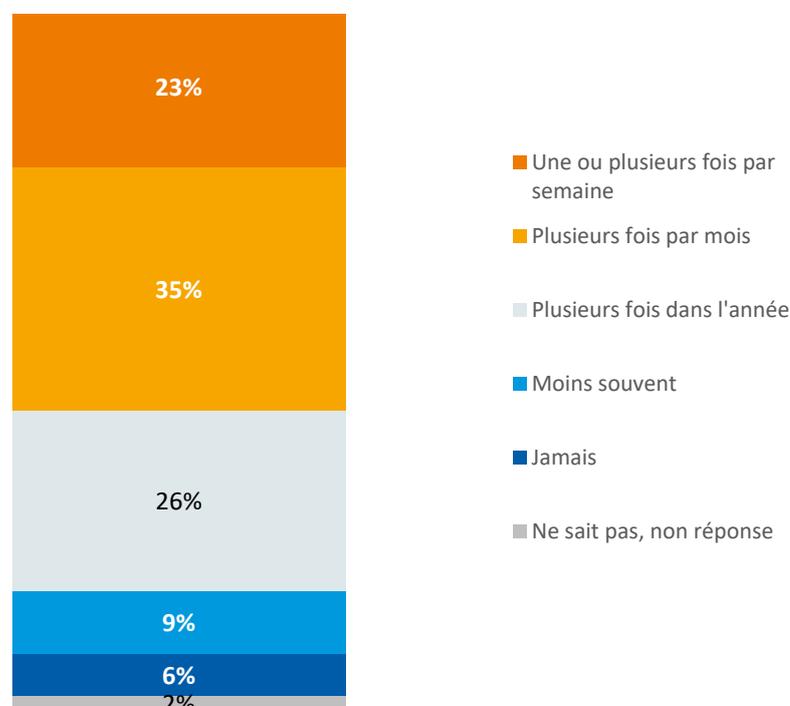
1.2.4 Un tiers des actifs occupés entretiennent des liens avec leurs collègues en dehors du travail

En janvier 2020, près d'un tiers des actifs en emploi voient régulièrement leurs collègues en dehors du travail (Figure 22). Cette proportion est restée stable depuis 2016. Ce réseau professionnel apparaît moins prégnant dans les sociabilités des Français que le réseau familial (hors foyer), amical ou même

⁴⁷ Pauline Delance, Benjamin Vignolles, 2017, « Ça déménage ? La mobilité résidentielle et ses déterminants », *Dossier INSEE*.

de voisinage, et ceci depuis 2010. Aujourd'hui, 17% des actifs occupés déclarent ne jamais être en contact avec leurs collègues en dehors des obligations professionnelles, et 5% n'ont pas de collègues de travail. Au total, près d'un quart des actifs occupés ne bénéficient donc pas de ce réseau de sociabilité.

Figure 22 : « Vous arrive-t-il de voir ou être en contact avec vos collègues en dehors du travail ? »



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Toutes les catégories socio-professionnelles n'ont pas les mêmes pratiques. On observe en effet un écart entre les cadres et les ouvriers. Près d'un cinquième des cadres entretiennent des relations avec leurs collègues plusieurs fois par semaine contre 6% seulement des ouvriers. Cet écart entre catégories socioprofessionnelles s'observait déjà au début de la décennie. Le niveau de vie des cadres, qui leur permet de prendre un verre ou d'aller manger au restaurant après le travail, constitue sans doute un élément d'explication. La sociabilité des cadres, et l'entretien du réseau professionnel peut aussi contribuer à expliquer cet écart.

Des écarts existent également en fonction du sexe : les hommes en emploi sont plus souvent en contact avec leurs collègues en dehors de leur travail que les femmes en emploi. En janvier 2020, 34% des hommes actifs occupés voient ainsi au moins une fois par mois leurs collègues en dehors de leur lieu de travail, contre 31% des femmes en emploi, soit un écart de 3 points de pourcentage entre les deux sexes. Selon la sociologie Marie-Hélène Lechien, les femmes, notamment jeunes et d'origine populaire, occupent plus souvent des emplois « solitaires » (assistantes maternelles, aides à domicile, etc.) les privant d'occasion de socialiser avec leurs collègues⁴⁸. Ce phénomène s'observe y compris dans les structures employant pourtant plusieurs personnes. En 2017, lors de l'enquête menée sur l'isolement des jeunes de 15 à 30 ans pour la Fondation de France, le Crédoc avait ainsi interrogé

⁴⁸ Marie-Hélène Lechien, 2013, « L'isolement des jeunes femmes appartenant aux classes populaires rurales », *Agone*, vol. 51, n°2, p. 131-151.

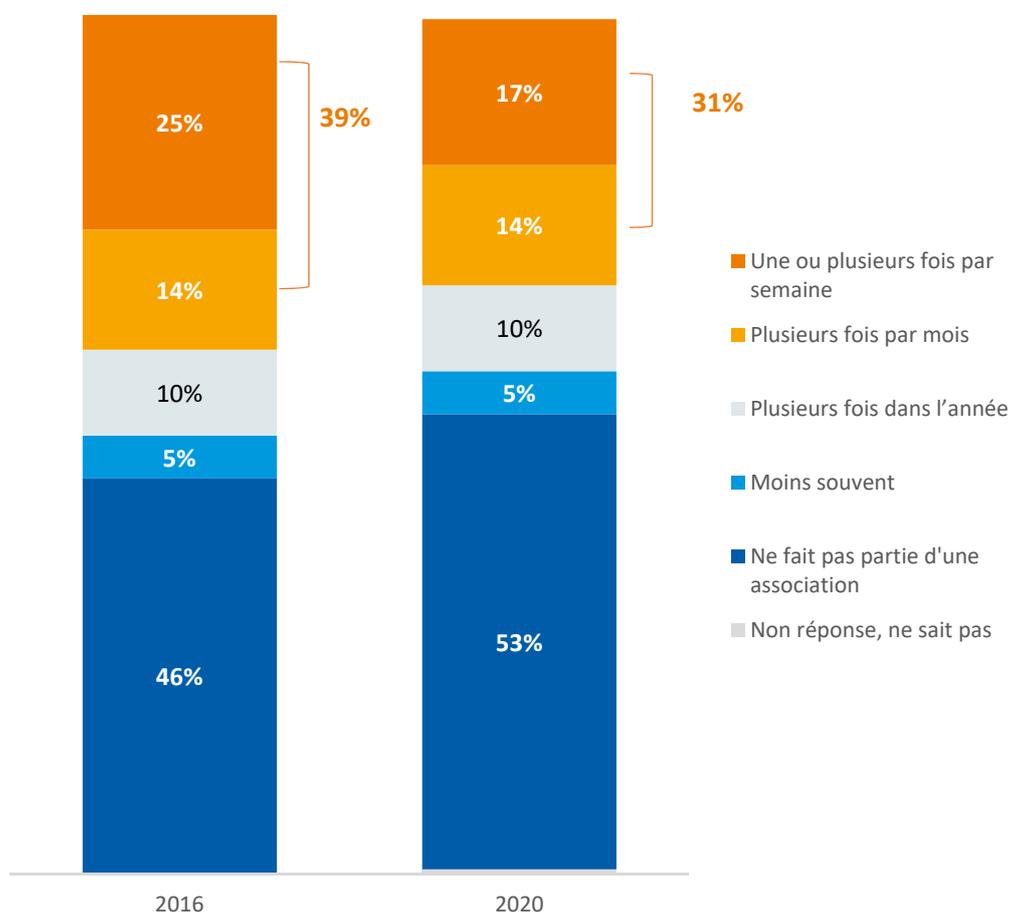
Élodie, jeune gouvernante de 29 ans dans un grand hôtel de la Côte d'Azur qui pointait du doigt l'impossibilité de sympathiser avec ses collègues en raison de rapports de hiérarchie compliqués par son jeune âge.

« Quelqu'un qui serait mon égale, ce serait pas pareil. Les gens en-dessous, ce serait plus difficile [de les encadrer en étant leur amie] puisque je suis plus jeune. » Élodie, 29 ans, en emploi, célibataire, sans enfant, rapport 2017.

1.2.5 Le réseau associatif perd du terrain début 2020

L'engagement associatif et affinitaire, relativement stable au début de la décennie, est en baisse depuis quatre années et perd 8 points entre 2016 et 2020 (Figure 23). Comment expliquer cette tendance au retrait croissant des réseaux affinitaires qui se profile depuis quatre ans ?

Figure 23 : « Faites-vous partie ou participez-vous aux activités d'une association ou d'un groupe ? »



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2016 et 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Selon l'enquête Conditions de vie et Aspirations du Crédoc, depuis le début de la décennie, de plus en plus d'individus développent une certaine défiance à l'égard des associations. Alors qu'en 2012, 80% des Français déclaraient avoir confiance dans les associations, ils sont seulement 67% au début de l'année 2020. Cette mise à distance de la vie associative offre une première explication à la baisse de l'implication de la population dans des réseaux affinitaires ou associatifs.

De 2016 à 2020, on constate une baisse importante de la proportion de personnes âgées faisant partie d'une association ou d'un groupe affinitaire, et ce particulièrement parmi les 60-74 ans.

Depuis dix ans, ces derniers ont pourtant toujours été particulièrement investis par rapport aux autres classes d'âge. En 2016, 58% des 60-74 ans faisaient partie d'une association ou d'un groupe affinitaire, et 66% des plus de 75 ans, contre 53% en moyenne dans la population. En 2019, cette surreprésentation des aînés est toujours présente, bien qu'un peu moins marquée. 2020 est la première année où les 60-74 ans ne sont pas plus nombreux que la moyenne à faire partie d'un réseau associatif ou affinitaire. Les plus de 75 ans restent eux largement surreprésentés. Ce désengagement relatif des « jeunes seniors » est peut-être à mettre en lien avec l'évolution des conditions de départ à la retraite au cours des dernières années ayant des répercussions progressives sur l'âge légal de départ à la retraite (passé de 60 à 62 en 2013) et de l'âge requis pour bénéficier d'une retraite à taux plein (porté à 67 ans contre 65 ans en 2010). La concurrence potentielle de l'engagement associatif et affinitaire avec les solidarités familiales de plus en plus nécessaires pourrait également expliquer ce phénomène. On estime en effet à un sur cinq la proportion d'aidants parmi les Français, et parmi eux, 56% ont 50 ans ou plus⁴⁹.

La part des jeunes qui s'engagent est, elle, en hausse. En janvier 2020, 47% des Français âgés de 15 ans et plus font partie d'une association ou d'un groupe d'affinités⁵⁰. 65% d'entre eux y sont investis de manière régulière, c'est-à-dire plusieurs fois par semaine ou par mois. Pour la première fois, la part des jeunes engagés dépasse celle des 60-74 ans. Les travaux du Crédoc menés pour la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) confirment une hausse de l'engagement associatif chez les jeunes : depuis 2016, l'envie de devenir bénévole chez les jeunes augmente, tandis que la proportion de jeunes réticents à l'engagement diminue d'année en année, passant de 24% en 2016 à 17% en 2019⁵¹. Cette tendance est à mettre en parallèle avec une progression de l'altruisme chez les jeunes, mise en avant dans les derniers travaux de Pierre Bréchon⁵², notamment chez les jeunes diplômés.

1.3 Au-delà de la fréquence des contacts, la question de la qualité des liens

L'approche retenue par le Crédoc et la Fondation de France pour mesurer l'isolement relationnel s'appuie sur la fréquence et la densité des contacts de visu. Selon cette approche, l'isolement relationnel est considéré comme un phénomène mesurable, « objectif », renvoyant à une situation concrète. Toutefois, l'existence de liens entre les individus, qu'ils soient fréquents ou non, ne dit rien de la qualité des liens qui les unit. Pour mieux appréhender cette dernière, la Fondation de France a interrogé les Français sur l'aide qui pourrait être apportée par l'entourage en cas de difficultés ou de coups durs. Il s'agit ici d'identifier le ou les réseaux que les individus s'accordent à considérer comme pourvoyeurs d'aide en cas de moments difficiles.

⁴⁹ BVA – Fondation April, 2019, *Baromètre des aidants*, 5^{ème} vague.

⁵⁰ « Faites-vous partie ou participez-vous aux activités d'une association (ou d'un groupe) ? Sportive, culturelle de loisirs, professionnelle, de jeunes/d'étudiants, syndicale, de défense de l'environnement, de parents d'élèves, de consommateurs, parti politique, dans le domaine humanitaire, sanitaire ou social, autre »

⁵¹ CRÉDOC, Julie Baillet, Lucie Brice Mansencal., Radmila Datsenko., Sandra Hoibian, Colette Maes, 2019, avec la collaboration de Nelly Guisse, Pauline Jauneau-Cottet., *Baromètre DJEPVA pour la jeunesse 2019*, INJEP Notes & rapports.

⁵² Frédéric Gonthier., « Le souci des autres. Une forte progression parmi les jeunes générations », in Pierre Bréchon. et al. (dir.), 2019 *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, Presses universitaires de Grenoble.

Le soutien social a émergé en tant qu'objet d'étude sociologique et psychologique à partir des années 1970⁵³. Si plusieurs chercheurs se sont intéressés au sujet, il ne semble pas exister aujourd'hui de consensus clair autour de sa définition et des instruments de mesure du soutien social. Alan Vaux définit le réseau de soutien comme un « sous-ensemble du réseau social, vers qui la personne se tourne (ou pourrait se tourner) pour obtenir de l'aide »⁵⁴. Cette approche permet d'identifier, au sein d'un réseau de sociabilité déjà identifié, les individus qui, « *lors d'une crise, sont susceptibles d'offrir du soutien* ».

Une question investiguée ici porte sur les représentations associées à la famille. Les qualificatifs proposés dans l'enquête n'épuisent pas la diversité des liens et des configurations familiales mais ils permettent d'identifier, dans les grandes lignes, si les liens qui unissent les membres d'une famille sont plutôt porteurs d'affection et d'attention mutuelle ou plutôt d'obligation et de devoir.

Pour chacune de ces questions sur la qualité des liens, il s'agira de regarder comment les isolés se positionnent. Sont-ils moins souvent certains de pouvoir compter sur l'aide de leur entourage en cas de coups durs ? Comment qualifient-ils les liens qu'ils entretiennent avec leur famille ?

1.3.1 En cas de coups durs, les isolés peuvent nettement moins compter sur l'aide de leurs proches

La famille apparaît comme le premier réseau sur lequel les Français peuvent compter en cas de difficultés, et ce quelle que soit la densité du réseau de sociabilité des individus. 92% des multi-réseaux déclarent pouvoir « certainement » ou « probablement » compter sur le soutien de leur famille en cas de « difficultés ou de coups durs ». En revanche, **seuls six isolés sur dix sont confiants sur la possibilité de mobiliser leur famille en cas de problèmes** (soit 33 points de moins).

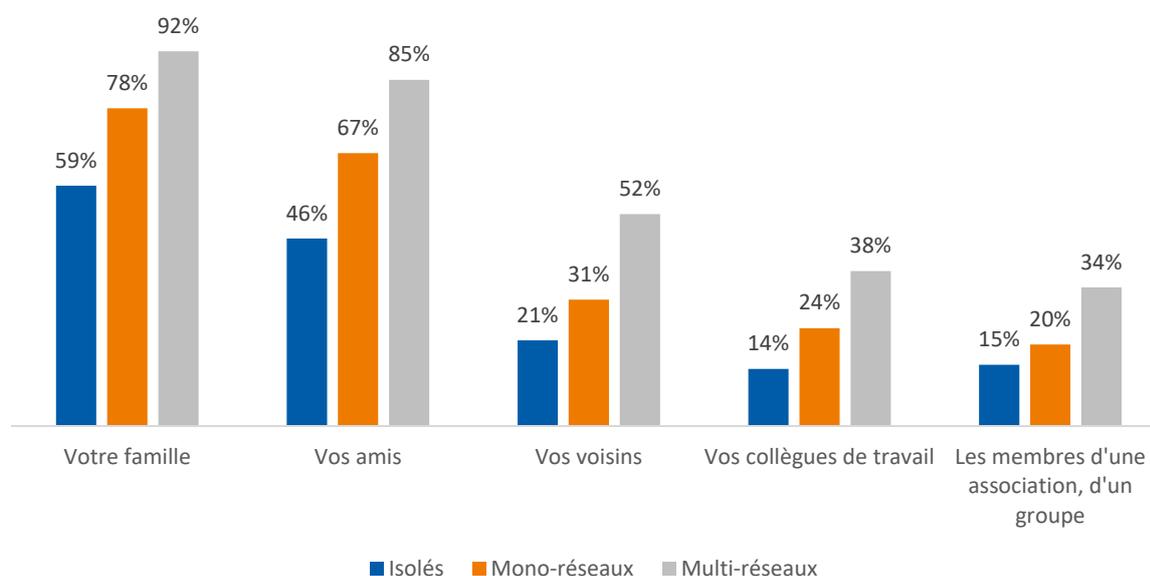
Les Français qui disposent de plusieurs réseaux de sociabilité disent également très majoritairement pouvoir compter sur l'aide de leurs amis (85% des multi-réseaux), contre 46% des isolés (soit 39 points de moins). Les voisins, les collègues de travail et les membres des réseaux affinitaires sont quant à eux moins souvent identifiés comme pourvoyeurs potentiels de soutien.

Si la hiérarchie des réseaux pourvoyeurs d'aide est identique, les isolés déclarent moins souvent pouvoir « certainement » ou « probablement » compter sur le soutien de leurs proches (Figure 24).

⁵³ Line Beauregard, Serge Dumont, 1996, « La mesure du soutien social », *Service Social*, n°45, vol. 3,

⁵⁴ Alan Vaux, 1988, *Social support. Theory, Research and Intervention*, Praeger, New-York, cité et traduit par Line Beauregard, Serge Dumont, 1996, « La mesure du soutien social », *Service Social*, volume 45, numéro 3, <https://www.erudit.org/fr/revues/ss/1996-v45-n3-ss3523/706737ar.pdf>

Figure 24 : « En cas de difficultés ou de coups durs, diriez-vous que vous pouvez compter sur le soutien de... ? » (Cumul des réponses « Oui, certainement » et « Oui, probablement », en %)



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

La sociologue Isabelle Van Pevenage, dans son article « La recherche sur les solidarités familiales »⁵⁵, montre que la famille se distingue des autres réseaux par son accessibilité : « *le réseau familial constitue un groupe assigné et permanent dont la disponibilité est définie, a priori, comme inconditionnelle* ». À ce titre, la famille est souvent le premier réseau qu'un individu mobilise lorsqu'il a besoin d'aide. Les pratiques de solidarité familiale fonctionnent sur un principe de gratuité et sont moins soumises à une obligation de réciprocité que l'entraide au sein des autres réseaux, qui elle repose en grande partie sur la logique du « *don/contre don* » conceptualisée par Marcel Mauss⁵⁶. Le soutien familial est donc plus facilement mobilisable que le soutien émanant des autres cercles de sociabilité. C'est plus particulièrement en situation de crise (perte d'un emploi, maladie, rupture conjugale, accident, etc.) que l'individu mobilise son réseau familial. La souplesse et l'accessibilité des solidarités familiales permettent une aide rapide voire immédiate, qui correspond au caractère soudain de ces situations et aux besoins spécifiques du moment (hébergement temporaire lorsque l'individu doit changer de logement, par exemple). Notons que les pratiques d'entraide familiale ne sont ni universelles ni homogènes : elles se manifestent selon des degrés et pratiques qui diffèrent entre les familles.

14% des isolés sont certains qu'ils ne pourraient compter sur aucun des cinq réseaux de sociabilité en cas de difficultés ou de coups durs. C'est 13 points de plus que les personnes disposant de plusieurs réseaux fréquents⁵⁷ de sociabilité (ou multi-réseaux). Les mono-réseaux, ne disposant que d'un seul réseau fréquent de sociabilité, se trouvent dans une situation intermédiaire : 5% d'entre eux sont

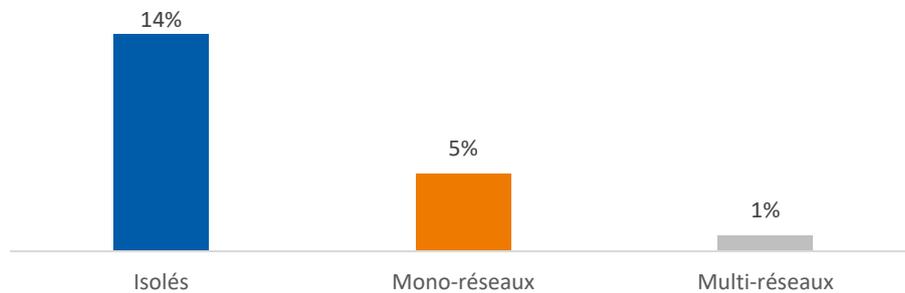
⁵⁵ Isabelle Van Pevenage, 2010, « La recherche sur les solidarités familiales », *Idées économiques et sociales*, n°162, vol. 4, pp. 6-15.

⁵⁶ Marcel Mauss, 1923 « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année sociologique*, pp. 30-186.

⁵⁷ Rappel : par contact fréquent ou régulier, on entend un « contact physique au moins une fois par mois ».

certaines de ne pas pouvoir compter sur l'aide de leurs proches, soit 9 points de plus que les isolés (Figure 25).

Figure 25 : Part d'individus ne pouvant pas compter sur le soutien de leurs proches en cas de difficultés ou de coups durs (en % de réponses « Non, certainement pas »)



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

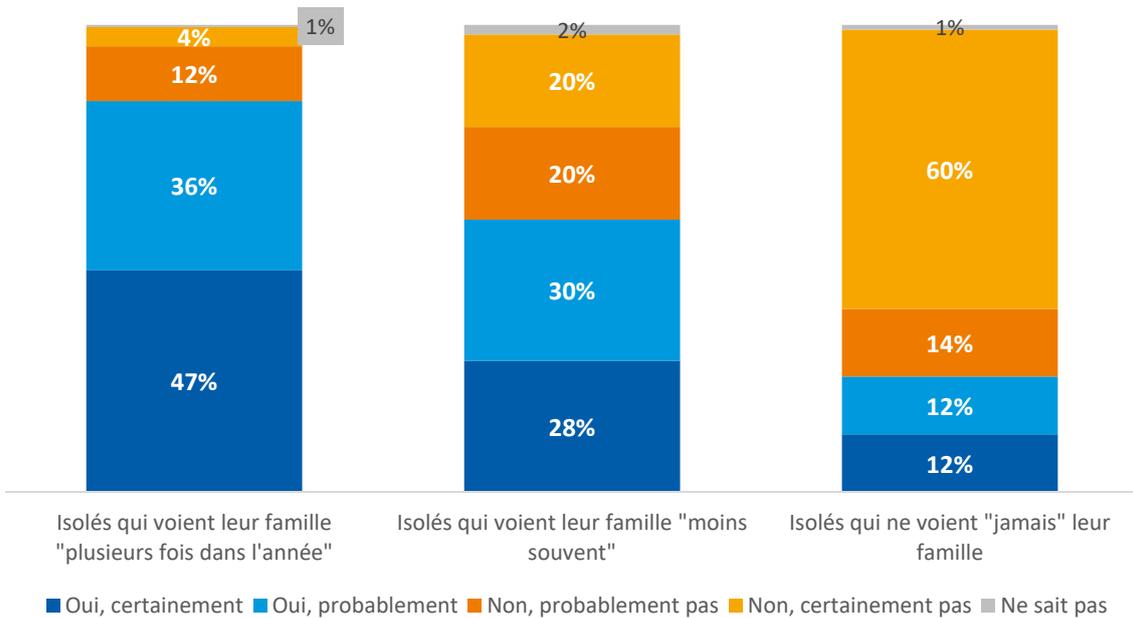
Dans le cadre de **l'enquête SRCV** (Statistiques sur les ressources et les conditions de vie), l'Insee propose différentes mesures de l'isolement relationnel. L'édition 2015 de l'enquête apporte des éclairages sur l'aide dispensée par la famille ou l'entourage aux personnes qui en avaient exprimé le besoin. Il s'agit ici non pas de mesurer le soutien potentiel des proches mais leur soutien effectif lorsqu'il a été sollicité. Les données de l'INSEE montrent que **91% des non isolés en demande d'aide financière, matérielle ou morale ont obtenu satisfaction auprès de leur entourage ou de leur famille contre 61% seulement des personnes isolées ayant pourtant exprimé une demande d'aide**⁵⁸.

Les exploitations secondaires révèlent bien, à l'image des données collectées dans le baromètre de la Fondation de France, que la possibilité de bénéficier d'un soutien social de la part de ses proches est fortement liée à la situation objective d'isolement, c'est-à-dire à la fréquence des contacts de visu avec ses cercles de sociabilité. Si bien que plus les individus côtoient leurs proches, plus ils ont de chances de pouvoir compter sur eux en cas de difficultés.

Au sein de la population isolée, la fréquence des contacts physiques d'un réseau de sociabilité est intimement liée à la conviction de pouvoir le mobiliser en cas de besoin. **Les individus isolés qui entretiennent le plus de contacts avec leur famille (« plusieurs fois dans l'année »), sont également ceux qui sont les plus optimistes quant à l'aide qu'ils pourraient recevoir de la part de leur famille** (Figure 26). La moitié des isolés (47%) qui voient leur famille plusieurs fois dans l'année sont « certains » de pouvoir compter sur elle en cas de difficultés. Une affirmation qui n'est soutenue que par 12% des isolés qui ne voient « jamais » leur famille.

⁵⁸ Insee, 2019, « 3% des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socioéconomiques et de mal-être », Insee Première, n°1770, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4205228>

Figure 26 : Opinion des isolés sur leur capacité à apporter leur aide à leur famille en cas de difficultés ou de coups durs selon la fréquence des contacts familiaux

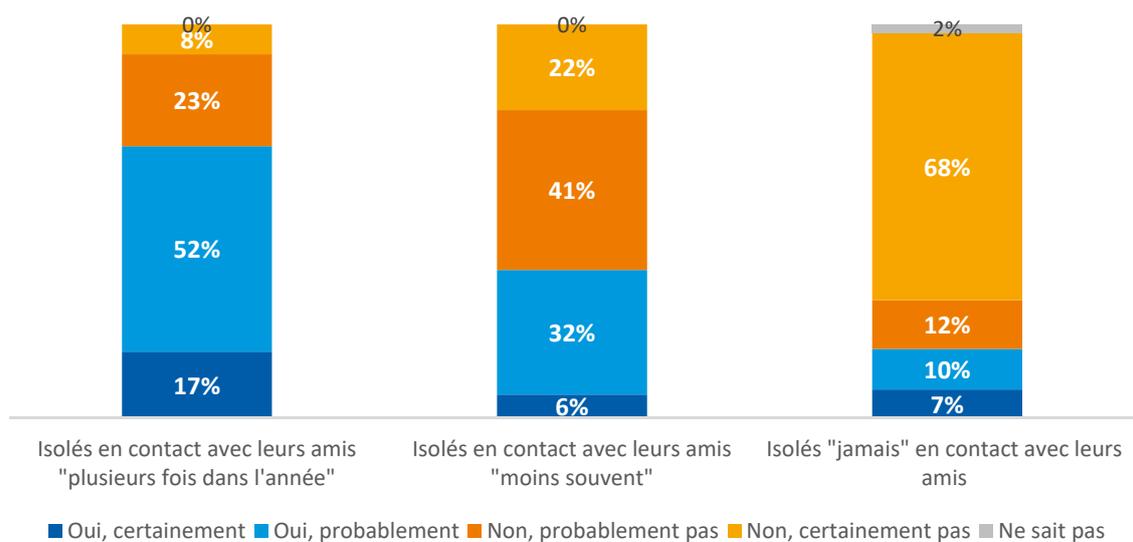


Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des personnes isolées âgées de 15 ans et plus

Le même constat se fait concernant l'aide potentielle qui serait apportée par le cercle amical (Figure 27). Les isolés qui sont le plus souvent en contact avec leurs amis sont également les plus sereins quant au soutien que ces derniers leur apporteraient dans une période difficile. 17% des isolés qui voient « plusieurs fois dans l'année » leurs amis estiment être certains que ces derniers seraient présents en cas de problèmes, vs 7% des isolés qui ne voient « jamais » leurs amis.

Figure 27 : Opinion des isolés de l'aide pouvant être apporté par leurs amis en cas de difficultés ou de coups durs selon la fréquence des contacts amicaux



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des personnes isolées âgées de 15 ans et plus

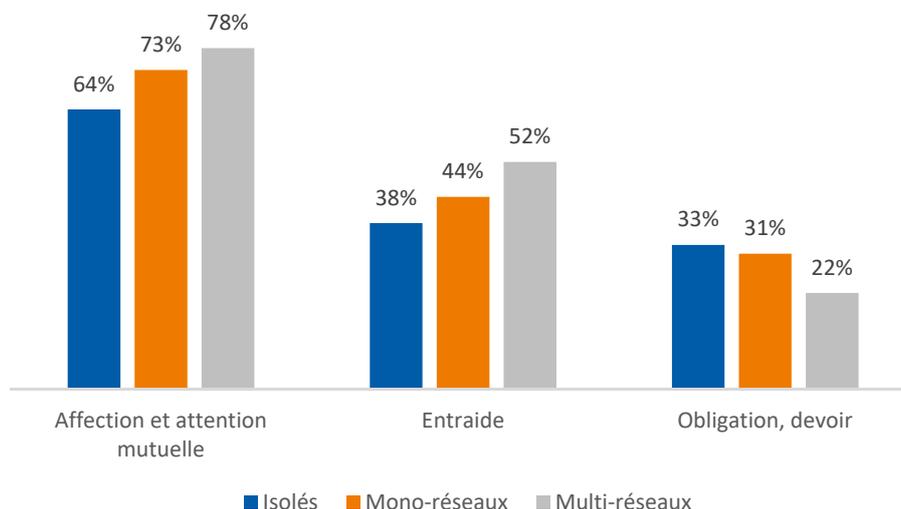
1.3.2 Les isolés entretiennent des relations familiales plus souvent marquées par le devoir que l'entraide ou l'affection mutuelle

La manière dont les individus caractérisent la nature de leurs relations avec leurs proches est une autre façon d'appréhender la qualité du lien. Au-delà de la fréquence des contacts d'une part et de la possibilité de pouvoir compter sur ses proches d'autre part, qu'en est-il de la nature même des liens sociaux qui relient les individus à leur famille ?

Lorsqu'on demande aux Français ce qui caractérise le mieux leurs liens avec les membres de la famille (extérieurs au foyer), les réponses diffèrent entre isolés et non isolés. 78% des multi-réseaux répondent - en premier ou en deuxième choix - qu'il s'agit de l'affection et de l'attention mutuelle, contre seulement 64% des isolés (soit 14 points de moins) et 73% des mono-réseaux (5 points de moins). Il en est de même pour la dimension d'entraide : plus de la moitié (52%) des multi-réseaux la mentionnent dans leurs deux premiers choix, contre 38% des isolés et 44% des mono-réseaux.

Pour un tiers des isolés (33%) et des mono-réseaux (31%), les relations familiales sont synonymes d'obligation, de devoir (Figure 28). Les personnes en situation de fragilité relationnelle ont donc plus tendance à associer la famille à une contrainte plutôt qu'à un cercle pourvoyeur d'affection et de solidarité, comme c'est le cas pour la majorité des non isolés (seuls 22% d'entre eux considèrent la famille comme une obligation). C'est d'ailleurs peut-être précisément à ce titre que les rencontres avec la famille sont plus espacées dans le temps chez les isolés. La nature des liens avec l'entourage relevant plus souvent de l'obligation, des stratégies d'espacement ou de limitation des contacts avec la famille peuvent être mises en place par les isolés, contribuant ainsi à réduire leur sociabilité.

Figure 28 : « Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise le mieux vos relations avec votre famille (en dehors des personnes qui vivent avec vous) ? » Cumul des réponses en 1^{er} et 2^{ème} choix



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

La manière d'appréhender la nature de ses liens familiaux apparaît également variable selon le sexe : les femmes, qu'elles soient isolées ou non, sont un peu plus nombreuses à voir leurs relations familiales au prisme de l'affection mutuelle (77%) et de l'entraide (51%) que les hommes (respectivement 73% et 46%). Ces derniers semblent plus à même de considérer la famille comme une obligation (28%

contre 23% des femmes). Cet écart entre les hommes et les femmes (cf encadré 4 sur la question du sexe et du genre) peut cependant être lié à un biais de désirabilité sociale : il peut être plus difficile pour les femmes - car plus stigmatisé - de déclarer que leur famille représente une charge, une contrainte. Toutefois, cet effet de genre ne compense pas l'effet de la situation d'isolement : les femmes isolées déclarent plus l'affection mutuelle (69%) et l'entraide (41%) que les hommes isolés, mais toujours moins que les individus multi-réseaux. Les hommes isolés, en revanche, sont les plus nombreux à souligner le caractère contraint des liens avec la famille (37%, soit 15 points de plus que les femmes non isolées) (Figure 29).

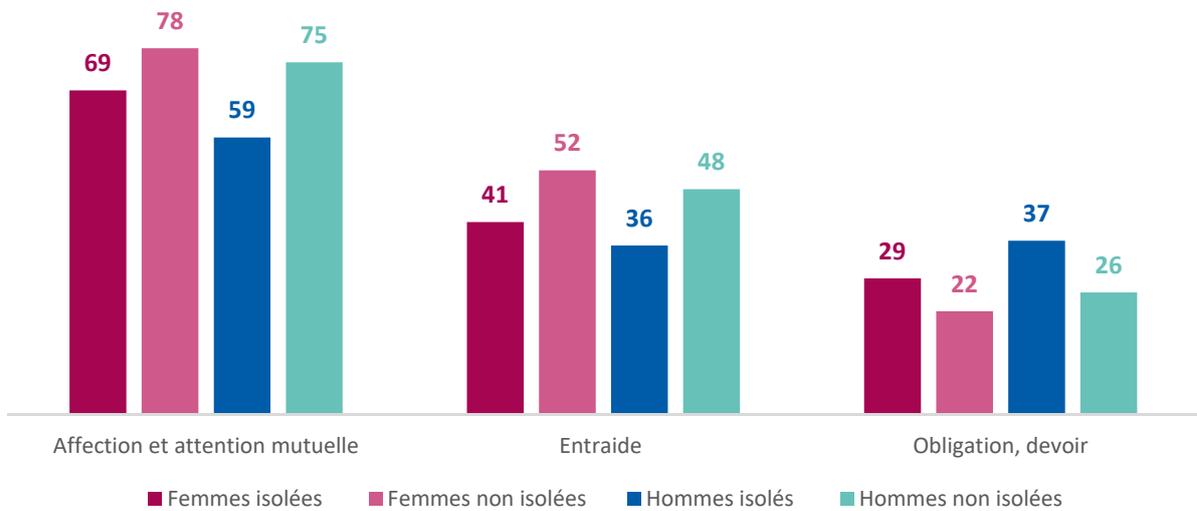
Encadré 4 : la question du sexe et du genre

Les termes de « sexe » et de « genre » font référence à des notions différentes.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le **sexe** fait référence aux caractéristiques biologiques et physiologiques entre les hommes et les femmes. Le **genre**, par opposition au sexe biologique, fait référence à une construction sociale, qui associe des comportements et attitudes différenciées aux hommes et aux femmes. Les différences de genre sont ainsi propres à une société et à une époque donnée et susceptible d'évoluer.

Ainsi, la possibilité d'accoucher d'un enfant est liée au sexe tandis que le fait d'être payé différemment pour un travail similaire dans un pays occidental du 21^e siècle peut être lié au genre. Les enquêtes statistiques invitent à renseigner le sexe du répondant (deux possibilités : homme ou femme) afin notamment d'assurer la représentativité de l'échantillon interrogée par rapport à une population-mère (dans le cas des enquêtes sur l'isolement, la population française). Toutefois, ces catégories « femme » et « homme » peuvent être utilisées à des fins d'analyse comme les révélateurs de différences de genre générées par la société : différence d'opinions, de revenus, de vécu, etc.

Figure 29 : Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise le mieux vos relations avec votre famille (en dehors des personnes qui vivent avec vous) ? » (Cumul des réponses en 1^{er} et 2^{ème} choix)



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Les isolés, en plus d'entretenir peu de contacts de visu avec les membres de leurs réseaux de sociabilité, semblent également pâtir de la nature de leurs liens familiaux. Les isolés perçoivent différemment leurs liens familiaux : un tiers d'entre eux associe la famille à une contrainte, alors même qu'elle est largement considérée comme un espace d'affection et d'entraide par les non isolés. La nature des liens dépend de la fréquence des contacts de visu. On peut imaginer que plus les contacts physiques se font rares, plus la qualité des relations sociales s'étiolle. Mais la moindre satisfaction des isolés dans la qualité des contacts entretenus avec la famille peut également contribuer à expliquer que les rencontres soient moins fréquentes. Dans cette perspective, le fait de ne pas voir régulièrement les membres de sa famille est une traduction directe de l'absence de qualité des liens relationnels.

1.4 Les contacts à distance : une logique cumulative plutôt qu'une opportunité pour les isolés

Pour le sociologue américain David Riesman, les moments d'échanges en face à face « *se trouvent bouleversés par une série de transformations sociétales qui touchent à l'espace et au temps social* »⁵⁹. La dissociation croissante entre le lieu de vie et le lieu de travail, l'augmentation du temps passé dans les déplacements, l'accélération des mobilités géographiques, l'intensification des rythmes de travail, constituent plusieurs de ces transformations à l'œuvre. Dans ce contexte, comment la démocratisation des technologies de communication numérique influence-t-elle les pratiques de sociabilité des individus ? Les contacts à distance viennent-ils s'ajouter aux relations sociales *de visu* ou se substituent-ils au contraire, aux échanges en face à face lorsque ces derniers font défaut ?

La large diffusion des outils de communication numérique (SMS, courriel, chats et forums de discussion, réseaux sociaux...), s'est accompagnée de nombreux **débats contradictoires sur la sociabilité des individus**. Le développement des supports de communication étant pour les uns, une formidable opportunité pour la diversification et l'enrichissement des contacts, et pour les autres, un risque de délitement du lien social. Pour ces derniers, les liens numériques constituent un leurre, le signe annonciateur d'une société caractérisée par « *toujours plus de solitude* »⁶⁰. D'autres voies, intermédiaires, proposent de considérer les outils numériques comme une possibilité de modifier les pratiques de sociabilité des individus, dans une forme « *d'entrelacement [des contacts], en face-à-face et « médiatisés » par les dispositifs techniques (...)* »⁶¹.

1.4.1 Les contacts à distance se substituent rarement à une sociabilité de visu

Les travaux sociologiques sur la sociabilité montrent que les contacts à distance et les contacts physiques « *se complètent ou se substituent si c'est nécessaire (...) [en raison de] la désynchronisation des temps sociaux et [de] l'éclatement des espaces [qui] rendent la rencontre plus complexe. Ils expliquent sans doute la diminution des rencontres en face à face mais surtout l'augmentation très vive des échanges asynchrones : conversations par messages téléphoniques interposés, échanges écrits par courriel, sms, etc.* »⁶². Les échanges à distance peuvent donc se substituer à des échanges en face à face préalablement existants en cas de déménagement par exemple. Le téléphone, les outils numériques sont alors mobilisés pour conserver le lien entre des individus qui peuvent moins fréquemment se voir. Pour les individus qui disposent d'un ou plusieurs réseaux de sociabilité actif, les échanges *de visu* s'ajoutent en quelque sorte aux échanges à distance. Plusieurs enquêtes montrent d'ailleurs que plus les gens se voient, plus ils s'appellent⁶³.

Les données recueillies dans le cadre des enquêtes Conditions de vie et aspirations menées par le Crédoc convergent avec ces observations. **Les personnes qui côtoient régulièrement leur entourage familial et amical, sont également celles qui échangent le plus à distance entre elles**. En janvier 2020, parmi les Français qui ne voient jamais leur famille, 11% prennent contact avec elle une ou plusieurs fois par semaine par téléphone ou Internet contre 64% des Français qui voient leur famille au moins une fois par semaine (Figure 30).

⁵⁹ Valérie Beaudouin, 2009, « Les dynamiques des sociabilités », dans Christian Licoppe, *L'évolution des cultures numériques*

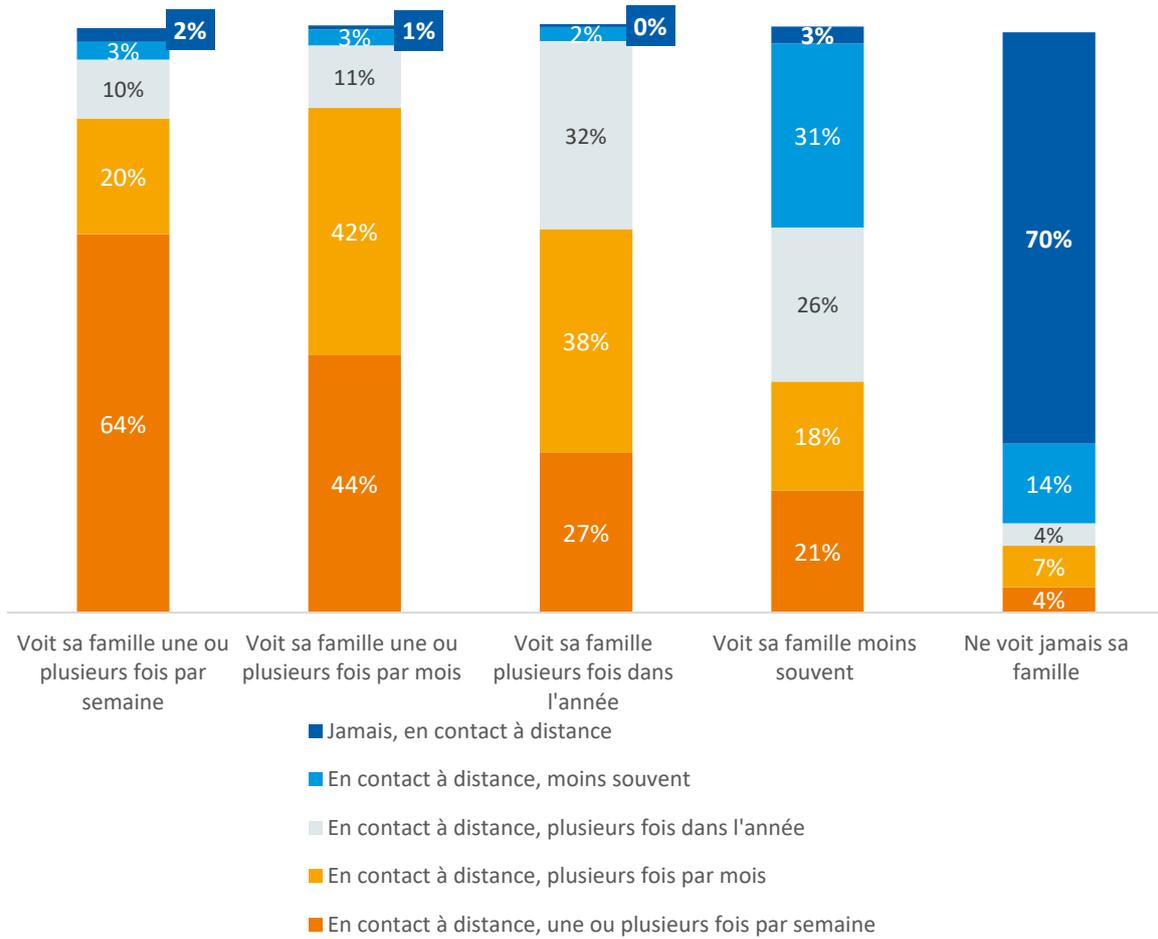
⁶⁰ Godefroy Dang Nguyen, Virginie Lethiais, 2016, *op cit.*

⁶¹ Godefroy Dang Nguyen, Virginie Lethiais, 2016, *ibid.*

⁶² Valérie Beaudouin, 2009, *op cit.*

⁶³ Christian Licoppe, Smoreda Zbigniew, 2000, *Liens sociaux et régulations domestiques dans l'usage du téléphone*, *Revue Réseaux*, n°20 ; Carole-Anne Rivière, 2001, « Le téléphone : un facteur d'intégration sociale », *Economie et Statistique*, n°345

Figure 30 : Fréquence des contacts à distance avec la famille en fonction de la fréquence des contacts *de visu* avec la famille



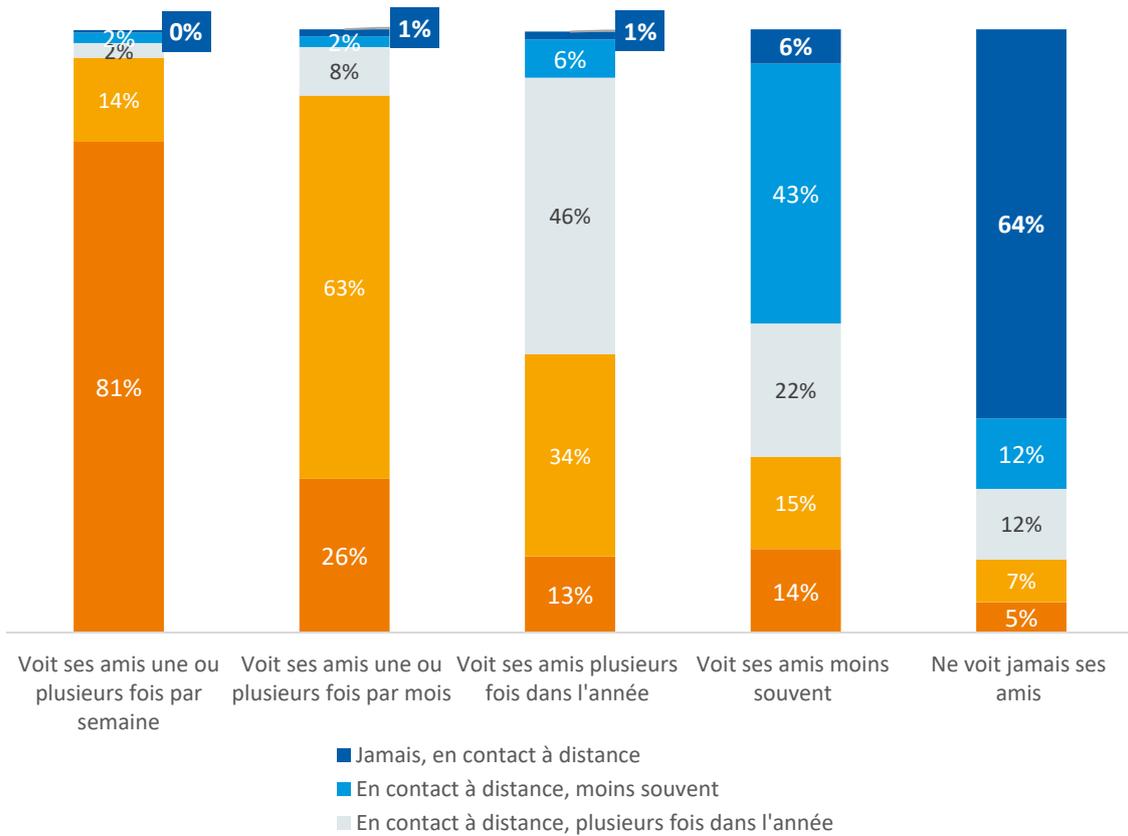
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Lecture : 70% des personnes qui ne voient jamais les membres de leur famille qui ne vivent pas avec eux ne les contactent pas non plus (téléphone, courrier, Internet)

Parmi les personnes qui voient leurs amis « une ou plusieurs fois par semaine », **81% sont également en contact régulier avec eux par téléphone ou Internet**. Seuls 12% seulement des personnes qui ne les rencontrent pas physiquement dans l'année, échangent de manière régulière avec eux, soit par téléphone, soit par Internet (Figure 31).

Figure 31 : Fréquence des contacts à distance avec les amis en fonction de la fréquence des contacts *de visu* avec les amis



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Lecture : 64% des personnes qui ne voient jamais leurs amis ne les contactent pas non plus (téléphone, courrier, Internet)

Pour la sociologue Carole-Anne Rivière, « *les personnes qui échangent le plus en face-à-face sont aussi celles qui communiquent le plus par téléphone* »⁶⁴, accentuant ainsi les inégalités en matière de densité des liens sociaux. La densité des liens « distants » serait donc en partie déterminée par les rencontres en face à face ou « réelles ».

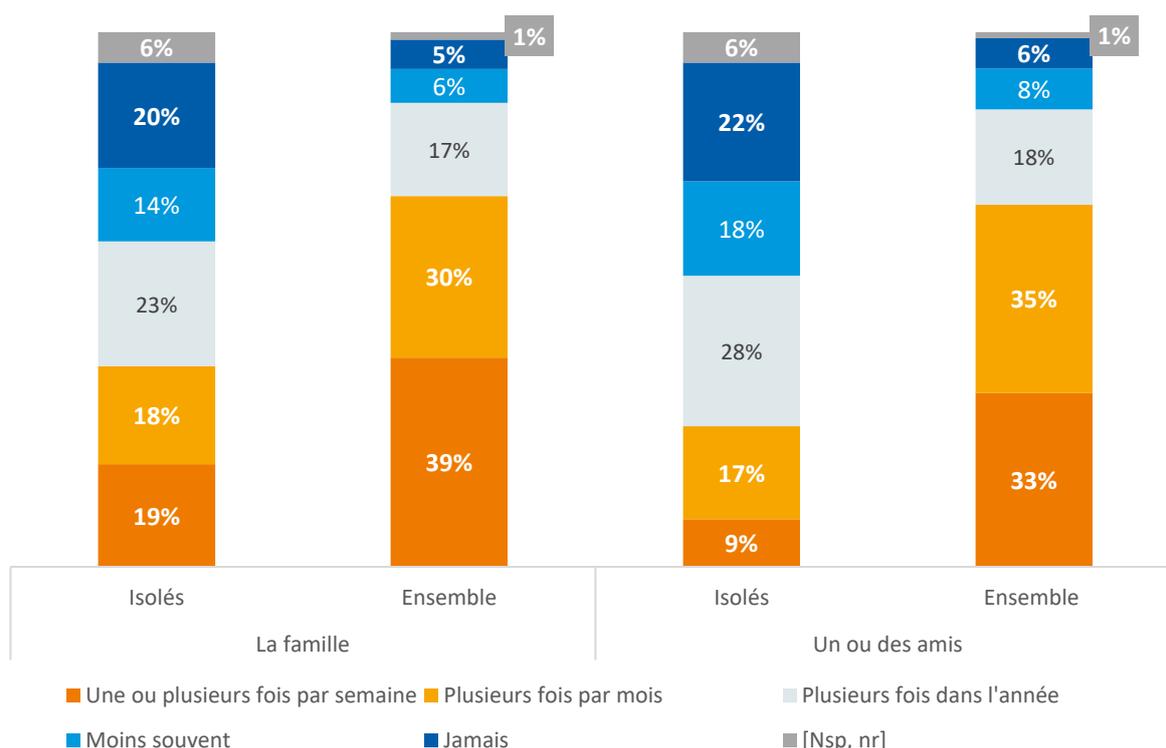
1.4.2 Chez les isolés, les contacts à distance avec la famille et les amis sont rares

Comment se combinent les contacts en face à face et les contacts à distance chez les isolés ? Le téléphone et les supports de communication liés à Internet viennent-ils se suppléer aux interactions de visu ?

Chez les isolés, les contacts à distance avec la famille et les amis sont également moins fréquents qu'en moyenne. Près de quatre isolés sur dix (38%) entretiennent des contacts réguliers (« une ou plusieurs fois par semaine » et « plusieurs fois par mois ») avec leur famille (contre 69% en moyenne générale, soit un écart de 31 points). Le constat est un peu plus marqué encore avec le cercle amical. 26% des isolés entretiennent des contacts réguliers avec leurs amis (contre 68% en moyenne générale, soit un écart de 42 points) (Figure 32).

⁶⁴ Carole-Anne Rivière, 2001, *op cit.*

Figure 32 : Fréquence des contacts à distance avec la famille et les amis



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Lecture : 19% des isolés ont des contacts à distance avec leur famille « une ou plusieurs fois par semaine », contre 39% de l'ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

1.4.3 Internet permet à certains isolés de compenser la faiblesse des échanges de visu

Les enquêtes barométriques de la Fondation de France ont été complétées par des enquêtes qualitatives plusieurs années de suite (2017, 2018 et 2019). Les personnes considérées comme étant en situation d'isolement relationnel ont été contactées pour des entretiens, permettant d'éclairer certains aspects de leur vie. Les propos tenus par les personnes en situation d'isolement relationnel permettent de qualifier les échanges à distance, au-delà de leur fréquence d'usage. Les éléments qui ressortent de ces entretiens donnent à lire quelques-unes des pratiques de sociabilité en ligne ; mais surtout l'importance de ces interactions du point de vue des isolés⁶⁵.

Si les isolés sont moins en contact à distance avec leur famille et leurs amis que le reste de la population, ces échanges dématérialisés peuvent être des moments partagés précieux, puisque uniques ou presque dans la sociabilité de certains. Les propos de certaines personnes en situation d'isolement relationnel mettent en évidence des moments de leur vie (passager ou définitif) où ils ont encore moins que par le passé d'échanges en face à face. **La distance géographique consécutive à un déménagement et /ou l'émergence d'une pathologie contribuent à réduire encore plus les contacts**

⁶⁵ À la différence des résultats issus des questionnaires, les enseignements tirés des entretiens semi-directifs ne sont pas quantifiables. La quantification des informations recueillies à partir des entretiens n'est d'ailleurs pas recherchée, les personnes étant contactées pour assurer la plus grande diversité possible de profils. Les discours et pratiques des isolés ne prétendent pas être représentatifs de la population des isolés. Sans toutefois épuiser la réalité des actions et des représentations, les entretiens permettent d'identifier la plus grande multiplicité de situations.

de visu. Dans ces contextes particuliers, **les liens dématérialisés constituent le dernier mode de sociabilité des isolés.**

Internet est un facteur de sociabilité tout d'abord avec un cercle de connaissances déjà constitué. Les « *technologies de communication [viennent ainsi] suppléer la distance et aident à rétablir une proximité relationnelle menacée par la séparation géographique* »⁶⁶. Dans ces situations, les contacts à distance se substituent aux habitudes de rencontre en face à face, mais ne constituent qu'un pis-aller à ces rencontres :

« J'utilise Facebook, Viber, WhatsApp et Snapchat. Tous les jours je communique via messenger avec mon père. Et sinon avec mes copines, on se partage des photos, on se donne des nouvelles. Les réseaux sociaux m'apportent tout. Je peux être en lien en permanence avec mes proches. »
Mélania, 24 ans, Bac + 2, vit en couple, sans enfant, à la recherche d'un 1er emploi, Rapport 2018

Mélania vivait avec son père avant de quitter le département d'Outre-Mer où elle résidait. Elle explique que depuis le départ de sa mère, elle est incapable d'aller vers les autres. La faiblesse de son réseau de sociabilité est donc inhérente à la pathologie développée à la suite du départ de sa mère. Désormais installée en métropole avec son conjoint, elle se dit dans l'incapacité de faire de nouvelles rencontres et se raccroche donc à Internet, à défaut de pouvoir être en contact physique avec ses proches. La mobilisation des supports de communication n'est donc pas pensée comme une opportunité pour élargir son réseau de sociabilité.

Plusieurs des isolés témoignent de leur plus grande facilité à « se confier », du fait de la distance permise par Internet qui rend la crainte du jugement moins forte. Au moment de sa mutation, loin de sa région d'origine, Théo s'est inquiété de se retrouver seul. Bien qu'avouant avoir des difficultés à nouer des relations avec les autres depuis longtemps, il regrette d'habiter dans une petite ville où il y a peu de jeunes, et donc peu d'occasions de rencontres. La diversité des médias en ligne permet à Théo de sélectionner des sites de discussion en fonction de ses centres d'intérêt :

« Cela me permet de parler de ma solitude amoureuse. C'est plus facile pour moi de parler de choses intimes par l'intermédiaire de contacts virtuels. Il y a une personne avec qui je suis en contact. Je me livre pas mal et elle aussi. » Théo, 27 ans, Bac + 3 et plus, vit seul, sans enfant, en emploi, Rapport 2018

Dans l'entretien, Théo indique qu'il n'a jamais eu de petite amie. Il suppose que s'il n'avait pas été atteint de la pathologie développée quand il avait 14 ans, il n'aurait pas été confronté aux difficultés qu'il rencontre actuellement pour construire une vie amoureuse. Internet est donc susceptible de devenir une voie pour (re)créer une sociabilité avec des anonymes, en ciblant les sites et les interlocuteurs avec lesquels des échanges sont possibles. De cette manière, Théo suggère que les affinités entre les interlocuteurs sont plus facilement assurées.

Internet constitue pour d'autres un refuge, permettant de ne rien dévoiler de son apparence physique. Harcelée à l'école en raison de son surpoids, Clara n'a pas non plus trouvé d'oreilles attentives du côté de ses parents. Elle a trouvé refuge dans les réseaux sociaux la possibilité de se confier à d'autres personnes :

⁶⁶ Christian Licoppe, 2002, « Sociabilité et technologie de communication », *Revue Réseaux*, 2002/2-3, n°112-113

« J'étais tout le temps dans ma chambre. Quand ils [mes parents] se couchaient, j'allais sur Internet. C'était le seul moyen de parler à des gens. Je restais sur l'ordinateur jusqu'à 5 ou 6h du matin. [...] Je parlais beaucoup sur Internet, ça me soulageait. Je pouvais parler à n'importe qui sans me sentir jugée [...] Tous les copains que j'ai eus c'était toujours par Internet. Dans la vie de tous les jours, c'était souvent des réponses négatives. Sur Internet, on peut tricher, enlever les lunettes. » Clara, 25 ans, BTS, en couple, deux enfants, CDD à temps partiel, Rapport 2017.

Les critiques les plus vives sur le déploiement des communications numériques laissent présager l'affaiblissement toujours continu des contacts de visu, au profit de seuls échanges dématérialisés. La sociabilité en ligne représenterait de ce point de vue un risque accru pour les isolés de les « piéger » et de limiter encore plus les occasions de rencontre en face à face. Théo évoque très directement cette crainte, car en-dehors du travail, il passe ses temps libres alternativement entre la lecture d'ouvrages historiques et derrière l'écran de son ordinateur :

« Les réseaux sociaux (...) ça compense, ça peut être un facilitateur, mais ça ne pousse pas à sortir. » Théo, 27 ans, Bac + 3 et plus, vit seul, sans enfant, en emploi, Rapport 2018

Théo étant par ailleurs inscrit sur un site de rencontre, **les contacts à distance sont donc aussi tournés vers la recherche de sociabilités nouvelles, en face à face**. L'inscription sur des sites de rencontres constitue un exemple pour montrer que les contacts à distance peuvent précisément être recherchés pour donner lieu à des occasions de contact de visu. Selon l'observatoire IFOP-LACSE des sites de rencontre, l'usage des sites de rencontres est en plein essor : 26% des Français y ont déjà eu recours en 2018 (contre 11% en 2006) et jusqu'à 59% des hommes de 25 à 34 ans. Parmi les utilisateurs de sites de rencontres, 57% ont déjà rencontré physiquement un autre utilisateur et 39% ont noué une relation affective par ce biais⁶⁷. Cet accès à une relation amoureuse par l'intermédiaire d'un site ou d'une application avait déjà été entrevue par l'enquête réalisée en 2017 auprès des isolés de 15 à 30 ans. Cinq des vingt et un répondants avaient en effet rencontré leur conjoint actuel sur Internet, que ce soit via des sites de rencontres ou des chats et forums plus généralistes. L'espace de sociabilité offert par Internet n'est toutefois pas toujours positif ; l'un des enquêtés ayant par exemple signifié la nécessité pour lui de se couper des réseaux sociaux le temps de faire face à une situation de détresse psychologique qui aurait pu être aggravée par la confrontation aux vies « idéalisées » de ses connaissances (Encadré 5).

⁶⁷ IFOP-LACSE, 2018, « Enquête sur des pratiques et usages des Français sur les sites et les applications de rencontre », *L'observatoire des sites de rencontre*. <https://www.ifop.com/publication/observatoire-2018-de-la-rencontre-en-ligne/>

Encadré 5 : Internet : un espace potentiel de sociabilité, mais aussi de pratiques de harcèlement

Rappelons en contre point, **qu'Internet est aussi un espace où des pratiques de harcèlement se font jour**. Le harcèlement constitue un **délit**, y compris sur Internet. Le code pénal précise que « le fait de harceler une personne par des propos répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende lorsque ces faits ont causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'ont entraîné aucune incapacité de travail »⁶⁸. La CNIL précise que différentes formes de harcèlement en ligne existent, parmi lesquelles : la propagation de rumeurs, la création d'une page ou d'un faux profil à l'encontre de la personne, le « happy slapping », c'est-à-dire le lynchage en groupe suivi de la publication de la vidéo sur un support numérique, l'énonciation de messages insultants ou menaçants, etc. Les pratiques de harcèlement peuvent être le fait de « troll » (inconnus ou anonymes), mais également le fait de personnes connues de la victime (famille, ami, ex-conjoint, etc.)⁶⁹.

Pour d'autres personnes isolées, les contacts avec les proches se sont considérablement réduits au fil du temps. Si Françoise a gardé le contact avec quelques proches dont sa sœur, les échanges se font par téléphone ou par mails. Dominique quant à elle semble avoir perdu tout contact avec sa famille et ne parle pas d'amis ou de voisins avec lesquels échanger. Pour ces deux femmes, les offres d'Internet sont mobilisées pour « *passer le temps* » en jouant à des jeux-vidéo, prendre des cours de sport, regarder des vidéos ou encore s'informer, etc. **L'usage d'Internet n'est pas pensé comme un vecteur potentiel d'une sociabilité à (re)construire. Les activités qu'elles pratiquent leur permettent d'occuper, voire de « tuer » le temps, mais ne sont pas destinées à créer de nouvelles occasions de contacts.**

Au moment de l'entretien, Dominique indique être au chômage depuis plusieurs années. Elle arrive en fin de droits à l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) et recherche un emploi de téléopératrice, un métier qui lui permettrait de travailler depuis son domicile. Compte tenu des douleurs provoquées par son arthrose, Dominique ne voit pas d'autres alternatives possibles à sa recherche d'emploi. Son quotidien se déroule à son domicile, à l'exception des sorties pour faire des courses ou des démarches administratives. À défaut de pouvoir sortir, Dominique trouve des occupations pour « *passer le temps* », mais estime que ces activités l'aident seulement à tromper l'ennui et que le sentiment de solitude reste toujours bien présent :

« Je fais des cours de yoga ou du Pilate. Ce sont des cours gratuits sur Internet. Ça soulage les douleurs. Je me suis inscrite aussi comme testeuse de produits. Ça m'occupe, je me sens moins sans rien faire de toutes mes journées. Je reste enfermée, je suis toute seule, alors il faut bien s'occuper (...) Les journées sont très longues quand on ne travaille pas. Je suis toute seule 24h sur 24 (...). Je fais pas grand-chose de mes journées, ça me déprime. Mais je n'ai pas le choix, alors je fais avec ». Dominique, 54 ans, brevet des collèges, vit seule, 2 enfants, au chômage, Rapport 2018

⁶⁸ Article 222-33-2-2 du code pénal,

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000029334247&cidTexte=LEGITEXT000006070719>

⁶⁹ Site Internet de la CNIL, 11 février 2019, « Réagir en cas de harcèlement en ligne », <https://www.cnil.fr/fr/reagir-en-cas-de-harcelement-en-ligne>

Françoise quant à elle souhaiterait pouvoir faire de nouvelles rencontres et voir physiquement du monde. Mais à la suite d'une grave dépression et d'une tentative de suicide, elle dit avoir développé une forme sévère d'agoraphobie qui rend impossible tout contact de visu avec les autres. Françoise accompagne donc sa fille quand elle va faire les courses, mais ne peut sortir de la voiture :

« Faire des rencontres, c'est compliqué. J'aimerais bien, vraiment j'aimerais bien. C'est pas que je ne veux pas, vraiment je ne peux pas » Françoise, 56 ans, séparée, deux enfants, vit seule, Bac, invalidité, allocataire de l'AAH, Rapport 2019

Françoise passe de longues heures derrière l'écran de son ordinateur, notamment à jouer à des jeux-vidéo. Elle a noué un contact privilégié avec un internaute qui traverse, comme elle, des moments difficiles. Après avoir communiqué par Internet, ils s'appellent désormais régulièrement pour se soutenir l'un l'autre, mais l'idée d'une rencontre en face à face est pour le moment impossible. Pour Françoise, les échanges par Internet ou par téléphone constituent donc le dernier lien social qui subsiste.

Dans les situations évoquées, l'usage d'Internet ne semble pas propice à l'amorce de nouvelles sociabilités chez les isolés. Si la possibilité de créer de nouveaux contacts et d'échanger avec de nouvelles personnes n'est pas forcément exclue, les récits relatés soulignent que le passage des échanges distants, à des occasions de rencontres de visu semble bien plus difficile à réaliser. Les cas de Françoise et de Mélanie montrent que toute nouvelle occasion de contact en face à face est, pour un temps au moins, rendue impossible par la maladie. Pour d'autres personnes comme Théo, les échanges par Internet doivent pouvoir déboucher, au moins à terme, sur des rencontres en face à face, mais pour le moment, la distance permise par Internet semble être un cadre plus rassurant que les rencontres *de visu*.

Pour les personnes isolées, l'usage d'internet n'apparaît pas comme une possibilité de créer de nouveaux contacts et de tisser de nouvelles relations. Pour certains isolés, l'usage d'Internet reflète le besoin de garder le contact avec un réseau perdu de vue physiquement depuis un déménagement. Dans d'autres situations, Internet offre la possibilité de se confier à une tierce personne, anonyme, en l'absence d'un réseau amical solide. Mais les compétences techniques que l'usage d'Internet suppose écartent les catégories d'isolés les plus âgés et les plus pauvres, les moins diplômés de cet outil potentiel de sociabilité.

1.5 Les « mono-réseaux » : une sociabilité fragile qui concerne près d'un quart des Français depuis dix ans

En 2010, lorsque la Fondation de France lance sa première étude sur les solitudes en France, elle dresse deux constats alarmants : l'ampleur du phénomène d'isolement relationnel, qui touche alors près d'un dixième de la population, mais aussi le nombre élevé d'individus à la frontière de l'isolement. Ces « mono-réseaux », qui n'ont de relations soutenues qu'avec un seul des cinq réseaux étudiés, représentent alors 23% de la population âgée de 18 ans et plus. La sociabilité de ces individus est qualifiée de « fragile », car un seul réseau les sépare de l'isolement, et celui-ci peut disparaître, notamment lors des éventuelles ruptures biographiques. Ils se trouvent donc dans une situation d'exclusion potentielle :

« Les personnes qui ont construit l'essentiel de leurs liens sociaux sur un réseau unique sont particulièrement fragiles. Elles disposent de peu de ressources ou de leviers pour faire face aux accidents de la vie. Divorce, déménagement, décès, licenciement, maladie, handicap... conduisent alors à la solitude. »⁷⁰

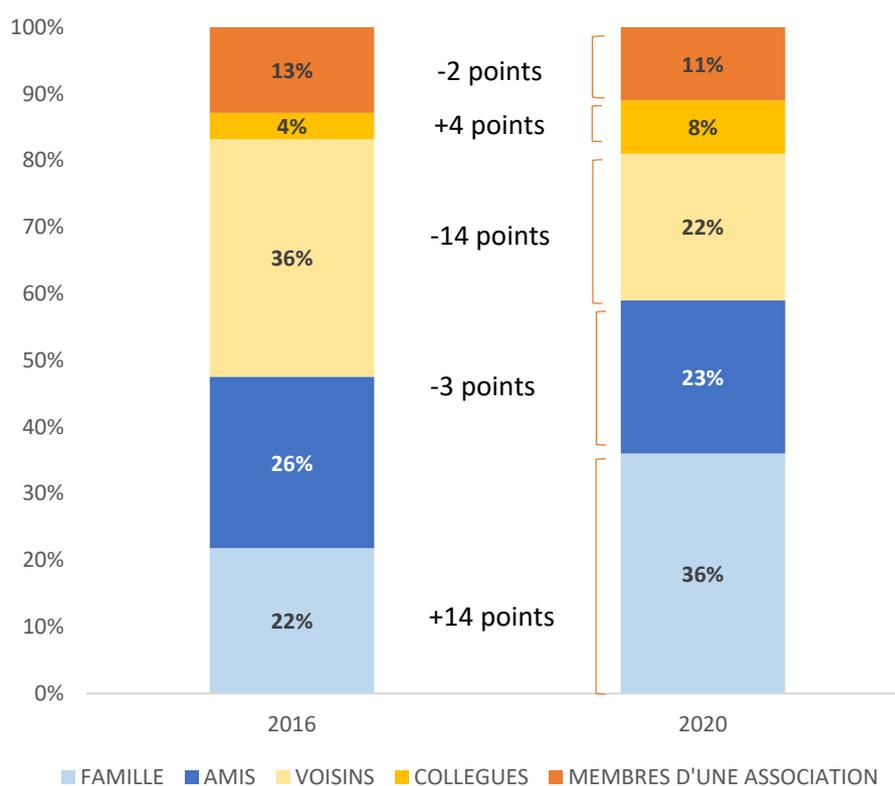
C'est la capacité à diversifier ses réseaux qui assure une inscription durable dans la vie sociale, puisqu'une sociabilité non diversifiée, qui s'appuie sur un unique réseau, menace en permanence de s'effondrer.

En janvier 2020, 22% des Français âgés de 15 ans et plus n'entretiennent de relations soutenues qu'avec un seul réseau, proportion semblable à celle de 2010 : **depuis dix ans, les mono-réseaux représentent entre un cinquième et un quart de la population.**

Aujourd'hui, près d'un tiers des mono-réseaux mobilisent le cercle familial, ce qui fait de la famille le premier réseau des individus socialement fragiles. Ici encore, on constate que le réseau familial a pris de l'importance depuis quatre ans : en 2016, il n'était qu'au troisième rang des cercles mobilisés par les mono-réseaux (22%), derrière les voisins (36%) et les amis (26%). Le poids du réseau amical est resté stable, puisqu'en janvier 2020, un quart des mono-réseaux le mobilisent. En revanche, le réseau de voisinage a reculé de 14 points en quatre ans. Les réseaux associatifs et professionnels, eux, continuent à occuper une position relativement marginale dans la sociabilité des mono-réseaux, respectivement 11% et 8% (Figure 33).

⁷⁰ Institut TMO Régions, 2014, « Les solitudes en France », *Fondation de France*

Figure 33 : Réseaux mobilisés par les mono-réseaux en 2016 et en 2020



Source : Crédoc, Enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des personnes qui n'ont qu'un réseau de sociabilité

Qui sont les personnes à la frontière de l'isolement ? Cette forme de fragilité relationnelle touche-t-elle tous les groupes sociaux ?

En termes de situation économique, **les mono-réseaux ont un profil assez proche des isolés** : ils touchent des revenus plus faibles (en janvier 2020, 29% ont des bas revenus, contre 26% de la population). Ce lien entre fragilité relationnelle et économique était déjà présent au début de la décennie.

Les personnes qui ne disposent que d'un seul réseau de sociabilité actif sur les cinq identifiés représentent entre un cinquième et un quart de la population sur les dix dernières années d'observation. Si le phénomène ne tend pas à s'accroître sur la période, la sociabilité de ces individus peut être considérée comme fragile car elle ne repose que sur un seul et unique réseau. Le cercle familial puis amical constituent les deux principaux réseaux mobilisés par ces personnes.

2 Cinq grands facteurs qui augmentent le risque d'isolement relationnel

L'isolement est un phénomène multifactoriel, la question de ses causes et conséquences est particulièrement difficile à démêler. Les propos qui suivent mettent en évidence les éléments qui participent à la construction d'une vie sociale réduite. Les facteurs relevés dans ce rapport montrent que l'analyse de l'isolement nécessite de mobiliser plusieurs échelles d'observation pour comprendre le phénomène. A l'échelle macro, on peut identifier l'importance des facteurs économiques (niveau de chômage ou de pauvreté), contexte social général (niveau de cohésion sociale, confiance dans les institutions, etc.). L'échelle micro se place du point de vue des situations des individus (niveau de ressources, situations familiales, existence d'une maladie ou d'un handicap). A cette échelle, il est possible, d'observer les trajectoires de vie, les moments de rupture (perte d'emploi, décès d'un proche, déménagement, etc.) qui conduisent à un rétrécissement des sociabilités. Nous verrons aussi, tout au long de cette partie, comment l'isolement relationnel s'inscrit parfois dans une dynamique négative s'auto-alimentant, dite de « cercle vicieux ». Ce cercle vicieux est susceptible de prendre appui sur le rapport au monde, aux autres, et peut conduire à un repli sur soi : « L'impasse, le cercle vicieux : plus on est seul, moins on a confiance en soi, moins on a confiance en soi et plus on est seul » notait déjà le rapport d'étude de 2012. Il invite à poursuivre la réflexion sur les formes renouvelées d'intervention sociale, visant à accompagner les personnes isolées vers une réappropriation de leur capacité à faire avec les autres.

2.1 Les parcours individuels et ruptures biographiques

« *On ne naît pas seul, on le devient* » annonçait le rapport de 2012 de la Fondation de France dans une reformulation de la célèbre expression de Simone de Beauvoir. L'isolement n'est pas un état naturel des personnes qui en souffrent mais un processus social dont elles se trouvent victimes. « *Les socialisations ne sont pas seulement constituées par des contacts sociaux mais aussi par des non-contacts sociaux (historiquement et socialement construits).*⁷¹ » Plusieurs dynamiques sociales président à l'avènement d'une situation d'isolement et sont intimement liées au parcours de vie, sans toujours dépendre d'un unique « accident » de parcours.

Les vagues d'enquête successives ont permis de repérer la présence concomitante et parfois conjuguée de plusieurs phénomènes en lien avec le parcours de vie des isolés :

- Un mécanisme « *d'asocialisation* » ou d'apprentissage de la méfiance par la défaillance des acteurs en charge de la socialisation primaire des enfants (famille, école, pairs)
- Un mécanisme de rupture, entraînant une perte de réseaux plus soudaine auprès de personnes auparavant intégrées socialement.
- Un mécanisme de sélection, où la nécessité ou le choix de se consacrer à un seul domaine de sa vie (familial, professionnel) de manière durable ou temporaire engendre un affaiblissement du lien social
- Un mécanisme « *d'empêchement* », avec la disparition progressive d'anciens réseaux mis à l'épreuve du cycle de vie et la formation d'un sentiment de « *décalage* »⁷²

⁷¹ Sylvain Bordiec, 2017, *op. cit.*

⁷² La catégorisation suivante a été élaborée par le Crédoc sur la base des phénomènes observés au cours des entretiens qualitatifs et confirmés par les données quantitatives. Les termes d'asocialisation, d'empêchement sont issus de la littérature académique. Le terme d'asocialisation renvoie ainsi à des mécanismes défaillants de la socialisation, amenant à la formation de comportements asociaux. Pour une référence récente, voir par exemple BORN, Michel et GLOWACZ, Fabienne. Psychologie

2.1.1 Les défaillances du cercle familial et « l'apprentissage » d'une forme de distanciation à l'autre au début de son parcours de vie

La famille revêt une importance particulière aux yeux des Français. En avril 2020, 80% de la population estimait que leur propre famille et leurs enfants étaient un domaine particulièrement important dans leur vie⁷³, 61% rencontrent leur famille au moins plusieurs fois par mois et 57% considèrent même que la famille constitue le seul endroit où l'on se sent bien et détendu. En outre, les contacts avec la famille sont en tête des formes de sociabilité ayant le plus manqué aux Français durant le premier confinement, 63% en faisant état contre 53% pour les contacts amicaux.

Un cercle familial sur lequel on peut compter et réciproquement est bénéfique à la construction d'une image positive de soi, à la réduction de l'incertitude et de l'angoisse face aux aléas de sa vie. On note à ce titre qu'une régression logistique nominale⁷⁴ révèle que le **fait d'avoir des contacts peu fréquents avec sa famille, inférieurs à plusieurs fois par mois, a une incidence négative, toutes choses égales par ailleurs, sur le niveau de bonheur déclaré.**

La famille n'est toutefois pas toujours une force positive dans la vie de la population. En 2017, les jeunes isolés étaient ainsi moins nombreux à déclarer avoir de bonnes relations avec leurs parents. Dès l'enfance, des difficultés peuvent survenir et affecter durablement la capacité à nouer des relations, à compter sur les autres et à se sentir utile à la société. Selon la théorie de l'attachement, un jeune enfant a en effet besoin de développer une relation d'attachement avec au moins un « *caregiver* »⁷⁵, c'est-à-dire une personne prenant soin de lui de manière cohérente et continue et le plus souvent l'un de ses parents, pour se construire socialement et émotionnellement. Ne pas bénéficier d'un tel « *caregiver* » peut souvent « *être le point de départ d'un parcours de vie accidenté, propice à l'isolement* », comme le remarque le rapport de 2017 de la Fondation de France sur la solitude des jeunes.

Sans modèle de sociabilité parentale fiable, les personnes ayant connu des difficultés dans leur enfance ont appris à se méfier des autres, à les tenir à distance. Parfois, elles n'ont pas non plus

de la délinquance. De Boeck Supérieur, 2017. Le terme d'empêchement renvoie, dans le langage courant, à la présence d'un « obstacle physique ou moral à la réalisation d'un projet, à une présence » ou au « fait d'être empêché » (définition du CNRTL). En sociologie, le concept d'empêchement traduit l'absence d'alternative de la personne, en proie à des obstacles physiques, psychologiques, sociétaux limitant sa capacité d'action.

Le terme de « décalage » provient lui directement des propos des personnes interrogées dans le cadre d'entretiens qualitatifs au sujet de l'isolement. Ce terme a plus particulièrement été utilisé par des répondants du rapport de 2017, qui portait sur les jeunes (Clara, 25 ans, BTS, en couple, deux enfants, CDD à temps partiel, Pascal, 28 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, en couple, sans enfant, employé à temps plein).

⁷³ Par l'attribution d'une note de 6/7 ou de 7/7 à l'importance qu'ils confèrent à leur famille, la note de 1/7 représentant la note la plus faible et la note de 7/7 la plus élevée.

⁷⁴ Les régressions logistiques permettent de modéliser une variable dichotomique et estiment la probabilité de réalisation d'un événement. Cette technique suppose le choix, pour chacune des variables explicatives, d'une modalité de référence par rapport à laquelle se situeront toutes les autres. Dans notre cas, le modèle conduit à estimer la probabilité de se déclarer heureux. L'intérêt de ces modèles est qu'ils permettent de prendre en compte simultanément un grand nombre de facteurs explicatifs (les modalités des variables introduites dans le modèle) et d'isoler les effets propres de chaque facteur. La liste de facteurs retenus ici est d'ordre sociodémographique (sexe, âge, niveau de diplôme, niveau de revenus, statut d'activité professionnelle) et d'opinions, en lien avec la sociabilité (fréquence des contacts familiaux). Pour chaque facteur on raisonne ainsi « toutes choses égales par ailleurs », et l'effet de chacun est estimé par rapport à une situation de référence. L'estimation du modèle logistique fournit, pour chaque facteur, un coefficient et un indicateur de sa significativité. À l'aide de ce coefficient peut être calculée la probabilité associée à chaque situation. Il indique comment varie la probabilité d'être heureux lorsque l'on passe de la situation de référence à la modalité considérée. Cette régression a porté sur l'ensemble des répondants et non seulement sur la population d'isolés.

⁷⁵ John Bowlby a développé cette recherche dans de nombreuses publications. Citons la première: John Bowlby, 1958, « The nature of the child's tie to his mother », *International Journal of Psycho-Analysis*, n°39: 350-373.

intégré les codes et normes sociales leur permettant de nouer des relations durables, ce qui les handicape durablement dans le développement de leur vie sentimentale, amicale comme professionnelle.

« Je n'ai pas d'influence, de modèle, j'ai grandi comme ça. Mon parcours je l'ai fait par défaut. [...] Je n'ai pas les expériences émotives de ceux que j'ai rencontrés dans ma vie, ou que la société peut me transmettre. » Clément, 29 ans, diplômé du supérieur, célibataire sans enfants, hospitalisé pour dépression au moment de l'enquête, inactif, Rapport 2017.

« Je ne demande pas quand ça ne va pas. Je n'ose pas. On ne m'a pas forcément autorisée à me plaindre quand ça n'allait pas, en famille d'accueil ou en foyer. [...] j'aide les autres mais je n'arrive pas à demander de l'aide pour moi. » Audrey, 21 ans, non diplômée, en couple sans enfants, hébergée chez une connaissance, travaille à temps partiel dans une association d'insertion, Rapport 2017.

Si la défaillance de la sphère familiale durant l'enfance repose principalement sur l'absence d'un référent adulte fiable, elle s'incarne de multiples manières : violences, placement, divorce des parents, problèmes psychologiques d'un ou des deux parents (alcool, dépression).

« Mon père était alcoolique et il tapait ma mère. On passait des nuits dehors car il avait trop bu. » Charlotte, 25 ans, CAP, en couple, un enfant, en congé maladie. Rapport 2017.

Cette mise en défaut de la sphère familiale emprunte parfois des formes moins directes ou violentes. Il peut également s'agir de négligence : *« un phénomène complexe à définir compte tenu des différentes formes qu'elle peut prendre : elle peut être circonstancielle ou chronique, avoir différents degrés de gravité, être centrée sur une ou plusieurs sphères de vie de l'enfant, etc. Quoi qu'il en soit, la négligence se distingue des autres types de maltraitance du fait qu'elle réfère non pas à ce que fait le parent mais plutôt à ce qu'il ne fait pas. En effet, au lieu de commettre des gestes violents envers l'enfant (p. ex. : le frapper, lui faire des attouchements sexuels, l'insulter), le parent impliqué dans une situation de négligence omet de poser certaines actions afin de répondre aux besoins de l'enfant »⁷⁶.*

Ces parents négligents, qui ne font pas de l'enfant le cœur de leurs interactions ou font primer leurs propres besoins sur les siens, sont le plus souvent socialement isolés eux-mêmes et n'ont pas de modèles en termes de parentalité⁷⁷.

Pour certains isolés, la défaillance de la sphère familiale provient plutôt de l'absence d'un ou des deux parents ou de la mise à distance physique des relations familiales, comme par exemple dans le cas d'une scolarité passée dans un internat :

« Ma maman est âgée et avec mes frères et sœurs, on a été à l'internat très jeunes donc on ne se connaît pas très bien. » Rapport 2013.

Durant l'enfance, l'école et l'aide sociale à l'enfance constituent des alternatives temporaires à la présence d'une figure parentale solide. Toutefois, en l'absence d'un suivi continu par un même référent, avec lequel un lien émotionnel pourrait se développer, leur incidence porte davantage sur la dissipation du sentiment de solitude que de l'isolement. En outre, le dysfonctionnement de ces deux

⁷⁶ Vicky Lafantaisie, Marie-Ève Clément, Sylvain Coutu, 2013, « L'isolement social des familles en situation de négligence : ce qu'en pensent les mères », *Revue de psychoéducation*, Volume 42, n°2, p299-319. DOI : <https://doi.org/10.7202/1061214ar>

⁷⁷ Louise S. Éthier, Germain Couture., Carl Lacharité, Jean-Pierre Gagnier. 2000 « Impact of a multidimensional intervention programme applied to families at risk for child neglect ». *Child Abuse Review*, 9 (1), p 19-36.

institutions est susceptible d'encourager encore davantage le processus d'isolement. Les professionnels eux-mêmes peuvent s'avérer défaillants du point de vue du jeune, soit parce qu'ils sont à l'origine de violences physiques ou psychologiques, soit parce qu'ils ne s'avèrent pas capables de résoudre les problèmes du jeune. Le harcèlement scolaire en est un exemple. Non solutionné, il devient pour la personne, le symbole de l'indifférence ou de l'impuissance des professeurs ou de sa propre insignifiance. La méfiance des isolés à l'égard de l'école est ainsi plus forte (36%) que celle de l'ensemble de la population (26%)⁷⁸.

« Le harcèlement scolaire. Toute ma scolarité, de la CP jusqu'en première, j'ai été harcelé. Verbalement, on me rabaisait. On me disait que je servais à rien. Des fois, on me poussait. [...] Il y a des enfants qui ont besoin d'une tête de turc. [...] Je me suis plaint plusieurs fois [aux professeurs] mais ils faisaient rien. Mes parents aussi [se sont plaints]. [...] Si je restais encore deux mois en cours, je sautais le pas. Ils pensent pas que ça peut aller jusque-là...c'est pas encore suffisamment clair. Mais ça peut aller jusqu'au suicide ou l'automutilation. Pour les parents des enfants qui me harcelaient, c'était normal. Je n'ai jamais revu les enfants depuis que j'ai arrêté. Jamais une personne ne m'a aidée. [...] Les assistantes sociales, elles étaient incompétentes, [...] non pas qu'elles étaient incompétentes, incompétentes, c'est pas le mot : elles m'écoutaient mais elles répétaient juste mes plaintes au conseil de classe. » Romain, 21 ans, niveau bac ou inférieur, célibataire sans enfants, hospitalisé pour tentative de suicide au moment de l'enquête, inactif, Rapport 2017.

Après la famille et l'école, le groupe de pairs est une autre des institutions à l'œuvre dans la socialisation primaire des individus mais qui, dans le cas des enfants, ne supplée pas à l'existence d'un « *caregiver* » et peut même, à travers le harcèlement notamment, être vecteur de repli sur soi.

Le rapport de la Fondation de France par le Crédoc sur la solitude des jeunes (2017) montre que cet apprentissage de la méfiance dès les premières années de vie, cette méconnaissance des règles pour intégrer des groupes sociaux et cette perte d'estime de soi peuvent se traduire par des positionnements différents à l'âge adulte :

- Les personnes ayant vécu des expériences traumatiques particulièrement violentes durant l'enfance (violences, abandon) sans jamais avoir pu bénéficier d'une véritable figure d'attachement ressentent cruellement leur isolement et font état d'un **sentiment de décalage** par rapport aux personnes ayant vécu une enfance plus sereine.
- Les personnes ayant vécu des expériences difficiles dans leur sphère familiale mais qui accordent leur confiance à l'un des membres de leur famille (grand-parent, parent, membre de la fratrie, etc.) **peinent à sortir de l'isolement mais l'ont intériorisé et déclarent moins en souffrir.**

L'isolement reste cependant au cœur des parcours de vie dont la socialisation primaire a fait défaut, en particulier en cas de défaillances graves de la sphère familiale.

⁷⁸ Cumul des vagues d'enquête CDV 2016, 2019 et 2020.

Portrait de Cynthia : les incidences des défaillances graves de la sphère familiale dans la socialisation

Cynthia a 21 ans. Elle travaille dans un grand magasin à Paris depuis un an. Au moment de l'entretien (2017), elle réside dans une structure d'hébergement temporaire et attend avec impatience d'obtenir un logement bien à elle pour 2018. Née en Côte d'Ivoire, elle est séparée de sa mère peu après sa naissance et confiée à sa tante paternelle, qui vit en France avec son mari et ses enfants. Sa mère reste en Côte d'Ivoire avec sa famille maternelle et son père vient vivre en France, séparément. Cynthia grandit en ignorant qu'elle n'est pas la fille de sa tante et la sœur de ses cousins :

« Mes cousins me disaient que je n'étais pas leur sœur, que j'étais adoptée. Je ne comprenais pas que je n'étais pas leur sœur. Pourquoi ils me disaient ça que quand ils se disputaient ? »

Elle subit les brimades de ses cousins mais aussi le comportement violent de sa tante, qui la néglige, la terrorise et la bat :

« Elle me tapait. Elle ne me coiffait pas comme sa fille. Elle me donnait les anciens stylos, ceux dont mes cousins ne voulaient plus. Elle ne me traitait pas comme ses enfants. J'étais vraiment triste. Quand j'étais petite : je m'étais dit 'c'est ma mère'...mais je savais pas. [...] Elle était tellement dure que j'avais peur d'elle. Même si c'est pas pour taper. Sa façon. Elle tapait avec la ceinture même si elle le faisait pas tout le temps. »

Sa tante empêche également Cynthia d'être en contact avec sa mère biologique qui appelait pour prendre de ses nouvelles. À l'école, elle noue des contacts avec quelques enfants qu'elle apprécie mais évite de leur parler de ses problèmes. L'univers scolaire ne lui permet pas de s'affranchir totalement de ces difficultés. Les enseignants l'interrogent sur son nom de famille, qui varie d'un établissement ou d'une année à l'autre et n'est pas le même que celui de ses « frères et sœurs » :

« Pourquoi est-ce qu'on me disait 'tu mens' ? Même les enseignants. 'Et vous habitez ensemble ? Mais vous avez pas les mêmes noms !' »

À l'âge de 13 ans, elle est placée dans un établissement de l'Aide Sociale à l'Enfance en raison de la maltraitance de sa tante. Elle souhaite initialement retourner auprès de sa tante, mais se rétracte. Elle prend conscience à cette étape qu'elle n'est pas la fille de sa tante et qu'elle n'a aucune identité juridique. Sa tante refuse en outre de lui communiquer tout document officiel pouvant être en sa possession, comme son acte de naissance. La jeune fille est horrifiée de découvrir qu'elle n'est pas celle qu'elle croyait et qu'elle n'a pas d'existence légale. Elle initie alors des contacts avec sa mère biologique, qu'elle rencontre une fois à l'occasion d'un voyage en Côte d'Ivoire. Commencent alors pour Cynthia et sa famille restée en Côte d'Ivoire de longues démarches pour attester de son origine :

« C'était vachement dur et long. Ça me faisait peur. [...] J'avais peur que la préfecture refuse. À l'école, on mélangeait mes trois premiers [pré]noms et là il faut leur dire, c'est moi, la même personne. »

Cynthia peut donc compter sur l'aide de sa mère et de son oncle maternel pour faire les déplacements et les formalités nécessaires en Côte d'Ivoire. En France, elle n'a plus de contact avec sa tante mais est entourée par des travailleurs sociaux en qui elle a confiance et avec lesquels elle est restée en contact depuis :

« Ma tante en France, elle n'a jamais fait aucune démarche pour moi...c'est maintenant que j'ai eu mes papiers. Je vais avoir la naturalisation. Alors que je suis chez elle depuis mes 1 an.

Je pense qu'elle ne me voulait pas du bien. L'identité, c'est important. Tu ne peux pas faire Je n'avais rien du tout comme papiers. Elle a refusé de me donner des documents. »

Aujourd'hui en voie d'être naturalisée, Cynthia est fière de son parcours. Avec son travail stable, son identité retrouvée, ses nombreuses activités sportives (fitness, zumba), il ne lui manque plus que son propre logement pour se sentir pleinement autonome.

Cependant, ses années de souffrance ont laissé leur empreinte sur son caractère et sur la confiance qu'elle accorde aux autres. Elle évoque à peine son petit ami, en arrière-plan de sa vie. Si elle accorde encore sa confiance aux travailleurs sociaux qu'elle a connus mineure, elle n'a pas d'amis de son âge à qui se confier. Elle ne donne pas ses coordonnées à ses connaissances. Elle craint les ragots si elle s'exprime. Une seule personne lui semble digne de confiance : une jeune femme qu'elle a rencontrée il y a 3 ans lors d'une recherche d'emploi. Il s'agit de la seule amie qu'elle voit régulièrement. Elles partagent un point commun : celui de ne pas avoir eu de famille :

« Je n'ai pas beaucoup d'amis. Il y a certains avec qui je suis restée en contact du collègue, du lycée ou du travail. Après j'avais un copain. C'est des gens avec qui je suis en contact mais je donne pas mon numéro. Si on se parle jamais, ça ne sert à rien qu'ils aient mon numéro de téléphone. [...] J'ai eu une très bonne amie : il y a trois ans en arrière, on faisait la queue ensemble pour un poste dans un resto. Elle habite pas loin, on s'appelle. C'est la seule que je vois. Elle me respecte. J'ai pas eu de problèmes avec elle. Elle n'a pas eu une vie de famille [non plus]. Elle m'appelle pour me demander comment ça va. Elle prend de mes nouvelles. »

Elle reste aussi en contact vidéo avec sa famille de Côte d'Ivoire, qui lui a prouvé qu'elle était prête à lui venir en aide, mais qui reste éloignée géographiquement. Cynthia a conscience que son rapport aux autres est singulier. Elle indique spontanément qu'elle aimerait apprendre à faire confiance mais cet apprentissage semble délicat tant elle se sent parfois en décalage avec les autres jeunes de son âge :

« Je n'ai pas trop de famille, je suis un peu seule. J'ai eu des problèmes avec ma famille, même si j'ai des amis. J'ai du mal à faire confiance aux gens, à part les gens qui m'accompagnent. Ils m'ont fait trop de mal. »

Son désir de faire confiance est également limité par son désir de se débrouiller par elle-même, source d'accomplissement pour elle :

« Aujourd'hui, je suis fière de mon parcours, surtout sur les démarches administratives. Je suis très contente. J'arrive à me protéger. J'ai plus envie d'être en lien avec elle : je lui dirais juste bonjour par respect. Mes cousins, c'est moins pire qu'avec ma tante, mais c'était compliqué. Je préfère même plus être en lien. (...) Aujourd'hui, ça va mieux la déprime. J'ai remonté le moral ».

2.1.2 Un parcours de vie à l'âge adulte aussi propice à l'isolement, entre repli sélectif et mécanisme d'empêchement

Certains éléments ayant trait au parcours de vie et prenant la forme d'un processus plutôt que d'une rupture, peuvent jouer un rôle dans l'isolement.

Il en va ainsi de la naissance d'un grand nombre d'enfants, susceptible d'emprunter à ces deux types de mécanismes. Le cumul des vagues d'enquête (2016, 2019, 2020)⁷⁹ montre l'isolement dont peuvent être encore plus victimes les parents de famille nombreuse : 15% des familles ayant eu quatre enfants ou plus sont isolées (contre 11% de l'ensemble des parents). L'isolement des familles

nombreuses est lui aussi d'autant plus marqué que les ressources financières du foyer sont limitées : 21% des familles à bas revenus de plus de quatre enfants ou plus sont isolées.

Un parcours de vie propice à l'isolement peut aussi être en lien avec la sphère **professionnelle**, pour 14% des cas en 2010. Le rapport de 2018, sur la solitude des personnes en situation de handicap et de maladie, révèle ce rôle ambivalent du travail. Le monde professionnel offre un temps un espace de reconnaissance, de sociabilité comme de ressources financières mais peut aussi être facteur de souffrance. La vie professionnelle entre parfois en conflit avec la vie personnelle. Il peut s'agir de l'absence de prise en compte des besoins physiques ou psychologiques, comme d'un handicap, d'une mise à l'écart volontaire ou non, voire d'un harcèlement :

« J'avais parlé de ce problème à quelques-uns de mes collègues et à la direction de l'établissement. À part un collègue avec qui je suis devenue amie, les autres ne comprenaient pas, ne considéraient pas cela comme un handicap. La hiérarchie ne s'en est pas souciée non plus (...) ». Marie-France, 66 ans, certificat d'études primaires, vit seule depuis le décès de son conjoint, 2 enfants, retraitée, Rapport 2018.

« C'est le médecin du travail qui est à l'origine du diagnostic de mon cancer. Il y a eu un courrier rédigé pour suggérer un reclassement. Mais l'employeur a refusé de me reclasser. Ça a fait un petit choc, il n'y a pas de reconnaissance du travail accompli. Alors c'est comme ça que j'ai été mis en retraite anticipée pour invalidité. » Alain, 65 ans, CAP / BEP, vit en couple, 2 enfants, mise en retraite pour invalidité, Rapport 2018.

Les conditions d'emploi sont parfois directement à l'origine du mal être des personnes quand les horaires, les plages de congés ou le stress n'offrent pas la possibilité de dégager du temps libre en quantité suffisante ou au bon moment pour nourrir une sociabilité :

« [...Dans ce métier] Je suis beaucoup debout. C'est une grosse fatigue psychologique et mentale. C'est physique aussi car je travaille sept jours sur sept pendant huit mois, c'est assez fatigant. On est sur les nerfs. Après, c'est aussi que dans mon entreprise, ça se passe d'une manière particulière : je suis seule...au lieu de 3 personnes. [...] Le manque d'effectifs, on subit un peu ça. » Élodie, 29 ans, diplôme du supérieur, vit seule, célibataire sans enfant, Rapport 2017.

Pour les personnes dont les interactions sociales se limitent à leur foyer ou à un ou deux amis, l'activité professionnelle des autres peut être source d'isolement :

« Le métier que j'exerce m'isole. En plus mon mari ne rentre qu'une fois par semaine. Donc on ne se voit pas et on ne voit personne. » Femme, en couple, 45 ans. Rapport 2010.

La perte de lien social n'est pas nécessairement soudaine. Elle peut adopter **la forme d'une disparition progressive de certains réseaux sociaux, au rythme du cycle de vie**. Les enquêtes qualitatives réalisées mettent en évidence l'impression de décalage ressentie par certaines personnes interrogées, celle de n'avoir pas connu les mêmes expériences de vie que les membres de leur génération ou que leurs connaissances. En d'autres termes, les individus concernés ne connaissent pas certains changements liés au cycle de vie (insertion dans l'emploi, mise en couple, arrivée d'enfants) à fort potentiel d'intégration. Le rapport d'études de 2011 différencie ainsi les dynamiques de rupture de celles « d'empêchement ». Ces dernières affectent particulièrement les jeunes pour qui le passage par

certaines étapes « constituant une phase de préparation à l'exercice des rôles et des statuts d'adultes »⁷⁹ semble nécessaire : « *Entre 25 et 35 ans la structure de la vie sociale change. Les réseaux amicaux prennent progressivement moins d'importance. Les individus diversifient leurs appartenances et réorganisent leur vie sociale autour de la famille et du travail. Les activités professionnelles, l'arrivée des enfants, la présence du conjoint modifient considérablement la vie relationnelle et ses temporalités (nouveaux amis, nouvelles relations, nouvelles activités...). Dans cette vie reconstruite, les anciens réseaux n'ont parfois plus leur place. Ceux qui n'ont pas les armes pour s'insérer familialement et professionnellement, s'ancrent dans la précarité, voient progressivement leurs anciens réseaux s'étioler et semblent éprouver, pour une partie d'entre eux, de véritables difficultés à les remplacer. Certains parviennent à maintenir leurs réseaux amicaux mais sans certitudes quant à leur pérennité.* » (Rapport d'études 2010).

Le rapport de 2017 sur la solitude des jeunes mais aussi celui de 2018, sur le handicap, confirment l'importance de cette **dynamique d'empêchement**. L'impression **d'avoir échoué** là où d'autres ont réussi des étapes considérées comme importantes dans le passage à l'âge adulte accentue l'isolement. Les jeunes concernés n'osent pas rencontrer d'autres personnes de leur âge ou reprendre contacts avec d'anciens amis perçus comme mieux intégrés :

« Je suis arrivé à un stade où je devrais être autonome. Je suis un peu hors-jeu. Les amis de mon âge, ils ont un logement, des études, ils sont à l'université. C'est assez difficile. » Romain, 21 ans, niveau de diplôme égal ou inférieur au baccalauréat, au chômage, Rapport 2017

« Je n'arrive pas à répondre au téléphone. Je ne saurais pas quoi dire. [...] Il y a des gens avec qui je m'entendais bien, mais je me sens loin, décalé [...] il faudrait peut-être que je reprenne contact, j'ai disparu depuis 5 ou 6 ans. Mais je suis embarrassé de dire que je n'ai pas avancé dans ma vie. J'ai du mal vis-à-vis de ça. » Clément, 29 ans, diplômé supérieur au baccalauréat, inactif, Rapport 2017

« Ça me manque de ne pas voir d'autres personnes de notre âge. Des gens comme nous. Mais il n'y en a pas beaucoup qui sont comme nous. On se sent différents par rapport aux gens de notre âge. » Clara, 25 ans, niveau de diplôme supérieur au baccalauréat, active occupée, Rapport 2017

« [Sentiment de solitude] Globalement oui. J'ai moins d'amis et de connaissances que la moyenne de gens. Isolé, c'est plus le mot. Enfin, j'ai ma famille autour de moi. Je suis isolé socialement. Je n'ai pas l'impression d'être en phase avec les gens de mon âge, de vraiment comprendre ce qu'ils vivent. On a pris des chemins différents. » Guillaume, 21 ans, niveau de diplôme égal ou inférieur au baccalauréat, au chômage, Rapport 2017

« J'ai toujours vécu chez mes parents, je n'ai pas de revenus fixes. Si je pouvais avoir mon propre chez moi, ça serait avec plaisir. Pourtant j'adore mes parents [...] mais j'ai envie de laisser mes parents souffler, un enfant doit prendre son envol (...). Ça [la maladie] me freine dans le sens où le peu d'opportunités que j'ai eues, le contrat n'a pas été renouvelé. Et je pense que mon état de santé y est pour quelque chose » Kevin, 25 ans, brevet des collèges, vit avec ses parents, au chômage, Rapport 2018.

⁷⁹ Gérard Mauger, 2010, « Jeunesse : essai de construction d'un objet », *Agora débats / jeunesses*, 2010/3, n°56, p.9-24

2.1.3 Les ruptures biographiques, facteurs favorisant l'isolement

La fragilisation du cercle familial peut survenir bien après l'enfance ou l'adolescence, à l'occasion d'un événement ou d'une évolution du parcours de vie de la personne concernée. Lors du premier rapport du baromètre sur la solitude, en 2010, les personnes ressentant de l'isolement avaient été interrogées sur les événements de leur vie pouvant expliquer leur sentiment de solitude. Spontanément, 56% d'entre elles évoquaient une rupture familiale. En 2016, 39% des personnes se sentant seules « tous les jours ou presque » ou « toujours » voyaient également dans un événement familial la cause de leur sentiment de solitude.

Les événements familiaux invoqués sont de différentes natures.

- **Un décès**

Le décès d'un conjoint ou d'un proche arrive en tête des événements expliquant l'isolement. La détresse générée par cette mort isole. Outre la détresse générée par le travail de deuil, les personnes interrogées perdent accès à une partie de leur réseau social.

« Un peu après le décès de ma grand-mère, j'ai commencé à m'évanouir dans la rue. Les médecins ont pensé que ça pouvait être une tumeur au cerveau. C'était en réalité des crises de panique que je faisais. J'ai aussi eu des hallucinations. Je ne sortais plus, je ne mangeais plus ». Camille, 24 ans, brevet des collèges, vit en couple, sans enfant, recherche un 1er emploi, Rapport 2018.

« Mon compagnon est décédé il y a dix ans. Je l'ai accompagné tout au long de sa maladie, pendant presque 8 ans. Sa mort a été quelque chose de terrible, d'atroce, c'est un grand manque (...) A l'époque, mon médecin m'a prescrit des anti-dépresseurs, parce que ça n'allait pas du tout. Je commençais déjà à avoir du mal à me déplacer à cause de mon arthrose. ». Mathilde 70 ans, Bac + 3, vit seule depuis le décès de son conjoint, sans enfant, retraitée, Rapport 2018

- **Un divorce, une séparation**

Le divorce ou la séparation sont une autre cause récurrente d'isolement :

« Je me suis retrouvé tout seul chez moi à cause de la séparation et je n'ai pas beaucoup de famille autour de moi. C'est comme cela, alors je me suis forgé une carapace » Rapport 2013.

« Quand mon amie est partie, je me suis retrouvé seul à la maison c'est très dur... se préparer à manger le soir tout seul, à ressasser, à regarder les œufs frire dans la poêle et à passer la soirée devant la télé... C'est le vide, le vertige ». Rapport 2012.

- **Le départ des enfants du foyer parental**

Le départ des enfants peut être à l'origine d'un sentiment de solitude. En 2016, 6% des personnes souffrant de solitude mentionnaient l'éloignement d'enfants ou de proches comme cause de leur solitude. Les entretiens qualitatifs révèlent en effet qu'une sensation de vide apparaît également lors du départ des enfants du foyer parental. Elle se fait d'autant plus rudement sentir que **les parents s'étaient alors focalisés sur l'éducation de leurs enfants au détriment de leur vie sociale extérieure.** Les familles et particulièrement les familles monoparentales, souvent accaparées par leurs

responsabilités familiales, financières et domestiques, se perçoivent moins souvent comme isolées lorsque leurs enfants sont encore au foyer :

« Il y a dix ans que je suis veuve mais au début cela ne me faisait rien, j'avais mes enfants. Mais maintenant ils sont partis et je ne les vois presque plus. C'est très dur. Le soir, on ferme sa porte et on n'attend plus personne » Femme, 53 ans. Rapport 2010.

« La solitude cela m'accompagne tous les jours. C'est ma vie. Il faut l'accepter. Il y a un peu de tristesse car mes enfants ont été obligés de déménager. Moi je suis restée ici pour ne pas déranger. Je comprends bien la vie. Il faut accepter, surtout la perte de mon mari. » Rapport 2013.

- **Une naissance**

Plus rarement, l'isolement n'est pas dû à la perte d'un membre de la famille mais à l'arrivée d'un nouveau membre. On le note plus haut, 15% des personnes disposant de bas revenus et vivant avec leurs enfants sont isolées contre 5% des hauts revenus dans le même cas. En 2010, 1% des personnes interrogées expliquaient même leur isolement par une naissance. Dans un entretien, Charlotte se confiait sur sa solitude à la suite de la naissance de sa fille, ayant généré des tensions avec sa belle-famille avec qui elle était auparavant en contact régulier, sur fond de dépression du post-partum :

« Je compte sur mes beaux-parents. Mes parents, je ne compte pas dessus. [...] Depuis ma dépression, ce n'est plus comme avant. Ma belle-mère prend moins de mes nouvelles. [...] Elle ne voulait pas comprendre que j'avais certaines exigences par rapport à ma fille [qu'elle gardait]. Je suis rentrée en conflit avec elle et ça a été une des causes de ma dépression [du post-partum]. Ma belle-mère prenait ma fille pour la sienne. C'était pas évident, surtout pour un premier, ce n'est pas évident. » Charlotte, 25 ans, CAP, en couple, un enfant, en congé maladie. Rapport 2017.

En janvier 2020, 62% des Français vivant avec des enfants avaient déjà renoncé à une forme d'activité sociale, au sens large en raison des difficultés de garde d'enfants. Dans le détail, 45% avaient renoncé à des loisirs, 38% à une activité sportive, 25% à un emploi, 22% à recevoir des proches et 15% à une relation sentimentale. Les personnes disposant d'un unique réseau relationnel et vivant avec des enfants ont plus souvent renoncé à un emploi ou une formation (27%) et à une relation sentimentale (21%), deux aspects pouvant avoir des conséquences à long terme négatives sur leur vie sociale.

- **La perte d'un emploi**

La perte de son emploi est également facteur d'isolement. Rappelons que 18% des chômeurs interrogés en 2016, 2019 et 2020 sont en situation d'isolement. Le chômage engendre un risque de « *mort sociale* », surtout lorsqu'il s'ancre dans la durée⁸⁰ :

« Les journées sont très longues quand on ne travaille pas. Je suis toute seule 24h sur 24 ». Dominique, 54 ans, brevet des collèges, vit seule, 2 enfants, au chômage, Rapport 2018.

⁸⁰ Pierre Bourdieu, 1981, « Préface » in Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda, Hans Zeisel (1^{ère} éd. 1960), *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Editions de Minuit, p.7-12

- **Le départ à la retraite**

La retraite occasionne une rupture dans le parcours de vie avec la disparition du réseau professionnel et une avancée en âge qui se traduit bien souvent par des problèmes de santé mais également par le décès de certains membres de son entourage (parents, adelphe, conjoints, amis, connaissance de la même génération). Outre ces questions, la retraite se traduit elle aussi par une forme de « mort sociale » pour certains individus : « *aujourd'hui, vieillir, c'est déchoir* » écrivait ainsi Anne-Marie Guillemard⁸¹. Les personnes âgées ne sont plus considérées, comme cela avait pu être le cas dans les civilisations pré-industrielles⁸², comme des référents en termes de savoirs mais comme des individus ne participant plus aux activités de production collectives, pour lesquels la retraite serait synonyme de mise à l'écart de la vie sociale, et ce tout particulièrement s'ils appartenaient déjà à une catégorie à faibles revenus lors de leur vie active⁸³. Cette forme de retraite synonyme de mort sociale a régressé depuis les années 1970 sous l'impulsion d'un nouveau pouvoir d'achat et du développement de loisirs propres à l'âge de la retraite. En 2016, seule 1% de la population expliquait son isolement par un départ à la retraite. Toutefois, cette forme de retrait de la vie sociale subsiste en partie aux côtés de **nouveaux mécanismes d'exclusion, par exemple des travailleurs âgés**⁸⁴. Les retraités du XXIe siècle investissent davantage la vie associative et les loisirs, y compris les isolés : 30% des retraités isolés appartenaient à une association en 2016, 2019 ou 2020 contre 19% de l'ensemble des isolés. Toutefois, cette participation associative reste étroitement corrélée au nombre total de réseaux de sociabilité investis et au niveau de revenus : 54% des retraités entretenant deux réseaux de sociabilité ou plus participaient à une association en 2016, 2019 ou 2020, soit +24 points de pourcentage par rapport aux retraités isolés ; 63% des retraités à hauts revenus participaient à une association sur cette même période contre 52% de ceux à faibles revenus.

- **Un déménagement pour soi-même ou pour ses amis**

Dans un autre registre, un déménagement est susceptible de couper les liens avec la famille, les amis et les anciens voisins. 7% des isolés le mentionnaient comme facteur d'isolement en 2010 :

« En plus j'ai été obligée de déménager et je viens d'arriver là je connais rien. », Rapport 2013.

« Après mon déménagement je me suis retrouvée dans un bloc où je ne connaissais plus personne... » Rapport 2012.

Pour les personnes entretenant un faible nombre de réseaux de sociabilité, le départ d'amis peut être synonyme d'un plus grand isolement :

« J'avais un couple d'amis, mais ils ont déménagé. C'est vrai que maintenant je ne vois presque personne. » Homme 36 ans. Rapport 2010.

Les changements évoqués ci-dessus (décès, naissance, éloignement, déménagement, passage à la retraite) amènent parfois à favoriser un pan de sa vie au détriment des autres. S'opère alors un mécanisme de sélection qui conduit à un affaiblissement du lien social proportionnel aux nombres de réseaux de sociabilité délaissés. Ce changement peut être temporaire. Ainsi, Brian, interrogé en 2017,

⁸¹ Anne-Marie Guillemard, 1972, *La retraite, une mort sociale : sociologie des conduites en situation de retraite*, Paris, Mouton2

⁸² Michel Philibert, 1968, *Échelle des Âges*, Paris, Éditions du Seuil

⁸³ Anne-Marie Guillemard, 1972, *op. cit*

⁸⁴ Anne-Marie Guillemard, 2002, « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire », *Gérontologie et société*, volume 25, n°102, p53-66.

raconte comment une période de trois ans où il a privilégié sa vie professionnelle a contribué à son isolement et sa solitude :

« J'avais beaucoup de déplacements, moins d'occasions de voir mes amis. C'est un moment où je me suis senti seul [...] » Brian, 30 ans, diplôme supérieur au baccalauréat, vit en couple dans une commune de 100 000 habitants ou plus, au chômage, Rapport 2017

Il a ensuite pris du recul sur sa vie professionnelle et renoué avec une sociabilité plus nourrie, avant de connaître une nouvelle forme d'isolement liée à une recherche d'emploi.

D'autres fois, ce mécanisme de sélection coïncide avec un isolement plus durable. C'est notamment le cas **des familles monoparentales qui cumulent bien souvent de multiples ruptures biographiques (séparation, déménagement, changement de niveaux de revenus) et un recentrage de leurs interactions sur leurs enfants et sur un emploi « alimentaire »**. Cette situation serait à nouveau d'autant plus critique que les ressources du foyer sont faibles. 65% des ménages monoparentaux appartenant aux catégories des bas revenus et des classes moyennes inférieures entretiennent au moins deux réseaux de sociabilité, soit presque autant que l'ensemble de la population (66%)⁸⁵. Toutefois, le rapport d'étude de 2010 invite à prendre ces résultats avec précaution : La situation *« favorable des foyers monoparentaux précaires est [...] une situation en trompe-l'oeil et d'une grande fragilité. Cette fragilité tient en grande partie au fait que les foyers monoparentaux ont tendance à recentrer leurs sociabilités et leur énergie sur l'univers familial [...]. Ensuite, parce que ces femmes, lorsqu'elles travaillent, n'évoluent pas dans des contextes professionnels propices aux échanges et au lien social. Enfin, la séparation se solde dans un certain nombre de cas par une perte de revenu et un déménagement qui obligent à reconstruire ses réseaux sociaux de proximité »*.

2.1.4 Les violences et agressions : une fragilisation du lien aux autres en particulier chez les femmes

En 2020, 65% des femmes, isolées ou non, déclarent avoir subi au moins une agression verbale, physique ou sexuelle au cours de leur vie (vs 37% des hommes en moyenne). 44% des femmes, isolées ou non, indiquent même avoir subi plus d'une forme de violence (contre 19% des hommes). La moitié déclare avoir été regardée avec insistance (52% contre 22% des hommes) ou avoir fait l'objet de propos dégradants (45% contre 22%), une femme sur cinq a été victime d'une agression sexuelle (20% contre 6% des hommes) et une femme sur six a subi une autre forme de brutalité physique (16% contre 14% pour les hommes). Les femmes sont plus souvent victimes d'agressions sexuelles, de regards insultants, de comportements ou propos dégradants, humiliants, grossiers que les hommes, qu'elles soient isolées ou non. Les gifles, coups et la brutalité physique (non sexuelle) concernent davantage les hommes.

Les femmes sont aussi plus susceptibles d'être concernées par une reconfiguration de leurs liens sociaux à la faveur du départ d'enfants de leur foyer.

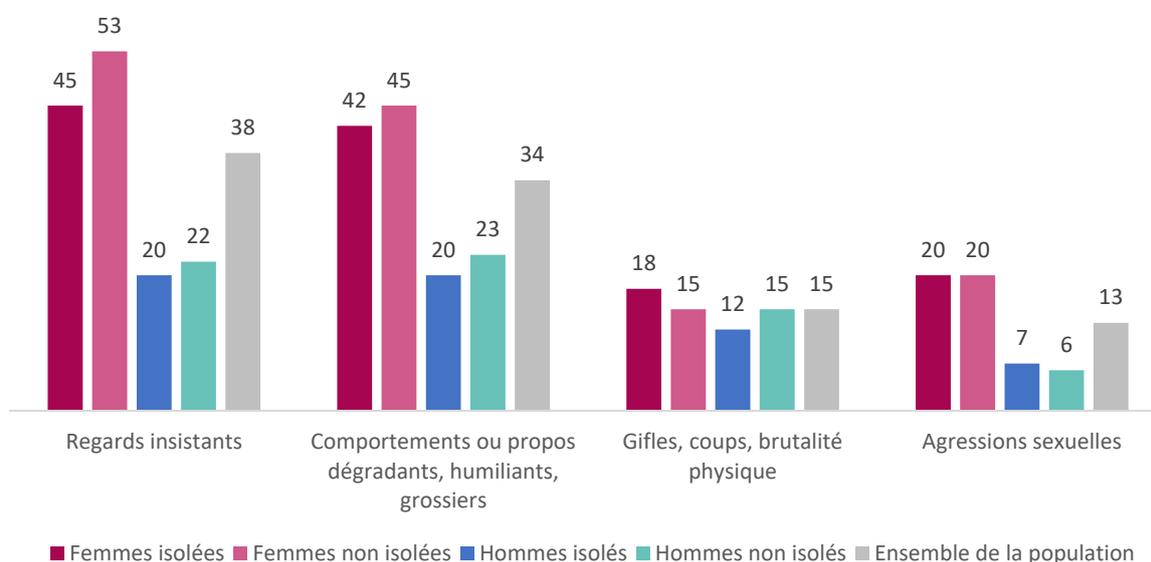
Les femmes isolées rendent moins souvent compte des formes de violences non physiques : elles font moins état de regards insistants et de comportements ou propos dégradants, humiliants, grossiers que les femmes non isolées (Figure 34). En revanche, elles déclarent tout autant avoir été victimes d'agressions sexuelles (20%). Elles ont aussi plus fréquemment été giflées, frappées ou victimes

⁸⁵ Cumul des années d'enquête 2016, 2019 et 2020

d'autres brutalités physiques au cours de leur vie (18% des femmes isolées contre 15% des femmes non isolées).

Figure 34 : Type d'agressions subies selon le sexe et l'isolement

« Dans votre vie, avez-vous déjà subi... » (en % de « Oui »)



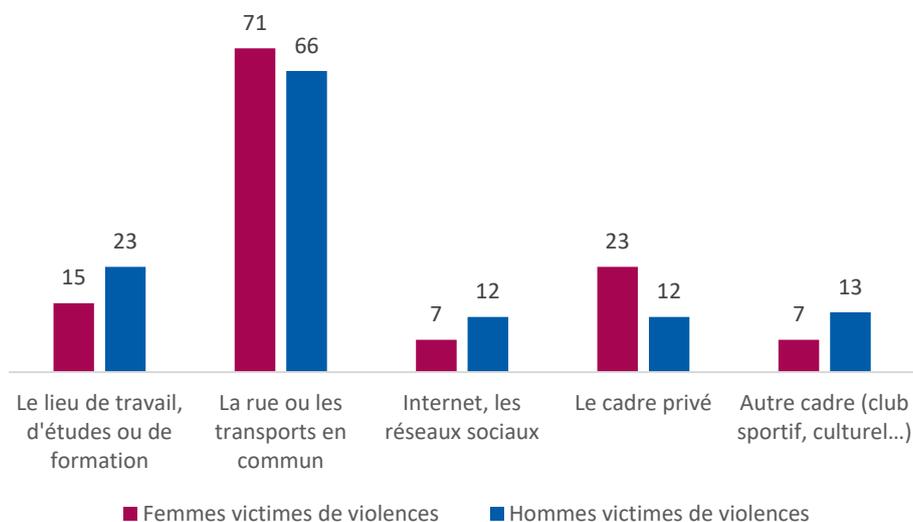
Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

La rue ou les transports en commun constituent le lieu le plus fréquent de violences, pour les femmes comme pour les hommes déclarant en avoir subi. Toutefois, les femmes victimes de violences indiquent plus souvent qu'elles sont survenues dans ces lieux publics ainsi que dans le cadre privé, là où les hommes victimes de violences font davantage état d'une violence dans le cadre professionnel, d'études ou de formation, sur Internet et les réseaux ou encore dans un autre cadre (Figure 35).

Figure 35 : Lieux d'agressions selon le sexe

« Dans votre vie, avez-vous déjà subi... » (en % de « Oui »)



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Ces violences sont loin d'être sans conséquences sur la vie sociale de leurs victimes. En raison de cette brutalité physique ou verbale, **16% des victimes de violences ont renoncé à vivre une relation sentimentale, 14% à rendre visite des proches, 12% à la pratique d'un loisir, 11% à la pratique d'une activité sportive, 10% à un emploi, des études ou une formation.**

Au total, 31% des victimes de violences renoncent à une de ces dimensions de la vie sociale et économique. Le fait d'être exposé à plusieurs formes de violence pousse davantage au renoncement : 38% des victimes de plusieurs violences font état d'un renoncement. À la clef, se trouve le risque de s'isoler ou de s'isoler encore plus. Le renoncement est d'ailleurs plus fréquent parmi les isolés victimes de violences (35%, soit +4 points par rapport à l'ensemble des victimes de violences). 43% des hommes isolés victimes de violences et 31% des femmes isolées victimes de violences ont ainsi renoncé à une activité ou une relation sociale.

Les personnes victimes de violences dans leur foyer, et particulièrement les femmes à faibles ressources, sont plus exposées au risque d'isolement. Le témoignage de Marie-France, en 2018, rappelle en outre que l'entourage ne permet pas de protéger les victimes de violences conjugales, *a fortiori* quand leur coupable offre un visage innocent aux yeux du monde :

« Mon premier mari était alcoolique. Il était violent, il me battait. J'ai demandé le divorce et je suis partie avec mes enfants. Mais mon mari refusait la séparation et me traquait. Il allait jusqu'à me suivre dans les parkings des supermarchés. Je suis allée plusieurs fois me réfugier à la gendarmerie. Mais personne ne me croyait dans mon entourage. Il présentait tellement bien, personne ne m'a cru quand j'ai dit qu'il était violent. » Marie-France, 66 ans, certificat d'études primaires, vit seule depuis le décès de son conjoint, 2 enfants, retraitée, Rapport 2018.

Dès lors, le départ de ce foyer violent se traduit bien souvent par une destruction des liens sociaux préexistants et par la nécessité de ne compter que sur soi-même.

Rester signifie être à la merci de ce conjoint possessif. Les enfants peuvent alors devenir les uniques relations sociales des femmes concernées :

« C'est dur, il faut supporter le mari qui me veut toujours à son service. C'est dur. Heureusement que j'ai mes filles. Parfois, je dois appeler le SAMU quand il devient violent parce qu'il a de la force dans les bras ». Rapport 2013.

Portrait de Dominique : une trajectoire de vie marquée par les ruptures biographiques

Au moment de l'entretien, Dominique a 54 ans. Elle vit seule dans un F3 situé dans un HLM. Le récit de son parcours de vie met en exergue plusieurs ruptures biographiques.

Dominique explique qu'elle a pris contact avec une assistante sociale, alors qu'elle n'avait que 8 ans :

« Quand on était petits avec mon frère et ma sœur, on a été placés à la DASS. Mon père était alcoolique et il frappait ma mère. J'ai pris des coups aussi, plus que mon frère et ma sœur. J'en avais marre de vivre dans une famille où ça gueule tout le temps. »

Dominique pense qu'elle a pris davantage de coups que ses frères et sœurs parce que c'est elle qui ressemble le plus à sa mère. Même si sa mère n'est jamais venue leur rendre visite, Dominique estime qu'ils étaient bien plus heureux loin de leur père :

« Ma mère est jamais venue nous voir à la DASS. Mon frère et ma sœur pensaient qu'elle nous avait abandonnée. Mais on était bien plus heureux à la DASS que chez nous. »

Sans rentrer dans les détails, elle évoque le décès de son père, en 1986 :

« C'est la meilleure chose qui pouvait lui arriver. Ça lui apprendra à picoler et à fumer comme un pompier. C'est pas moi qui vais le plaindre. »

Dominique ne s'étendra pas non plus sur l'histoire de son placement. Très vite, elle raconte que l'homme avec qui elle a vécu et eu son premier enfant la battait :

« Il me donnait des coups dans le ventre quand j'étais enceinte. »

Sa fille naîtra prématurément, à 5 mois et une semaine de grossesse. Dominique a attendu que son enfant sorte de couveuse pour fuir le foyer conjugal, sans que son compagnon ne puisse les retrouver. Elle s'installera ensuite avec un autre homme, avec qui elle aura un garçon, neuf ans plus tard. Sans plus de précision, elle dira que le schéma de violence s'est à nouveau reproduit, et qu'elle a fui, comme par le passé. À nouveau, elle s'est installée dans une autre région avec ses deux enfants, loin de son conjoint violent. À chacune de ces étapes, Dominique semble avoir été seule pour faire ses choix et s'installer dans un nouvel endroit. Quand on l'interroge sur une aide éventuelle de la part de son entourage, elle semble étonnée et répond :

« Pour quoi faire ? Non je me débrouille comme ça, toute seule. »

C'est dans ce nouveau lieu de vie que Dominique a trouvé un emploi dans une imprimerie. Elle décrit un métier pénible physiquement, mais dans une ambiance de travail agréable. Elle est restée plus de 10 ans dans l'entreprise et a, pendant un temps, cumulé plusieurs postes pour financer les soins de sa mère :

« C'est ma sœur qui m'a appelée pour me dire que ma mère était à l'hôpital. Elle avait eu un coup de fil de l'assistante sociale. Ma mère avait la tuberculose. Il lui fallait aller au sanatorium. Mais mon frère et ma sœur ils voulaient pas payer. Alors j'ai travaillé jusque 57 heures par semaine à l'imprimerie. J'avais pas le choix hein, il fallait bien payer. »

Selon elle, c'est ce métier très éprouvant physiquement qui a occasionné ses violentes douleurs dans le dos. Elle dispose d'une RQTH liée à son arthrose mais ne comprend pas pourquoi l'Allocation Adulte Handicapée ne lui est pas versée :

« Y'a des gens ils ont juste des problèmes de surpoids et on leur donne l'AAH. Ils ont juste ça comme problème, ils ont pas de douleurs nulle part et on leur donne des sous. Ça, ça fout encore plus les boules. »

Dominique a arrêté de travailler il y a plus de 10 ans, en raison de son arthrose et des douleurs générées dans le dos. Elle cherche depuis un emploi, mais pense que sans formation, sa situation ne se déblocuera pas. Elle exprime une grande colère à l'égard de Pôle Emploi qui ne lui propose rien, tout comme le réseau des Cap Emploi qui « *n'a pu avoir de place* » pour l'accompagner dans ses démarches. Elle a engagé des démarches auprès de la MDPH pour trouver une formation qui lui convienne. Mais elle a reçu une fin de non-recevoir, sans en comprendre les raisons. D'où la colère de Dominique à l'égard de ces différentes institutions :

« Pôle Emploi ils m'embêtent pas beaucoup, à part quand ils veulent me radier. Mais sinon ils me proposent pas d'emploi, rien ! Cap Emploi y'a plus de place. Ils vous laissent tomber, ils en ont rien à faire de ce qui vous arrive, alors que c'est pas eux qui ont mal, c'est moi. Ils s'en foutent carrément en fait. C'est désespérant. Ils me dégoutent même je dirais. C'est carrément du dégoût, mais il y a de quoi. »

Dominique ne touche plus les APL depuis quelques temps, car elle vit seule dans un F3. L'office HLM lui demande de déménager. Faute de moyens financiers pour payer son déménagement ou d'entourage pour l'aider, elle a fait le choix pour le moment d'ignorer le courrier :

« Mes enfants de toute façon ils pourraient pas venir m'aider, alors je les dérange pas avec ça. »

En creusant un peu plus, nous comprendrons que le fils de Dominique vit dans la même ville qu'elle. Mais elle semble ne pas l'avoir vu depuis un moment. Elle explique cela par les contraintes d'emploi du temps de son fils, qui travaille en horaires décalés. Quant à sa fille, Dominique raconte qu'elle a déménagé il y a quelques mois de cela, à la suite de son divorce. Elle a quatre enfants et dispose de petits moyens financiers, ce qui rendrait difficile un voyage en train pour venir l'aider. Mais surtout, Dominique ne peut pas contacter sa fille :

« Je ne sais pas comment la joindre en fait. Je n'ai aucun moyen de la joindre depuis son déménagement. Je voudrais juste avoir des nouvelles de mes enfants, c'est tout. »

Elle dira ensuite qu'elle n'a pas non plus de contact avec sa mère qui raccroche immédiatement quand Dominique l'appelle. Elle dit ne pas du tout comprendre les motifs de ce comportement, d'autant qu'elle a été la seule de la fratrie à financer les soins de sa mère. Une incompréhension d'autant plus forte que Dominique croit savoir que sa mère est restée en contact avec ses autres enfants, mais semble refuser de lui parler à elle.

L'isolement relationnel est bien souvent lié à des dynamiques de socialisation fragmentée ou une perte de repères à un moment de la vie. Pour certains, les pratiques sociales régissant tacitement les relations entre individus, n'ont pas été pleinement acquises durant l'enfance en raison des défaillances des acteurs de la socialisation primaire. Pour d'autres, l'isolement relationnel est apparu plus tardivement avec une évolution de sa situation personnelle fragilisant son rapport aux autres : décès, séparation, divorce, maladie, chômage, voire naissance et mise en couple avec un conjoint violent. L'isolement

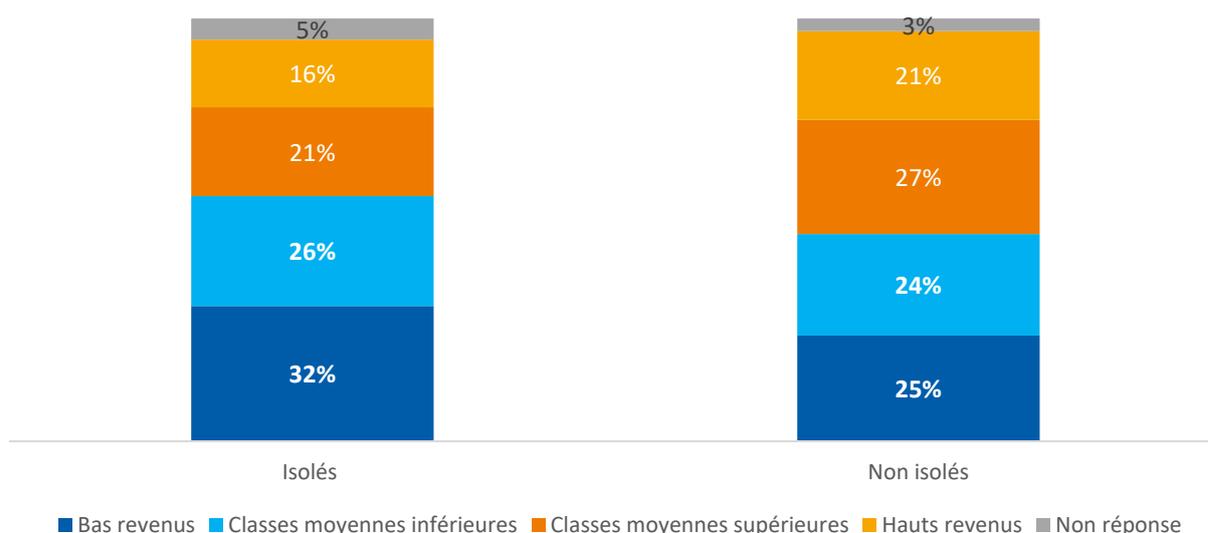
relationnel prend alors souvent sa source dans une forme de « désajustement » avec les modèles de sociabilités dominants (familiaux, amicaux, scolaires, professionnels) qui a des répercussions à la fois sur la manière dont les isolés perçoivent le monde et sur l'éventail de pratiques sociales à leur disposition⁸⁶.

2.2 La pauvreté : les effets cumulatifs des conditions de vie précaires sur l'isolement

2.2.1 Les isolés ont des conditions de vie plus précaires que les autres

La précarité économique constitue un facteur d'aggravation face à l'isolement relationnel. Les données collectées par la Fondation de France depuis 2010 confirment cette tendance entre précarité économique et isolement relationnel (cf. première partie du rapport : Une constante depuis 10 ans : l'isolement va de pair avec la pauvreté). Selon l'enquête Conditions de vie et aspirations du Crédoc, en janvier 2020, 32% des personnes isolées disposent de bas revenus, soit 7 points de plus que les non isolés (Figure 36). Les données de la Fondation de France et du Crédoc convergent sur ce point avec d'autres travaux de l'Insee⁸⁷ ou du Conseil Economique Social et Environnemental (CESE)⁸⁸.

Figure 36 : Un tiers des isolés disposent de bas revenus



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

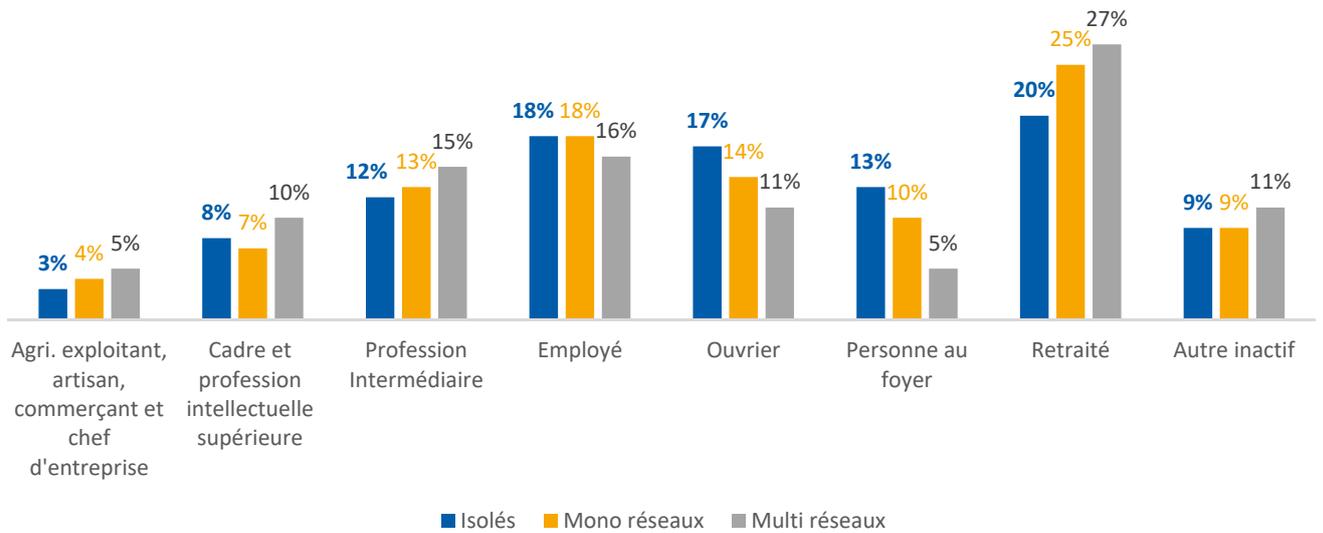
Le niveau de vie plus bas des isolés s'explique par le fait qu'ils sont plus nombreux à être au chômage (8% des isolés sont au chômage en janvier 2020, contre 6% des non isolés). Les données des enquêtes de 2016, 2019 et 2020 montrent également que les isolés sont plus souvent des personnes au foyer (13%). Et lorsqu'ils travaillent, les isolés occupent plus souvent des postes d'ouvriers ou d'employés.

⁸⁶ Sylvain Bordiec, 2018, « Rendre les solitudes supportables », *Sociologies et société*, Volume 50, n°1

⁸⁷ François Gleizes, Sébastien Grobon, Stéphane Legleye, 2019, « 3 % des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socioéconomiques et de mal-être », *Insee première*, n°1770, https://www.insee.fr/fr/statistiques/4205228#tableau-figure2_radio1

⁸⁸ Jean-François Serres, 2017, « Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité », Les avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE), https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2017/2017_17_isolement_social.pdf

Figure 37 : Répartition des individus selon la catégorie socioprofessionnelle et la situation d'isolement (cumul des années 2016, 2019 et 2020)*



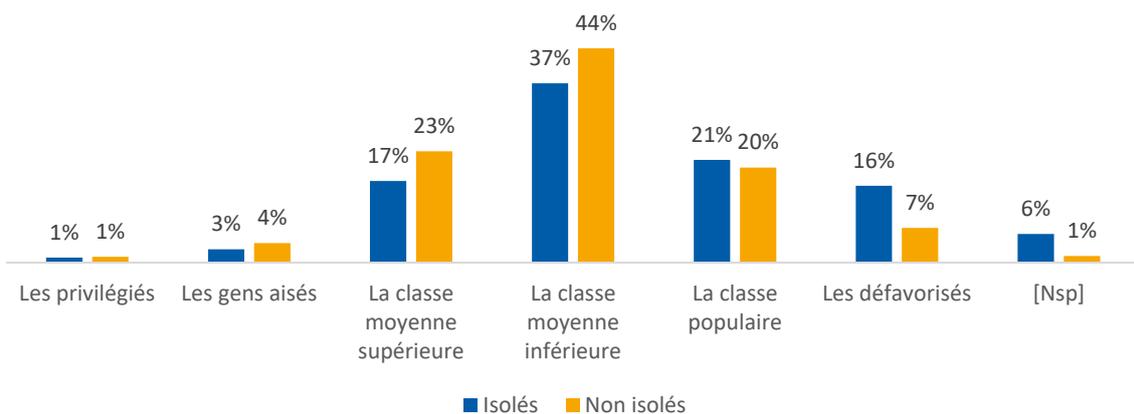
Source : Crédoc, enquêtes Conditions de vie et Aspirations, 2016, 2019 et 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

*Les données ne sont pas disponibles pour les années 2017 et 2018. L'enquête réalisée en 2018 par le Crédoc pour la Fondation de France ayant été réalisée en-dehors du baromètre Conditions de vie et aspirations

La perception subjective qu'ont les isolés de leur position dans l'espace social se conforme à ce statut particulièrement précaire. 16% des isolés ont ainsi le sentiment d'appartenir à la classe des « défavorisés », alors que c'est le cas de 7% des non isolés. Ils partagent également plus souvent le sentiment d'appartenir aux classes populaires : c'est le cas de 21% d'entre eux, contre 19% des non isolés (Figure 38).

Figure 38 : « À laquelle des catégories suivantes avez-vous le sentiment d'appartenir ? »



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

En lien avec leur niveau de revenus plus faibles, les isolés sont plus nombreux à faire état de conditions de logement difficiles : exigüité de l'habitat au regard de la composition du foyer notamment (cf. Le

confinement met en exergue des conditions de logement moins favorables chez les isolés). Or les caractéristiques du logement conditionnent **la vie sociale des individus**. Le logement est en effet un lieu privilégié de sociabilité, où l'on peut recevoir, passer du temps dans un cadre propice aux échanges intimes, amicaux, festifs. L'ONPES, à l'issue d'une réflexion menée en collaboration avec le Crédoc et l'IRES autour du contenu du panier de biens et services nécessaires pour vivre décemment aujourd'hui en France, a estimé que disposer d'un logement « *décent* » faisait partie des besoins essentiels des Français pour être intégrés à la société⁸⁹.

Les caractéristiques du logement sont aussi un moyen pour l'individu d'affirmer de manière ostentatoire son appartenance à une classe sociale. Le sociologue Erving Goffman, dans son ouvrage *La mise en scène de la vie quotidienne*⁹⁰, analyse la vie sociale comme une pièce de théâtre : chaque individu, dans le cadre de ses interactions quotidiennes, joue un rôle qui peut varier selon le lieu et le « *public* ». Par différents procédés de mise en scène, il s'efforce de « *garder la face* », c'est-à-dire d'agir conformément à ce que la société attend de lui dans une situation donnée. Pour cela, il dispose de sa « *façade personnelle* » (signes distinctifs, vêtements, façon de parler, gestes, etc.) mais aussi d'un « *décor* », tout aussi important. Dans cette optique, lorsque la personne reçoit des invités chez lui, c'est le logement en lui-même qui fait office de décor. Il participe donc à la mise en scène déployée par l'individu pour se présenter aux yeux d'autrui.

La théorie de Goffman permet ainsi d'appréhender le lien entre caractéristiques du logement et sociabilité : **le sentiment de honte par rapport à ses propres conditions de vie** (logement insalubre, exigü, absence de pièce pour recevoir) **peut entraîner un retrait progressif de la vie sociale**. C'est ce que montre le rapport 2018 sur le mal-logement de la Fondation Abbé Pierre⁹¹ : les individus pâtissant de mauvaises conditions de logement évitent de recevoir leurs proches chez eux, ce qui entrave une importante part de leur sociabilité. Le rapport cite les propos de Madame L., 55 ans, vivant à Paris dans une chambre de bonne de 4 mètres carrés : « *J'évite de parler de ma situation à mes amis ou à ma famille, car j'ai trop honte. D'ailleurs, une fois, ma sœur m'a rendu visite et elle a vite tourné les talons quand elle a vu où je vivais* ». Les caractéristiques du lieu de vie agissent donc comme un véritable stigmaté.

Les isolés, qui disposent de conditions de logement moins favorables que la moyenne des Français, sont logiquement plus nombreux à pâtir de cette impossibilité de recevoir, par peur du regard des autres ou simplement par impossibilité matérielle (manque de place, etc.).

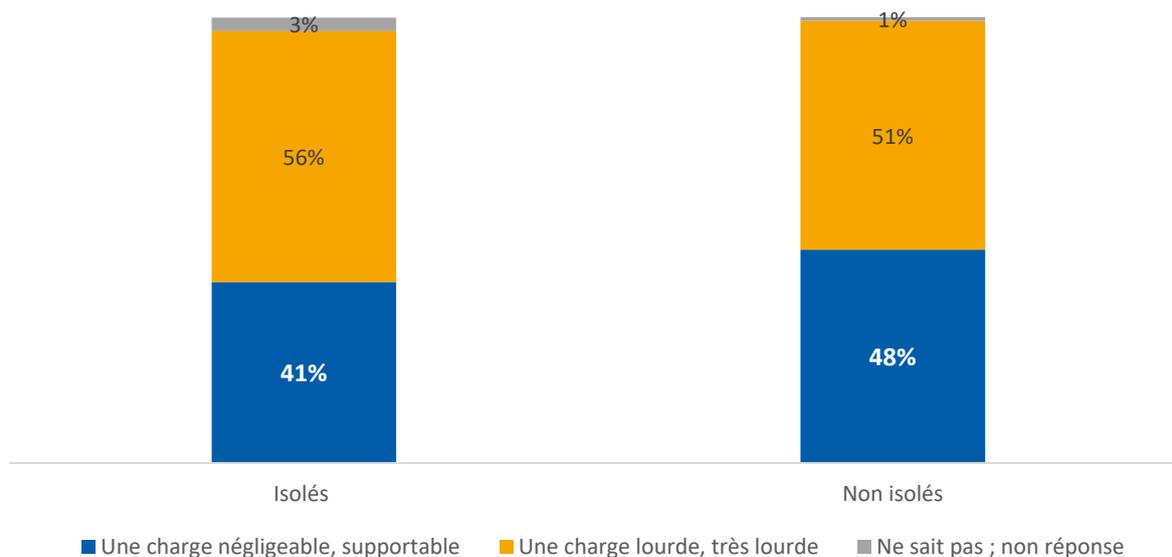
En outre, les isolés estiment plus souvent que les autres que leurs dépenses liées au logement constituent une charge « lourde » ou « très lourde ». Plus de la moitié des isolés (56%) font part de l'importance des frais liés au logement (Figure 39).

⁸⁹ Élodie Alberola, Isa Aldeghi, Pierre Concialdi, Antoine Math, 2014, *Budgets de référence ONPES*, CRÉDOC – IRES http://www.credoc.fr/pdf/Sou/Budgets_de_Reference.pdf

⁹⁰ Erving Goffman, 1959, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Les Editions de Minuit, Paris

⁹¹ Fondation Abbé Pierre, *op. cit.*

Figure 39 : Les isolés font plus souvent face à d'importantes dépenses liées au logement



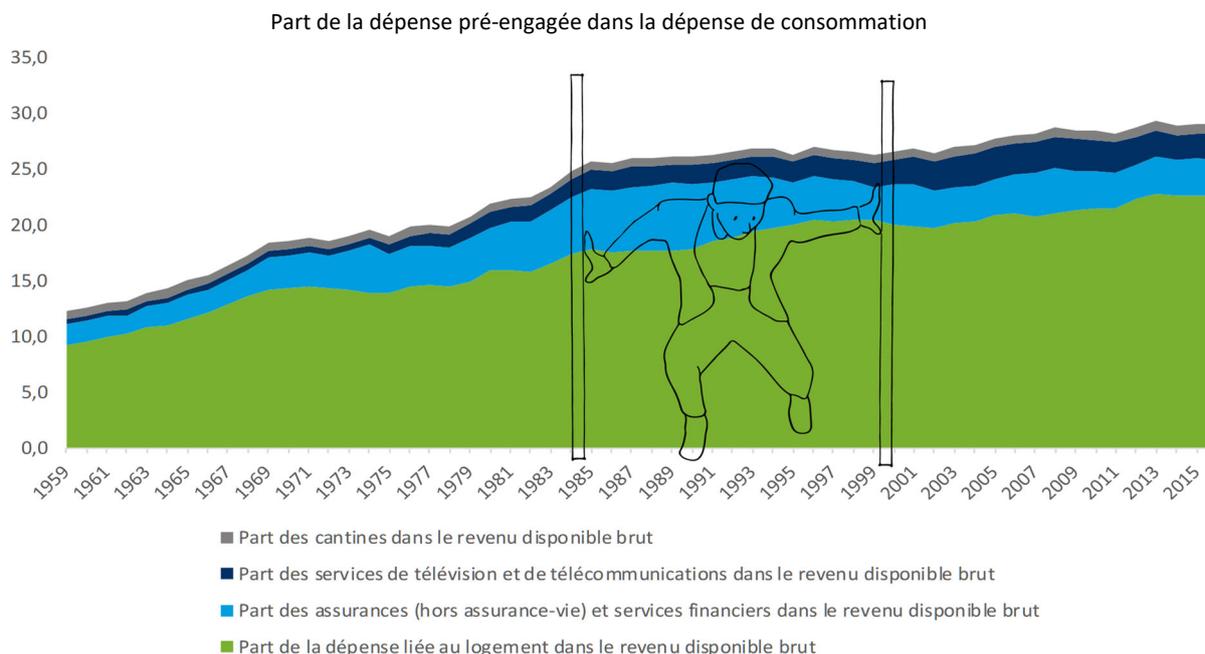
Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Les dépenses liées au logement (loyer, charges, dépenses d'eau, de gaz ou d'électricité) constituent des dépenses dites pré-engagées dans le sens où ces dépenses résultent d'engagements contractuels difficilement renégociables à brève échéance et auxquels un ménage ne peut finalement pas se soustraire. Outre le logement, quatre autres postes de consommation constituent des dépenses pré-engagées selon le rapport Quinet (Cnis, 2008) : les services de télécommunication (abonnements téléphonique et internet) ; les services de télévision (redevance télévisuelle et abonnements à des chaînes payantes) ; les frais de cantine scolaire ; les assurances et les services financiers »⁹². Les dépenses contraintes ont grimpé de 12 % du total des dépenses de consommation à la fin des années 1950, à 29 % en 2015 (Figure 40).

⁹² Michèle Lelièvre, Nathan Rémila, 2018, « Dépenses pré-engagées : quel poids dans le budget des ménages ? », Dossiers de la Drees, n°25, mars 2018

Figure 40 : Loyer, factures, charges : les dépenses pré-engagées ont grimpé de 12 % à 29 % en soixante ans

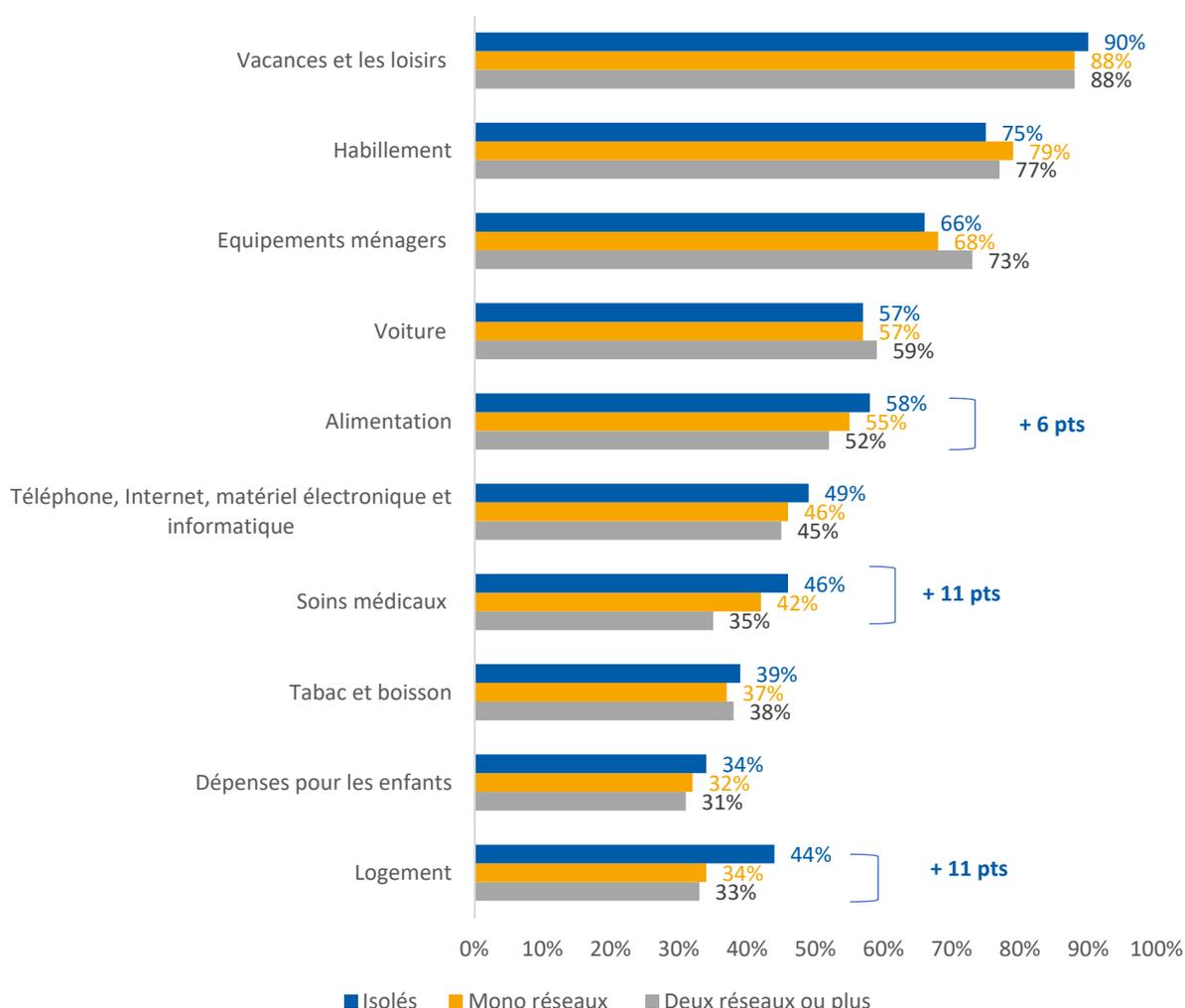


Source : INSEE, Comptes nationaux, Base 2010

Or le poids des dépenses pré-engagées influe sur les marges de manœuvre des ménages, et en particulier les plus modestes, sur les autres postes de consommation ou d'épargne. Les estimations de la Drees montrent ainsi que « les 10 % les plus modestes doivent se contenter en moyenne de 180 euros par mois pour financer transport, équipement, loisir ou habillement, alors que les 10 % les plus riches disposent en moyenne de 1 890 euros, c'est-à-dire au moins dix fois plus⁹³ ». L'importance des dépenses pré-engagées dans le budget des ménages les plus pauvres se traduit dans les restrictions que ces derniers sont amenés à arbitrer dans leurs dépenses. Les données de l'enquête Conditions de vie et aspirations du Crédoc de 2020 montrent que parmi les individus qui déclarent s'imposer des restrictions dans certains postes de dépenses, les isolés s'imposent davantage de limitations sur certains postes comme l'alimentation, les soins médicaux ou encore le logement (Figure 41).

⁹³ Anne-Aël Durand, 14 novembre 2018, « Que reste-t-il après avoir payé les factures ? Les dépenses contraintes minent le pouvoir d'achat » Le Monde

Figure 41 : Les restrictions de consommation sont plus marquées chez les isolés sur les dépenses liées aux soins médicaux, au logement ou encore à l'alimentation (% au sein des individus qui déclarent s'imposer régulièrement des restrictions de budget)



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus ayant indiqué se restreindre financièrement sur certains postes de leur budget

L'effet conjugué des ressources plus faibles des isolés et des conditions de logement moins favorables constituent des freins majeurs à la sociabilité déjà limitée des personnes en situation d'isolement relationnel.

Dans certaines situations, la précarité des conditions de vie donne lieu à des effets cumulatifs négatifs et donc à la formation d'une autre forme de cercle vicieux. L'exercice d'un emploi à temps partiel « *précise socialement et financièrement par des salaires souvent inférieurs à la moyenne et des perspectives professionnelles plus limitées* »⁹⁴. Du fait de revenus plus faibles, le temps partiel contribue à réduire les occasions de sociabilité :

⁹⁴ Serge Ebersold, Philippe Cordazzo, 2015, « Passage à l'âge adulte, handicap et configurations inclusives », *Agora débats / jeunesses*, n°71, p.55

« Quand je dois choisir entre payer la facture d'électricité et aller au cinéma, eh bien je paie la facture d'électricité ». Elsa, femme, 33 ans, Bac + 2, vit seule, en couple, sans enfant, déclare souffrir d'une maladie, travaille à temps partiel

Outre l'exercice d'emplois à temps partiels, c'est la précarité des emplois exercés et les périodes de chômage parfois prolongées qui contribuent à expliquer les situations de précarité économique. Chez les ménages précaires, la sociabilité est ainsi contrainte par les revenus. Ce constat rejoint les observations réalisées par le Crédoc pour l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES) sur les Budgets de référence⁹⁵. Les possibilités de sortir ou de recevoir du monde chez soi sont ainsi limitées par l'existence de faibles budgets. A la différence du loyer ou des impôts par exemple qui sont honorés en priorité, les dépenses liées aux loisirs, aux sorties en famille ou entre amis peuvent être reportées ou tout simplement annulées. Pour certains isolés comme Elsa, les arbitrages dans les dépenses se font au détriment des moments de sociabilité.

2.2.2 Isolement et pauvreté se combinent plus durement chez les femmes

Malgré l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail depuis plusieurs décennies et la féminisation progressive de certaines professions autrefois exclusivement masculines, **les inégalités professionnelles – et économiques qui en découlent - entre les hommes et les femmes sont loin d'avoir disparu**. Les femmes, du fait de leurs revenus et de leurs parcours de vie, sont plus exposées à la précarité. C'est ce que montre la chercheuse Dominique Meurs dans son article « Femmes et Précarité »⁹⁶ : les femmes représentent environ trois quarts des **bas salaires**⁹⁷. Elles sont, plus souvent que les hommes, payées aux alentours du SMIC (62% des « smicards » sont des femmes). Et occupent plus souvent des emplois de mauvaise qualité, comme l'explique la sociologue Margaret Maruani dans son livre *Travail et emploi des femmes*⁹⁸ : la transformation sans précédent de la place des femmes dans le salariat ne s'est pas accompagnée d'un déclin conséquent des inégalités. « *À côté des formes anciennes d'inégalités professionnelles (écarts de salaires, différences de carrières, ségrégations horizontales et verticales), de nouvelles modalités de disparités ont vu le jour* », dont l'importante proportion de femmes employées en **contrats courts et/ou à temps partiel**. Les femmes représentent ainsi 79% des 4,4 millions emplois à temps partiel (INSEE, enquête emploi, 2017⁹⁹). A des emplois moins rémunérateurs, et moins souvent à temps plein, s'ajoutent **des interruptions de carrière pour élever leurs enfants**, qui ont des impacts sur leur trajectoire salariale sur le long terme¹⁰⁰. Aussi, une fois à la retraite, les femmes restent surreprésentées **dans le bas de la distribution des pensions**. Dominique Meurs montre que les retraites des femmes dans le secteur privé sont en moyenne de moitié inférieures à celle des hommes.

A l'instar des travaux sur l'intersectionnalité qui visent à mettre en lumière les effets concomitants et amplificateurs de différentes difficultés sur la participation sociale notamment des femmes, notre

⁹⁵ Elodie Alberola, Isa Aldeghi, Jörg Müller, 2016, Les modes de vie des ménages vivant avec moins que le budget de référence, rapport n°331 réalisé pour l'Onpes, <https://www.credoc.fr/publications/les-modes-de-vie-des-menages-vivant-avec-moins-que-le-budget-de-reference>

⁹⁶ Dominique Meurs, 2019, « Femmes et Précarité », *Note pour la Fondation Jean Jaurès*

⁹⁷ Dans l'article, les bas salaires sont définis comme inférieurs aux deux tiers du salaire médian de l'ensemble de la population, soit 1198 euros nets par mois en 2015.

⁹⁸ Margaret Maruani, 2000, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte.

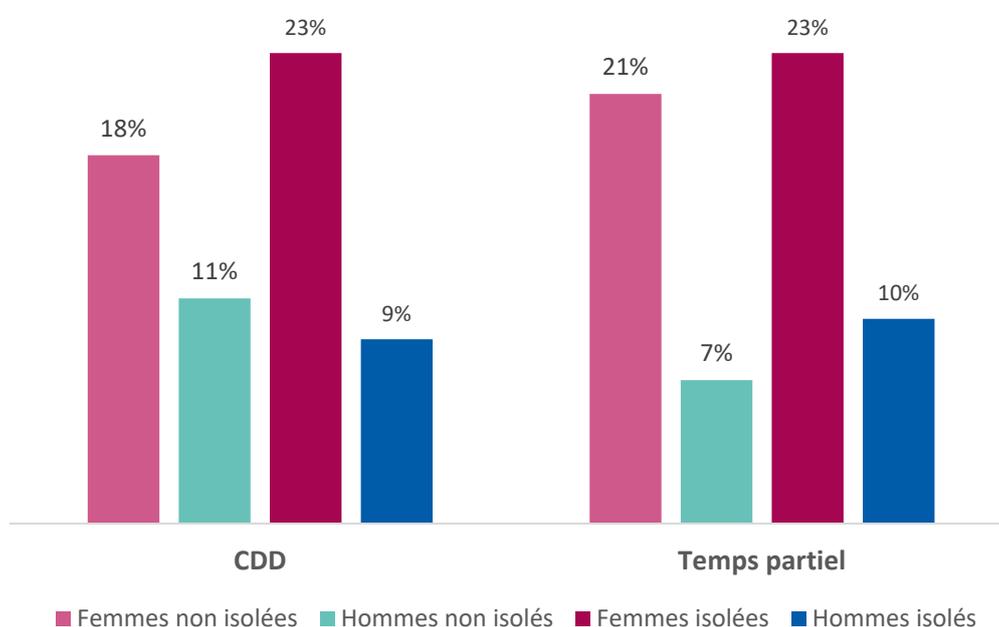
⁹⁹ Emploi, chômage, revenus du travail, édition 2018 - Insee Références

¹⁰⁰ LEQUIEN Laurent, Durée d'une interruption de carrière à la suite d'une naissance : impact sur les salaires, L'exemple de la réforme de l'APE, Politiques sociales et familiales n°108, CNAF, juin 2012, <http://www.caf.fr/etudes-et-statistiques/x-publications/x-politiques-sociales-et-familiales/politiquessociales-et-familiales-n%C2%B0-108>

étude permet de constater que **les inégalités de genre et l'isolement se renforcent l'un l'autre : les femmes isolées sont, en moyenne, en situation professionnelle et financière encore plus délicates** que les femmes avec un réseau social plus étendu.

Ce constat est visible dans les données de l'enquête *Conditions de vie et Aspirations* : en janvier 2020, 23% des femmes salariées isolées travaillent à **temps partiel**, contre 18% des femmes salariées non isolées. Près d'un quart des femmes isolées en emploi sont **en CDD** (23%) contre 21% des femmes salariées non isolées (Figure 42). Rappelons ce temps partiel est probablement plus souvent subi : au sein de la population française, les temps partiels subis, c'est-à-dire concernant des personnes souhaitant travailler plus, concerne plus souvent les femmes, et ce d'autant plus lorsqu'elles sont jeunes, immigrées, employées ou ouvrières¹⁰¹.

Figure 42 : Part de la population occupant un contrat à durée déterminée (CDD) / travaillant à temps partiel en fonction du sexe et de la situation d'isolement



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

Champ : Première partie du graphique : ensemble des individus occupant un emploi / deuxième partie : ensemble des individus salariés qui ne sont pas employés par une société d'intérim

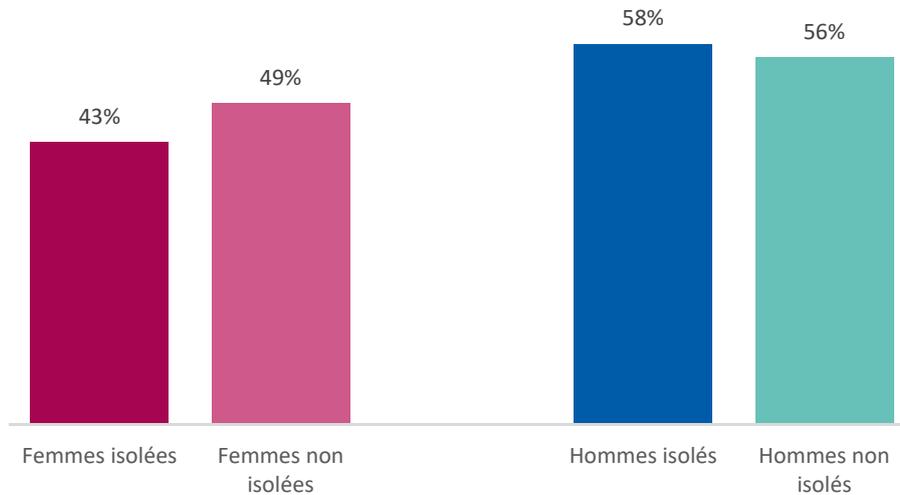
Les femmes isolées qui travaillent occupent **moins souvent des emplois qualifiés**. Le cumul des trois vagues d'enquête (2016, 2019 et 2020)¹⁰² permet de montrer qu'elles sont seulement 6% à être cadres, contre 8% des femmes non isolées et 11% des hommes en moyenne. Elles sont également moins nombreuses à exercer une profession intermédiaire (11% contre 14% en moyenne).

Le cumul des trois vagues d'enquêtes (2016, 2019, 2020) montre aussi que **moins de la moitié des femmes en situation d'isolement relationnel (43%) sont en emploi**, contre 49% des femmes non isolées (Figure 43).

¹⁰¹ Observatoire des inégalités, 2017, « Un tiers des personnes en temps partiel souhaiteraient travailler plus », site internet : https://www.inegalites.fr/Un-tiers-des-personnes-en-temps-partiel-souhaiteraient-travailler-plus?id_mot=103

¹⁰² Cumul des vagues d'hiver 2016, 2019 et 2020 de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations » pour disposer de suffisamment d'effectifs.

Figure 43 : Part d'actifs occupés en fonction du sexe et de la situation d'isolement



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, 2016, 2019, 2020

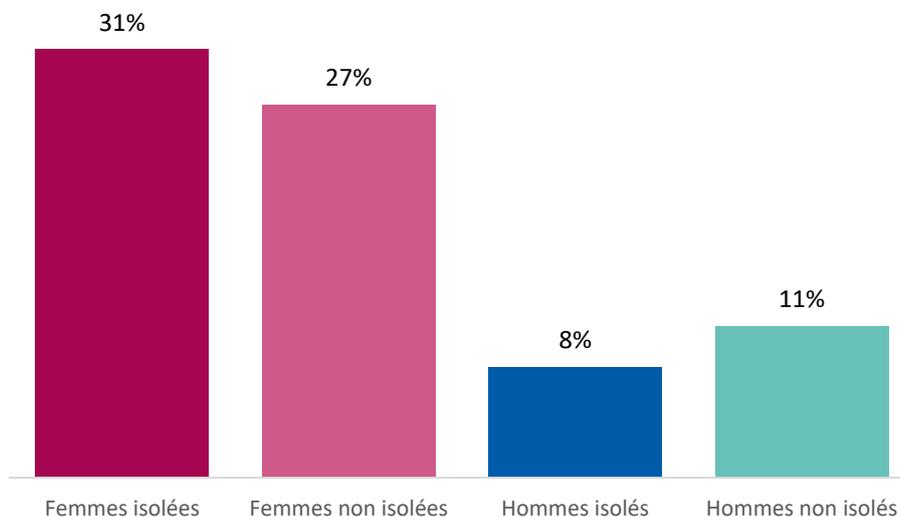
Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Chez les isolés, ce dernier écart selon le genre ne provient pas du fait que les femmes sont plus au chômage (10% contre 11% des hommes isolés), mais du fait qu'elles **sont plus nombreuses à être inactives, c'est-à-dire à ne pas avoir de travail et ne pas en chercher**. Encore aujourd'hui, au sein des couples hétérosexuels, c'est largement aux femmes qu'incombe le **devoir de garder les enfants** et ainsi de renoncer à la vie active si aucun autre mode de garde n'est envisageable. C'est ce que montre l'INSEE dans sa fiche thématique « Couples, familles et vie active »¹⁰³ : le taux d'emploi des mères diminue avec le nombre d'enfants mineurs vivant au domicile, et ce d'autant plus si l'un des enfants a moins de 3 ans. Ainsi, en 2014, seules 40% des mères ayant trois enfants ou plus, dont un âgé de moins de trois ans, sont en emploi, alors qu'elles sont 75% à l'être lorsqu'elles n'ont qu'un enfant âgé de moins de trois ans. Pour les pères en couple, en revanche, le taux d'emploi ne varie presque pas avec le nombre et l'âge des enfants. En 2014, il s'élève au moins à 87%, quelle que soit la situation familiale. Devoir **garder ses enfants** est particulièrement cité par les mères comme un frein à la recherche du travail ou au suivi de formation (Figure 44), entraînant donc une diminution mécanique des possibilités de liens via l'univers professionnel. Une dimension qui est plus particulièrement citée par les mères isolées.

¹⁰³ INSEE, 2015, « Couples, familles et vie active », *Fiches thématiques*

Figure 44 : Renoncement à un emploi, des études ou une formation en raison de difficulté de garde d'enfants

« Dans votre vie, en raison de difficultés liées à la garde de vos enfants, avez-vous dû renoncer à un emploi ou des études / une formation ? » (Réponse « Oui »)

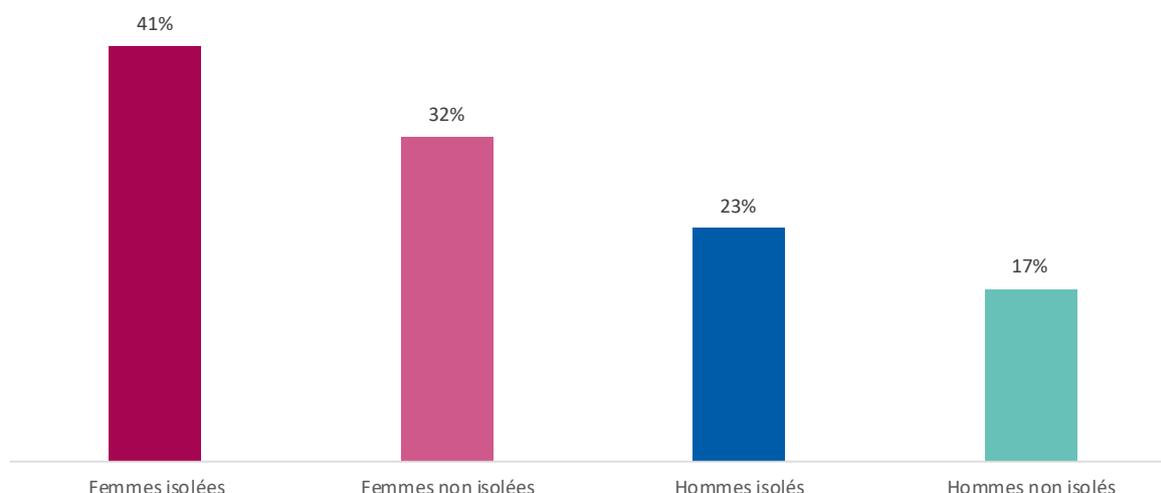


Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus **ayant ou ayant eu des enfants**

L'éloignement plus grand des femmes de la norme d'emploi en CDI à temps plein se traduit très concrètement chez les femmes isolées qui apparaissent particulièrement **démunies financièrement** : 41% d'entre elles disposent de bas revenus (voir encadré 2), alors que c'est le cas de 32% des femmes non isolées. Si les hommes isolés sont eux aussi plus précaires que les hommes non isolés (23% des premiers ont des bas revenus contre 17% des seconds), le cumul du genre et de l'isolement coïncide avec une situation de paupérisation manifeste (Figure 45).

Figure 45 : Part de la population disposant de bas revenus en fonction du sexe et de la situation d'isolement



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Autre traduction, les femmes isolées portent **un regard particulièrement sombre sur l'avenir** (avant même la crise sanitaire) : près d'un quart d'entre elles (24%) anticipent que leurs conditions de vie vont beaucoup se détériorer au cours des cinq prochaines années, alors que c'est le cas d'un cinquième des hommes isolés et des femmes non isolées (respectivement 21% et 19%) et de 14% des hommes non isolés. Elles apparaissent particulièrement **anxieuses quant à la perspective d'être au chômage** : 23% d'entre elles se disent très inquiètes face à ce risque (une proportion toutefois semblable à celle des femmes non isolées), contre 13% des hommes isolés et 18% des hommes non isolés.

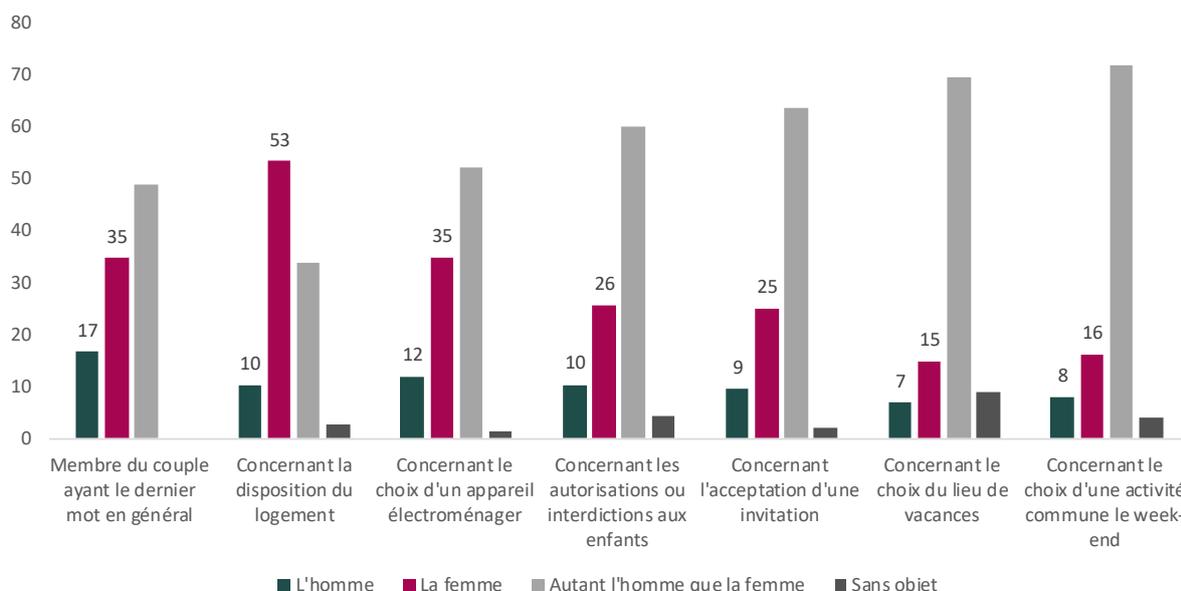
Chez les femmes isolées, on constate donc une situation particulièrement critique ou isolement se combine avec difficultés professionnelles accrues. On pourrait s'étonner que le manque de revenus et la précarité professionnelle n'aillent pas jusqu'à entraîner à la hausse la proportion des isolées chez les femmes. En réalité cette situation est bien l'autre face du même phénomène : à savoir **une distribution différenciée des espaces et dimensions de la vie selon les sexes**. De la même manière que la charge financière et la vie professionnelle sont encore pour beaucoup considérés comme une attribution masculine¹⁰⁴, **l'univers du foyer et de ses liens avec autrui est plus souvent pris en charge par les femmes**¹⁰⁵. Etant en moyenne plus investies dans les **tâches parentales**, les mères sont mécaniquement plus en contact avec les autres parents, entretiennent davantage de lien d'entraide pour les devoirs, se dépanner pour la garde ponctuelle, etc. Au-delà, les **tâches relationnelles** sont plus

¹⁰⁴ La dernière enquête menée par le CREDOC pour la DGCS sur cette question montre la persistance de conseils plus fréquents donnés aux jeunes garçons d'aller vers des secteurs porteurs, rémunérateurs. Quelques éléments sur l'opinion des Français sur l'orientation des jeunes selon leur genre et l'éducation à la vie affective et sexuelle. Manon Coulange, Sandra Hoibian, Quelques éléments sur l'opinion des Français sur l'orientation des jeunes selon leur genre et l'éducation à la vie affective et sexuelle, Octobre 2020 <https://www.credoc.fr/publications/quelques-elements-sur-l-opinion-des-francais-sur-l-orientation-des-jeunes-selon-leur-genre-et-leducation-a-la-vie-affective-et-sexuelle>

¹⁰⁵ Bigot Régis, Hoibian Sandra, Daudey Émilie. Comment se prennent les décisions au sein des couples. In: Politiques sociales et familiales, n°119, 2015. pp. 72-79. DOI : <https://doi.org/10.3406/caf.2015.3077>

souvent du ressort des femmes, qu'il s'agisse de prendre des nouvelles de la famille élargie, d'organiser des moments d'échange sociaux et de gérer l'agenda familial, de penser à offrir des cadeaux aux relations de la famille, et finalement de « prendre soin » des autres. L'analyse du module « Décisions dans les couples » associé à l'enquête « Emploi du temps » de l'Insee de 2010, montre ainsi que les décisions concernant le foyer au sein des couples sont plus souvent, **en dernier ressort, tranchées par les femmes**, de même que les **choix de vacances** (moment de sociabilité par excellence), l'organisation et **l'acceptation d'invitations**.

Figure 46 : Membre du couple ayant en général le dernier mot concernant les décisions...



Source : Crédoc, analyse du module « Décisions dans les couples » associé à l'enquête Emploi du temps de l'Insee de 2010, portant sur des couples « installés » ensemble depuis au moins un an, et dont au moins l'un des partenaires est actif

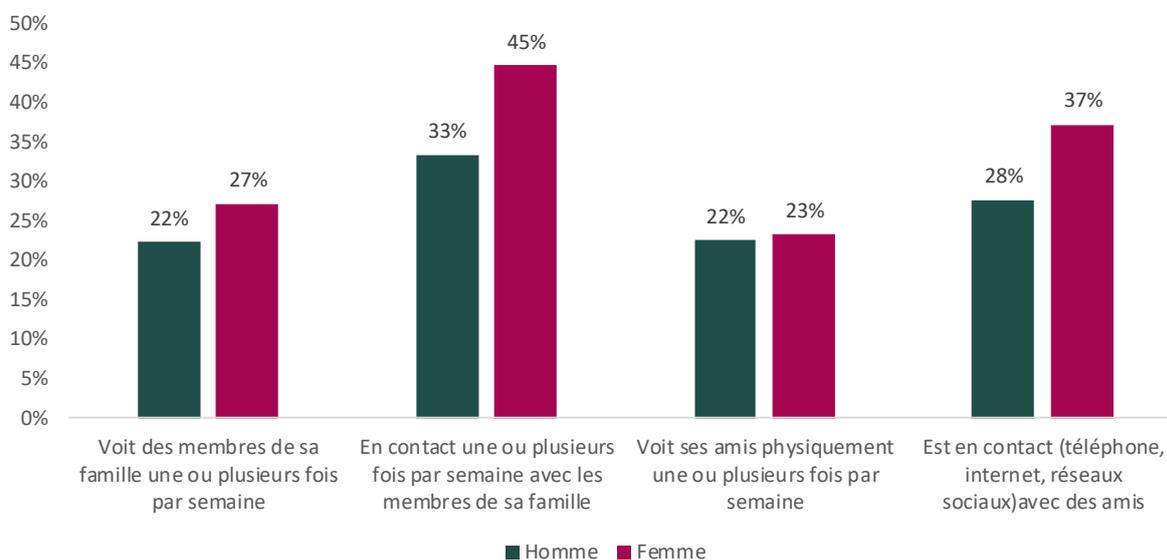
Cette prise en charge et organisation des relations à autrui s'intègre dans le **"travail émotionnel"** ("**emotional work**") dévolue aux femmes. Ce concept mis à jour en 1983 par la sociologue Arlie Russell Hochschild, dans son livre "le Prix des sentiments" et vulgarisé par la bande dessinée d'Emma en 2018¹⁰⁶ consiste à faire en sorte que son entourage se sente bien, parfois au détriment de leur propre confort. La dimension d'attention à autrui est particulièrement présente dans les métiers dit « du care » (aide familial.e, assistant.e maternel.le, aide aux personnes en situation de handicap, etc) où les femmes sont sur-représentées. Elle est également présente dans la tendance des femmes à s'occuper du bien-être et anticiper les besoins de leur conjoint, enfants, des amis et de la famille des deux conjoints et à s'assurer d'une vie sociale riche.

C'est ainsi que, non seulement les femmes sont moins souvent en situation d'isolement que les hommes, mais elles **entretiennent des relations plus étroites et fréquentes** avec leur entourage en mobilisant plus souvent les outils numériques qui présentent l'avantage de pouvoir être mobilisés « en même temps » que d'autres tâches (faire du ménage, accompagner les enfants à leurs activités) ou du domicile en gardant les enfants, ou de manière a-synchrone, lorsque des espaces de temps s'ouvrent

¹⁰⁶ Emma, La charge émotionnelle... et autre trucs invisibles, Massot éditions, 2018 (ISBN 9791097160357).

dans les doubles journées. Des outils qui permettent en outre de pallier les difficultés d'accès à l'espace public plus souvent rencontrées chez les femmes.

Figure 47 : part de contacts fréquents selon le sexe



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

L'isolement relationnel s'ajoute aux conditions de vie précaires. Ce constat se vérifie sur les dix années d'observation du phénomène. Moins souvent en emploi ou occupant des emplois faiblement rémunérateurs, les isolés disposent de conditions de vie moins favorables : des restrictions budgétaires plus importantes sur certains postes de leurs budgets et des logements plus petits que les non isolés.

Les femmes isolées sont fortement exposées aux inégalités de genre qui continuent aujourd'hui à régir le marché du travail : lorsqu'elles n'en sont pas exclues et reléguées à la sphère domestique, elles sont plus nombreuses à occuper un statut d'emploi précaire, en contrat court et/ou à temps partiel. Ceci contribue à expliquer pourquoi près de la moitié d'entre elles disposent de bas revenus et portent un regard pessimiste sur leurs conditions de vie à venir.

2.3 La mobilité : une condition devenue indispensable pour s'intégrer socialement

La mobilité s'est progressivement imposée comme une condition indispensable pour « *l'intégration urbaine et sociale de tout un chacun* »¹⁰⁷. Cet impératif de la mobilité s'explique en partie du fait du « *processus d'urbanisation et, plus précisément, de la transformation progressive de la dualité territoriale ville-campagne et de l'avènement du règne de l'urbain et de la métropolisation* »¹⁰⁸.

¹⁰⁷ Cécile Féré, 2013, « Vers un droit au transport ciblé et un droit à la mobilité conditionnel. L'évolution de la prise en compte des inégalités de mobilité dans les politiques urbaine », *Flux*, 2013/1, n°91

¹⁰⁸ Vincent Kaufmann, Emmanuel Ravalet, Élodie Dupuis, 2015, « Analyser les sociétés à partir de la motilité » in *Motilité et mobilité : mode d'emploi Neuchâtel*, Alphil éditions, coll. « Espaces, mobilités et sociétés », 2015, 256 p.

L'urbanisation s'est accompagnée d'une dispersion géographique des lieux d'activité (domicile, travail, soins, courses, loisirs, etc.) qui ont fait de la mobilité une « *impérieuse nécessité* »¹⁰⁹ et non plus un choix. La vie quotidienne des ménages s'est complexifiée avec l'éclatement spatial des lieux de vie, faisant de la mobilité des individus un enjeu central. La démocratisation de l'automobile dans les années 1960 a participé aux transformations du territoire. Les entreprises notamment ont « *tiré parti des capacités de mobilités offertes par la détention d'automobiles et les réseaux de transport en commun* » pour se déplacer « *hors la ville* » au profit des périphéries¹¹⁰.

Pour Vincent Kaufmann, Emmanuel Ravalet et Élodie Dupuis, nous sommes ainsi passés « *d'une mobilité joyeuse à une obligation de mobilité* ». Cette obligation de mobilité conditionne « *la plupart des autres droits socio-économiques (se nourrir, travailler, se soigner, s'éduquer, se cultiver, avoir une vie sociale et politique (voter, participer), ne serait-ce qu'en permettant de rejoindre les guichets qui donnent accès à ceux-ci* »¹¹¹. Pour les seuls déplacements domicile-travail, les temps de trajet se sont allongés de 7 minutes entre 1990 et 2010¹¹². En France, en 2013, deux personnes ayant un emploi sur trois quittent quotidiennement leur commune de résidence pour se rendre sur leur lieu de travail. Depuis 1999, la proportion de ces navetteurs a augmenté de 6 points selon l'Insee, « *témoignant de la déconnexion croissante entre lieu de domicile et lieu de travail* »¹¹³. « *Par rapport à 1999, les personnes ayant un emploi parcourent des distances plus longues pour aller travailler. La moitié d'entre elles réside à plus de 15 kilomètres de son travail, soit 2 kilomètres de plus qu'en 1999* »¹¹⁴. Les trajets domicile travail sont source de fatigue pour 15% des actifs en emploi¹¹⁵ et cette fatigue apparaît directement liée à la durée de déplacements.

Mais « *les individus n'ont pas tous la même capacité à "faire face" à ce nouvel impératif de mobilité* »¹¹⁶. Analyser la mobilité des individus nécessite de prendre en compte leurs déplacements dans un contexte donné, avec leurs contraintes, leurs facilités, leurs aspirations et leurs aptitudes. Ainsi, les « *capacités physiques, le revenu, les aspirations à la sédentarité ou à la mobilité, les conditions sociales d'accès aux systèmes techniques de transport et de télécommunication existants, les connaissances acquises, comme la formation, le permis de conduire, l'anglais international pour voyager (...)* »¹¹⁷ constituent autant de déterminants à cette mobilité. **Les possibilités de déplacement étant soumises à de nombreuses conditions préalables, elles génèrent de facto des inégalités entre les individus.** C'est tout à la fois une question de budget, de compétences (physiques, morales, etc.), de localisation, d'aménagement de l'espace (existence d'infrastructures pour les transports en commun).

¹⁰⁹ Jean-Pierre Orfeuill, 2017, « Inégaux face à la mobilité », Observatoire des inégalités, https://www.inegalites.fr/Inegaux-face-a-la-mobilite?id_theme=25

¹¹⁰ Jean-Pierre Orfeuill, 2010, *op.cit.*

¹¹¹ Yves Jouffe, 2014, « La mobilité des pauvres. Contraintes et tactiques », *Revue de la CNAF, Informations Sociales* n°182, 2014/2, p.90

¹¹² Layla Ricroch, Benoit Roumier, 2011, « Entre 1999 et 2010, la durée moyenne du trajet domicile / travail pour les personnes en emploi a crû de 7 minutes », *Insee Première*, n°1377, novembre.

¹¹³ Maud Coudène, David Levy, 2016, « De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence », *Insee Première*, n°1 605

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ Dares, 2015, *Dares Analyses*, n°081

¹¹⁶ Cécile Féré, 2013, *op. cit.*

¹¹⁷ Vincent Kaufmann, Emmanuel Ravalet, Elodie Dupuit, (Dir.), *op. cit.*

« *L’imaginaire contemporain accole à la mobilité de fécondes et positives associations* »¹¹⁸. Anne Barrère et Danilo Martuccelli¹¹⁹ décrivent les multiples connotations dans la littérature articulant la mobilité à la recherche d’une transformation existentielle, la marche vers une vie meilleure, une forme d’emprise sur le monde, la possibilité de se confronter à l’altérité. Les chercheurs montrent que la « *représentation fantasmée de la mobilité généralisée de certains individus produit [même une forme] d’enclavement individuel chez d’autres [...] C’est parce qu’ils vivent dans un monde qui survalorise le mouvement, que la mobilité empêchée ou impossible englue certains personnages dans le malaise existentiel. Ne pas pouvoir bouger est plus que jamais un signe d’impuissance sociale* ».

La tension entre l’impératif normatif de la mobilité et la dispersion des lieux de vie (travail, logement, accès aux soins, aux loisirs, etc.) rend l’analyse des déplacements quotidiens des Français particulièrement intéressante. Quelles sont les occasions de déplacement ? Quelles distances sont parcourues ? Avec quel(s) moyen(s) de transport ? Quelles représentations sont associées aux déplacements ? Qui a dû renoncer à se soigner, à se former ou à réaliser des démarches administratives faute de pouvoir se déplacer ? **Et comment caractériser la mobilité des personnes isolées ?** (Encadré 6) Leurs déplacements se distinguent-ils du reste de la population du point de vue des distances parcourues, des occasions de se déplacer, des moyens de transports utilisés, etc. ? Les renoncements dans les déplacements sont-ils plus fréquents chez les personnes en situation d’isolement relationnel ? Le fait de se déplacer régulièrement loin de chez soi ou, au contraire, de rester aux abords de son domicile, le sentiment de restriction sur les déplacements a-t-il une influence sur l’isolement relationnel et sur le sentiment de solitude ? Des stratégies sont-elles mises en place par les personnes concernées ? Lesquelles ? Quelles attentes formulent-elles à l’égard des pouvoirs publics ?

Encadré 6 : Méthodologie de l’enquête réalisée en 2019 sur l’isolement relationnel et la mobilité

L’enquête repose sur une batterie de questions insérées dans le baromètre Conditions de vie et aspirations. Elle a été réalisée en ligne auprès de 2 976 personnes, âgées de 15 ans et plus, et sélectionnées selon la méthode des quotas. L’enquête quantitative a été complétée par 18 entretiens semi-directifs réalisés par téléphone, auprès de personnes en situation d’isolement relationnel. Les contacts ont été pris à partir des réponses au questionnaire. Les entretiens ont été menés entre juin et juillet 2019.

Les informations qui suivent sont issues des analyses réalisées par le Crédoc en 2019. Elles s’appuient sur les résultats du questionnaire en ligne et les enseignements des entretiens.

2.3.1 Les isolés sont moins mobiles que la moyenne des Français

Les Français en situation d’isolement relationnel présentent certains désavantages par rapport à l’ensemble de la population, qui expliquent pour partie leur moindre mobilité. 79% seulement d’entre eux ont l’usage d’une voiture (- 6 points par rapport à l’ensemble de la population). **Ce déficit de motorisation n’est pas compensé par un accès aux transports en commun.** En effet, les difficultés pour accéder aux transports en commun sont également plus fréquentes (Figure 48) : **alors qu’en**

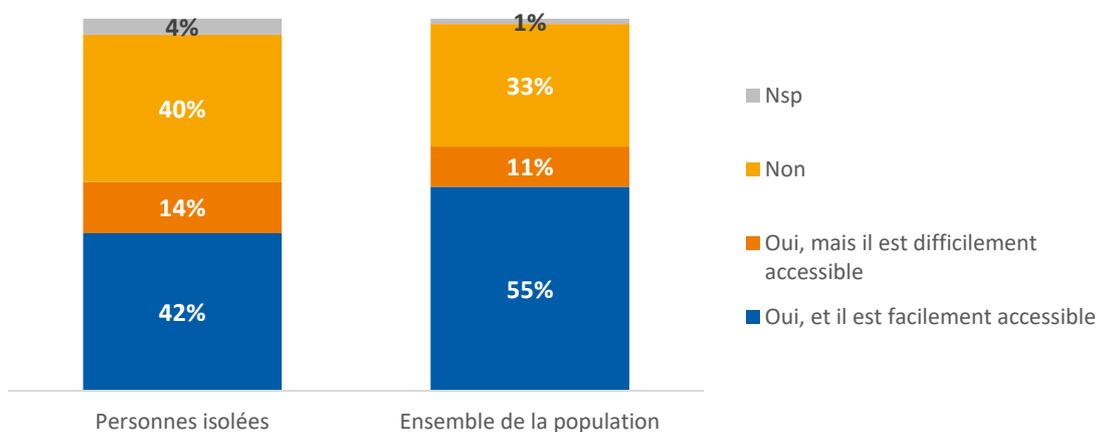
¹¹⁸ Sandra Hoibian, Charlotte Millot, Solen Berhuet, Jörg Müller, 2019, « Liberté, égalité, individualité », *Note de Conjoncture Sociétale du Crédoc*

¹¹⁹ Anne Barrère, Danilo Martuccelli, 2005, « La modernité et l’imaginaire de la mobilité : « inflexion contemporaine », *Cahiers internationaux de sociologie* (n° 118), p. 55-79.

moyenne dans l'ensemble de la population, 44% des répondants n'ont pas de transport en commun à proximité ou ont des difficultés pour y accéder, ce taux monte à 53% chez les isolés (+ 9 points).

Figure 48 : Plus d'une personne isolée sur deux n'a pas accès aux transports en commun

« Disposez-vous d'un arrêt de transport en commun à proximité de votre domicile, c'est-à-dire moins de 600 mètres ou moins de 10 minutes à pied ? »



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2019

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

L'absence d'un arrêt de transport en commun entraîne un recours accru à la voiture individuelle : alors qu'une personne sur deux recourt à la voiture individuelle quand un arrêt de transport en commun accessible est proche de chez elle, cette proportion grimpe à 80% pour celles qui n'en n'ont pas à proximité. Or, les personnes isolées sont moins nombreuses qu'en moyenne à avoir l'usage d'une voiture (Encadré 7 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). 7% des personnes isolées n'ont ni voiture, ni transport en commun à proximité de leur domicile (vs 4% en moyenne générale). **Si bien que ces difficultés d'accès aux transports participent à limiter l'horizon géographique des déplacements, chez les personnes isolées.**

Encadré 7 : Posséder une voiture : une nécessité aujourd'hui qui grève le budget des ménages les plus modestes

Le CRÉDOC et l'IRES ont mené une étude de très large envergure à partir de groupes qualitatifs de consensus pour l'ONPES pour établir des **budgets de référence en partant des besoins exprimés par les Français** dans différents types de territoires, notamment en villes moyennes et en territoire rural. Dans le domaine de la **mobilité**, l'étude révèle que les Français considèrent que pour vivre « décemment », se nourrir, se loger mais aussi pouvoir participer à la vie sociale, il est considéré comme nécessaire de posséder une voiture, en territoire rural en raison de l'offre de transports en commun inexistante ou inadaptée aux besoins, mais aussi en villes moyennes, où le besoin de mobilité est complété par un abonnement aux transports en commun.

Selon l'enquête de référence sur la mobilité des Français (ENTB 2008)¹²⁰, 62% des ménages utilisant la voiture déclarent ne pas avoir le choix. L'accès aux alternatives est par ailleurs inégalement réparti sur le territoire. 46% des ménages situés dans les unités urbaines de plus de 200 000 habitants déclarent ne pas avoir ce choix, contre 86% dans les communes rurales.

¹²⁰ Enquête nationale transport et déplacement réalisée tous les 10 ans par l'Insee, traitement de l'enquête 2019-2019 à paraître au premier trimestre 2020.

Des besoins qui entraînent des coûts à l'achat de véhicules mais aussi, les dépenses de carburant, les frais d'entretien, d'assurance et de contrôle technique. Les transports représentent ainsi 10,3% des dépenses de consommation¹²¹.

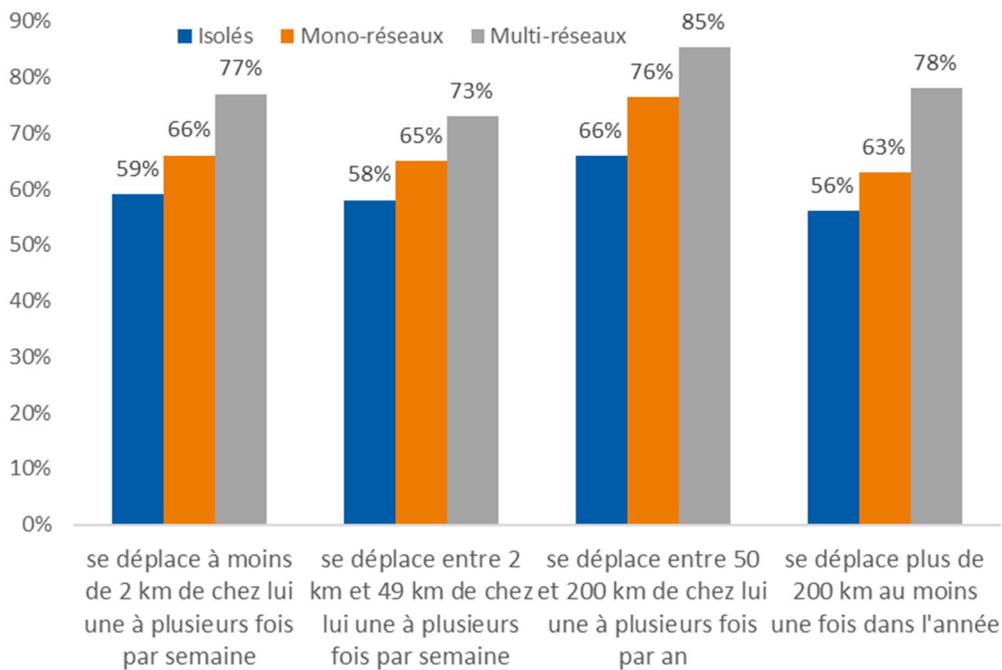
Par analogie avec le logement, Audrey Berry a estimé le taux de « précaires énergétiques transport » selon les indicateurs TEE (taux d'effort énergétique) et BRDE (bas revenus et dépenses élevées) appliqués à la dépense en carburant. Selon l'indicateur BRDE, 3,3% des ménages français présentent une forte dépense en carburant par individu occupé (> 32 euros dépense médiane) tout en ayant des revenus restants inférieurs au seuil de pauvreté monétaire.

L'analyse des distances parcourues et des fréquences de déplacement, tous motifs de déplacement confondus, montre que les isolés **affichent des niveaux de mobilité inférieurs** de 15 à 22 points aux mobilités les plus importantes, réalisées par les individus qui disposent de plusieurs réseaux de sociabilité (Figure 49).

5% des isolés disent ne sortir que peu ou pas du tout de chez eux (2% seulement en population générale).

Figure 49 : Un horizon de mobilité plus restreint chez les isolés

« Nous allons maintenant parler de tous vos déplacements, quel que soit le mode de transport et le motif du déplacement (travail, courses, loisirs, visite à des amis, de la famille, etc.). A quelle fréquence vous déplacez-vous... »



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2019

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Lecture : 59% des personnes isolées se déplacent à moins de 2 kilomètres des chez elles une à plusieurs fois par semaine, contre 77% des personnes qui ont plusieurs réseaux actifs de sociabilité.

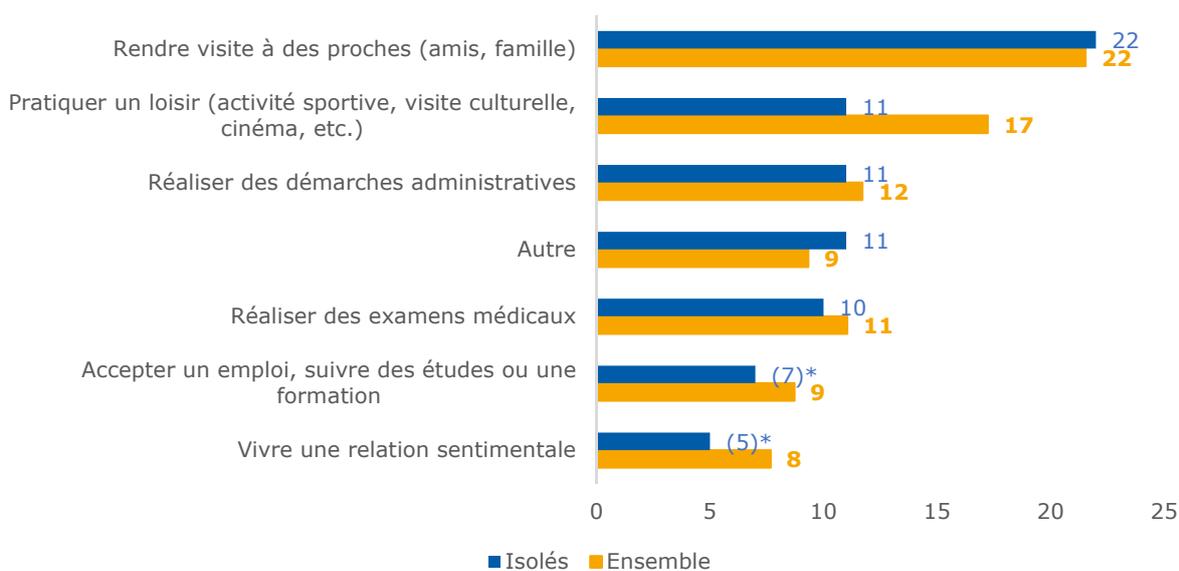
¹²¹ Selon les Comptes nationaux annuels 2017, INSEE

2.3.2 Un tiers des isolés a déjà renoncé à des activités en raison de difficultés liées aux déplacements

Une personne isolée sur trois a renoncé, au cours des douze derniers mois, à une activité à cause de difficultés liées au déplacement. Il s'agit le plus souvent (22%) d'une visite à un proche (amis, famille). Environ une personne isolée sur dix a renoncé à la pratique d'un loisir (11%), ce qui contribue à renforcer l'isolement relationnel (Figure 50).

Figure 50 : Les individus isolés n'ont pas plus que les autres renoncé à des activités à cause de difficultés liées au déplacement

« Au cours des douze derniers mois, en raison de difficultés liées aux déplacements (en dehors des périodes de grèves et des mouvements sociaux), avez-vous dû renoncer à ... ? (en %) »



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2019

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

*Les effectifs concernés sont trop faibles pour commenter des écarts entre les personnes isolées et l'ensemble de la population

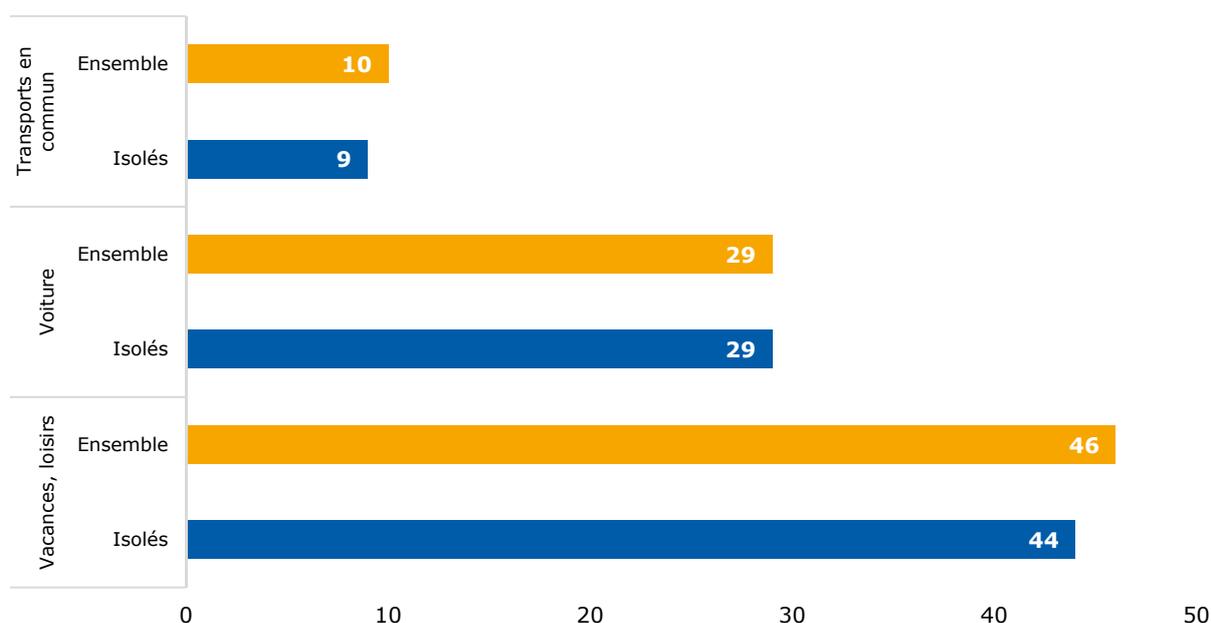
Notons que les isolés déclarent moins que le reste de la population renoncer à des déplacements, signe d'une forme de repli, de résignation ou de retrait silencieux du monde de la part des personnes isolées. Nous suggérons que ces résultats traduisent mal les renoncements vécus et qui ne se sont même plus exprimés comme des renoncements en tant que tel. L'hypothèse d'économistes de l'Insee sur les « préférences accommodantes » peut être formulée pour comprendre cette moindre aspiration aux déplacements et au sentiment de restriction. Des chercheurs expliquent que « l'habitude de la pauvreté conduit les individus à s'adapter et à adapter leurs aspirations (...) [à leurs revenus] de sorte que la pauvreté qu'ils ressentent peut être légitimement considérée comme sous-estimant leur pauvreté réelle. Un phénomène analogue s'observe quand les aspirations sont influencées par les capacités à consommer : par exemple, la faible mobilité observée chez les personnes âgées peut les conduire à avoir des aspirations faibles en matière d'équipement automobile »¹²².

¹²² Marc Fleurbaey, Nicolas Herpin, Michel Martinez, Daniel Verger, 1998, « Mesurer la pauvreté ? », *Economie et statistique* n°308-310, Insee.

Les restrictions budgétaires sont une illustration intéressante de ce phénomène. S’agissant de la voiture, des transports en commun, des vacances ou des loisirs, les isolés affichent des taux de restriction comparables à ceux de l’ensemble de la population (Erreur ! Source du renvoi introuvable.) alors même que comparativement à l’ensemble des concitoyens, les personnes isolées disposent de moindres ressources pour financer leurs déplacements (34% des isolés ont des bas revenus vs 27% en moyenne).

Figure 51 : Les individus isolés ne disent pas non plus se restreindre davantage

« Est-ce que vous ou votre foyer êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ? Lesquels ? (en %) »



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2019

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Au cours des entretiens qualitatifs, de nombreux exemples de renoncements ou des difficultés accrues dans les visites rendues aux proches ou la participation à des activités associatives ont été relatés par les personnes isolées. Sans prétendre à l’exhaustivité des motifs de renoncement, l’enquête de 2019 met en évidence cinq formes de renoncement ou d’empêchement dans les déplacements des isolés : les contraintes financières ; les contraintes territoriales ; les contraintes associées à une maladie ou un handicap ; les contraintes psychologiques et enfin les contraintes liées au temps.

Les difficultés liées au coût des transports concernent en premier lieu **les coûts d’acquisition** (de titres de transport et de véhicules motorisés ou non), puis ceux liés à la réalisation des déplacements du quotidien (achat d’essence, frais d’assurance et d’entretien de la voiture). Des difficultés d’autant plus prégnantes que les personnes disposent de faibles ressources économiques ou vivent dans des zones éloignées des pôles d’activité¹²³. Dans le quotidien des Français isolés contactés lors de la phase qualitative de l’étude, ces difficultés à financer leur mobilité se traduisent concrètement par des renoncements ou des difficultés accrues dans les visites rendues aux proches ou la participation à des

¹²³ Yves Jouffe, 2014, *op cit.*

activités associatives. Ainsi, Vincent regrette ne pas pouvoir voir davantage son neveu en raison de la distance qui les sépare :

« J'ai un bon neveu. Mais on se voit peu, il vit à 150 kilomètres de chez moi. Alors j'aime bien conduire, ça c'est pas un problème. Mais financièrement c'est plus compliqué, et puis ma voiture n'est pas toute neuve. (...) Au décès de ma mère, j'ai hésité à vendre la maison pour acheter une nouvelle voiture [la mienne a plus de 20 ans]. » Vincent, 60 ans, vit seul, en invalidité, BEP, Rapport 2019

Plus tard dans l'entretien, il relate avoir renoncé à faire du bénévolat pour la SPA, toujours en raison des coûts de transport qu'une telle activité engendrerait :

« J'aimerais bien aller promener les chiens de la SPA, mais c'est quand même assez loin, je n'ai pas les moyens de payer l'essence pour faire ce trajet régulièrement ». Vincent

Dans certains cas, **les coûts occasionnés par les trajets limitent l'horizon de recherche d'emploi en imposant la nécessité de trouver un emploi près de chez soi pour que les trajets en voiture n'occasionnent pas des dépenses inconsidérées.** Sur cet aspect, le lien avec l'isolement semble de prime abord plus distendu mais il interroge les **renoncements à exercer une activité professionnelle souhaitée, source potentielle d'épanouissement personnel et de contacts avec des collègues de travail**, du fait des contraintes de budget. Il traduit la nécessité constante, chez les personnes isolées aux budgets serrés, de limiter leurs déplacements, y compris dans leurs perspectives professionnelles.

Cette contrainte renvoie à la **question de l'éloignement géographique**, aux difficultés d'accès aux biens et services par les transports en commun ou par un véhicule motorisé. Dans ce cas, c'est le lieu d'habitation qui conduit à isoler les personnes. Les personnes isolées interrogées insistent sur le sentiment d'habiter dans un territoire « *éloigné de tout* ». Lorsque cette distance géographique se combine à des difficultés financières, **les déplacements sont limités et donc les possibilités d'échanges avec les autres également.** Les témoignages des personnes mettent en évidence l'accès limité aux biens et services nécessaires pour la vie quotidienne. Lorsque la distance à parcourir se conjugue avec un budget restreint, différentes stratégies sont mises en place. L'une d'entre elles consiste à limiter les dépenses en regroupant les motifs de déplacement (courses alimentaires, soins, etc.). La recherche d'aides financières constitue une autre stratégie possible dans certains cas de figure. Carine a ainsi été contrainte de solliciter des aides financières pour pouvoir rendre visite à son mari, hospitalisé depuis trois mois :

« Dans un premier temps, il était à l'hôpital à 25kms de la maison. J'ai demandé une aide exceptionnelle à la Sécu pour pouvoir me déplacer, aller le voir tous les jours en voiture. J'ai reçu 350 euros. Je pensais pas que j'aurais eu autant, mais c'est juste pour une fois. Maintenant il est dans un autre hôpital, à 100kms de la maison. J'ai tapé partout, partout pour avoir des aides. J'ai un tarif solidaire par l'intermédiaire de la SNCF, j'ai fait les démarches sur le site Internet de la SNCF. Le trajet me revient à 10 euros l'aller-retour au lieu de 40 euros. Heureusement qu'il y a ça ! Alors je dois quand même prendre la voiture, faire 50kms dans la journée pour aller jusqu'à la gare, mais au moins je peux aller le voir plusieurs jours dans la semaine. Et pour l'essence, y'a pas de tarif spécial ! ». Carine, 58 ans, mariée, vit en couple 2 enfants, au chômage, Bac+ 3, Rapport 2019

La douleur, la fatigue constituent des facteurs de limitation, voire d'empêchement dans les déplacements (faire les courses, se rendre chez le médecin ou à la pharmacie, faire sa toilette, etc.).

Les contraintes liées à l'état de santé ou à l'existence d'un handicap ont des incidences variables sur les déplacements des personnes isolées rencontrées, qui peuvent **aller jusqu'à une forme d'assignation à domicile** dans les cas les plus extrêmes. Les difficultés à se déplacer ont un impact dans leur vie quotidienne, puisque sortir de chez eux, faire leurs courses ou encore se rendre chez les professionnels de santé sont des actes de la vie quotidienne qu'ils ne peuvent pas, ou difficilement, réaliser seuls. Certaines personnes isolées recourent à l'aide de proches, famille ou amis, pour pallier les difficultés de mobilité, mais les liens sociaux qui subsistent sont caractérisés par **une relation aidant-aidé, dont la qualité est altérée par l'asymétrie et la dépendance de la personne aidée**. Grâce à l'aide d'un copain qui l'accompagne tous les mois dans une grande surface, Christian peut faire ses courses alimentaires une fois par mois :

« La seule personne que je vois, c'est un copain qui m'emmène faire les courses. Je suis au 4ème étage sans ascenseur, alors quand je monte les courses, c'est à se demander si je ne vais pas crever devant ma porte ». Christian, 52 ans, divorcé, 4 enfants, vit seul, BEPC, invalidité, allocataire de l'AAH, Rapport 2019

Annick quant à elle peut bénéficier de services de livraison à domicile, à défaut d'entourage proche qui pourrait l'aider. Elle précise toutefois avoir la chance de disposer d'un budget suffisant pour recourir à ce service (10 euros pour chaque livraison) :

« Par chance j'ai de quoi me payer à manger, mais sinon, les Restos du Cœur ne viendraient pas jusque chez moi amener un panier. Non, c'est impossible ! » Annick, 73 ans, vit seule, Bac + 3, retraitée, Rapport 2019

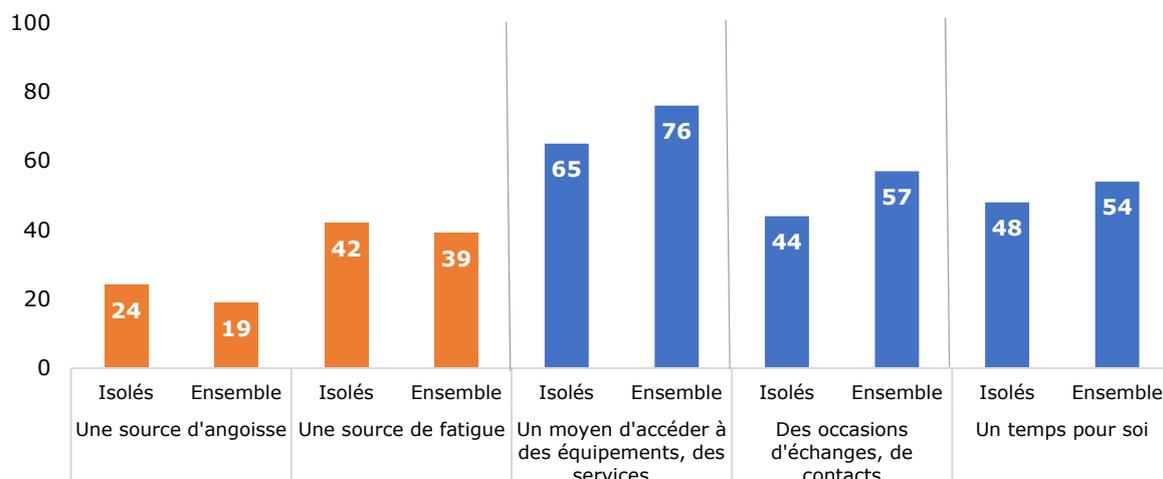
Pour la gestion du quotidien (ménage, lessive, rangement, etc.), Annick a fait appel à une Association de Soins À Domicile (ASAD). Des infirmiers et des aides-soignants des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) se rendent également à son domicile tous les deux jours pour sa toilette et les soins qu'elle doit recevoir. **Cette prise en charge lui assure de voir du monde toutes les semaines. Ces contacts peuvent alors être fortement investis par les personnes isolées, qui y voient de véritables occasions de lien social.**

L'aptitude à la mobilité est liée, entre autres facteurs, à la connaissance des lieux, aux facilités d'usage des transports qui le desservent, à la représentation que chacun se fait des lieux à emprunter, etc. **Être mobile nécessite une capacité d'adaptation, de projection qui peut notamment être amoindrie par des « empêchements psychologiques » liés à la confiance en soi, à un sentiment d'insécurité dans l'espace public...**

Les personnes isolées portent, sur les déplacements et les modes de transport, un regard moins favorable, moins flatteur. Par exemple, plus souvent qu'en moyenne, les évocations négatives liées aux déplacements (possible source d'angoisse : 24% chez les isolés vs 19% en moyenne ou de fatigue : 42% chez les isolés vs 39% en moyenne) sont sur-représentées chez les isolés alors que les commentaires positifs sont moins présents (Figure 52).

Figure 52– Les déplacements sont moins bien perçus par les isolés

« D'une manière générale, pour vous, se déplacer, c'est ... (en %) »



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2019

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Se déplacer peut également être source **d'angoisses spécifiques** (agoraphobie, claustrophobie) amenant à éviter certains modes de transport comme Brigitte :

« [Le métro] y'a trop de gens, il fait chaud, je suis un peu claustrophobe en plus, alors se déplacer sous terre. Le métro je l'évite scrupuleusement. J'aime pas la foule, je trouve ça dangereux. » Brigitte, 61 ans, vit seule, Bac, au chômage, Rapport 2019

Elle limite également ses sorties en centre-ville où la foule est trop importante et source d'insécurité.

La mobilité est aussi, pour certains, entravée par **une appréhension à investir un espace inconnu**. Dans certains cas, cette appréhension est telle qu'elle peut conduire les isolés **à renoncer à des sorties voire à des projets de vie, et renforcer le repli sur soi**.

Valérie travaille en intérim dans une fromagerie. Ce travail ne lui plaisant pas, elle poursuit ses recherches, mais dans la limite de 30 minutes de trajet en voiture. Elle a terminé une formation de secrétaire comptable après une période de chômage. C'est ce métier qu'elle souhaiterait exercer mais selon elle, les opportunités d'emploi ne pourraient se présenter que dans la grande ville la plus proche, située à une heure en voiture de son domicile et dans laquelle elle ne s'est jamais rendue :

« Ça ne me plaît pas tellement ce que je fais, mais je n'ai pas le choix. Si je souhaite un emploi dans mon boulot, il faudrait que j'aille travailler à [cite la grande ville la plus proche], c'est à une heure de trajet en voiture. Mais je ne connais pas, j'ai peur d'y aller avec la circulation. Je ne connais pas les rues, je ne connais rien, j'ai peur de ne pas me repérer. Pour y aller à [X] je ne sais pas s'il y a un bus qui pourrait m'y amener. Il y en a peut-être un mais je ne connais pas les horaires ». Valérie, 44 ans, vit en couple, sans enfant, Bac, en emploi, Rapport 2019

Pour certaines personnes, leur isolement peut à l'inverse être relié à une forme d'hyper mobilité contrainte, le plus souvent par une activité professionnelle qui induit des déplacements fréquents ou un éloignement du lieu de travail par rapport au domicile. Les actifs concernés ont ainsi des temps de transport longs (du fait de la distance et / ou de la densité du trafic) qui participent à l'étirement

des temps de travail. Les temps « hors travail » sont ainsi « grignotés », voire « largement entamés » et laissent moins de place pour rencontrer les proches ou s'investir dans des activités tournées vers l'extérieur du domicile (activité associative, sportive, culturelle, etc.). Ces temps de trajet peuvent aussi grever le budget du ménage et réduire ainsi les marges de manœuvre sur les autres postes de dépenses.

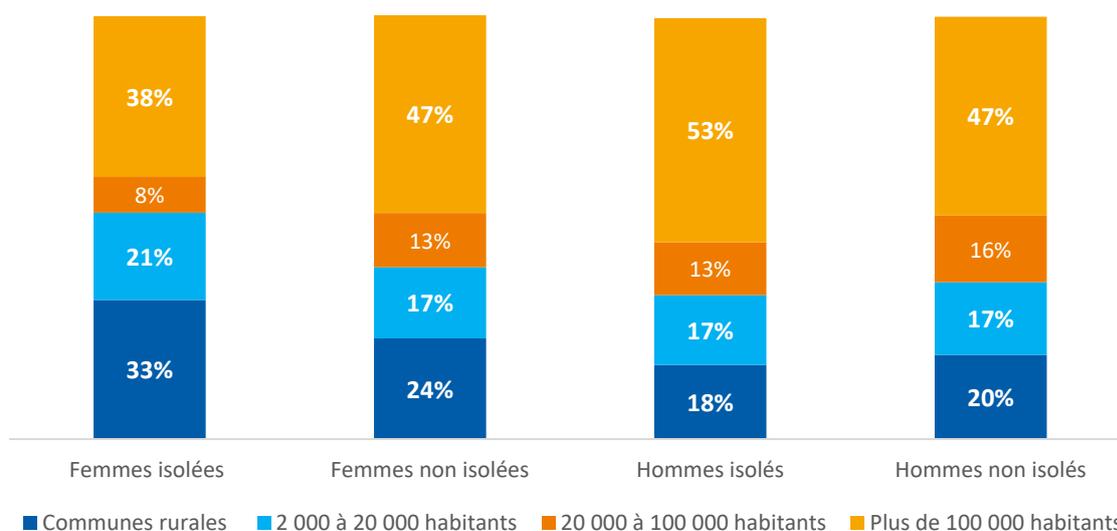
Anna a quitté la région parisienne deux ans avant l'enquête, sur les conseils du médecin qui suit sa fille de 17 ans. Le médecin a suggéré à la famille de s'installer dans une région où le climat serait plus sec et ensoleillé. Anna a obtenu une mutation dans une autre région mais **explique que ce déménagement est source de nombreux sacrifices : perte du logement de fonction, distance plus grande entre le travail et le domicile, et surtout perte d'une vie sociale qui était source d'épanouissement. Faute de transport en commun à proximité, Anna utilise sa voiture tous les jours pour se rendre au travail, soit 3h de conduite par jour.** Depuis deux ans, elle quitte donc son domicile tous les jours (excepté le mercredi où elle ne travaille pas) vers 6h le matin, afin d'être au travail un peu avant 8h. Le soir, les horaires de départ sont variables, mais elle dit rentrer en général vers 20h30. Le rythme de vie qu'elle décrit est source de fatigue, de stress et aussi de sacrifices financiers :

« On a divisé nos revenus par deux. Avant, on avait un logement de fonction que l'on n'a pas avec ma nouvelle affectation. J'ai tellement de trajet qu'une bonne partie de mon salaire part dans l'essence. C'est un vrai sacrifice financier et au niveau social aussi. On a perdu de gros liens sociaux, c'est très difficile à tous les niveaux. Je n'ai pas du tout de temps libre ». Anna, 45 ans, mariée, deux enfants, vit avec son mari et ses deux enfants, diplômée du supérieur, en emploi, Rapport 2019

2.3.3 Les femmes cumulent plus souvent isolement relationnel et géographique

Les femmes isolées vivent plus souvent dans des communes rurales. En 2020, 33% d'entre elles habitent en milieu rural (vs 18% des hommes isolés et 24% des femmes non isolées). Les hommes isolés en revanche sont particulièrement citadins : 53% d'entre eux habitent une agglomération de plus de 100 000 habitants contre 38% des femmes isolées (47% des femmes non isolées) (Figure 53).

Figure 53 : Les femmes isolées vivent plus souvent dans les zones rurales



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

« *La place des femmes dans les espaces ruraux est peu souvent abordée dans la littérature scientifique ou dans le débat public français* »¹²⁴. Pourtant, les inégalités entre les deux sexes sont, sur certains points, renforcées en milieu rural, notamment en matière d'accès à l'emploi, d'offres de garde des enfants, ou encore de mobilité.

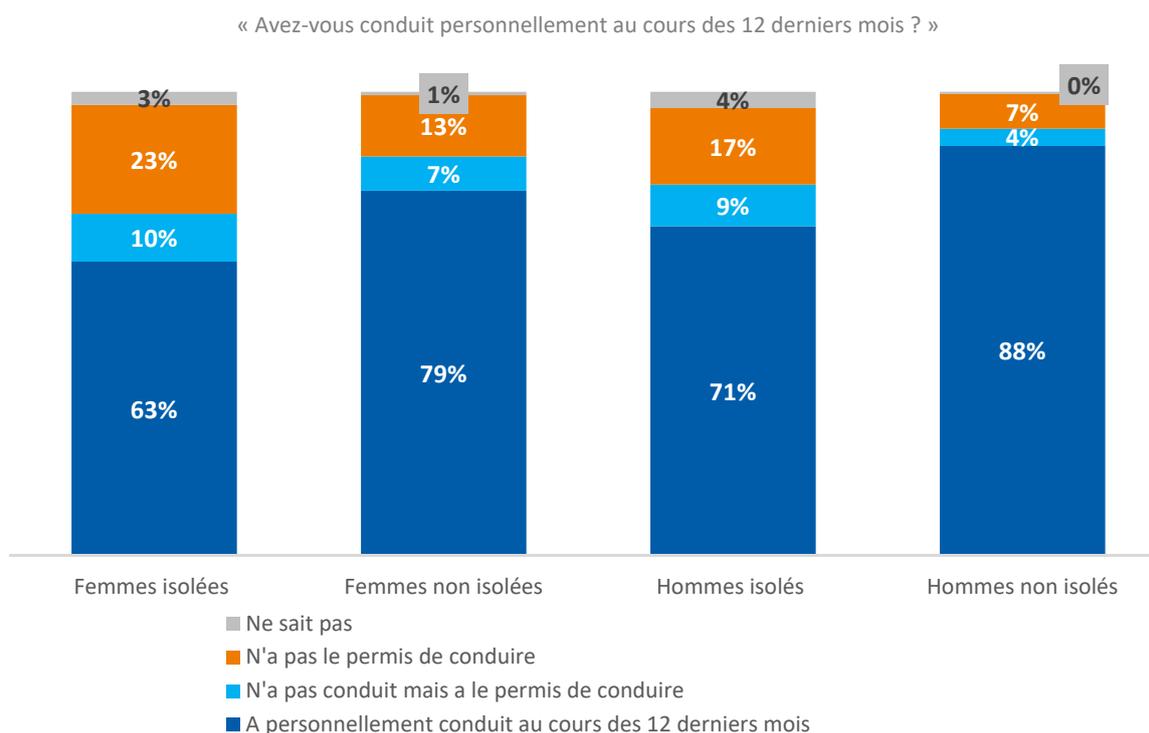
La mobilité quotidienne des femmes s'est profondément transformée et amplifiée au cours des dernières décennies avec leur arrivée sur le marché du travail. L'espace-temps des femmes ne se confond plus avec l'espace-temps familial et les zones de déplacement des femmes ne se résument plus à la proximité résidentielle¹²⁵. La motorisation rapide et massive des femmes a également constitué un autre changement dans leurs modes de vie et dans leurs capacités à se déplacer¹²⁶. L'enquête Conditions de vie et aspirations du Crédoc, montre toutefois que ce « *rattrapage* » des femmes dans leurs déplacements ne se vérifie pas dans l'ensemble des territoires et pour l'ensemble des concitoyens. Les personnes isolées, comme nous l'avons vu plus haut dans les résultats de l'enquête de 2019, ont moins l'usage d'une voiture que le reste de la population. **Les analyses montrent que l'isolement creuse les inégalités entre les hommes et les femmes. En 2020, près d'un quart des femmes isolées n'ont pas le permis de conduire.** C'est plus que les hommes isolés (6 points de plus) et que les femmes non isolées (10 points de plus). Lorsqu'elles disposent du permis de conduire, elles sont moins nombreuses à avoir eu personnellement l'usage d'une voiture au cours des 12 derniers mois, comparativement aux hommes isolés et aux femmes non isolées (Figure 54).

¹²⁴ Centre Hubertine Auclert, 2019, Femmes et ruralité. Pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les territoires ruraux franciliens. <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/rapport-femmes-et-ruralite.pdf>

¹²⁵ Jacqueline Coutras, 1997, « La mobilité quotidienne et les inégalités de sexe à travers le prisme des statistiques », *revue Territoires*, volume 10, numéro 2

¹²⁶ Jacqueline Coutras, 1993, « La mobilité des femmes au quotidien : un enjeu des rapports sociaux de sexes ? », *Les annales de la recherche urbaine*, n°59-60

Figure 54 – Les femmes isolées ont moins souvent le permis de conduire et l’usage d’une voiture



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Dans les zones rurales, les déplacements reposent plus souvent que dans les zones urbaines sur l’usage d’une voiture. **Le moindre accès des femmes isolées au permis de conduire et à l’usage d’un véhicule fragilise ainsi d’autant plus leurs possibilités de déplacement. Parmi les femmes isolées qui vivent à la campagne, 14% n’ont pas le permis de conduire et 16% ne possèdent pas ou n’ont pas l’usage d’une voiture**, contre seulement 8% et 6% des hommes isolés vivant en commune rurale (et 7% et 6% en moyenne l’ensemble des personnes vivant à la campagne).

Or, la mobilité constitue une condition importante de l’accès à l’emploi, surtout en milieu rural. Les travaux pilotés par le CGET et le Service des droits des femmes et de l’égalité ont montré que dans les communes peu denses et isolées, 51% des femmes en emploi exercent une activité professionnelle hors de leur commune de résidence. **La moindre motorisation des femmes isolées dans les communes rurales diminue ainsi de manière mécanique leurs opportunités d’emploi.** Ceci contribue sans doute en partie à expliquer que le taux de chômage des femmes est plus élevé en milieu rural et que celles qui travaillent sont plus souvent à temps partiels que dans les autres territoires de l’Hexagone¹²⁷. La sociologue Marie-Hélène Lechien observe quant à elle que les femmes – *« surtout lorsqu’elles sont d’origine populaire – [...] occupent plus souvent des emplois « solitaires » (aides à domicile, femmes de ménage, assistantes maternelles, etc.) et sont largement exclues de certains loisirs de plein air très masculins (chasse, pêche, football)*¹²⁸ ». Dans le couple également, les femmes isolées résidant dans les territoires ruraux semblent plus exposées au sentiment de solitude et à l’ennui. Reprenant les travaux de la chercheuse Isabelle Clair sur *La découverte de l’ennui conjugal*, Marie-Hélène Lechien explique cette situation par le fait qu’au moment de l’entrée dans la vie de couple, les jeunes femmes

¹²⁷ CGET, 2018, Emploi en milieu rural : où en est-on de l’égalité femmes-hommes ?, <http://www.fse.gouv.fr/fse-mag/emploi-en-milieu-rural-ou-en-est-de-legalite-femmes-hommes>

¹²⁸ Marie-Hélène Lechien, 2013, *op. cit.*

« attendent beaucoup de leur couple et abandonnent souvent leurs propres réseaux [de sociabilité] mais se sentent assez vite seules lorsqu'elles tentent de participer aux pratiques de sociabilité de leurs compagnons qui, elles, perdurent »¹²⁹.

Portrait de Carine : quand l'isolement relationnel se double d'un isolement géographique

Carine et son mari sont tous les deux originaires de la région parisienne. Ils se sont rencontrés avant 20 ans et ont très vite fait le choix de quitter l'Île de France :

« On se doutait bien que Paris allait devenir invivable. On a préféré partir, pour vivre dans un milieu plus humain »

Le couple s'est installé dans un petit village, où 50 personnes résident, dans la région de l'Allier. Ils ont acheté une maison où ils ont réalisé par eux-mêmes de nombreux travaux de rénovation. Très spontanément, Carine indique qu'elle n'a pas eu de carrière professionnelle continue, qu'elle a occupé des emplois de manière ponctuelle. Âgée de 59 ans au moment de l'entretien, elle a fait évaluer ses droits à la retraite qui ne lui laissaient espérer qu'une maigre pension de retraite, de l'ordre de 300 euros par mois. Son mari s'est retrouvé au chômage à 50 ans et ne parvient pas à retrouver d'emploi :

« Mon mari a beaucoup travaillé par contre. Mais il s'est retrouvé au chômage à 50 ans, alors retrouver du travail à cet âge. Et puis dans notre région, il n'y a rien, rien, rien du tout »

Avec 700 euros de ressources par mois, le couple se réjouit d'avoir fini de payer l'emprunt immobilier de la maison. Mais les contraintes budgétaires restent malgré tout importantes :

« Dans le village on a absolument aucune commodité. Il y a un restaurant qui a ré-ouvert récemment et qui fait débit de pain. Mais sinon, la 1^{ère} superette est à 8 kilomètres. C'est indispensable d'avoir une voiture ici, on ne peut rien faire autrement. Il n'y a pas du tout de transport en commun. »

Pour limiter leurs déplacements et donc les frais d'essence associés, Carine et son mari ont décidé de changer certaines de leurs pratiques :

« On ne fait les courses que deux fois par mois. On s'organise autrement pour ne pas avoir à se déplacer tout le temps. Je fais mon pain moi-même, on a un potager pour les produits frais. On mange peu de viande. On s'organise »

En contrepoint, relevons que ces difficultés de mobilité en lien avec une situation d'isolement géographique peuvent aussi parfois donner lieu à des pratiques d'entraide qui viennent nourrir ou renouveler les liens sociaux. Carine précise qu'il lui arrive de prendre des gens en stop, car elle sait les difficultés rencontrées pour se déplacer depuis son village :

« Quand je vois des gens faire du stop, je les prends. C'est vraiment galère ici pour se déplacer ».

Par le passé, elle a déjà emprunté le car scolaire qui propose aussi de transporter les habitants qui réservent une place en avance. Carine trouve que ce service est pratique, même s'il oblige à respecter les horaires scolaires (départ dès 7h45 le matin et retour vers 17h le soir), pas toujours adaptés à ses contraintes personnelles. Elle a également pratiqué le co-voiturage avec ses voisins

¹²⁹ Ibid.

pour « *partir la voiture pleine* » ou encore fait des trajets via l'application Blablacar pour faire des économies.

À travers l'exemple du co-voiturage cité par Carine, on voit que la distance géographique peut produire des formes de solidarité et permettre de créer du lien entre les voisins.

Par le passé, Carine explique qu'en raison de problèmes financiers, ils ont eu recours aux services d'une épicerie solidaire :

« On a une épicerie solidaire, à 10 kilomètres de la maison. On a eu un bon déjà par l'intermédiaire d'une assistante sociale pour acheter de la nourriture. L'aide est valable 6 mois, ça aide beaucoup. J'y ai fait appel à nouveau cette année car mon mari était déjà très fatigué et ne pouvait pas m'aider au jardin. L'assistante sociale m'a prolongé de trois mois encore pour l'aide. En attendant, je me serre quand même la ceinture, d'autant qu'il faut payer l'essence pour faire le trajet aller-retour. »

Au moment de l'entretien, le mari de Carine est hospitalisé depuis trois mois. Les difficultés financières se sont accentuées en raison des frais liés aux déplacements pour se rendre au chevet de son mari :

« Au début, il était à l'hôpital à 25 kilomètres de la maison. J'ai demandé une aide exceptionnelle à la Sécu pour pouvoir me déplacer, aller le voir tous les jours en voiture. J'ai reçu 350 euros par l'intermédiaire de l'assistante sociale. Maintenant, il est dans un autre hôpital, à 100 kilomètres de la maison. J'ai tapé partout, partout pour avoir des aides. J'ai un tarif solidaire par l'intermédiaire de la SNCF, j'ai fait les démarches sur le site Internet de la SNCF. Le trajet me revient à 10 euros l'aller-retour au lieu de 40 euros. Heureusement qu'il y a ça ! Alors, je dois quand même prendre la voiture, faire 50 kilomètres dans la journée pour me rendre à la gare. Mais au moins je peux aller le voir plusieurs jours dans la semaine. Et pour l'essence, y'a pas de tarif spécial ! »

Si les Français sont dans l'ensemble de plus en plus mobiles dans leur quotidien, la situation est fortement contrastée en fonction de leurs conditions de vie. Les isolés sont moins mobiles que les non-isolés. Ils pratiquent moins d'activités extérieures (fréquentation d'équipements publics, visites à des proches, etc.) impliquant de se déplacer. Ils partent moins souvent en vacances que les non-isolés, les options d'hébergement les plus économiques (loger chez des proches) leur étant par ailleurs moins possibles. Leurs sorties sont aussi limitées par des contraintes financières. Le budget modeste d'une part importante des personnes en situation d'isolement relationnel leur permet moins souvent l'acquisition et l'entretien d'un véhicule motorisé alors même que les réseaux de transports en commun leur sont moins accessibles qu'aux non-isolés. Les contraintes ne sont cependant pas uniquement financières. Des contraintes en matière de santé physique ou psychologique sont susceptibles de compliquer les déplacements, d'autant plus lorsque les personnes concernées sont seules pour y faire face. La question de l'offre de services offerts par le territoire de résidence se pose aussi pour certains isolés. Pour ceux vivant des situations de relégation territoriale, le temps de déplacement est une autre contrainte à intégrer et conduit à faire des arbitrages allant dans le sens d'une moins grande sociabilité (renoncement à des activités trop éloignées, voire à un emploi). L'isolement relationnel se double donc d'un isolement géographique, et tout particulièrement pour les femmes qui sont plus nombreuses à cumuler isolement relationnel et résidence en communes rurales.

2.4 Une vie sociale empêchée par le handicap ou la maladie

Être porteur d'une maladie ou d'un handicap peut « *constituer un obstacle à la possibilité d'avoir des relations sociales* »¹³⁰. Les résultats de l'enquête menée par le Crédoc pour la Fondation de France mettent clairement en évidence cette expérience d'une **vie sociale entravée**, du fait de la maladie ou du handicap. 52% des personnes porteuses d'une maladie ou d'un handicap déclarent que leur maladie ou leur handicap a des incidences négatives sur leurs sorties quotidiennes. Trois explications majeures ressortent des témoignages pour rendre compte de ce phénomène : la **douleur**, la **fatigue** et les **difficultés de mobilité**. Que ces symptômes se cumulent ou non, ils influencent de manière directe les capacités à sortir, recevoir du monde chez soi, etc. Ils conduisent souvent à **renoncer**, au moins pour partie ou pour un temps, à la construction ou à l'entretien de la vie sociale, au gré des périodes de crise ou de répit : la moitié des personnes déclarant une maladie/un handicap sont affectées de façon irrégulière, ce déficit de prévisibilité étant dommageable à l'organisation de la vie sociale.

Mais l'isolement peut aussi générer des problèmes de santé. Le Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) souligne dans un rapport dédié à ce phénomène, que l'isolement constitue « *un déterminant de santé, accélère les pertes d'autonomie, provoque dépressions et suicides* »¹³¹. Les travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) montrent que, « *en-dehors du revenu, l'état de santé, le fait de ne pas être au chômage, et les relations sociales sont des indicateurs de qualité de vie particulièrement important pour expliquer le bien-être ressenti* »¹³².

Les effets de la maladie ou du handicap ne sont pas identiques en toutes circonstances, à toutes les étapes de la vie et pour tous les individus. Le contexte, dans son acception large, est donc indispensable pour comprendre **comment les effets de la pathologie peuvent être compensés ou au contraire s'accumuler, faisant ainsi l'effet d'une double peine. Ces personnes subissent ainsi une limitation de leurs capacités individuelles et une restriction de leur vie sociale.**

Il s'agit ici d'analyser ce qui constitue un **frein** ou au contraire un **levier** au développement de moments de sociabilité. Selon la période de la vie où survient la maladie ou le handicap, le réseau de sociabilité est-il déjà construit, solide et établi ou est-il au contraire à créer totalement ? Comment l'entourage (famille, conjoint, amis, etc.) se met-il en ordre de marche ou au contraire se délite-t-il lorsqu'il s'agit d'accompagner la personne malade ou en situation de handicap dans les actes de la vie quotidienne ? La prise en charge de la maladie ou du handicap est-elle trop coûteuse en temps et en énergie pour être en capacité de continuer à voir ses amis, ses collègues de travail ? Les moments de soins sont-ils au contraire des occasions de rencontres et d'échanges permettant de nouer de nouvelles relations ? L'exercice d'une activité professionnelle est-elle encore possible ? Dans quelles conditions ? Quelles sont les incidences du lieu de vie dans le vécu de l'isolement dans le contexte particulier de la maladie / du handicap ? L'ensemble de ces éléments contribuent à dessiner des **vécus particuliers de l'isolement**. Ils permettent de comprendre comment les personnes isolées peuvent dépasser tout sentiment de solitude ou au contraire faire la douloureuse expérience de la double peine, c'est-à-dire celle de la solitude sur fond de maladie et / ou de handicap.

Les liens entre l'isolement et la maladie ou le handicap s'avèrent ainsi multiples et complexes. La déclaration d'un handicap ou d'une maladie représente une rupture dans les trajectoires de vie. La présence de proches sur qui compter est souvent déterminante pour traverser ces épreuves. En

¹³⁰ Patrick De Colomby, 2004, « Les relations familiales et sociales des personnes handicapées en France : une exploration secondaire des enquêtes HID », *Gérontologie et Société*, n°110, p.184

¹³¹ Jean-François Serre, 2017, « Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité », Conseil Economique Social et Environnemental, https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2017/2017_17_isolement_social.pdf

¹³² Pascal Godefroy, Stéfan Lollivier, 2014, « Satisfaction et qualité de vie », *Economie et statistique*, n°469-470

l'absence d'un réseau de sociabilité actif, comment les isolés gèrent-ils ces conditions de santé / handicap ? Quels sont leurs profils ? En quoi diffèrent-ils du reste de la population isolée ? Quelles sont les conséquences spécifiques de l'isolement pour ces personnes ?

Encadré 8 : Méthodologie de l'enquête réalisée en 2018 sur l'isolement relationnel des personnes déclarant un handicap et / ou une maladie chronique

L'enquête repose sur une étude quantitative réalisée en ligne auprès de plus de 3 586 personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France, en logement ordinaire ou en établissement médico-social (via les coordonnées de 37 structures transmises par la Fondation de France). Le questionnaire a été diffusé entre mai et juin 2018.

Les personnes résidant en établissements médico-sociaux sont souvent exclues des enquêtes en population générale. Compte tenu du sujet d'étude, la Fondation de France a souhaité inclure les personnes qui vivent dans ces structures, considérant qu'il n'était pas satisfaisant de mener une enquête sur l'isolement des personnes malades et / ou en situation de handicap en excluant d'emblée du terrain une partie importante de cette population. 72 personnes résidant dans les 37 établissements concernés ont été contactées. L'absence de données nationales sur les profils des résidents de ces établissements n'a pas permis de réaliser un redressement de l'échantillon pour respecter la représentativité des profils.

Pour les personnes vivant en logement ordinaire, l'échantillon a en revanche été sélectionné selon la méthode des quotas (âge, sexe, niveau de diplôme, catégorie socioprofessionnelle, région, taille d'agglomération). Ces quotas ont été calculés d'après les résultats du recensement de la population réalisé par l'Insee. Un redressement final a été opéré à partir de ces mêmes critères pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale de 18 ans et plus.

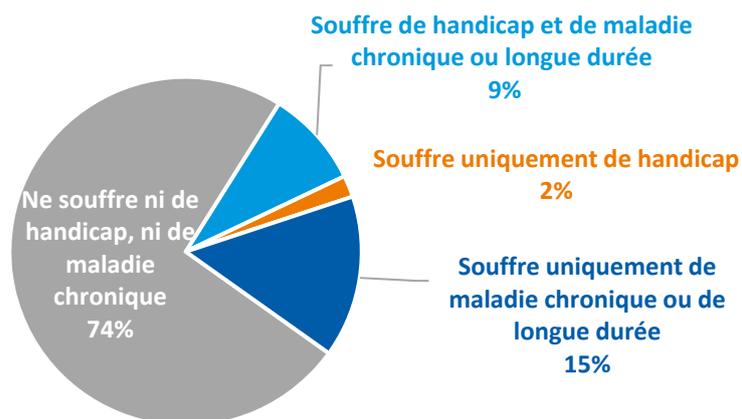
L'enquête quantitative a été complétée par 22 entretiens semi-directifs réalisés par téléphone (20 entretiens) ou en face à face (2 entretiens). Les personnes ont été contactées à partir de leurs réponses au questionnaire, et étaient toutes, au moment de l'enquête en proie à une maladie chronique et / ou un handicap. 16 personnes avec lesquelles nous avons échangé étaient en situation d'isolement relationnel, tel que défini par l'indicateur et 6 ne disposaient que d'un seul réseau de sociabilité actif. Les entretiens ont été menés entre juin et juillet 2018, sur la base du volontariat des personnes.

Les informations qui suivent sont issues du rapport réalisé par le Crédoc en 2018. Elles s'appuient sur les résultats du questionnaire en ligne et les enseignements des entretiens.

2.4.1 12% des personnes en situation de handicap et/ ou souffrant d'une maladie chronique sont isolées

En 2018, 26% des Français déclarent être concernés par un handicap et / ou une maladie chronique ou de longue durée (Figure 55). Il s'agit dans cette étude, des personnes ayant répondu « Oui » à une ou deux des questions suivantes : « Souffrez-vous d'un handicap ? » ; « Souffrez-vous d'une maladie de longue durée ou chronique qui vous affecte au quotidien ? » (Encadré 9)

Figure 55 – 26% des Français sont en prise avec un problème de santé



Source : CREDOC, Isolement relationnel des personnes en prise avec un handicap et / ou une maladie chronique, 2018

Champ : personnes âgées de 18 ans et plus, résidant en logement ordinaire

Encadré 9 : Handicap et maladie chronique : de quoi parle-t-on ?

Le handicap

La définition du handicap, telle qu'elle est énoncée dans la loi du 11 février 2005 indique que « constitue un handicap (...) toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant »¹³³.

La statistique publique mobilise principalement trois approches pour évaluer le nombre de personnes concernées par un handicap : l'approche administrative ; l'approche par les limitations fonctionnelles et l'approche subjective.

L'approche administrative s'intéresse aux personnes qui disposent d'une reconnaissance administrative de leur handicap, reconnue par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Les données de la statistique publique sur les reconnaissances administratives du handicap restent anciennes. **L'enquête Handicap-Santé a été menée conjointement par la Drees et l'Insee, évaluée à 2,5 millions de personnes qui disposaient, en 2008, d'une reconnaissance administrative d'un handicap.** Au total, 3,3 millions de titres de reconnaissance sont recensés, mais 30% des personnes détiendraient au moins deux types de reconnaissance¹³⁴.

L'approche par les limitations fonctionnelles » est fondée sur « le fait que la personne a des difficultés à réaliser seule un certain nombre de fonctions simples (marcher, lire, entendre une conservation, se concentrer) »¹³⁵. **En 2008, 2,7 millions de personnes souffraient d'au moins une limitation fonctionnelle, soit 8% des personnes de 20 à 59 ans vivant à domicile**¹³⁶.

L'approche subjective, quant à elle, considère les déclarations des individus, sur la base de leur ressenti et indépendamment de toute reconnaissance administrative. **Pour mesurer le handicap ressenti, plusieurs enquêtes européennes ont intégré une question permettant d'évaluer si les personnes « sont limitées, depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ». Avec cette approche, 2,05 millions de Français étaient en situation de handicap ressenti en 2008.**

La maladie chronique

Le Haut Conseil de la santé publique définit la maladie chronique par « la présence d'une pathologie de nature physique, psychologique ou cognitive, appelée à durer [et dont] l'ancienneté minimale [est évaluée à] trois mois et a un retentissement sur la vie quotidienne »¹³⁷.

Réalisée à partir de l'état de santé déclaré des personnes, l'Enquête Santé Européenne réalisée par la Drees et l'Irdes indique qu'en 2014, **38% des Français déclarent un problème de santé chronique ou de caractère durable**¹³⁸.

¹³³ Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

¹³⁴ Nadia Amrous, Meriam Barhoumi, 2012, « Emploi et chômage des personnes handicapées », DARES, *Synthèse Stat'*, n°01, p.10

¹³⁵ Maud Espagnacq, 2015, « Populations à risque de handicap et restrictions de participation à la vie sociale. Une analyse à partir de l'enquête Handicap-Santé auprès des ménages », Dossiers Solidarité et Santé de la Drees, n°68, https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/dss_68.pdf

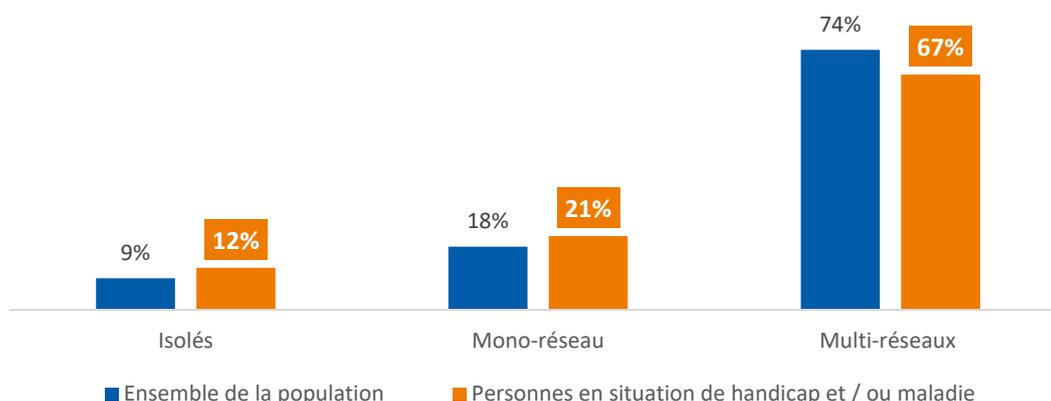
¹³⁶ Maud Espagnacq, 2015, *op. cit.*

¹³⁷ Serge Briançon, Geneviève Guérin et Brigitte Sandrin-Berthon, 2010, « Maladies chroniques », *Actualité et Dossier en Santé Publique*, n°72, p.13-14

¹³⁸ Nicolas Célant, Thierry Rochereau, 2017, « L'enquête santé européenne – Enquête santé et protection sociale (EHIS-ESPS) 2014 », *Les rapports de l'IRDES*, n°566, octobre 2017, p.35

Au sein de la population en prise avec des problèmes de santé, 12% sont en situation d'isolement relationnel. Si l'on ajoute à la population des personnes isolées **celles ne disposant que d'un seul réseau de sociabilité actif dans leur entourage, 33% des personnes affirmant être en situation de handicap et / ou de maladie sont vulnérables au regard de l'isolement**. C'est 6 points de plus qu'en moyenne générale (Figure 56 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

Figure 56 : 12% des personnes ayant exprimé être en situation de handicap et / ou de maladie chronique ou de longue durée sont isolées



Source : CREDOC, Isolement relationnel des personnes en prise avec un handicap et / ou une maladie chronique, 2018

Champ : personnes âgées de 18 ans et plus, résidant en logement ordinaire

2.4.2 Des trajectoires de vie et une sociabilité entravée par la maladie ou le handicap

L'existence d'un handicap et / ou d'une maladie chronique ou de longue durée constitue un obstacle à la construction ou au maintien d'une vie sociale. Si cet obstacle n'est pas de même nature, de même intensité et de même durée selon les individus, les personnes concernées font souvent l'expérience d'une sociabilité contrariée. Les sorties entre amis, le fait de recevoir du monde chez soi, pratiquer une activité physique ou fréquenter des lieux de loisirs ou culturels sont des occasions de rencontre auxquels l'état de santé peut contraindre à renoncer. L'existence de la maladie et / ou du handicap contribue donc à **limiter les relations sociales**, mais a également de nombreuses incidences directes dans différents domaines de la vie comme l'intimité, le déroulement des études ou encore l'exercice d'une activité professionnelle. Parler d'une vie sociale empêchée, c'est donc évoquer **tout ce qui limite l'existence d'une vie sociale**, mais aussi tout ce qui constitue, en amont, les conditions de déploiement de cette vie sociale. Le fait d'être en prise avec des faits de discrimination, le décrochage scolaire, le chômage constituent en ce sens autant de **limitations, d'occasions manquées d'avoir une vie sociale**.

Les entretiens semi directifs réalisés par le Crédoc font émerger trois explications majeures pour rendre compte de cette vie sociale entravée : **la douleur, la fatigue et les difficultés de mobilité**. Pour ces différents motifs, parfois cumulés, le renoncement à la vie sociale s'impose :

« J'adorais aller à des cafés-concerts, c'était un grand plaisir, ça me procurait beaucoup d'émotions. Je peux plus maintenant, parce que je ne peux pas rester debout, et dans ce genre d'endroit, les places assises sont très peu nombreuses. Et puis je ne supporte pas la chaleur des bars, c'est tout petit, y'a du monde ». Jean-François, 51 ans, CAP/BEP, vit seul, sans enfant, exerce un emploi à temps partiel, Rapport 2018

Selon les situations, et notamment la nature de la pathologie, le caractère permanent ou non de ses incidences au jour le jour, la vie sociale est mise entre parenthèses, c'est-à-dire qu'elle est soumise au rythme de la maladie ou du handicap, au gré des périodes de crise et d'accalmie :

« Lorsque les crises sont aiguës, je ne peux même pas sortir de chez moi. Je ne peux pas marcher ou conduire. Mais lorsque cela est possible, j'aime marcher, ou nager. » Nadia, 65 ans, Bac + 3 et plus, vit seule, sans enfant, mise en retraite pour invalidité, Rapport 2018

Pour d'autres, le quotidien se passe constamment chez soi, « enfermé » au domicile. C'est le cas de plusieurs des personnes avec lesquelles des entretiens ont été menés. Au moment de l'entretien réalisé chez lui, Thierry indiquait qu'il n'était pas sorti de son appartement depuis 3 à 4 mois. Une forme d'enfermement qu'il vit depuis plusieurs années déjà en raison de divers problèmes de santé (obésité, arthrose, hyper-tension, ulcère). Thierry, qui se déplace en fauteuil roulant, habite pourtant dans un immeuble dont les aménagements pourraient lui permettre de se déplacer. Mais il explique que du fait de son poids et de ses douleurs dans les bras (notamment), il lui est très difficile de se déplacer, même avec son fauteuil roulant pour sortir dans la rue :

« Je sors même pas sur le trottoir fumer une cigarette ». Thierry, 60 ans, CAP / BEP, vit seul, sans enfant, en invalidité, Rapport 2018

Les incidences de la maladie sont très variables selon l'ancienneté de la pathologie, son caractère visible ou non, mais aussi le nombre et la nature des capacités affectées. Le quotidien peut en outre être affecté de manière permanente ou épisodique, avec des périodes de crises et d'autres plus calmes. Les données qui suivent présentent les caractéristiques des pathologies pour l'ensemble des personnes en prise avec des problèmes de santé car les effectifs concernés pour les personnes isolées ne sont pas suffisants (Tableau 1).

Tableau 1 : Caractéristiques du handicap ou de la maladie chronique ou de longue durée

	%
Depuis combien d'années souffrez-vous de cette maladie et / ou handicap ?	
<i>Moins d'un an</i>	5%
<i>Entre 1 et 5 ans</i>	27%
<i>Entre 5 et 10 ans</i>	22%
<i>Plus de 10 ans</i>	46%
Total	100%
Diriez-vous que cette maladie et / ou ce handicap... ?	
<i>Est plutôt visible</i>	17%
<i>N'est pas vraiment visible</i>	83%
Total	100%
Cette maladie ou ce handicap affecte... (Plusieurs réponses possibles)	
<i>Vos capacités physiques</i>	65%
<i>Vos capacités intellectuelles</i>	9%
<i>Vos capacités psychiques</i>	12%
<i>D'autres capacités</i>	7%
<i>Cela n'affecte pas vos capacités</i>	25%
Total	100%
Cette maladie ou ce handicap vous affecte...	
<i>De façon continue, sans interruption</i>	43%
<i>De façon irrégulière, avec des crises et des périodes plus calmes</i>	50%
<i>Ne sait pas</i>	7%
Total	100%

Source : Crédoc, Isolement relationnel des personnes en prise avec un handicap et / ou une maladie chronique, 2018

Champ : personnes âgées de 18 ans et plus, résidant en logement ordinaire, déclarant un handicap et / ou une maladie chronique ou de longue durée

Portrait de Thierry : quand la maladie assigne à domicile

Thierry a 60 ans. Il a accepté de nous recevoir chez lui pour réaliser l'entretien, dans son appartement de 55 m² situé dans un immeuble HLM. Il vit depuis plus de 30 ans dans une ville de l'agglomération parisienne à laquelle il est très attaché.

Pendant plus de 20 ans, Thierry a travaillé dans une entreprise spécialisée dans la climatisation. Il a occupé différents postes au sein de l'entreprise. Il décrit un environnement de travail jeune, avec des soirées régulièrement organisées entre les collègues de travail. Il dit avoir bien profité de la vie parisienne nocturne :

« J'ai bossé dans un environnement très jeune. On était 150 dans la boîte, on avait 14 mois de salaire, on faisait plein de sorties ensemble. » Thierry, homme, 60 ans, CAP / BEP, vit seul, sans enfant, en invalidité, déclare être en situation de handicap et maladie

Il évoque également une certaine stabilité financière avec les deux mois de salaire supplémentaires versés chaque année. Alors qu'il était toujours en activité professionnelle, Thierry souffrait déjà de problèmes d'obésité et d'arthrose. À 45 ans, il dit qu'il pesait déjà 100 kilos, aggravant ainsi les douleurs liées à l'arthrose. À la suite d'une très lourde opération de la colonne vertébrale, il a été mis en invalidité :

« J'ai des problèmes d'arthrose depuis de nombreuses années. J'ai été opéré la première fois, j'avais 45 ans. J'ai été opéré de la colonne vertébrale, l'intervention a duré 17h ! Après ça, plus de possibilité de travailler, c'était fini. »

Il a alors perdu le contact avec son réseau de sociabilité professionnelle. Il est seulement resté en contact avec son ancien supérieur hiérarchique avec lequel il échange une fois par semaine par téléphone.

En dépit de ses efforts pour ne pas prendre de poids, Thierry indique qu'il pèse aujourd'hui 150 kilos :

« Je ne mange pas beaucoup, je ne fais qu'un repas par jour. J'aimerais perdre du poids pour qu'on puisse m'opérer de la hanche. Mais tant que je n'aurai pas perdu de poids, je ne peux pas être opéré de la hanche [...] J'ai toujours l'espoir de marcher à nouveau un jour. Ça fait 4 ans et demi maintenant que je ne marche plus. »

Thierry souffre également d'hypertension, pathologie pour laquelle il a un rendez-vous annuel à l'hôpital. Une ambulance vient le chercher et le raccompagner à son domicile, faute de pouvoir se déplacer seul. Pour se mouvoir dans son appartement, Thierry dispose de béquilles, mais il dit que le plus souvent, il se tient aux murs pour aller d'une pièce à l'autre.

Ne pouvant pas réaliser ses courses et son ménage, Thierry sollicite l'aide de la gardienne de son immeuble, qu'il rémunère en contrepartie :

« C'est ma gardienne qui fait mes courses, une fois par semaine. Alors je lui donne 10 euros pour les courses. Même avec mon fauteuil roulant, je peux pas faire mes courses, je les mets où mes affaires ? Et puis le fauteuil me fait mal aux bras et aux doigts. C'est ma gardienne aussi qui fait le ménage et qui me monte le courrier tous les jours. »

À la suite d'un ulcère à la jambe, Thierry est hospitalisé trois fois dans l'année pour des greffes de peau. Il reste à chaque fois quelques jours à l'hôpital et demande à sa gardienne de venir nourrir ses trois chats :

« Quand je suis à l'hôpital, ma gardienne monte deux fois dans la journée chez moi. Le soir elle se met sur le canapé et elle m'appelle pour que je puisse parler à mes chats. J'ai plus de respect et d'amour pour mes chats que pour les êtres humains. Je suis tranquille et heureux avec mes trois chats. Je leur parle tout le temps, je commente ce que je fais. Sans mes chats, là la solitude c'est trop dur pour moi, je ne peux pas rester sans mes chats. »

Il préfère d'ailleurs dormir dans le canapé de son salon plutôt que dans sa chambre qui est le royaume de ses chats et devenue au fil des années un « vrai débarras » car Thierry a beaucoup de mal à jeter ses affaires.

Les journées de Thierry se déroulent pour l'essentiel entre son salon et sa cuisine :

« Je me fais mon repas tous les jours. Mais je mets peut-être 30 minutes quand cela demande beaucoup moins de temps à quelqu'un d'autre. Et la vaisselle, je mets trois plombes à la faire ! Pareil pour étendre le linge de la machine. L'autre jour j'ai bien mis une heure au moins. Sinon je suis sur Internet, je regarde les promotions pour les courses, j'ai le temps, j'ai que ça à faire. Et le soir je regarde un film si je m'endors pas devant. Parfois deux films, ça dépend. Mais je suis pas fatigué de mes journées, je fous rien. »

Thierry raconte que son frère et lui ont été élevés par un couple d'amis de sa tante, ceux qu'il appelle Papi et Mamie et grâce à qui il dit avoir passé une enfance heureuse :

« Avec mon frère on a été élevés par des amis de ma tante. Je suis sorti de la maternité et hop je suis allé chez eux. Mes parents m'ont repris chez eux quand j'avais 9 ans. Ma mère m'a toujours dit « qu'elle m'avait chié ». Elle avait avorté déjà avant de m'avoir, mais il fallait aller en Suisse et ça coûtait cher. Sinon j'aurais été mis à l'assistance publique, comme mon frère. Mais c'est ma Mamie qui a dit qu'elle me prenait et qu'il fallait pas me mettre à l'assistance publique. Jusqu'à mes 9 ans, j'ai vu deux fois ma mère seulement ».

Il avait énormément d'estime pour le fils de son Papi et de sa Mamie qu'il considérait comme son frère. Les deux hommes semblent avoir entretenu de très bonnes relations jusqu'au décès de celui-ci survenu il y a plusieurs années :

« On était complices tous les deux. J'adorais aller dans sa maison à la campagne. Je tondais sa pelouse, j'aime bien faire ça. On a passé d'excellents moments chez lui, à faire des grandes fêtes aussi ».

Aujourd'hui, Thierry ne sort que très rarement de chez lui et le plus souvent pour des rendez-vous médicaux. Il est en colère contre son frère aîné qui ne l'a jamais invité chez lui alors même qu'il habite une maison :

« Je passe un coup de fil tous les 6 mois à mon frère. C'est un grand égoïste. On a été fâchés tous les deux pendant 10 à 15 ans. C'est un mec qui n'a pas de sentiment. Il habite une grande maison avec une piscine, il arrête pas de m'en parler alors que moi je crève de chaud dans mon appartement. Il ne m'a jamais invité à venir passer quelques jours chez lui. Et il a un jardin où il cultive des fruits et des légumes. Il est venu me voir une fois, mais il ne m'a rien amené de son jardin. »

Il reproche également à sa filleule d'être venue chez lui sans jamais rien n'apporter ni l'aider à faire la vaisselle :

« Je suis en contact par Internet avec ma filleule. Je l'ai invité deux à trois fois à venir manger chez moi. Mais elle vient toujours les mains vides, elle arrive, hop elle se pose et elle ne fait

rien. Elle ne m'aide même pas à faire la vaisselle, rien ! Et de toute façon elle est Maman maintenant depuis deux ans, donc je ne l'inviterai plus chez moi. J'ai toujours eu peur des bébés, j'en ai jamais porté dans mes bras. Et puis je suis trop vieux maintenant pour que des enfants courent chez moi. »

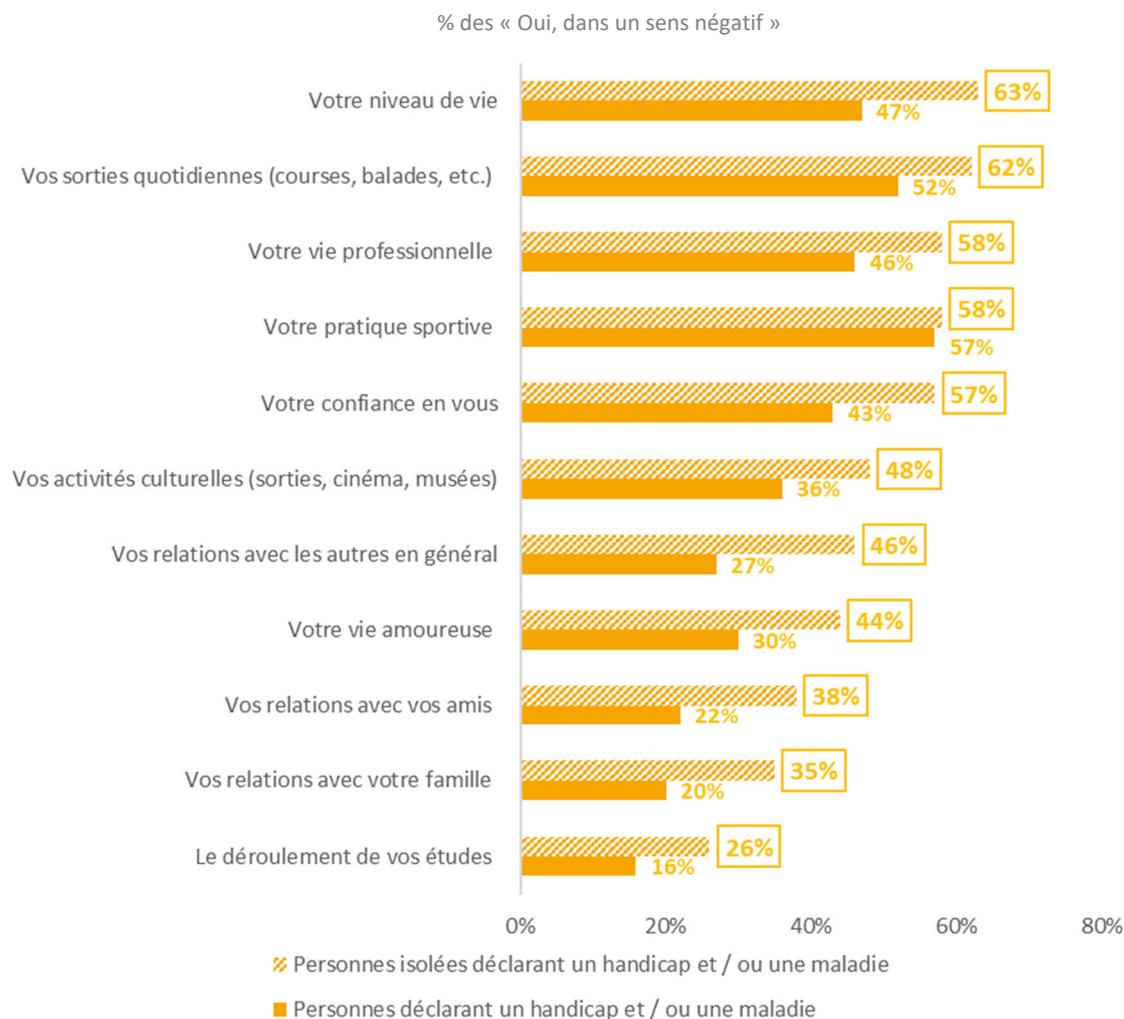
À plusieurs reprises, Thierry dira qu'il est « fait pour vivre seul » :

« J'ai viré tous mes amis et ma famille. Quand vous avez besoin des gens, ils ne sont pas là à ce moment-là. Aujourd'hui, je ne cherche plus à faire d'amis. Je dois avoir une grande force morale car je ne suis pas déprimé, je ne prends pas d'anti-dépresseurs, rien, je suis heureux de vivre avec mes chats. »

Quand on les interroge sur les retentissements de la maladie et / ou du handicap dans le déroulement de leur vie quotidienne, les personnes concernées font état de **l'ampleur des incidences négatives auxquelles elles sont confrontées**. Ces obstacles sont plus souvent mentionnés par les personnes isolées. Un peu plus de six personnes isolées sur dix font état des effets négatifs de leur maladie / handicap sur leur niveau de vie (+16 points en comparaison des personnes concernées par la maladie ou le handicap mais non isolées) ou sur leurs sorties quotidiennes (+10 points) (Figure 57).

Figure 57 : Des incidences de la maladie / du handicap plus négatives chez les personnes isolées

« La maladie ou le handicap peuvent avoir un impact dans différents domaines. Vous personnellement, diriez-vous que la maladie ou le handicap dont vous souffrez impacte ou a impacté... »



Source : Crédoc, Isolement relationnel des personnes en prise avec un handicap et / ou une maladie chronique, 2018

Champ : personnes âgées de 18 ans et plus, résidant en logement ordinaire, déclarant un handicap et / ou une maladie chronique ou de longue durée

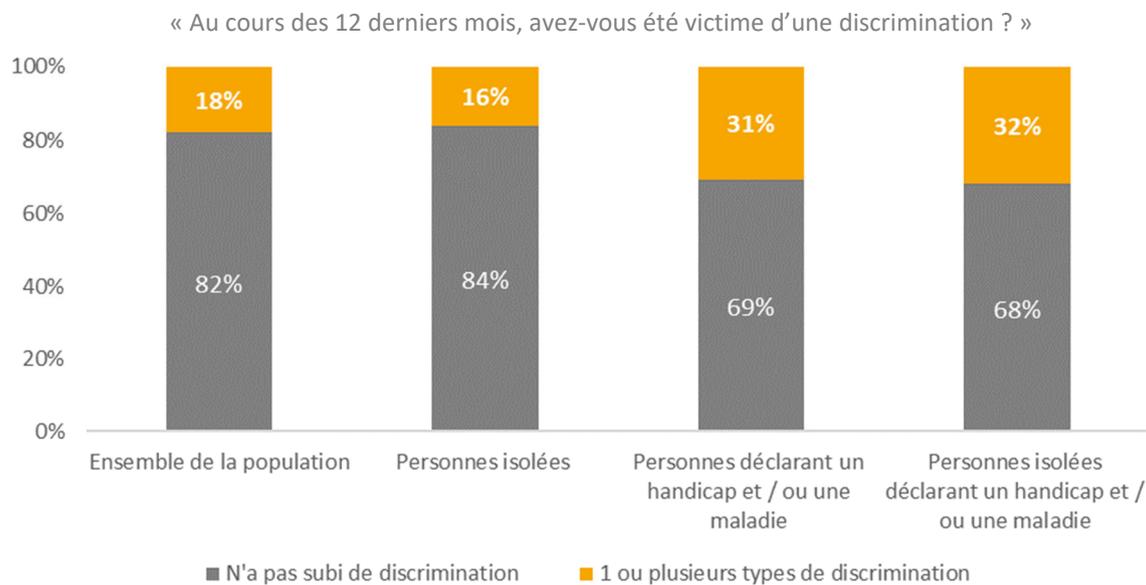
Les résultats de l'enquête Handicap et Santé menée en 2008 auprès des ménages vivant en logement ordinaire indiquent que **les personnes en situation de handicap déclarent près de 6 fois plus que le reste de la population française avoir subi des discriminations au motif de leur état de santé**¹³⁹. Ainsi, 23% des personnes en situation de handicap relatent des faits de discrimination, contre 4% de l'ensemble de la population française. Bien que les champs des enquêtes ne soient pas en tous points comparables¹⁴⁰, les résultats convergent pour dire que les personnes en situation de handicap se disent plus souvent en prise avec des faits de discrimination. **Les résultats de l'enquête menée par le CRÉDOC pour la Fondation de France montrent que la maladie ou le handicap sont le premier motif de discrimination cité par les personnes se déclarant en situation de handicap et / ou de maladie (20% d'entre elles), contre 5% dans l'ensemble de la population.** Tous motifs de discrimination confondus,

¹³⁹ Insee, 2010, « Les discriminations liées au handicap et à la santé », *Insee Première*, n°1308 de juillet 2010.

¹⁴⁰ L'Insee s'est en effet intéressé aux discriminations spécifiquement liées au handicap (et non à la maladie), auprès des 25 à 54 ans. Des questionnements ont en outre portés sur le détail des motifs de ces discriminations (en raison de l'apparence, d'habitudes inhabituelles pour les autres, de préjugés ou de jugements de valeur, etc.) ainsi que les formes prises (insultes et moqueries, mise à l'écart, etc.).

32% des personnes isolées en situation de handicap et / ou de maladie font état d'au moins une forme de discrimination au cours des 12 derniers mois, contre 18% dans l'ensemble de la population française (Figure 58).

Figure 58 : Parmi les personnes qui déclarent une situation de handicap et / ou une maladie, environ 3 sur 10 relatent avoir été victime d'au moins un fait de discrimination au cours des 12 derniers mois



Source : Crédoc, Isolement relationnel des personnes en prise avec un handicap et / ou une maladie chronique, 2018

Champ : personnes âgées de 18 ans et plus, résidant en logement ordinaire

Les conséquences de la maladie et / ou du handicap se lisent par ailleurs au travers des trajectoires scolaires et professionnelles des individus. De nombreux travaux montrent les difficultés d'insertion professionnelle puis de maintien dans l'emploi pour les personnes en situation de handicap. L'enquête Santé et Itinéraire Professionnel (SIP) de l'Insee, la DARES et de la Drees évalue entre 2006 et 2010 les incidences des accidents et des maladies survenus en-dehors de l'activité professionnelle sur les trajectoires professionnelles des actifs. Plusieurs exploitations de cette enquête montrent que « *la santé peut provoquer des ruptures ou des réorientations dans la vie professionnelle* »¹⁴¹. Ainsi, en 2006, les « *personnes de 20 à 64 ans ayant ou ayant eu une reconnaissance administrative de leur handicap ont des parcours professionnels plus hachés et instables que l'ensemble de la population. 25 % d'entre elles déclarent avoir connu un évènement de santé qui les a contraintes à quitter le marché du travail temporairement ou définitivement* »¹⁴². Une autre exploitation de cette enquête indique que « *37% des hommes et 35% des femmes en emploi et en mauvaise santé en 2006 pensent que « globalement (leur) état de santé a eu des conséquences sur leur vie professionnelle (...) comme la perte d'un emploi (licenciement ou non-reconduction d'un contrat), l'accroissement des difficultés à trouver un emploi stable, un frein mis à la carrière professionnelle* » »¹⁴³. Plusieurs situations de décrochage scolaire, ou d'interruption des études pour des raisons de santé ont été relatées au cours des entretiens :

¹⁴¹ Marlène Bahu, Thomas Coutrot, Jean-Baptiste Herbert, 2010, « Parcours professionnel et état de santé », Dares et Drees, *Dossiers Solidarité et Santé*, n°14

¹⁴² Nadia Amrous, 2011, « Les parcours professionnels des personnes ayant une reconnaissance administrative de leur handicap », *Dares Analyses*, n°041

¹⁴³ Corinne Mette, 2015, « Le devenir professionnel des actifs en mauvaise santé. Un maintien en emploi plus difficile », *Dares Analyses*, n°068

« Le VIH m'a éclaté physiquement. À cette époque [terminale], je suis restée près d'un an au lit. Je n'ai pas pu me présenter aux épreuves du Bac. » Camille, 24 ans, brevet des collèges, vit en couple, sans enfant, recherche un 1^{er} emploi, Rapport 2018

« Je n'ai pas pu continuer mes études. Il me fallait payer mon loyer, manger et puis le temps de la prise en charge de la maladie. Je ne m'en sortais pas. » Elsa, 33 ans, Bac + 2, vit seule, en couple, sans enfant, travaille à temps partiel, Rapport 2018

Ces témoignages vont dans le sens de l'hypothèse préalablement citée, faisant un lien entre l'existence de la maladie et / ou du handicap et le niveau d'études plus faible des individus concernés, comparativement au reste de la population française.

Les difficultés existent aussi pour le maintien dans l'emploi. Arrêts maladies, licenciement pour inaptitude, mise en retraite anticipée pour invalidité constituent autant de freins occasionnés par le handicap ou la maladie dans les trajectoires professionnelles. *« Dans le contexte socio-démographique actuel (vieillesse de la population, allongement de la durée de vie au travail, montée en puissance de certaines pathologies...), le maintien dans l'emploi des personnes susceptibles de perdre leur emploi pour des raisons de santé revêt un enjeu majeur »¹⁴⁴.* Le terme de Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) est également utilisé pour nommer ces situations où une inadéquation existe entre l'état de santé de la personne et les conditions nécessaires pour occuper son poste de travail. Dans son rapport relatif à *La prévention de la désinsertion professionnelle des salariés malades ou handicapés*, l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) évalue entre 1 et 2 millions le nombre de salariés concernés par le risque de désinsertion professionnelle, soit entre 5 et 10% des salariés¹⁴⁵.

Le parcours de Sabine montre comment les liens entre le travail et l'état de santé peuvent être complexes. L'exercice d'emplois physiques a contribué à « user » son corps et a finalement conduit à la nécessité d'envisager une reconversion professionnelle :

« J'ai occupé différents postes : aide à domicile auprès des personnes âgées, caissière et ensuite j'ai travaillé dans une crèche pendant 4 ans. C'est là que j'ai commencé à avoir des problèmes au dos, à force de porter les enfants. J'ai été licenciée pour inaptitude par la médecine du travail. Après cela, j'ai fait une dépression, j'ai eu le sentiment que je n'étais plus bonne à rien. J'ai entamé un suivi psychologique puis une formation pour trouver un projet de reconversion professionnelle. » Sabine, 45 ans, CAP / BEP, vit seule, 2 enfants, en recherche d'emploi après une formation suivie en Centre de Réadaptation Professionnelle, Rapport 2018

C'est aussi la possibilité d'occuper un emploi à temps plein qui est contrariée, voire empêchée du fait de la fatigue, de la douleur ou du manque de mobilité. Plusieurs des personnes évoquent l'impossibilité de travailler à temps plein, avec des conséquences sur le niveau des ressources. C'est le cas de Jean-François qui est polytraumatisé à la suite de plusieurs accidents (de la route, puis domestique quelques années plus tard) et de trois infarctus successifs au cours de la même année :

« J'ai un poste d'ajusteur aéronautique. Je travaille le carbone et les matériaux composites. Je travaille le matin uniquement, parce que je ne peux plus supporter la chaleur toute la journée, et du fait de mes douleurs. » Jean-François, 51 ans, CAP / BEP, vit seul, sans enfant, Rapport 2018

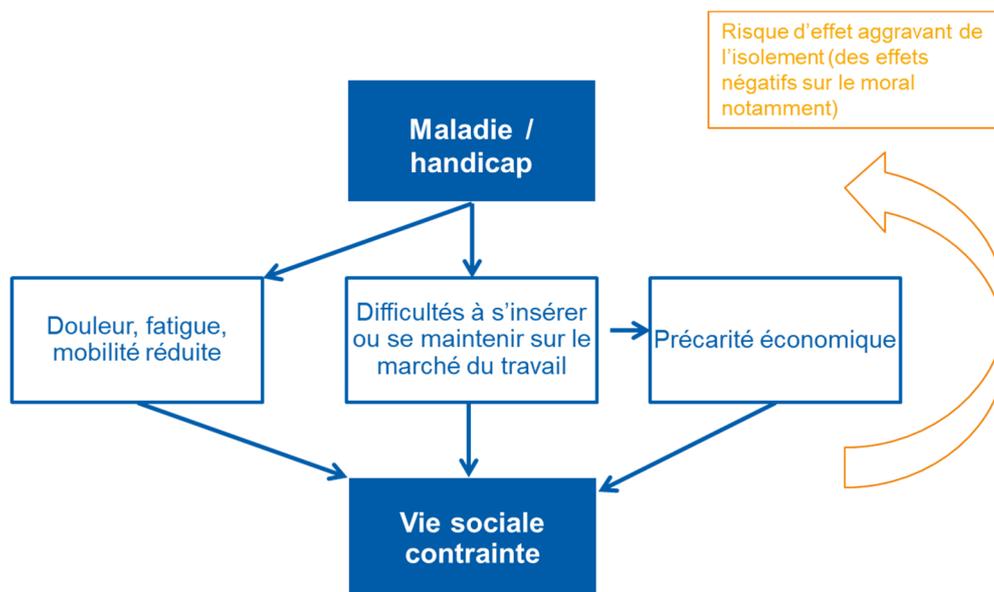
¹⁴⁴ Assurance maladie des Pays de la Loire, Livret régional de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle, [https://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/R97_PDP - Livret Regional.pdf](https://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/R97_PDP_-_Livret_Regional.pdf)

¹⁴⁵ Pierre Aballéa, Marie-Ange du Mesnil du Buisson, décembre 2017, « La prévention de la désinsertion professionnelle des salariés malades ou handicapés », *Rapport de l'Igas n°2017*, p.3

L'analyse comparée des niveaux de vie montre que les personnes en situation de handicap sont dans une situation moins favorable que le reste de la population. « *En 2010, le niveau de vie annuel médian des personnes handicapées âgées de 15 à 64 ans s'élève à 18 500 euros, soit 2 000 euros de moins que celui des personnes sans handicap. Présenter plusieurs limitations augmente le risque d'avoir un faible niveau de vie ou de vivre sous le seuil de pauvreté* »¹⁴⁶.

Or les « *liens établis entre pauvreté et santé mettent en évidence l'existence de maladies chroniques qui s'installent ou s'aggravent en raison de retards, de carences, de renoncement aux soins, d'épisodes anxieux, dépressifs, mélancoliques et de conduites addictives* »¹⁴⁷. Un cercle vicieux peut donc potentiellement s'installer sous l'effet conjugué de la maladie, de situations économiques précaires qui limitent les possibilités, et parfois aussi l'envie de développer des moments de sociabilité. L'existence d'une vie sociale réduite, dès lors que cette situation est subie, peut avoir des effets négatifs sur l'état de santé des personnes, en augmentant les risques de dépression¹⁴⁸ mais aussi les risques de développer certaines maladies (diabète, maladies auto-immunes, hypertension, obésité, cancer, AVC¹⁴⁹) (Figure 59).

Figure 59 : Les effets cumulatifs de la maladie / du handicap sur l'isolement



Source : Crédoc, Isolement relationnel des personnes en prise avec un handicap et / ou une maladie chronique, 2018

¹⁴⁶ Anaïs Levieil, 2017, « Le niveau de vie des personnes handicapées : des différences marquées selon les limitations », Drees, *Études et Résultats*, n°1003

¹⁴⁷ Nathalie Frigul, 2010, « Les effets dissimulés du travail sur la santé de populations au chômage : le cas des contrats aidés dans le dispositif du RMI », *Politix*, n°91, p.134-135.

¹⁴⁸ Erin York Cornwell, Linda J. Waite, 2009, « Social disconnectedness, perceived isolation, and health among older adults », *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 50, n° 1, p. 31-48.

¹⁴⁹ Raheel Mushtaq, Sheikh Shoib, Tabindah Shah, Sahil Mushtaq, 2014, « Relationship between loneliness, psychiatric disorders and physical health ? A review on the psychological aspects of loneliness » in *Journal of clinical and diagnostic research*, n°8(9).

2.4.3 Entre contraintes et possibilités de compensation : le rôle ambivalent du temps des soins dans la sociabilité

La prise en charge de la maladie (du fait des soins, des démarches administratives), peut dans certaines situations prendre du temps dans la vie quotidienne. Pour les personnes interrogées qui occupent un emploi, le temps nécessaire à la prise en charge de la maladie constitue un troisième temps de la vie, après celui du travail et celui de la vie personnelle (familiale, sociale, etc.). Ce temps consacré à la maladie ou au handicap « grignote », empiète, sur les autres temps de la vie. Comme le raconte Elsa, il capte toute l'énergie qu'il lui reste après le travail et la gestion de la vie quotidienne (courses, ménage, linge, etc.), au détriment des moments passés entre amis ou avec son compagnon :

« (...) la difficulté c'est de trouver le bon dosage, la bonne molécule, avec le moins d'effets secondaires. Cela demande de faire plein d'examens, de vérifier qu'il n'y a pas une aggravation de la maladie, etc. La semaine dernière, j'ai passé deux demi-journées à faire des examens médicaux. Donc entre le travail, la maladie et les démarches administratives, je ne peux rien faire d'autre, je rentre chez moi, je suis juste épuisée. La maladie en elle-même prend du temps. Et quand vous êtes seule, c'est pas forcément évident. C'est plus facile maintenant qu'il y a mon copain (...) J'ai quelques amis, on ne se voit pas autant qu'on voudrait. Il m'arrive au dernier moment de devoir annuler des rendez-vous avec mes amis parce que je suis trop fatiguée. Mais j'ai de la chance, mes amis comprennent très bien la situation ». Elsa, 33 ans, Bac +2, vit seule, sans enfant, occupe un emploi à temps partiel, Rapport 2018

L'ampleur de « *démarches [administratives] souvent longues et coûteuses en énergie* »¹⁵⁰ est aussi en cause. Le choix est parfois fait de les retarder, au détriment d'une prise en charge optimale :

« La prise en charge par la CMU saute une fois sur deux quand vous changez de département. Je pourrais bénéficier d'une prise en charge à 100% par la Sécurité Sociale. Je réfléchis de plus en plus à le faire, mais je sais qu'il y a pas mal de papiers à remplir. (...) J'avais commencé il y a quelques années les démarches pour obtenir une reconnaissance de travailleur handicapé auprès de la MDPH. Mais là aussi, ça prend du temps. Et puis c'est aussi la difficulté d'accepter le statut de travailleur handicapé qui m'a fait arrêter les démarches ». Elsa, Rapport 2018

La maladie ou le handicap peut dans certaines situations « voler » en quelque sorte des temps de sociabilité. Elle complexifie l'articulation déjà délicate entre la vie professionnelle et la vie personnelle :

« J'ai deux séances de kiné par semaine depuis 2 ans. J'ai un rendez-vous par semaine qui est bien calé, mais c'est plus compliqué pour le deuxième. Ça prend du temps sur le reste et mon amplitude de travail n'est pas forcément adaptée aux créneaux horaires du kiné. » Mathieu, 58 ans, Bac + 2, vit en couple, 3 enfants, travaille à temps plein, Rapport 2018

A contrario, les temps de soins peuvent aussi offrir des moments de sociabilité, entre patients, avec des bénévoles ou salariés des associations. Les interventions de bénévoles, dans ou en-dehors des lieux de soins, constituent des occasions d'échanges précieux pour partager sur la maladie et ses incidences au quotidien. Certaines associations organisent en outre des ateliers (esthétique, sophrologie, écriture), permettant d'avoir des temps pour soi et la possibilité de se ressourcer. Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) sont également à citer pour les personnes relevant de troubles psychiques, d'un traumatisme crânien ou d'une autre lésion cérébrale acquise. Mise en place avec la

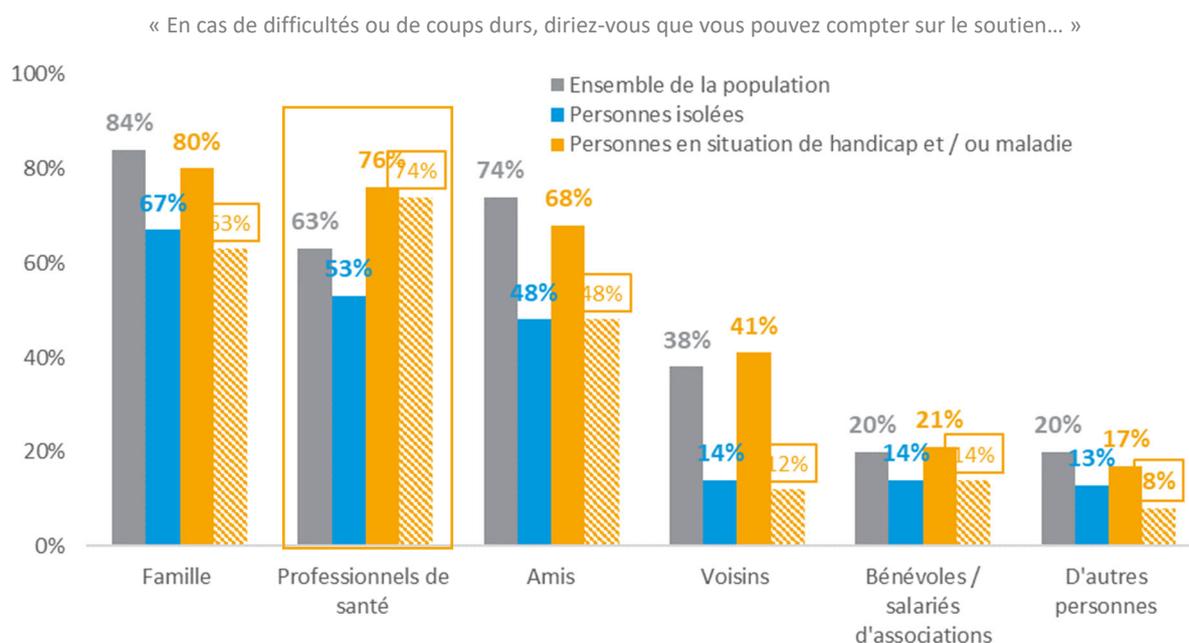
¹⁵⁰ Serge Ebersold, Philippe Cordazzo, 2015, « Passage à l'âge adulte, handicap et configurations inclusives », *Agora débats / jeunesses*, 2015/3, n°71, p.56

loi de 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation citoyenne des personnes handicapées constitue un « *outil de lutte contre l'isolement et de la prévention de l'exclusion sociale. Organisé sous forme associative et constitué entre personnes ayant des troubles de santé similaires, (...) le GEM offre un espace pour se soutenir mutuellement dans les difficultés rencontrées, notamment en termes d'insertion sociale, professionnelle et citoyenne* »¹⁵¹.

En cas de coups durs, les personnes isolées disent avant tout compter sur les professionnels de santé (74%), loin devant la famille ou les amis (Figure 60). Plusieurs pistes peuvent être avancées pour expliquer le fait que le réseau familial soit moins mobilisé. Les personnes déclarant un handicap et / ou une maladie sont potentiellement plus en contact que le reste de la population avec des professionnels de santé. Elles associent peut-être plus spontanément les « coups durs » avec des problèmes de santé.

L'absence de famille peut en outre être à l'origine de ces résultats. C'est le cas de Philippe notamment. Fils unique, il a vécu jusqu'à ses 35 ans chez ses parents qui n'ont jamais entretenu de liens avec le reste de la famille. Depuis leur décès, Philippe se retrouve seul, sans famille sur qui compter en cas de problème. L'absence de famille peut également s'expliquer à la suite de **rupture des liens familiaux**.

Figure 60 : En cas de besoin d'aide, les professionnels de santé sont les premiers interlocuteurs cités par les personnes isolées en situation de handicap ou souffrant de maladie chronique



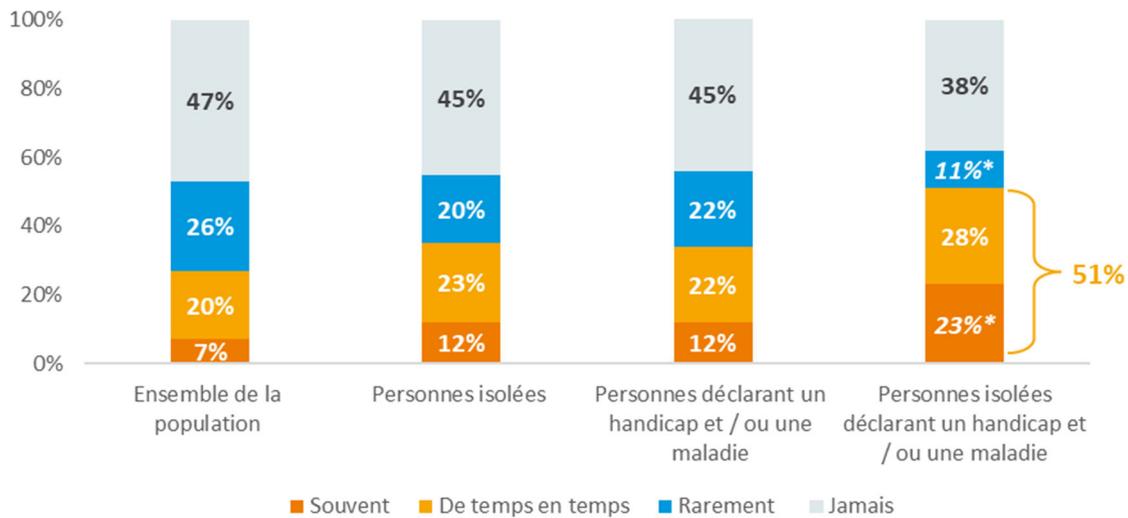
Source : Crédoc, Isolement relationnel des personnes en prise avec un handicap et / ou une maladie chronique, 2018

Champ : personnes âgées de 18 ans et plus, résidant en logement ordinaire, déclarant un handicap et / ou une maladie chronique ou de longue durée

Une autre explication réside dans le fait que certaines personnes limitent de manière volontaire les contacts avec la famille, **par crainte d'être un poids pour eux** (Figure 61Erreur ! Source du renvoi introuvable.). **La moitié des personnes isolées déclarent ainsi limiter « souvent » et « de temps en temps » les contacts avec les proches (famille et amis) par crainte d'être un poids pour eux** (soit 16 points de plus que les personnes isolées et 17 points de plus que les personnes ayant fait état d'une situation de handicap et / ou de maladie, sans être isolées).

¹⁵¹ CNSA, mai 2017, « Les Groupes d'entraide mutuelle », *Les cahiers pédagogiques de la CNSA*, https://www.cnsa.fr/documentation/cahierpedagogique_gem.pdf

Figure 61 : « Il m'arrive de limiter certaines relations avec mes proches (famille, amis, etc.) par crainte d'être un poids pour eux »



Source : Crédoc, Isolement relationnel des personnes en prise avec un handicap et / ou une maladie chronique, 2018

Champ : personnes âgées de 18 ans et plus résidant en France en logement ordinaire

*Effectifs inférieurs à 30 personnes

Comparativement à l'ensemble des personnes qui déclarent être en situation de handicap et / ou de maladie, les personnes isolées reçoivent deux fois moins d'aide de la part de leur famille (9% contre 18%) (Figure 62). Les récits qui nous ont été livrés mettent en évidence cette grande variabilité des propensions à réclamer ou non du soutien. Philippe explique ainsi très bien que les possibilités d'être aidé dépendent certes des demandes formulées, mais aussi des capacités d'écoute pour se saisir des propositions qui sont faites :

« J'ai trouvé des aides de tous les côtés, mon père, l'association, la curatelle. J'ai toujours eu des mains tendues. L'association, c'est un coup de chance de les avoir rencontrés. Et puis je sais discuter, j'ai toujours été d'un abord facile. J'accepte les aides, mais je sais aussi m'aider moi-même, je sais écouter. J'ai suivi des conseils pour faire des démarches pour entrer à la ville, pour quitter mes parents... ». Philippe, 57 ans, aucun diplôme, vit seul, sans enfant, mise en retraite anticipée pour invalidité, Rapport 2018

Rachèle, quant à elle, peut compter sur l'aide de ses enfants, pour certaines tâches domestiques, et aussi pour assurer la toilette de sa Maman. Ses propos trahissent toutefois une certaine forme de culpabilité à compter sur ses enfants :

« Moi, mes enfants m'aident beaucoup, ils portent les courses, passent l'aspirateur. Moi, je fais ce que je peux, tout ce que je peux faire, je le fais le plus possible (...). Je ne peux pas laver seule ma mère, alors ils doivent m'aider aussi pour cela. » Rachèle, 40 ans, Baccalauréat, vit avec sa mère et ses deux garçons, en emploi, Rapport 2018

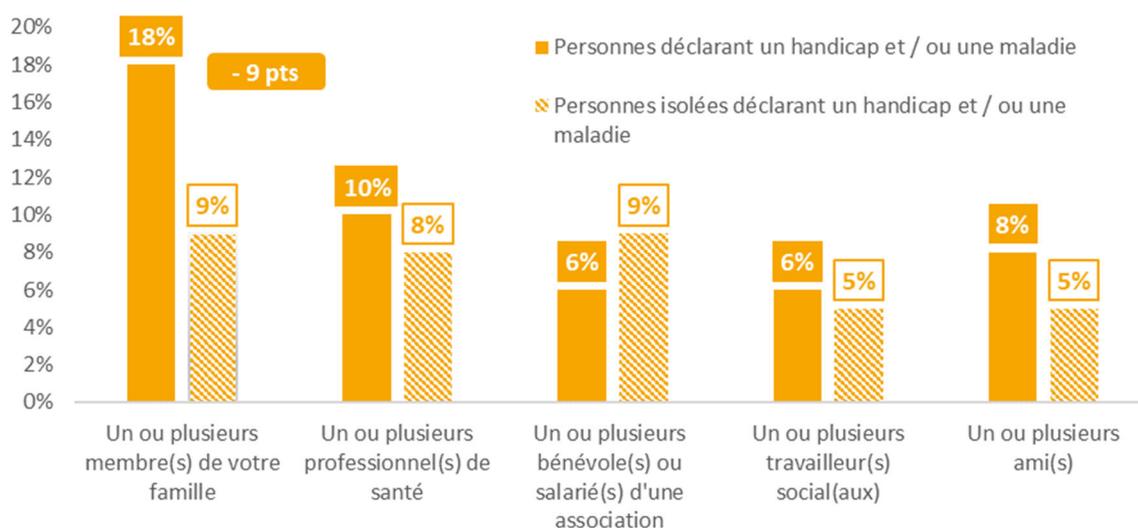
Au moment de sa thérapie nucléaire, Marianne de son côté a été aidée par son fils, presque contre son gré :

« J'ai subi une thérapie nucléaire avec la nécessité d'être en isolement à l'hôpital puis à domicile une semaine. Mes enfants avaient peur qu'il se passe quelque chose. Je n'avais pas demandé à ce qu'ils viennent, je leur avais expliqué que ça n'était pas nécessaire, mais mon fils

a voulu venir. Il venait après son travail, me faisait les courses et préparait les repas. (...) J'ai trouvé ça gentil, mais je ne me sentais pas mal, je n'avais pas envie de le mettre en danger. »
 Marianne, 65 ans, CAP / BEP, vit seule, 2 enfants, mise en retraite pour invalidité, Rapport 2018

Demander de l'aide n'est pas une démarche neutre. Ces chiffres, comme ces témoignages, montrent le « coût symbolique à demander de l'aide »¹⁵².

Figure 62 : « Pour vous aider à prendre en charge votre maladie ou votre handicap, à quelle fréquence recevez-vous de l'aide de ... ? »



Source : Crédoc, Isolement relationnel des personnes en prise avec un handicap et / ou une maladie chronique, 2018
 Champ : personnes âgées de 18 ans et plus, résidant en logement ordinaire, déclarant un handicap et / ou une maladie chronique ou de longue durée

2.4.4 Les femmes isolées se perçoivent en plus mauvaise santé et déclarent plus souvent un état dépressif ou de nervosité

Les données de la statistique publique montrent que les femmes ont, en moyenne, un meilleur état de santé que les hommes. Un indicateur de ce meilleur état de santé est celui de l'espérance de vie à la naissance. En 2019, les femmes ont une espérance de vie à la naissance plus longue que les hommes (respectivement 85,6 ans et 79,7 ans)¹⁵³. « *L'espérance de vie des femmes en France est l'une des plus élevées de l'UE : seule l'Espagne (86,1 ans) devance la France. Pour les hommes, la France se situe un peu au-dessus de la moyenne de l'UE ; neuf pays, en particulier l'Italie et la Suède (80,8 ans), ont une espérance de vie supérieure à la France pour les hommes* »¹⁵⁴. L'espérance de vie en bonne santé évalue le temps de vie sans limitation d'activités et / ou d'incapacités. Sur ce point également, la santé des femmes se révèle plus favorable que celle des hommes (respectivement 64,5 ans contre 63,4 ans en 2018)¹⁵⁵. Le deuxième indicateur est celui de la prise en charge au titre d'une Affection Longue

¹⁵² Pierre Mazet, 2010, « La non demande de droits : prêtons l'oreille à l'inaudible », *La vie des idées*, 1^{er} juin 2010, <https://laviedesidees.fr/La-non-demande-de-droits-pretons-l.html>

¹⁵³ Insee, 2020, « Espérance de vie – mortalité », in *Les Tableaux de l'économie française*, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277640?sommaire=4318291&q=esp%C3%A9rance+de+vie+en+bonne+sant%C3%A9>

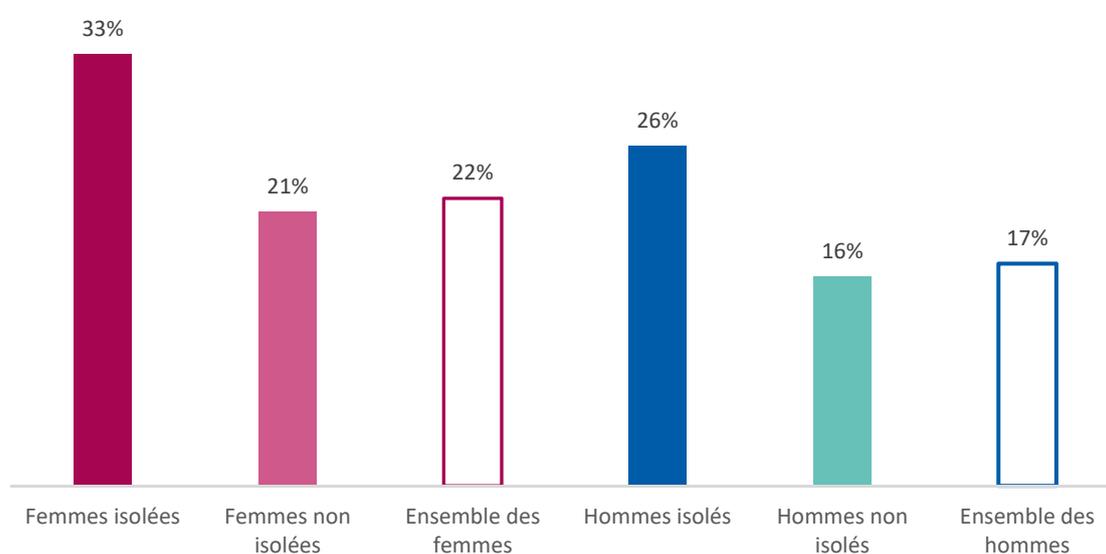
¹⁵⁴ Insee, 2020, *op. cit.*

¹⁵⁵ Thomas Deroyon, 2019, « En 2018, l'espérance de vie sans incapacité est de 64,5 ans pour les femmes et de 63,4 ans pour les hommes », *Etudes et résultats*, n°1 127

Durée (ALD) pour les maladies chroniques comportant un traitement prolongé ou une thérapeutique particulièrement coûteuse. La proportion de femmes en ALD est moins élevée que celle des hommes, à âge donné¹⁵⁶.

Pourtant, comparativement aux personnes de leur âge, les femmes se déclarent en plus mauvaise santé que les hommes, quelle que soit la tranche d'âge considérée¹⁵⁷. Les résultats de l'enquête Conditions de vie et aspirations du Crédoc de l'hiver 2020 convergent avec les données de la Drees sur ce point et révèlent que les femmes sont moins satisfaites de leur état de santé comparativement aux personnes de leur âge (respectivement 22% et 17%). Les femmes isolées déclarent davantage que le reste de la population que leur état de santé est « peu » ou « pas satisfaisant » par rapport aux personnes de leur âge. C'est 12 points de plus que les femmes non isolées et 7 points de plus que les hommes isolés (Figure 63).

Figure 63 – Par rapport aux personnes de votre âge, pensez-vous que votre état de santé est... ? (En %, cumul des réponses « peu » ou « pas satisfaisant »)



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Ce paradoxe entre l'état de santé « objectif » et l'état de santé ressenti renvoie notamment à une plus « *grande sensibilité des femmes à leur santé et aux messages de prévention* »¹⁵⁸. **Les écarts dans les réponses des hommes et des femmes sur leur état de santé sont pour partie liés à des effets de socialisation différenciée selon le sexe.** Les travaux sur le sujet montrent que les **codes sociaux de la féminité insistent sur la « fragilité, la sensibilité ou encore l'expression verbale et ceux de la masculinité mettent plus en avant la virilité, la résistance au mal ou la prise de risque.** Ces éléments jouent un rôle dans l'expression des symptômes, le rapport au corps et le recours aux soins¹⁵⁹. Ils influencent également les déclarations des individus sur l'état de santé ressenti. « *De façon générale,*

¹⁵⁶ Drees, 2013, « La santé des femmes en France », *Etudes et résultats*, n°834, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er834.pdf>

¹⁵⁷ *Ibid.*

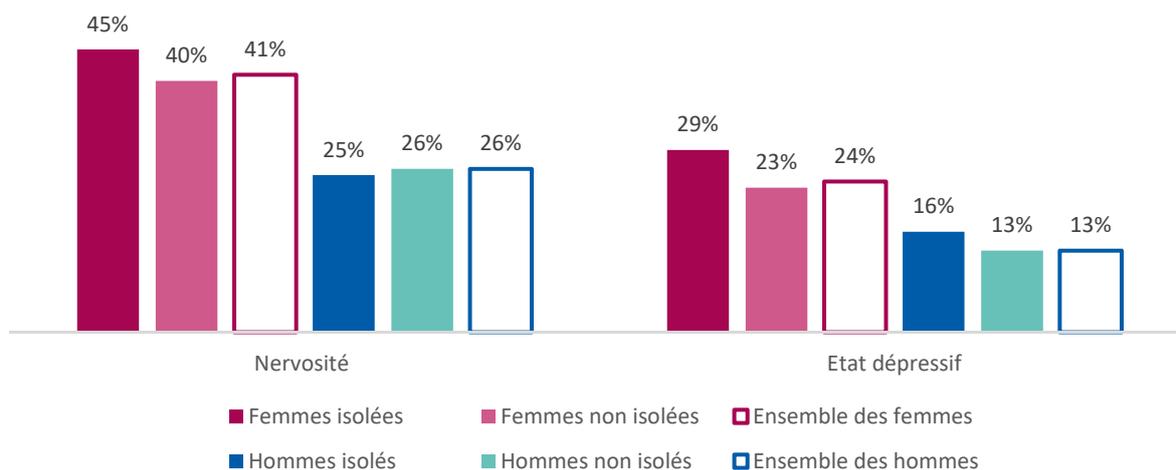
¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ Inserm, 2020, « Prendre en compte le poids des représentations sociales pour de meilleures pratiques médicales et de recherche », site Internet

se conformer à l'idée masculine de virilité suppose, pour les hommes, de rejeter les signes de faiblesse, dont la maladie fait partie »¹⁶⁰.

Les écarts de déclaration d'un état dépressif ou de nervosité sont assez nets dans l'enquête du Crédoc entre les deux sexes. **Les femmes isolées étant plus nombreuses à faire état de ces formes de mal être et en particulier d'un état de nervosité** (Figure 64Erreur ! Source du renvoi introuvable.).

Figure 64- « Avez-vous souffert au cours des quatre dernières semaines de... » (réponses en % de « Oui »)



Source : Crédoc, enquêtes « Conditions de vie et aspirations »

Champ : ensemble des Français de 15 ans ou plus

Les travaux sur l'état de santé des Français tendent à montrer que les femmes sont plus exposées à ces troubles¹⁶¹, mais qu'elles sont par ailleurs mieux dépistées et prises en charge comparativement aux hommes¹⁶². D'autres facteurs comme l'inactivité professionnelle (chômage et autres situations d'inactivité), la faiblesse des revenus et les ruptures conjugales (veuvage, séparation) constituent des risques accrus de déclarer un état dépressif. Si bien que la plupart des indicateurs d'inégalités de santé suivent la hiérarchie sociale. Et nous l'avons vu, les femmes isolées sont dans des situations plus précaires que le reste de la population et sont donc statistiquement plus exposées aux inégalités de santé, notamment concernant les troubles liés à l'anxiété ou à des états dépressifs. Reste qu'il est probablement plus difficile socialement pour les hommes de faire état de ces troubles. Les travaux scientifiques s'intéressent de plus en plus au poids des normes et représentations sociales dans les interactions entre les patients et le corps médical. Ces travaux sensibilisent sur les effets croisés des déclarations des patients et des diagnostics posés par les médecins. Si bien que la plus forte prévalence de certaines pathologies, comme les états nerveux et dépressifs chez les femmes pourrait également en partie être liée au poids des normes sociales¹⁶³.

La maladie et le handicap sont susceptibles d'entraver le parcours de sociabilité à de nombreuses étapes. Pour les isolés interrogés, les difficultés de santé peuvent venir suspendre indéfiniment une sociabilité auparavant plus riche et regrettée ou être, « de naissance », un facteur de frein à cette sociabilité. La douleur, la fatigue et les difficultés compliquent les déplacements mais aussi plus

¹⁶⁰ Drees, 2013, *Op. cit.*

¹⁶¹ Santé Publique France, 2018, « La dépression en France chez les 18-75 ans : résultats du baromètre santé 2047 », http://invs.santepubliquefrance.fr/beh/2018/32-33/pdf/2018_32-33_1.pdf

¹⁶² Drees, 2013, *op. cit.*

¹⁶³ Inserm, 2020, *op.cit.*

globalement l'accès et le maintien dans un parcours professionnel ou scolaire. Le temps des soins, s'il offre un moment d'interaction avec d'autres personnes, complique la gestion de la vie quotidienne et l'équilibre de ces moments nécessaires avec les temps professionnel, scolaire et de vie privée.

2.5 Un retrait de la vie publique

Le retrait de la vie de la cité - culturelle, sportive, de loisirs, politique, etc. - la défiance, non seulement envers soi-même mais aussi envers autrui, à l'égard de son prochain comme des institutions, la crainte d'être stigmatisé, d'être taxé de « différent » forment autant de raisons pour les isolés de délaisser encore davantage la socialité.

2.5.1 Une moindre participation à la vie sociale et culturelle

La vie sociale moins intense des personnes isolées se fait ressentir **avant même d'avoir franchi la porte du foyer**. La fréquence de contacts à distance (par téléphone, courrier ou Internet) des isolés et des mono-réseau avec leur cercle amical et familial, lorsque de tels contacts existent, est bien plus faible que celle de l'ensemble de la population française (Cf. partie 1.4.2 Chez les isolés, les contacts à distance avec la famille et les amis).

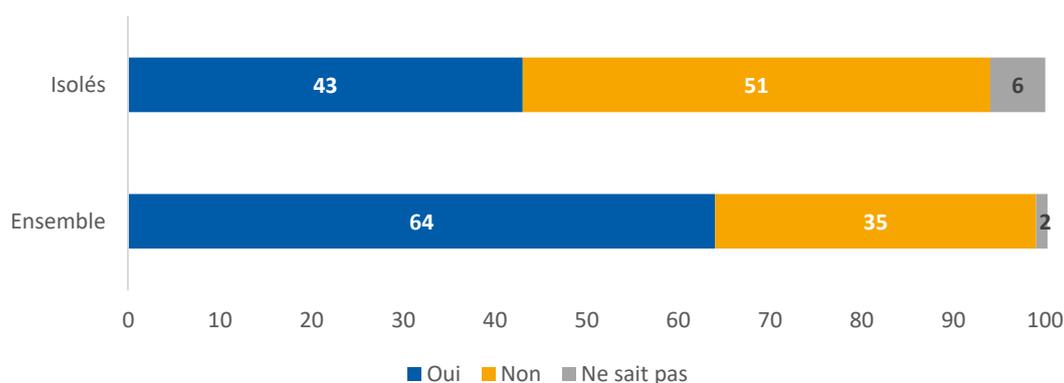
Cette vie sociale moins intense se traduit également, au-delà du foyer, par **une moindre fréquentation des équipements collectifs de loisirs et culturels**. En janvier 2020, 68% des isolés ne fréquentent jamais d'équipement sportif (contre 53% de l'ensemble des Français) et 64% ne se rendent jamais dans une médiathèque ou bibliothèque (contre 52% de la population). En outre, 41% des isolés n'allaient pas au cinéma, un lieu pourtant prisé des Français puisque seuls 25% déclarent ne jamais s'y rendre. Les isolés partent également moins en vacances. En janvier 2020, 45% des isolés indiquent ainsi être partis en vacances au cours des douze derniers mois, contre 63% de l'ensemble des Français ; et jusqu'à 70% des personnes ayant deux réseaux de sociabilité ou plus.

Parmi les isolés, les départs en vacances sont beaucoup moins répandus que dans l'ensemble de la population (43%, vs 64% sont partis en vacances au cours de 12 derniers mois) (Figure 65). Le moindre niveau de vie des personnes isolées explique, pour partie, cet écart. Toutefois, **l'isolement objectif induit un moindre taux de départ en vacances** y compris lorsqu'on regarde uniquement la population qui dispose de bas revenus (moins de 70% du revenu médian) : 31% seulement des bas revenus isolés sont partis contre 43% des bas revenus en moyenne. **Le fait de ne pas avoir de lien étroit avec de la famille ou des amis prive du mode d'hébergement le plus répandu** : pour les voyages personnels effectués par les Français en 2017, une nuitée sur deux se passe, en effet, dans la famille ou chez les amis¹⁶⁴.

¹⁶⁴ DGE, 2018, « Les déplacements touristiques des Français », *Mémento du tourisme* page 77, https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/etudes-et-statistiques/stats-tourisme/memento/2018/MEMENTO_TOURISME_Edition2018-WEB.pdf

Figure 65 : Les isolés partent moins en vacances qu'en moyenne

« Êtes-vous parti(e) en vacances au cours des douze derniers mois (au moins quatre nuits consécutives hors du domicile habituel pour des motifs autres que professionnels) ? »

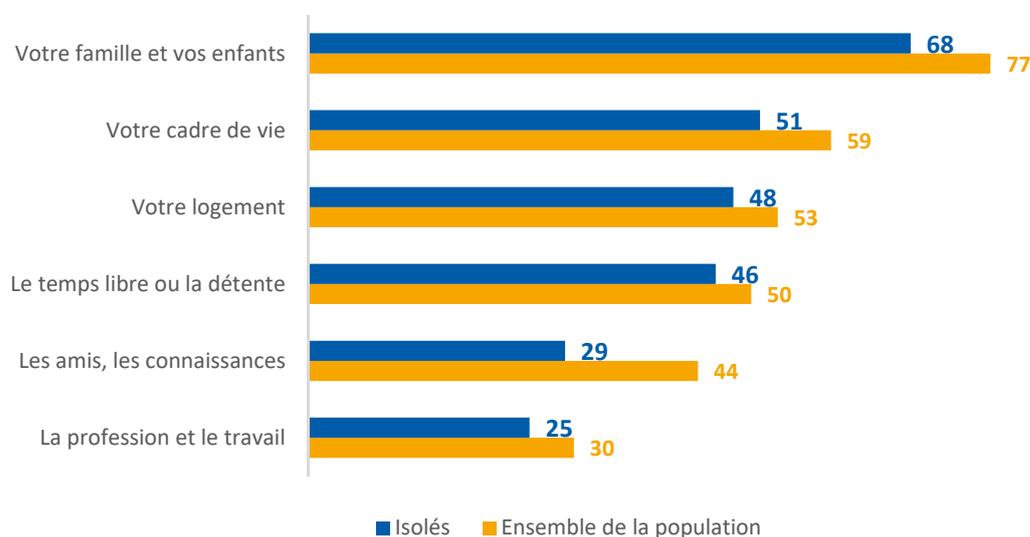


Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2019

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

De manière générale, **les isolés accordent une moindre importance que l'ensemble de la population aux différents domaines de la vie**, notamment aux amis et aux connaissances et à la famille. En janvier 2020, 68% des isolés accordent la note de 6/7 ou de 7/7¹⁶⁵ à leurs enfants, leur famille, soit -11 points par rapport à l'ensemble de la population, et 29% à leurs amis et connaissances, soit -15 points par rapport à l'ensemble de la population (Figure 66).

Figure 66 : Importance accordée aux différents domaines de la vie selon la sociabilité – Cumul des deux notes les plus élevées (6 et 7) (en %)



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

« *La solitude est une pathologie du quotidien qui ruine l'estime de soi des personnes* » notaient les auteurs du rapport de 2012 sur la solitude. De fait, 21% des isolés aspirent à faire évoluer ce quotidien,

¹⁶⁵ Sur une échelle de 1 à 7 où 1/7 représente la plus faible importance et 7/7 la plus grande.

en manifestant « *très souvent* » le désir de changer de vie, contre 14% de l'ensemble de la population. Ce changement pourrait coïncider avec l'envie de rentrer dans la norme, de gommer ses différences.

« Ça me fatigue d'être différent des autres » Clément, 29 ans, diplôme supérieur au baccalauréat, , inactif, Rapport 2017.

« Quand on est un petit peu « différent » des autres, on est un petit peu mis de côté, c'est comme ça que je le ressens. » Jean-François, 51 ans, CAP / BEP, vit seul, sans enfant, déclare être en situation de handicap et de maladie. Rapport 2018.

En 2019, à peine un tiers des isolés (34%) aimaient se différencier des autres (contre 45% de l'ensemble de la population) sans toutefois que cela ne se traduise par une appétence plus forte que la moyenne pour le « partage des valeurs ou des goûts » avec une communauté de personnes. L'enquête de 2020 confirme que les personnes en situation d'isolement se considèrent moins souvent membres d'une communauté. Le terme de communauté ne fait pas consensus en sciences humaines comme politiques¹⁶⁶. Or, sans entrer dans les débats conceptuels, il semble que ce partage fasse justement défaut aux personnes isolées. Rappelons qu'en janvier 2020, 36% seulement des isolés ne se sentent « *jamais* » abandonnés, exclus ou inutiles contre 44% des personnes ayant plus de deux réseaux de sociabilité, et 41% de la population dans son ensemble.

60% des personnes isolées déclarent ne pas se sentir appartenir à une communauté liée à leur profession, à leurs loisirs et à leurs passions, à leur religion, à leur pays d'origine ou à celui de leur famille, à leurs engagements ou opinions politiques, à leur commune ou quartier, ni même à une autre communauté (contre 42% de l'ensemble de la population). Spontanément, 25% déclarent même ne se sentir appartenir à aucune communauté (contre 22% de l'ensemble de la population). Dans le détail, les isolés se sentent significativement moins appartenir à tous les types de communautés que la moyenne des Français. Les écarts les plus marqués se font ressentir en termes de loisirs (-12 points), d'appartenance territoriale qu'elle soit liée à une commune ou à un quartier (-12 points) ou à un pays (-9 points), et à une profession (-7 points).

« Ça me manque de ne pas voir d'autres personnes de notre âge. Des gens comme nous. Mais il n'y en a pas beaucoup qui sont comme nous. On se sent différents par rapport aux gens de notre âge. » Clara, 25 ans, BTS, en couple, deux enfants, CDD à temps partiel, Rapport 2017.

Le cercle vicieux de l'isolement se joue ainsi dans un premier temps entre la faiblesse des contacts sociaux et de la fréquentation d'espace de loisirs, qui réduit les opportunités de participer à la vie sociale, l'impression d'être différents, de ne pas avoir sa place, conduisant à se replier encore sur soi-même et à accorder – ou tenter d'accorder – encore moins d'importance aux domaines de sociabilité.

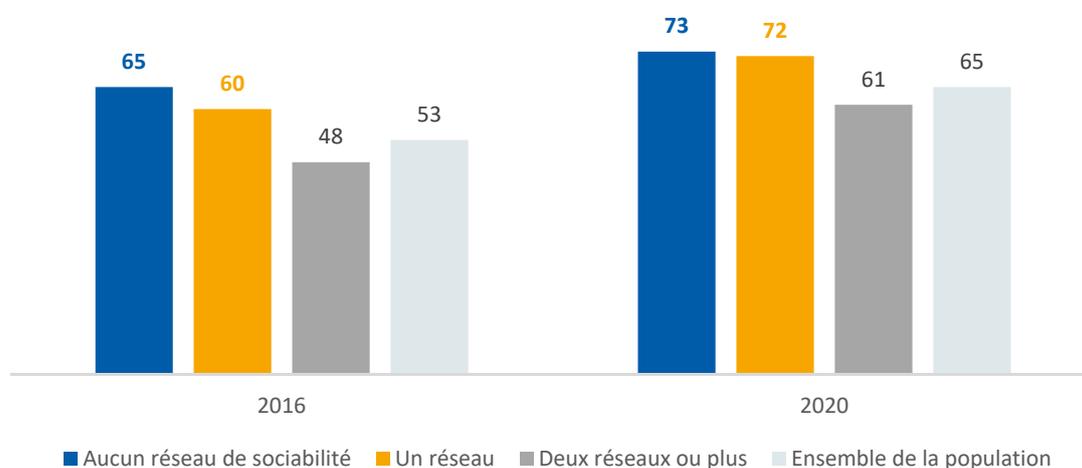
¹⁶⁶ Le terme de communauté est parfois connoté négativement et plus généralement opposé à l'idée de société libéraliste dans laquelle l'individu est maître de ses propres affiliations plutôt que contraint à suivre les normes d'une communauté d'appartenance prédéfinie. Mais la définition de « communauté » renvoie aussi au partage, la « mise en commun » « des biens matériels, des notions abstraites » entre plusieurs personnes. Denise Helly, 2001. « Communauté et citoyenneté : les années 1990 : Enracinement local, responsabilité sociale » in *Anthropologie et Sociétés*, 25 (3), 11–29. <https://doi.org/10.7202/000256ar> Ferdinand Tönnies. 1887, rééd. 2015, *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*, PUF. Définition du Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales, issu du Trésor de la Langue Française informatisé

2.5.2 Une défiance généralisée envers autrui et les institutions

L'entretien du phénomène d'isolement passe aussi par la méfiance envers son prochain et le sentiment généralisé d'insécurité, qui n'encouragent pas les relations sociales. Ces éléments ont été abordés plus haut, notamment en lien avec la montée générale de la méfiance au sein de la population française (cf. Hausse généralisée de la défiance envers autrui : un élément d'explication de la hausse de l'isolement relationnel) et le seront également **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** à l'aune de la récente crise sanitaire (cf. Confinement généralisé : une vie moins bouleversée pour les isolés).

Rappelons qu'à l'aube de la crise sanitaire, en janvier 2020, 73% des isolés estiment qu'on n'est jamais assez méfiant plutôt qu'il est possible de faire confiance à autrui, contre 65% de l'ensemble de la population. Entre 2016 et 2020, la méfiance envers autrui a fortement progressé, quel que soit le degré d'isolement (Figure 67).

Figure 67 : Méfiance envers autrui selon le nombre de réseaux de sociabilité et l'année d'enquête (réponse en %)

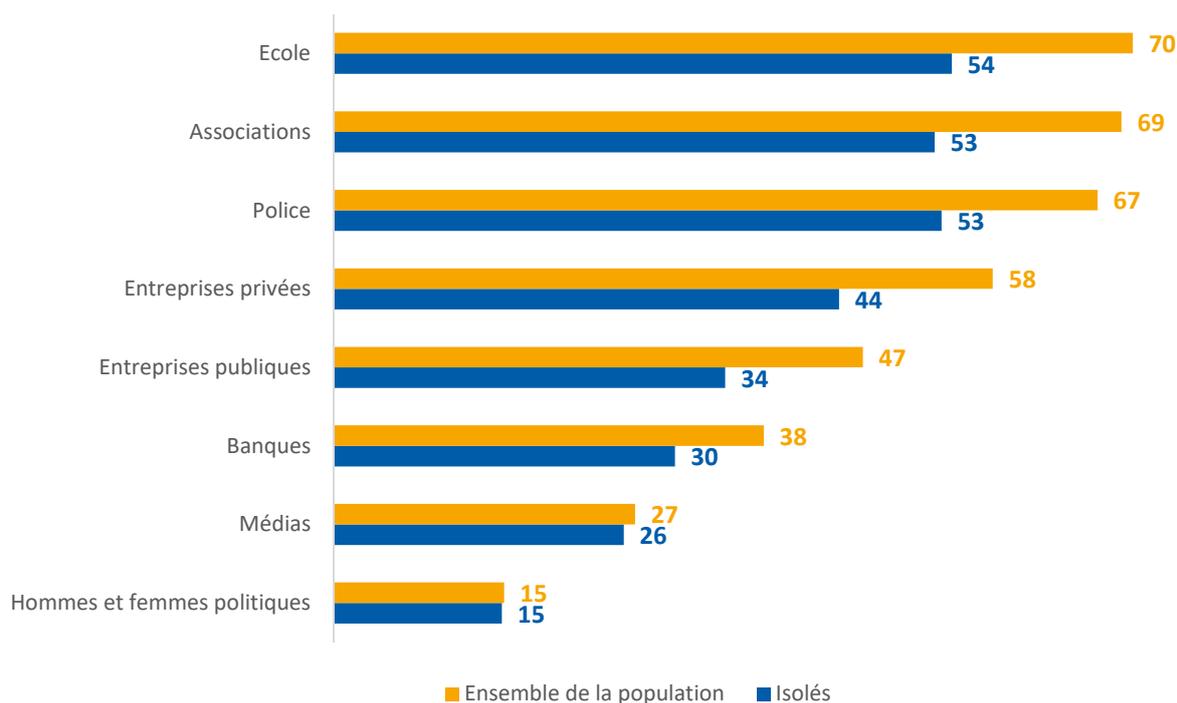


Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2016 et 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Les isolés se démarquent aussi du reste des Français par leur faible niveau de confiance envers des institutions d'ordinaire valorisées par la population, dont font partie les associations (Figure 68). Bien qu'une majorité (54%) des isolés fassent confiance à l'école, ils sont loin de lui accorder le même niveau de crédit que l'ensemble de la population (70%). Les associations (-16 points par rapport à l'ensemble de la population), la police (-14 points), les entreprises privées (-14 points) comme publiques (-13 points), les banques (-8 points) ... presque toutes les institutions pâtissent de plus faibles niveaux de confiance. Les médias font figure d'exception, probablement parce qu'ils sont déjà peu plébiscités par les Français. Les isolés sont également critiques à l'égard du système judiciaire. Seuls 26% d'entre eux estiment ainsi que la justice « fonctionne bien » contre 33% des Français. Au total, en 2020, 24% des isolés n'ont confiance en aucune des huit institutions proposées (+14 points par rapport à l'ensemble de la population).

Figure 68 : Niveau de confiance dans plusieurs organismes et institutions. (Réponse en %)



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Lecture : 54% des personnes isolées ont confiance dans l'école. C'est le cas de 70% de l'ensemble des Français

Ce manque de confiance dans les institutions peut conduire à des formes de non-recours. C'est le sens des propos de Christian qui refuse de contacter les associations locales :

« Les asso' j'en veux pas, qu'ils aillent tous se faire enculer. Je les connais tous, ils travaillent que pour leur gueule et pas pour les gens qui en ont besoin ». ». Christian, 52 ans, divorcé, 4 enfants, vit seul, BEPC, invalidité, allocataire de l'AAH, Rapport 2018

Les isolés considèrent davantage que la moyenne des Français que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les plus démunis (49% contre 42%), auxquels ils s'identifient largement. 45% estiment en outre que les prestations familiales accordées aux familles avec enfants sont insuffisantes (contre 37% des Français) et jusqu'à 79%, une proportion comparable à celle de l'ensemble de la population, s'estiment perdant du système de redistribution. À l'image de l'ensemble de la population française, les isolés n'ont en outre **qu'un faible degré de confiance à l'égard de leurs représentants politiques** : moins de trois isolés sur dix (27%) font confiance au gouvernement actuel pour résoudre les problèmes qui se posent (pour 29% de l'ensemble des Français). Leur opinion des hommes et femmes politiques est encore plus mauvaise, 15% seulement d'entre eux leur faisant confiance, une proportion identique à l'ensemble de la population.

Pour autant, les isolés valorisent moins le vote comme une opportunité permettant d'opérer les changements qui leur sembleraient nécessaires. Près de la moitié des isolés (49%) déclarent avoir voté à toutes les élections (contre 62% de la population dans son ensemble). Cette proportion est proche de celle déjà observée en 2016, 47% des isolés comme 60% de l'ensemble de la population indiquant alors avoir voté à toutes les élections. Cette plus faible participation aux élections traduit probablement une plus faible attente de leur part dans le vote comme participation à la vie citoyenne, et comme vecteur de changement dans la société.

La participation associative est un autre domaine d'engagement dans la vie de la cité peu mobilisé par les isolés, bien que l'on observe un recul de leur distance vis-à-vis de cette forme d'engagement sur la période 2016-2020. En 2016, premier point de mesure de cette donnée, 82% des isolés n'étaient pas adhérents à une association¹⁶⁷ contre 71% quatre ans plus tard. Si une proportion conséquente (40%) des isolés adhérents d'une association lui accordent du temps moins souvent que quelque fois dans l'année en 2020 (contre 11% de l'ensemble de la population adhérente d'une association), ils étaient 52% à faire de même en 2016.

Plus fondamentalement, les isolés **aspirent moins que le reste de la population à de grands changements sociétaux**. Un peu plus de la moitié des isolés (55%) pensent que la société française a besoin de se transformer profondément (contre 69% de l'ensemble de la population). En 2016, 49% des isolés appelaient de leurs vœux un changement radical contre à peine 21% quatre ans plus tard. Ces éléments suggèrent une forme de fatalisme, et de renoncement des isolés à la possibilité que des jours meilleurs s'offrent à eux.

2.5.3 L'enjeu d'une médiation renouvelée pour la restauration du lien social

Une régression logistique a été réalisée dans le but de démêler et de hiérarchiser les différents facteurs associés à un risque accru d'isolement relationnel¹⁶⁸ :

- Les personnes qui ne peuvent pas compter sur le soutien d'un proche en cas de coup dur ont un risque nettement plus élevé d'être en situation d'isolement relationnel. Il s'agit du facteur qui accroît le plus le risque d'isolement relationnel.
- En revanche, les descripteurs sociodémographiques que sont le niveau de revenus, la situation d'activité ou encore le niveau de diplôme ne jouent pas sur le risque d'isolement relationnel. Cela signifie que sont les facteurs qui sont liés à ces situations qui expliquent l'isolement relationnel. En l'occurrence, le fait de partir en vacances et la fréquentation des équipements sportifs d'une part, et, d'autre part, le rapport au monde, aux institutions et à l'altérité. Ne pas voter systématiquement, estimer que l'on n'est jamais assez méfiant vis-à-vis d'autrui et se sentir en insécurité au quotidien augmentent significativement le risque d'être isolé.
- Toutes choses égales par ailleurs, le fait d'être un homme et le fait d'avoir un état de santé insatisfaisant jouent aussi – quoi que dans une moindre mesure - dans le sens d'une augmentation du risque d'isolement relationnel. Enfin, le risque d'isolement est d'autant plus fort que l'âge s'élève.

Cause ou conséquence de l'isolement, **le retrait de la vie publique, un rapport de méfiance vis-vis d'autre, traduisant une forme de repli sur soi sont, derrière le soutien des proches, les facteurs les plus fortement explicatifs du risque d'isolement**. Cause ou conséquence de l'isolement, **le repli sur soi** est totalisant et investit l'ensemble des segments de la vie personnelle et publique fautive, peut-être,

¹⁶⁷ Sportive, culturelle et de loisirs, confessionnelle, de jeunes ou d'étudiants, syndicale, de défense de l'environnement, de parents d'élèves, de consommateurs, partisane, humanitaire ou sanitaire ou sociale, ou encore « autre ».

¹⁶⁸ L'analyse est fondée sur une régression logistique dont le but est de démêler l'effet des différentes variables affectant l'isolement relationnel : par exemple, mesurer l'effet de l'âge sur l'isolement, à niveau de diplôme comparable, en tenant compte du fait que les plus âgés sont en moyenne moins diplômés. Les variables explicatives prises en compte dans le modèle sont le sexe, l'âge, le niveau de revenus, le niveau de diplôme, la situation d'activité, la composition du foyer, la taille d'agglomération, l'état de santé, le fait d'avoir un proche sur qui compter en cas de coup dur, la fréquentation d'un équipement sportif, les départs en vacances, le vote, la méfiance envers autrui, le sentiment d'insécurité.

d'entrevoir à ce malaise une alternative qui sorte des schémas habituels de réponse ou de prise en charge associative ou institutionnelle basée sur essentiellement sur un accompagnement individuel et « normatif »¹⁶⁹. L'enjeu paraît ainsi de proposer une médiation, qui permette de « réenchanter la vision du monde » et de l'engagement des isolés, plus qu'un accompagnement au sens classique de l'intervention sociale.

Une médiation, qui permette **d'accompagner** les personnes en situation d'isolement objectif pourrait les aider à se saisir d'opportunités, potentiellement créatrices de lien social, et à terme, de sentir un mieux-être.

Restaurer l'envie et la capacité à entreprendre, faire soi-même, avec et pour les autres¹⁷⁰. Les solidarités de proximité au sens large, que ce soit voisiner ou créer de manière collaborative, peuvent se révéler pour les isolés des leviers notables de ré-affiliation, **sous réserve d'être accompagnés**. Dans la lignée de Mauss, rappelons que les individus sont avant tout des êtres sociaux et politiques qui aspirent à être reconnus, valorisés dans leur dignité et créativité, comme donateurs¹⁷¹.

Accompagner cette réappropriation de la capacité à faire avec les autres, ces initiatives de solidarité de proximité, revient à répondre à l'aporie des modèles d'accompagnement individuel et d'intervention sociale auxquels les individus adhèrent de plus en plus difficilement¹⁷². Cette restauration de l'identité par « le faire » permet par ailleurs de retrouver une place et un rôle dans la société et de refonder en quelque sorte le lien ou la participation organique (au-delà de la seule identité par le travail) manquant pour une part des personnes en situation d'isolement objectif.

La faiblesse des contacts sociaux et de la fréquentation des espaces publics et de loisirs réduit encore les occasions de rencontre et de participation à la vie sociale et alimente en retour le sentiment d'être exclu, d'être différent, de ne pas avoir sa place dans ces espaces ou qu'ils ne sont pas importants. La méfiance suscitée par l'ensemble des institutions sociales ne favorise pas davantage la participation à ces dernières, notamment par le vote, et se double chez les isolés d'une résignation, ces derniers n'aspirant souvent pas à de grands changements sociétaux alors même qu'ils portent un regard sombre sur le fonctionnement actuel de la société. Au-delà de la méfiance envers les grands corps sociaux, la méfiance envers les individus et l'impression d'insécurité plus fortement exprimées par les isolés paraissent peu propices au développement de nouveaux liens. L'existence de faibles ressources conduit en outre les individus à faire des arbitrages dans les différents postes de dépenses, souvent au détriment des dépenses liées aux loisirs et aux moments de sociabilité. Pour les personnes en prise avec un handicap ou une maladie chronique, la douleur, la fatigue, la mobilité réduite, les temps dévolus aux soins, rendent d'autant plus difficile la possibilité de consacrer des ressources personnelles et financières à leur vie sociale.

¹⁶⁹ L'intervention sociale, un travail de proximité, rapport annuel IGAS, Paris, la Documentation française 2006.

¹⁷⁰ Chris Anderson, Makers: The New Industrial Revolution, New York, Random House 2012.

¹⁷¹ M. Mauss, Essai sur le don, Paris PUF (2012)

¹⁷² H. Strohl, « Reconnaître les solidarités de proximité », Esprit 10 / 2012

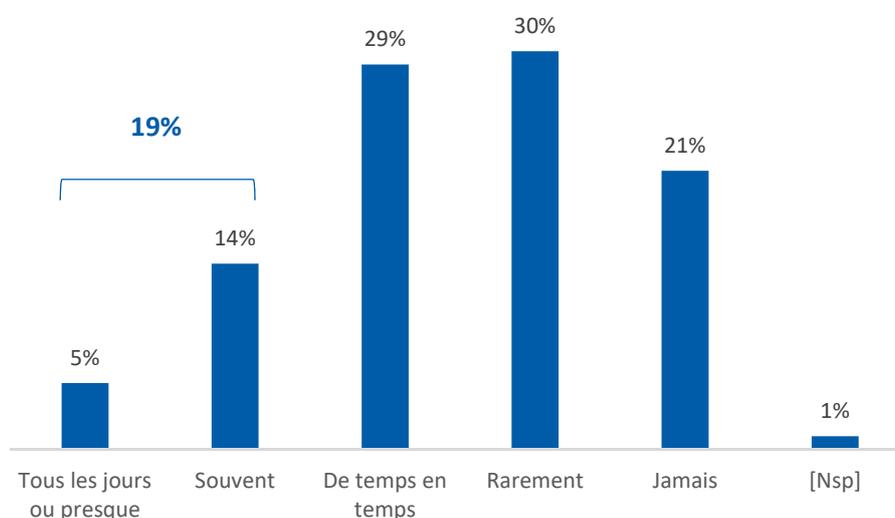
3 Le sentiment de solitude

La Fondation de France a choisi de s'intéresser **à la fois à l'isolement relationnel et au sentiment de solitude**. L'isolement relationnel désigne un phénomène mesurable objectivement, renvoyant à la fréquence des contacts *de visu* avec les membres des cinq réseaux de sociabilité étudiés (cf. partie introductive sur l'approche méthodologique de l'isolement relationnel). La solitude, quant à elle, renvoie à un vécu plus subjectif ; c'est pourquoi nous parlerons de « *sentiment de solitude* » au long de ce rapport. La solitude apparaît en effet inhérente à la construction même de l'individu : la solitude, la souffrance d'être seul, découlerait de l'angoisse de la séparation originellement ressentie durant les premières années de vie. Il s'agirait d'une « angoisse universelle de l'humanité »¹⁷³, indifféremment du fait d'être ou non entouré dans sa vie quotidienne. Isolement relationnel et sentiment de solitude constituent deux phénomènes et approches complémentaires de la solitude, qui touchent différemment la population¹⁷⁴.

3.1 19% des Français se sentent seuls

En janvier 2020, 19% des Français âgés de 15 ans et plus déclarent se sentir seuls « *tous les jours ou presque* » ou « *souvent* », soit une proportion quasiment égale à ceux qui ne ressentent jamais de sentiment de solitude. La majorité des individus interrogés se sentent seuls « *de temps en temps* » (29%) ou « *rarement* » (30%) (Figure 69).

Figure 69 : « Vous arrive-t-il de vous sentir seul ? »



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

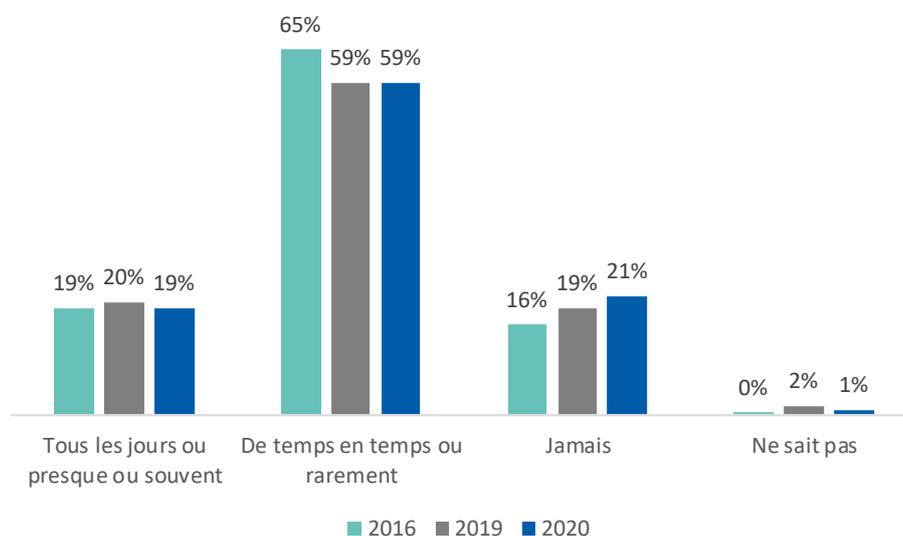
La déclaration d'un sentiment de solitude fréquent, « *tous les jours ou presque* » ou « *souvent* », reste stable entre 2016 et 2020. Toutefois, 65% des Français interrogés en 2016 indiquaient un peu plus souvent être sujet à un sentiment de solitude ponctuel ; « *de temps en temps* » ou « *rarement* » contre 59% en 2019 et en 2020. Ainsi, le nombre de personnes déclarant ne « *jamais* » souffrir de solitude

¹⁷³ Evangelia Galanaki, 2014, « The Origins of Solitude » in Robert J. Coplan et Julie C. Bowker, *The Handbook of solitude*, John Wiley & Sons, p72

¹⁷⁴ Bérengère Gouraud, Pascal Noblet, 2017, « Les trois formes de solitudes – Vie seul.e, isolement et sentiment de solitude », *Les notes d'analyse de la MASSP* n°35

progresse mécaniquement, de 16% en 2016 à 21% en 2020 (+5 points de pourcentage) (Figure 70 Erreur ! Source du renvoi introuvable.).

Figure 70 : Fréquence du sentiment de solitude selon l'année d'enquête



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2016, 2019 et 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Le sentiment de solitude est généralement associé à une souffrance : parmi les 19% d'individus qui se sentent régulièrement seuls, 79% déclarent en souffrir « *un peu* » ou « *beaucoup* ». Le sentiment de solitude est également fortement lié à celui d'abandon et d'exclusion. 61% des personnes qui se sentent seules « *tous les jours* » ou « *presque* » se sentent souvent abandonnées, exclues, inutiles. A l'inverse, 92% des personnes qui ne se sentent « *jamais* » seules ne se sentent « *jamais* » exclues non plus, ce qui laisse à penser que ces deux phénomènes s'auto-entretiennent.

Jean-Claude Kaufmann, dans son article « Les cadres sociaux du sentiment de solitude »¹⁷⁵, développe l'idée selon laquelle il y aurait un **lien entre le sentiment de solitude et les représentations de la solitude en vigueur au sein d'une société donnée**. Il montre que les sociétés occidentales stigmatisent la solitude en érigeant les liens sociaux en nécessité absolue. Dès lors, l'isolement relationnel apparaît comme une déviance pouvant produire des troubles et de la souffrance. Le fait de ressentir de la solitude et d'en souffrir est donc en partie dû à cette image négative de l'isolement que la société produit, image que les individus intériorisent et qui devient un schème d'interprétation. « *Celui qui souffre de la solitude éprouve en grande partie ce sentiment parce que les autres lui signalent qu'il est solitaire et que l'isolement est une situation négative* ». Selon Jean-Claude Kaufmann, c'est pour cette raison que le sentiment de solitude apparaît plus important dans les pays où cette idéologie est la plus répandue. Finalement, le sentiment de solitude, qui apparaît de prime abord éminemment subjectif et personnel, est aussi profondément social.

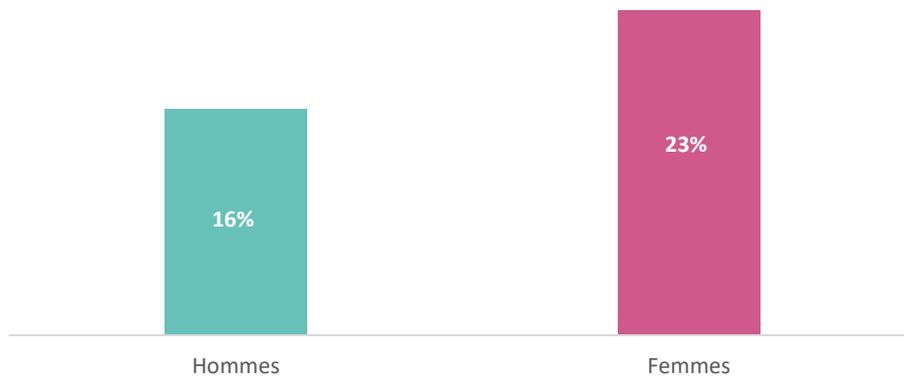
¹⁷⁵ Jean-Claude Kaufmann, 1995, « Les cadres sociaux du sentiment de solitude », *Sciences Sociales et Santé*, vol.13, n°1, pp. 123-136.

3.1.1 Les hommes se sentent moins souvent seuls : réalité ou biais de désirabilité sociale ?

Le sentiment de solitude n'est pas éprouvé de manière homogène dans l'ensemble du corps social. En particulier, on observe un écart important selon le genre : une femme sur quatre déclare se sentir « *tous les jours* » ou « *souvent* » seule (23% en moyenne, 20% parmi les femmes isolées), contre 16% des hommes. Plus d'un tiers des femmes (35% des non isolées, 37% des isolées) déclarent par ailleurs se sentir « *souvent* » ou de « *temps en temps* » abandonnées, exclues, inutiles, contre 20% des hommes en moyenne (Figure 71).

Figure 71: Sentiment de solitude déclaré selon le sexe

(Cumul des réponses « Tous les jours ou presque » et « souvent »)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

L'écart selon le genre que l'on observe à propos du sentiment de solitude pourrait être en partie lié à l'existence d'un biais de **désirabilité sociale** plus marqué chez les hommes. Dans leurs réponses, les enquêtés ont en effet tendance à vouloir, consciemment ou non, donner une image d'eux-mêmes qui soit conforme aux normes communément admises dans la société. Jean-Louis Pan Ké Shon, en 1999, soulignait déjà ce biais : « *Déclarer être sensible au sentiment de solitude est peut-être plus aisé pour une femme que pour un homme : ces derniers peuvent montrer plus de réticence à reconnaître une faiblesse dont le sentiment de solitude serait l'expression* »¹⁷⁶. Cette difficulté pour les hommes à avouer se sentir seuls se lit dans la proportion particulièrement élevée de réponses « **Ne sait pas** » à ces questions (6% pour les hommes isolés, contre 0% pour les femmes). On peut supposer que le biais de désirabilité sociale serait encore plus important si la passation du questionnaire s'était faite en présence d'un enquêteur¹⁷⁷.

La dimension sociale de la solitude pourrait aussi, pour partie, expliquer le caractère genré du sentiment de solitude. En effet, la solitude est socialement moins tolérée chez les femmes que chez les hommes : c'est ce que montre Mona Chollet dans son livre *Sorcières – la puissance invaincue des femmes*¹⁷⁸. Alors que le fait d'être peu entouré est associé, **chez l'homme, à l'indépendance, il renvoie chez la femme à un échec**, celle-ci étant définie avant tout par le fait de se marier, d'avoir des enfants, et non au prisme de son individualité. La société stigmatise donc encore davantage la solitude

¹⁷⁶ Jean-Louis Pan Ké Shon, 1999, « Vivre seul, sentiment de solitude et isolement relationnel », *Insee Première*, n°678.

¹⁷⁷ La présente enquête a été administrée en ligne.

¹⁷⁸ Mona Chollet, 2018, *Sorcières – la puissance invaincue des femmes*, Paris, Edition Zones, 256 p.

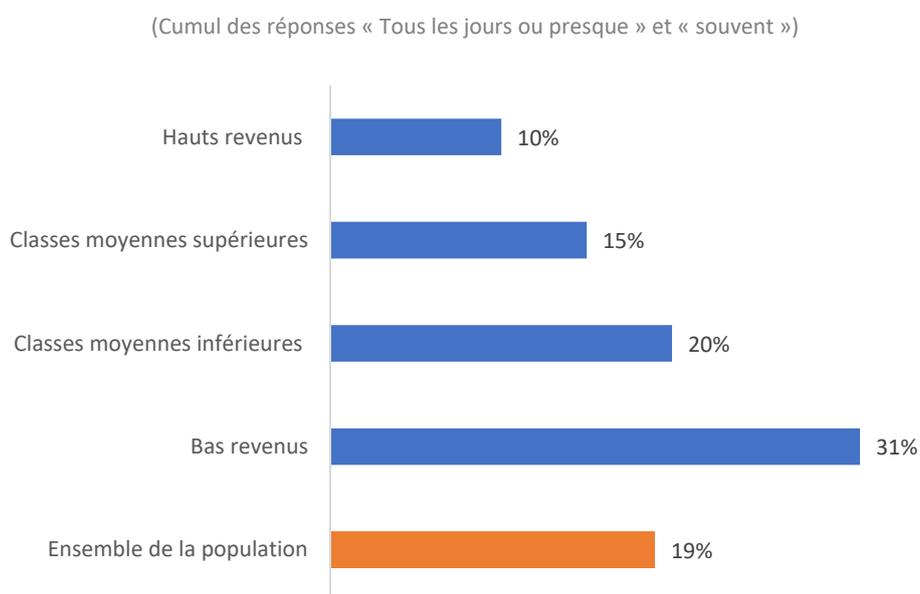
féminine, et si les femmes se sentent davantage seules, c'est peut-être parce qu'elles intériorisent plus encore que les hommes ce besoin social de ne pas l'être.

3.1.2 Le sentiment de solitude se vit plus souvent dans la précarité

Le sentiment de solitude apparaît également lié à la **situation économique**, mesurée ici par deux indicateurs : le niveau de revenu et le statut face à l'emploi.

Le sentiment de solitude décroît à mesure que le niveau de revenu augmente. Près d'un tiers (31%) des bas revenus se sentent « *tous les jours* » ou « *souvent* » seuls. C'est le cas d'un cinquième des classes moyennes inférieures, de 15% des classes moyennes supérieures et d'un dixième des hauts revenus (voir Encadré n°2). Comme l'isolement relationnel, le sentiment de solitude concerne davantage les plus précaires. Mais à la différence de l'isolement qui, depuis le début de la décennie, s'étend aux catégories plus favorisées, le sentiment de solitude continue à épargner les classes supérieures (Figure 72).

Figure 72 : Sentiment de solitude déclaré selon la catégorie de revenus du foyer



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

La situation vis-à-vis du marché du travail est aussi liée au ressenti de la solitude. En 2020, près d'un tiers des chômeurs (32%) déclarent se sentir tous les jours ou souvent seuls, contre 19% des actifs occupés et 18% des inactifs (Figure 73). Ce résultat se retrouve dans la littérature sociologique : Serge Paugam, dans une étude de 2015, montre que les chômeurs sont les premières victimes du sentiment de solitude¹⁷⁹. Jean-Louis Pan Ké Shon, dans son article « Isolement relationnel et mal-être », fait le même constat : « *la plus grande perméabilité au mal-être [engendré par l'isolement] s'observe parmi les situations de plus ou moins grande fragilité sociale* », et en particulier chez les chômeurs.¹⁸⁰

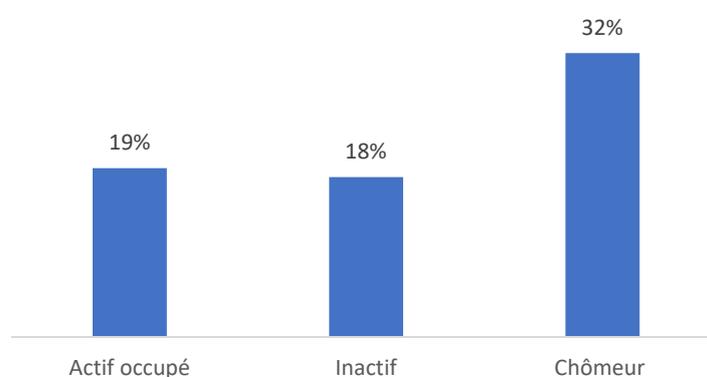
¹⁷⁹ Serge Paugam, 2015, « Isolement et délitement des liens sociaux – Enquête dans l'agglomération de Strasbourg », ERIS

¹⁸⁰ Jean-Louis Pan Ké Shon, 2003, *op cit.*

La sociologue Cécile Van de Velde propose une explication de ce lien entre précarité et ressenti de la solitude : les populations en bas de l'échelle sociale ont, d'une part, des réseaux de sociabilité moins nombreux et moins diversifiés que les milieux plus favorisés et, d'autre part, se retrouvent plus souvent « *aux marges de la désaffiliation* »¹⁸¹. La société, en associant réussite et protection sociale au statut professionnel, marginalise les chômeurs, notamment de longue durée. C'est ce sentiment de rejet qui crée le ressenti de la solitude, « *nourri par le double relais de la culpabilité et de l'inutilité* ». C'est la raison pour laquelle les chômeurs de longue durée se sentent davantage seuls que les retraités¹⁸² ; ce n'est pas le fait même de ne pas être en emploi qui provoque le sentiment de solitude, mais la stigmatisation sociale associée au fait de ne pas travailler lorsqu'on cherche à le faire et qu'on est en âge d'être actif. Les chômeurs sont d'ailleurs trois fois plus nombreux que les actifs occupés à se sentir souvent abandonnés, exclus, inutiles (18% vs 6%).

Figure 73 : Sentiment de solitude déclaré selon le statut d'activité

(Cumul des réponses « Tous les jours ou presque » et « souvent »)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

3.1.3 Le couple, un rempart contre le sentiment de solitude ?

Le sentiment de solitude est également lié à la situation familiale, et notamment au statut conjugal. 36% des veuf.ves déclarent se sentir seuls tous les jours ou souvent. C'est le cas de près d'un tiers (32%) des personnes séparées ou divorcées et de 28% des célibataires. Les personnes vivant maritalement, pacsées ou mariées apparaissent elles bien plus préservées (respectivement 14% et 12% d'entre elles se sentent régulièrement seules)¹⁸³. Ce résultat est fréquemment mis en avant dans les études sur la solitude : Jean-Louis Pan Ké Shon, par exemple, le montre : « *Les personnes vivant seules – veuves, séparées ou célibataires – sont beaucoup plus sujettes à ces sentiments de mal-être [associés à l'isolement]* »¹⁸⁴.

La mise en couple coïncide souvent avec la diversification des occasions de sociabilité : aux différents réseaux de connaissances viennent s'ajouter ceux du conjoint, qui deviennent de nouvelles potentialités de contacts physiques. Comme le montre le sociologue Matthieu Loitron, on assiste

¹⁸¹ Cécile Van de Velde, 2011, « La fabrique des solitudes », in Pierre Rosanvallon (dir.), *Refaire société*, Le Seuil, la République des Idées, p. 27-37

¹⁸² Jean-Louis Pan Ké Shon, *op. cit.*

¹⁸³ Des différences existent cependant selon le sexe, que nous détaillerons plus bas.

¹⁸⁴ Jean-Louis Pan Ké Shon, *op. cit.*

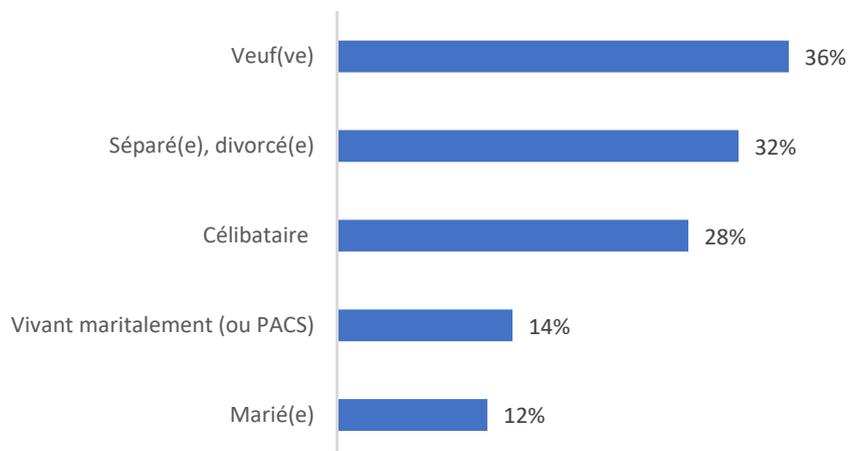
souvent à une « *conjugalisation de la sociabilité* » : le couple devient une matrice essentielle des échanges, les sorties sont mises en commun et se font à deux¹⁸⁵. L'individu célibataire est donc mécaniquement mis à l'écart de cette sociabilité vue au prisme du couple, qui devient la norme lors du passage à l'âge adulte. Comme le montre Kaufmann, c'est ce décalage entre les attentes de la société et la situation effective de l'individu qui nourrit le sentiment de solitude¹⁸⁶.

On remarque que le ressenti de la solitude est encore plus prégnant chez les personnes veuves, divorcées ou séparées, soit des individus qui ont fait l'expérience de la conjugalité par le passé. La sociologue Louise Saint-Laurent parle de « *néo-célibataires* »¹⁸⁷. Elle montre que le passage d'une situation de couple à la vie célibataire provoque une « déstructuration spatiale et temporelle » de la vie quotidienne qui place les néo-célibataires dans une situation d'instabilité et d'insécurité, surtout si la durée de la vie de couple a été longue. C'est cette perte de repères, ainsi que la perte objective du réseau du conjoint, qui font naître un sentiment de solitude exacerbé.

Pour autant, il serait faux d'affirmer que la vie en couple protège du sentiment de solitude. Si les hommes en couple sont peu nombreux à se sentir seuls régulièrement (c'est le cas de 9% des hommes vivant maritalement et de 10% des hommes mariés), les femmes en couple apparaissent moins préservées : près d'un cinquième des femmes en concubinage (19%) et 14% des femmes mariées se sentent tous les jours ou souvent seules. **Pour une partie des femmes en couple, l'expérience conjugale peut donc être associée à la solitude** (Figure 74).

Figure 74 : Sentiment de solitude déclaré selon la situation conjugale

(Cumul des réponses « Tous les jours ou presque » et « souvent »)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

La situation familiale participe à la construction du sentiment de solitude au-delà de la seule conjugalité. On constate que le fait d'avoir des enfants, étape de vie souvent associée à la création de nouveaux liens sociaux (sociabilité entre parents, etc.) n'empêche pas de se sentir seul. En effet, plus

¹⁸⁵ Matthieu Loitron, 2001, « Les amis du couple », *Agora débats/jeunesse*, n°23, pp. 61-70

¹⁸⁶ Jean-Claude Kaufmann, *op. cit.*

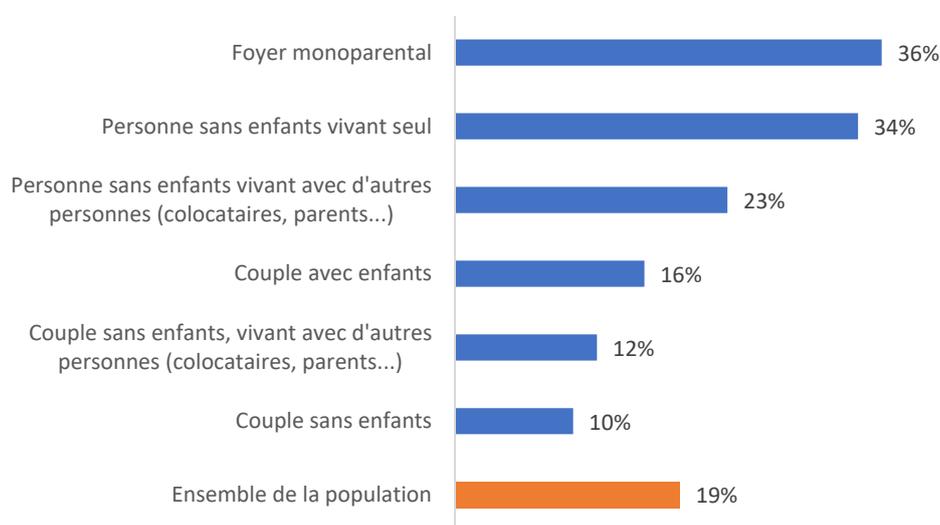
¹⁸⁷ Louise Saint-Laurent, 1993, « La dynamique de la solitude des néo-célibataires : vers la constitution de nouveaux réseaux de solidarité », *Revue internationale d'action communautaire*, n°29, pp. 151-161.

d'un tiers (36%) des personnes élevant seules un ou plusieurs enfants (et formant ainsi un foyer monoparental) déclarent ressentir régulièrement de la solitude. Cécile Van de Velde analyse cette prégnance de la solitude chez les parents seuls : « *Le sentiment de solitude apparaît d'autant plus aigu qu'il s'inscrit dans des moments censés être socialement partagés, comme la parentalité* »¹⁸⁸. Les personnes en situation de monoparentalité, en plus de devoir supporter seules une charge mentale d'ordinaire partagée, sont également plus susceptibles d'être précaires et d'avoir connu la conjugalité ; autant de facteurs qui exacerbent le sentiment de solitude.

Le fait de vivre seul, on l'a vu, n'a pas d'impact sur l'isolement relationnel : les isolés sont aussi nombreux à vivre seuls que les non isolés. Mais **être seul dans son logement exacerbe le sentiment de solitude** : 34% des personnes vivant seules sont régulièrement concernées par ce ressenti.

Figure 75 : Sentiment de solitude déclarée selon la situation familiale

(Cumul des réponses « Tous les jours ou presque » et « souvent »)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Portrait de Samuel : le couple comme rempart au sentiment de solitude

Samuel a 27 ans. A la suite de son embauche dans une usine, il a quitté son village natal. Il travaille depuis quelques années dans la même usine située dans une zone rurale isolée. C'est sa première expérience professionnelle et il se sent reconnu dans ce poste :

« Je suis agent de prévention dans l'usine où j'avais un stage dans le cadre de mon CAP. Je fais aussi des formations dans d'autres usines du groupe en France. Je pense qu'on est content de mon travail. »

Depuis le début de son activité professionnelle, Samuel travaille en horaires décalés et un week-end sur deux :

¹⁸⁸ Cécile Van de Velde, 2011 *op. cit.*

« Je fais les 3x8. Soit je commence le matin et donc je travaille de 5h à 13h, soit je travaille le soir et donc je commence à 21h pour terminer à 5h le matin. Quand je travaille en journée, je commence à 13h et je termine à 21h. »

Samuel explique qu'il s'est senti isolé dans les premiers temps de son activité professionnelle :

« C'était pas évident au début de s'habituer. Il y a les horaires décalés, qui font que c'était plus difficile de voir les amis. Comme je travaille un week-end sur deux, c'est pas évident, et le soir quand je rentre je suis fatigué, j'ai pas tellement envie de reprendre la route pour voir les amis. Les 3x8 c'est dur. Je crois que j'ai bien mis deux ans à m'y habituer. Alors j'utilise Facebook pour communiquer avec mes amis. On se voit une fois tous les trois à quatre mois à peu près. Mes amis sont restés à T [village natal] »

Au quotidien, il se connecte à l'application entre deux et trois fois par jour, essentiellement depuis son téléphone, mais aussi parfois depuis son ordinateur. Facebook est pour lui la façon de rester en contact avec la famille et ses amis pour « se donner des nouvelles ».

Depuis deux années, le jeune homme vit en couple. Il a rencontré sa compagne par l'intermédiaire d'un site de rencontres. Il constate qu'il fait davantage de choses depuis. Le couple se rend régulièrement chez les parents de sa compagne. Un week-end sur deux, quand Samuel ne travaille pas, ils prennent la route pour aller passer deux jours chez les parents de son amie, à environ 100 kms de leur domicile :

« Depuis que je suis en couple, je bouge beaucoup plus, je fais plus de choses. La semaine dernière j'étais en vacances. On est resté à la maison. On a fait une sortie à la journée dans un parc d'attractions. Mais c'était loin, on a fait 200 kilomètres en voiture dans la journée »

La sociabilité du couple est donc tournée vers la famille de sa compagne. Pour le reste, les vacances et les sorties du couple sont limitées, en raison notamment des dépenses liées au carburant :

« On ne peut se déplacer qu'en voiture. La première gare est à plus de 20 kms de la maison. Je fais un plein d'essence tous les mois, j'en ai pour 150 euros par mois d'essence. Avant d'être au chômage, mon amie avait plus de temps de trajet encore que moi pour aller travailler. Elle avait bien 1h30 de voiture tous les jours. Elle met au moins 20 euros de plus par mois dans l'essence ».

En dépit du constat des dépenses importantes liées aux déplacements en voiture, le couple privilégie les week-ends réguliers dans la belle-famille de Samuel plutôt que les sorties au cinéma ou une activité bénévole :

« Le cinéma le plus proche, il est à 35 minutes en voiture pour l'aller seulement. Alors on a pris un abonnement à Netflix, ça coûte moins cher que d'aller au cinéma. L'augmentation du prix de l'essence, ça n'aide pas. Avec mon amie on aimerait faire du bénévolat, distribuer les repas par exemple à la Croix Rouge. Mais c'est pareil, il faudrait aller en voiture dans la ville la plus proche ».

Pour autant, Samuel présente la sociabilité du couple comme un choix et ne semble donc pas souffrir de cette situation :

« Ma vie, ça me va bien ».

Le sentiment de solitude concerne près d'un Français sur cinq. Il est plus fréquent parmi les femmes et les faibles revenus mais aussi chez les personnes ayant déjà fait l'expérience d'une sociabilité conjugale

et qui sont depuis séparées, divorcées ou veuves. La déclaration d'un sentiment de solitude paraît cependant pour partie reposer sur des biais de désirabilité sociale susceptibles d'expliquer certains des écarts observés, notamment en termes de genre.

3.2 Le sentiment de solitude est pour partie déconnecté de la situation objective d'isolement

Isolement relationnel et sentiment de solitude ne sont pas nécessairement corrélés : la solitude peut s'éprouver en situation d'isolement, mais pas exclusivement, et tous les isolés ne se sentent pas nécessairement seuls.

Fay Bound Alberti, historienne britannique qui travaille sur la construction historique du sentiment de solitude, insiste sur cette relative indépendance entre situation d'isolement et ressenti de la solitude : « *Un partenaire violent peut nous faire sentir seul, plus que tout autre chose, et ce même si on est très entouré. C'est un excellent exemple de la raison pour laquelle on peut se sentir très seul au milieu d'une foule, et pourquoi il n'y a pas forcément de liens entre le fait d'être seul et la solitude* »¹⁸⁹.

3.2.1 En janvier 2020, les isolés ne se sentent pas plus souvent seuls que les autres

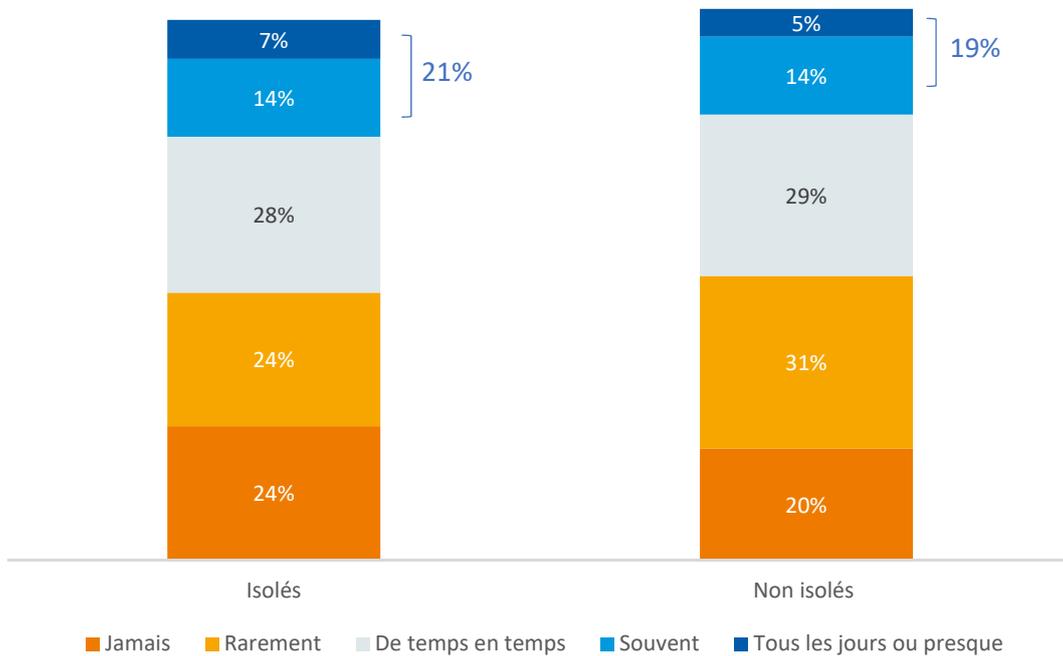
Sentiment de solitude et isolement relationnel sont deux réalités qui ne se recouvrent pas totalement. 19% des individus non isolés se sentent régulièrement seuls, une proportion quasi identique à celle des isolés (21%) (Figure 76). Ce constat est largement partagé dans la littérature sociologique sur le sujet. Cécile Van de Velde montre d'ailleurs que l'appropriation par la sociologie de la solitude comme objet d'étude, dans les années 1990, s'est appuyée d'emblée sur cette distinction entre isolement relationnel et sentiment de solitude¹⁹⁰. Jean-Louis Pan Ké Shon, en préambule de son étude, insiste sur cette décorrélation entre les deux phénomènes : « *L'impression de solitude est déconnectée en grande partie de son pendant objectif, l'isolement relationnel. Il n'y a pas de redondance entre ces deux notions* ».

¹⁸⁹ Emilie Brouze, 2020 (01/05), « Solitude : douleur causée par la déconnexion entre les relations qu'on aimerait avoir et celles qu'on a réellement - Entretien avec le Dr Fay Bound Alberti », *L'Obs*

¹⁹⁰ Cécile Van de Velde, 2011, *op. cit.*

Figure 76 : Niveau de solitude déclaré selon le niveau de sociabilité

« Vous arrive-t-il de vous sentir seul ? » **Cumul des réponses** « Tous les jours ou presque » et « souvent »



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2020

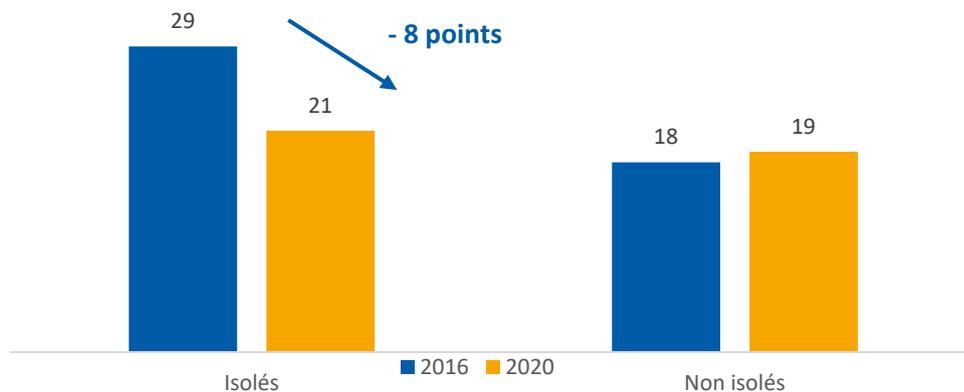
Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

3.2.2 Le sentiment de solitude diminue chez les isolés, possible marqueur d'une forme de résignation

Entre 2016 et janvier 2020, le sentiment de solitude a baissé de 8 points chez les isolés. Alors que près de 30% des isolés déclaraient se sentir régulièrement seuls en 2016, ils ne sont plus qu'un cinquième aujourd'hui. Chez les non isolés, le sentiment de solitude est resté stable. Comment expliquer ce recul du sentiment de solitude chez les isolés ?

Figure 77 : Sentiment de solitude déclaré selon le niveau de sociabilité

« Vous arrive-t-il de vous sentir seul ? » Cumul des réponses « Tous les jours ou presque » et « souvent »



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

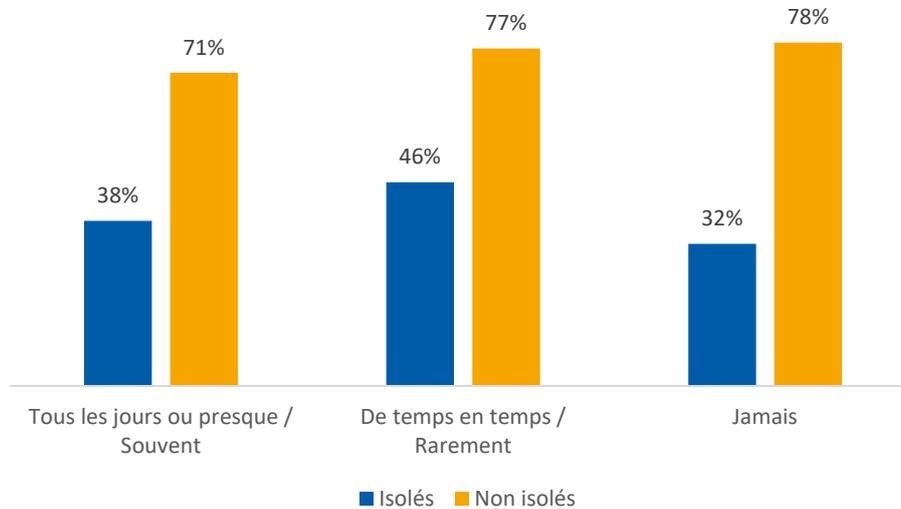
L'essor d'Internet et des contacts à distance pourrait avoir pour effet de réduire le sentiment de solitude. Le cumul des vagues d'enquête 2016, 2019 et 2020¹⁹¹ montre bien un lien entre la fréquence des contacts à distance avec la famille et le sentiment de solitude des personnes non isolées, allant dans le sens d'un moindre sentiment de solitude des personnes les plus en contact avec leur famille¹⁹² : 78% des personnes non isolées ne se sentant « jamais » seules ont ainsi un contact à distance au moins une fois par mois avec un membre de leur famille contre 71% des personnes non isolées se sentant « tous les jours ou presque » ou « souvent » seules. Toutefois, ce phénomène ne s'observe pas auprès des personnes isolées. Les personnes en situation d'isolement ne se déclarant « jamais » seules sont même moins nombreuses (32%) à déclarer être en contact à distance, au moins une fois par mois, avec leur famille que celles se sentant seules (38%) (Figure 78).

¹⁹¹ Réalisé afin d'obtenir des effectifs plus importants sur la population des isolés

¹⁹² Une fréquence élevée des contacts à distance avec des amis ne paraît à l'inverse pas avoir d'incidence sur le sentiment de solitude des personnes isolées comme non isolées ; les contacts de ces dernières étant tout aussi fréquent qu'elles se sentent ou non seules.

Figure 78 : Sentiment de solitude déclarée auprès des personnes ayant des contacts à distance avec leur famille au moins une fois par mois, selon le niveau de sociabilité

Cumul des réponses « Une ou plusieurs fois par semaine » et « plusieurs fois par mois »



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », cumul des vagues de janvier 2016, 2019 et 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Note de lecture : 38% des personnes isolées ayant des contacts à distance avec leur famille au moins une fois par mois se sentent seules « tous les jours ou presque » ou « souvent » contre 71% des personnes non isolées dans le même cas.

On peut surtout voir dans cette diminution du sentiment de solitude un durcissement de l'isolement, un repli sur soi accru. Jean-Claude Kaufmann développe l'idée selon laquelle le sentiment de solitude dépend de la perception subjective de chaque individu et de ses attentes en termes de sociabilité¹⁹³. Un individu ressentirait de la solitude lorsque la fréquence de ses relations sociales est inférieure à ce qu'il souhaiterait, quel que soit leur volume effectif. « *La solitude correspond à des situations où le nombre de relations est plus petit que désiré, ou lorsque ces relations n'atteignent pas le degré d'intimité désiré* ». C'est également de cette manière que l'historienne Fay Bound Alberti définit la solitude : « *elle désigne généralement une douleur émotionnelle causée par une déconnexion entre les relations que l'on aimerait avoir et celles que nous avons réellement* »¹⁹⁴.

Le sentiment de solitude serait donc un phénomène relatif, dépendant du seuil personnel de sociabilité que chacun se fixe. Si l'on en croit cette thèse, deux individus ayant exactement le même nombre et la même qualité de contacts physiques avec leurs cercles de sociabilité ne ressentiraient pas nécessairement le même sentiment de solitude, qui est fonction de leurs attentes respectives.

Dès lors, on peut voir dans la diminution du sentiment de solitude chez les isolés **une baisse de leurs attentes en matière de sociabilité**. Si de moins en moins d'isolés se sentent seuls, c'est peut-être parce qu'ils ne ressentent plus le besoin d'entretenir des relations avec autrui. Ainsi, leurs attentes baissent et s'ajustent au niveau de la fréquence effective de leurs contacts, faisant s'atténuer – voire disparaître – le sentiment de solitude. On peut y lire une résignation croissante des isolés face à leur situation, un repli sur soi amené à durer. La baisse du sentiment de solitude serait alors assimilable à un abandon

¹⁹³ Jean-Claude Kaufmann, *op. cit.*

¹⁹⁴ Emilie Brouze, *op. cit.*

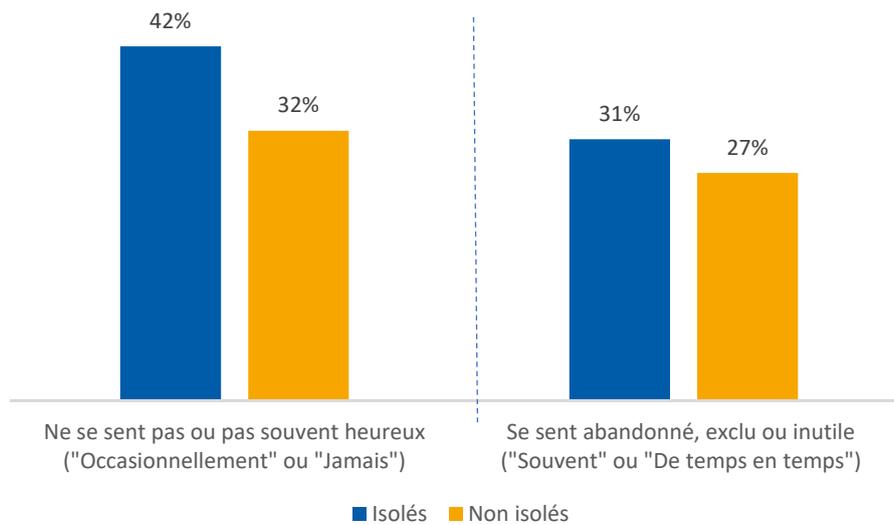
de la part de la personne isolée, qui perdrait l'espoir – et l'envie ? – de sortir de l'isolement. Dans ses travaux, Sigmund Freud identifie d'ailleurs les relations humaines comme l'une des trois origines de la souffrance (avec le corps et le monde extérieur) et la considère comme la plus redoutable d'entre elles. Dès lors, certaines personnes peuvent pratiquer un isolement « volontaire » afin de se prémunir de la souffrance impliquée par les relations sociales¹⁹⁵. Ces personnes seraient moins susceptibles de déclarer souffrir de solitude dans ces circonstances.

La baisse du sentiment de solitude chez les isolés peut aussi s'interpréter comme une conséquence de la « diffusion sociale » de l'isolement au cours de la décennie. On l'a vu, l'isolement relationnel ne cesse de prendre de l'importance, et ce dans toutes les catégories de la population, y compris celles qui étaient auparavant relativement préservées - les cadres, les hauts revenus, les jeunes. Le fait que de plus en plus de personnes soient concernées par la rareté des contacts physiques avec leurs cercles de sociabilité vient peut-être altérer, peu à peu, le stigmate social associé à la solitude. Plus l'isolement est partagé, moins il est considéré comme déviant, et moins la solitude est pointée du doigt – et donc douloureusement vécue.

Recul du sentiment de solitude ne rime pas nécessairement avec bien-être accru. En effet, en janvier 2020, les isolés déclarent plus souvent que les non isolés se sentir « souvent » ou « de temps en temps » abandonnés, exclus ou inutiles (31% vs 27% des non isolés). Le bonheur est par ailleurs un état particulièrement difficile à atteindre dans l'isolement relationnel (14 points d'écart entre les isolés et les non isolés) (Figure 79).

¹⁹⁵ Sigmund Freud, 1961 (1930 première édition), *Civilization and its discontents*, in J. Strachey, *The standard edition of the complete psychological works of Sigmund Freud*, Volume 21, Londres, Hogarth Press, pp57-145 cité par Evangelia Galanaki, 2014, « The Origins of Solitude » in Robert J. Coplan et Julie C. Bowker, *The Handbook of solitude*, John Wiley & Sons, p71-89

Figure 79 : Sentiment d'inutilité et bonheur selon la situation d'isolement



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », janvier 2020

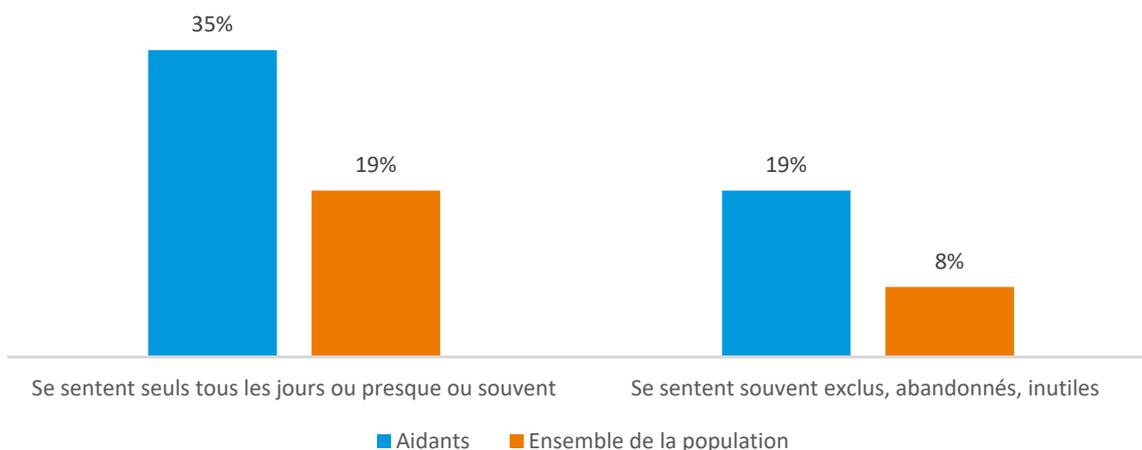
Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

3.2.3 Moins isolés, les aidants se sentent plus souvent seuls

En janvier 2020, les aidants (Encadré 10) n'apparaissent pas plus isolés que le reste de la population, au contraire : 11% d'entre eux sont en situation d'isolement relationnel, contre 14% de l'ensemble de la population et 18% n'ont qu'un seul réseau de sociabilité actif (vs 22% en moyenne) (Figure 80).

En revanche, les aidants sont nettement plus souvent concernés par le sentiment de solitude : 20% d'entre eux déclarent se sentir seuls tous les jours ou presque, contre 5% de la population en moyenne. 19% des aidants se sentent souvent exclus, abandonnés, inutiles, contre 8% en moyenne.

Figure 80: Sentiment de solitude et d'inutilité chez les aidants



Source : Crédoc, enquête Conditions de vie et Aspirations, janvier 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Encadré 10 : Les aidants, définition et spécificités statistiques

Le terme « aidant » désigne toutes les personnes qui accompagnent au quotidien un proche dans une situation de maladie chronique, de handicap physique ou mental ou toute autre forme de dépendance, quelle que soit sa nature. Si les aidants ont toujours existé, leur statut particulier n'a été reconnu que récemment par la société. En 2004, un premier décret prévoit l'organisation d'un accueil temporaire des personnes handicapées et des personnes âgées en situation de dépendance dans certains établissements et services. En 2005, dans le cadre de la loi relative à l'Adaptation de la Société au Vieillessement, un droit au répit est instauré pour les proches aidants de personnes âgées dépendantes. Isabelle Gravillon, dans son article « Aidants familiaux à bout de souffle »¹⁹⁶, met en avant la difficulté à cerner la population des aidants sur le plan statistique, car beaucoup d'aidants ne se définissent pas comme tels. Elle cite les propos de Jean Bouisson, professeur émérite de psychologie clinique à l'université de Bordeaux : « *Pour certains, être qualifié d'aidant revient presque à subir une insulte. En tout cas, ils le vivent comme une violence car dans leur esprit, ce qu'ils accomplissent est naturel* ». En 2016, la DREES estime à 3,9 millions de proches aidants effectuant des actes de la vie quotidienne à domicile¹⁹⁷. En janvier 2020, l'enquête Conditions de vie et Aspirations du Crédoc recense environ 4,9 millions de personnes (9% de la population des 15 ans et plus) apportant une aide quotidienne ou presque à une ou plusieurs personnes pour accomplir certaines tâches de la vie quotidienne en raison de l'état de santé, de l'avancée dans l'âge ou d'un handicap. Avec le vieillissement de la population, le nombre d'aidants est amené à augmenter d'année en année.

Le constat de la solitude des aidants se retrouve dans la littérature sur les aidants familiaux. Dans son article¹⁹⁸, Isabelle Gravillon montre qu'au fil des mois et des années, la relation d'aide, qui peut prendre de quelques heures par jour à la totalité des vingt-quatre heures, finit par « dévorer » les aidants, qui ne parviennent plus à se préoccuper d'eux-mêmes. C'est cette perte d'identité propre qui peut mener au « retrait de toute vie sociale ». Parce qu'ils ne peuvent plus faire face à tout, les aidants peuvent mettre en péril leur vie conjugale, amicale, professionnelle. Gravillon montre que le sentiment de solitude des aidants naît aussi du sentiment d'être incompris par autrui, et de ne pas pouvoir partager ce qu'ils vivent au quotidien. Elle rapporte les propos d'une aidante qui s'est occupée à domicile pendant quatre ans de son mari atteint d'Alzheimer, désormais placé en institution : « *Mon entourage proche ne comprenait absolument pas ce que je vivais. Mon mari était capable de donner le change, et il fallait rester avec lui un certain temps pour comprendre l'étendue de ses troubles* ». En plus de n'avoir souvent personne à qui se confier, les aidants ne se sentent pas assez soutenus par les pouvoirs publics, ce qui contribue à accentuer leur sentiment d'être exclus, invisibles. De nombreux aidants ont en outre des difficultés à concilier leur vie professionnelle, personnelle et leur activité d'aide à la personne dépendante. Une étude menée en 2010 par la Haute Autorité de Santé sur les aidants de proches

¹⁹⁶ Isabelle Gravillon, « Aidants familiaux à bout de souffle », *L'école des parents*, vol. 6, n°617, 2015

¹⁹⁷ Drees, 2019, « Les proches aidants de personnes âgées » – *Les chiffres clés*, Edition 2019.

¹⁹⁸ Isabelle Gravillon, *ibid.*

atteints de maladies dégénératives montre qu'ils sont particulièrement sujets au stress, à la dépression, aux troubles du sommeil et à l'épuisement¹⁹⁹.

Hélène Viennet, dans son livre « À l'écoute des proches aidants – Du répit à la rêverie »²⁰⁰, parle du besoin de reconnaissance non assouvi des aidants : ils possèdent tout un savoir-faire pratique de la maladie, qui n'est pas toujours reconnu par les soignants. Viennet montre que leur sentiment de solitude provient aussi du fait qu'ils se sentent à la fois victimes et coupables ; victimes de la maladie de leur proche, de la « société qui n'aide pas », de l'absence des autres, et coupables de ne pas pouvoir mieux soigner, d'avoir parfois des mots durs à l'égard de la personne aidée, d'être assaillis de « mauvaises pensées ».

Toutes ces raisons psychologiques comme sociologiques peuvent expliquer pourquoi les aidants apparaissent particulièrement touchés par le sentiment de solitude et d'exclusion, et ce à une fréquence bien plus importante que le reste de la population.

Le sentiment de solitude, intimement subjectif, n'est pas entièrement corrélé à la situation des personnes interrogées. Des biais de désirabilité entrent également en compte dans l'aveu d'une solitude ressentie. Des personnes très entourées physiquement, non isolées sur le plan relationnel, peuvent ainsi se sentir seules. Le cas des aidants en est emblématique. À l'inverse, les isolés relationnels ne manifestent pas des niveaux de solitude beaucoup plus hauts que le reste de la situation, probablement en raison d'une certaine adaptation à leur situation d'isolement.

¹⁹⁹ Haute Autorité de Santé, « Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées : suivi médical des aidants naturels », Argumentaire, février 2010

²⁰⁰ Hélène Viennet, 2020, *A l'écoute des proches aidants – du répit à la rêverie*, Editions Seli Arslan

4 Confinement généralisé : une vie moins bouleversée pour les isolés

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19, dont le premier foyer est apparu à la mi-décembre 2019 à Wuhan, en Chine, et qui s'est peu à peu répandue dans le monde. Les premiers cas sont enregistrés en France à la fin janvier 2020 et provoquent une crise sanitaire, économique et sociale. En mars 2020, l'Europe devient l'un des principaux foyers de l'épidémie. Après une campagne sanitaire de recommandation de mesures d'hygiène (les « gestes barrières ») et de distanciation sociale, la France, comme la plupart des autres pays fortement touchés, prend la décision de confiner la population. Les Français ont ainsi été assignés à domicile pour une première période entre le 17 mars et le 11 mai 2020, contraints de suspendre toute interaction sociale *de visu* avec les personnes extérieures à leur foyer et de restreindre leurs déplacements au strict nécessaire. Comment cette expérience collective d'isolement relationnel a-t-elle été vécue par les Français, et en particulier par les personnes en situation d'isolement relationnel ? Pour comprendre les incidences de la crise sanitaire sur les conditions de vie des Français, le Crédoc a réalisé une enquête en ligne entre le 20 avril et le 4 mai 2020, alors que la population Française était encore confinée, auprès de 3 000 personnes. La mesure de l'isolement relationnel a été réalisée à partir du recensement de la fréquence « habituelle » des contacts de visu, avant la période de confinement.

4.1 Le confinement met en exergue des conditions de logement moins favorables chez les isolés

*« Cadre matériel de vie des individus, espace de repos et de restauration psychique, [le logement] constitue cette boîte à habiter qui abrite nos fonctions vitales avant même d'être un support de notre identité sociale, une adresse, un élément de prestige ou de stigmata » - Fanny Bugeja-Bloch, Anne Lambert, *La vie des Idées*.²⁰¹*

Pendant la période de confinement, le logement est revenu au premier plan de la vie des individus. Il s'est subitement imposé à eux comme unique cadre de vie, conditionnant les différentes sphères de leur vie sociale : le travail, les loisirs, la vie familiale. La crise sanitaire a non seulement rendu visibles les inégalités de logement, mais les a décuplées, puisque le temps de fréquentation du logement a drastiquement augmenté. C'est ce que soulignent Fanny Bugeja-Bloch et Anne Lambert dans leur article « Le logement, vecteur des inégalités »²⁰² : *« Nous habitons habituellement [notre logement] par intermittence, plus ou moins longtemps, avec plus ou moins d'intensité selon notre profession, notre sexe, notre âge, notre statut social – une large part de nos activités sociales se déroulant à l'extérieur de celui-ci. Désormais privés de déplacements, confinés en son sein, nous faisons l'expérience de sa matérialité avec une acuité particulière »*. Et cette expérience a été particulièrement pénible pour ceux qui pâtissent de conditions de logement peu favorables.

On l'a vu, si l'isolement s'étend de plus en plus aux classes supérieures, **les isolés restent plus précaires que la moyenne des Français** : en janvier 2020, plus d'un tiers d'entre eux disposent de bas revenus, alors que c'est le cas d'un quart de la population. Ils sont moins souvent actifs occupés (49% des isolés, contre 54% des non isolés) et occupent plus souvent des emplois d'ouvriers (15% contre 12% des non isolés en emploi) ou d'employés (18% contre 16% des non isolés en emploi). Or, dans un contexte où les prix de l'immobilier sont tendus, le niveau de ressources conditionne largement la taille et la qualité

²⁰¹ Fanny Bugeja-Bloch, Anne Lambert, 2020, « Le logement, vecteur des inégalités », *La vie des idées*.

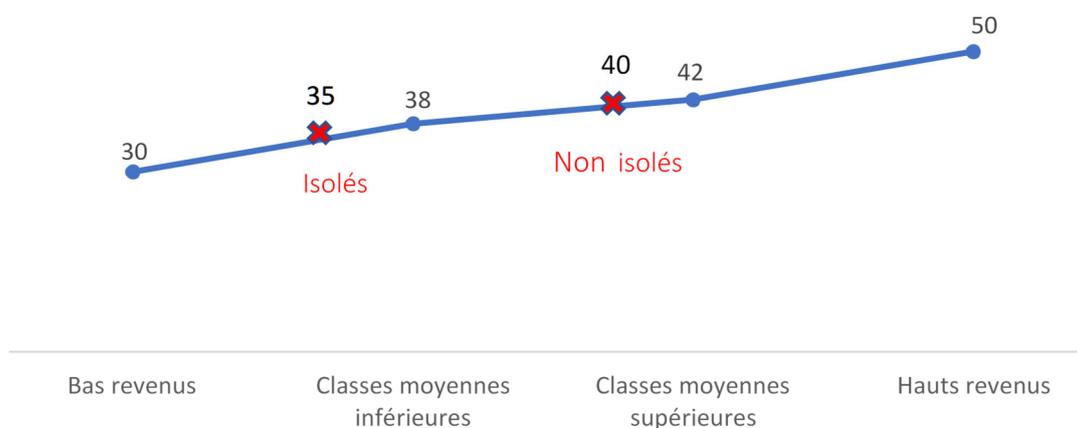
²⁰² *Ibid.*

du logement accessible pour les ménages. Dès lors, **les isolés sont plus nombreux à connaître des conditions de logement difficiles**. 21% d'entre eux considèrent qu'en temps normal, la taille de leur logement est insuffisante pour leur famille, contre un dixième des non isolés.

La quasi-totalité des isolés (94%) ont passé le confinement dans leur résidence habituelle et ont donc dû composer « à temps plein » avec cet éventuel manque d'espace. La moitié des isolés disposaient de moins de 35 mètres carrés par personne pendant le confinement, contre 40 mètres carrés pour les non isolés. Vingt mètres carrés séparent, en moyenne, la surface médiane de logement dont disposent les bas revenus (30 mètres carrés par personne) de celle des hauts revenus (50 mètres carrés). Fanny Bugeja-Bloch et Anne Lambert parlent de « *gradient social des surfaces habitables* » pour désigner cet écart de superficie du logement, et donc d'espace de vie, entre les classes défavorisées, moyennes et aisées de la population.

Les conditions de logement se mesurent par la superficie habitable, mais aussi par **la présence d'un accès à l'extérieur, particulièrement appréciable en situation de confinement**. Un tel espace peut par exemple contrebalancer le manque d'espace disponible en cas de logement trop exigü. Mais **les isolés sont également moins nombreux à disposer d'un balcon, d'une terrasse ou d'un jardin** : 20% n'en possèdent pas, contre seulement 11% des non isolés. L'Enquête Nationale sur le Logement (INSEE) de 2013 montre en effet que manque d'espace au sein du logement et absence d'accès extérieur sont souvent liés²⁰³.

Figure 81 : Surface médiane par personne du logement occupé pendant le confinement (en m²)



Source : Crédoc, enquête flash Conditions de vie et Aspirations, avril 2020 ; Action Logement

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

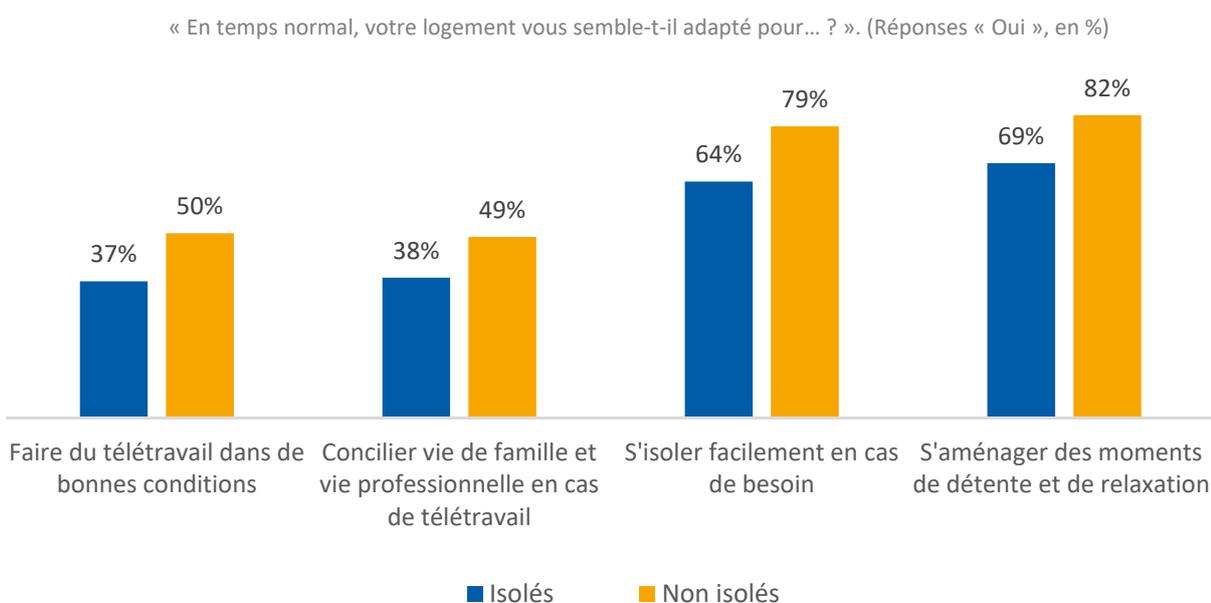
Finalement, les isolés considèrent, plus souvent qu'en moyenne, que **leur logement est peu adapté à la superposition des sphères de vie**, qui s'est pourtant imposée à tous pendant le confinement. Un peu plus d'un tiers seulement des isolés en emploi disposent d'un logement leur permettant de télétravailler dans de bonnes conditions (37%) et de concilier vie de famille et vie professionnelle en cas de télétravail (38%), alors que c'est le cas de la moitié des non isolés en emploi. Deux tiers des isolés trouvent leur logement bien agencé pour s'isoler facilement en cas de besoin (64% vs 79% des

²⁰³ INSEE, 2016 « Les conditions de logement en 2013 », *INSEE Résultats*, n°176.

non isolés), ou encore pour s'aménager des moments de détente et de relaxation (69% vs 82% des non isolés).

De mauvaises conditions de logement peuvent avoir des conséquences très lourdes en termes de vie familiale. Le rapport de la Fondation Abbé Pierre²⁰⁴ (2018) montre que vivre dans un logement de taille insuffisante peut contribuer à **dégrader les relations entre les membres de la famille**, au sein des fratries comme entre parents et enfants. Dans le pire des cas, « *les tensions générées par la promiscuité contrainte dans le logement peuvent dériver vers de la violence [...] dans les rapports familiaux ou de couple* ». Pour fuir cette promiscuité, lorsque le logement ne dispose pas d'espaces extérieurs, la seule stratégie possible réside dans la « fuite » du logement vers d'autres lieux, en général à proximité (espaces publics aménagés, équipements de proximité, rue). Or, le confinement a rendu impossible ou presque ces stratégies de fuite de l'espace domestique, générant une promiscuité entre membres du foyer en cas de logement exigu. En outre, **seuls 59% des isolés déclarent avoir pris plaisir à rester avec leurs « co-confinés », contre 71% des non isolés**, résultat probablement lié à leurs conditions de logement en moyenne moins favorables (Figure 82).

Figure 82 : Perception de l'adaptation de son logement à diverses situations selon le niveau de sociabilité



Source : Crédoc, enquête flash Conditions de vie et Aspirations, avril 2020, Action Logement

Champ : pour les deux premières modalités : ensemble des individus en emploi à la mi-mars. Pour les autres modalités : ensemble de la population

4.2 Pour les isolés, un vécu moins pénible d'un confinement proche de leur mode de vie habituel

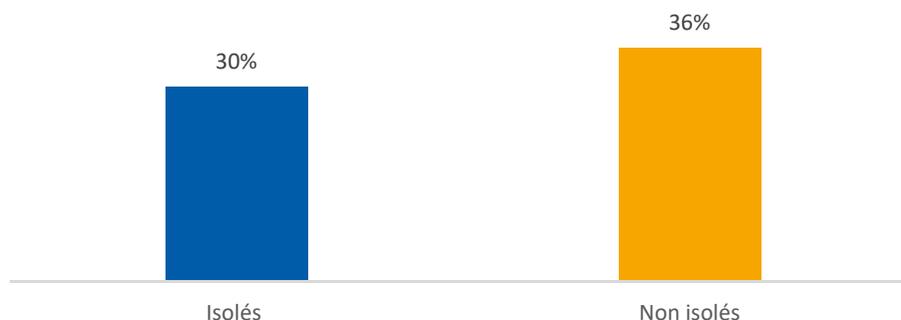
Alors que les conditions de vie des isolés sont *a priori* moins favorables pour supporter l'assignation à domicile, ils sont moins nombreux que les autres avoir vécu péniblement de cette période : 30% estiment que le confinement a été très pénible, contre 36% des non isolés (35% en moyenne générale)

²⁰⁴ Fondation Abbé Pierre, 2018, « L'état du mal-logement en France », *Rapport annuel*, n°23.

(Figure 83)²⁰⁵. Chez les bas revenus qui ont pourtant des conditions de logement qui les rapprochent de celles des isolés, 41% d’entre eux ont indiqué que le confinement avait été très pénible à vivre (contre 28% des hauts revenus)

Figure 83 : Degré de pénibilité du confinement selon l’isolement

« À quel point le confinement a-t-il été pénible à vivre pour vous ? » (Cumul des notes 7 à 10)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2020, CEPREMAP-CAMME

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Si, pour une grande majorité des Français, le confinement a marqué une rupture dans leurs habitudes, **pour les isolés, il a moins constitué un bouleversement de leur mode de vie.**

4.2.1 Les isolés ont moins ressenti la privation des interactions sociales et ont moins été affectés par les restrictions de déplacement

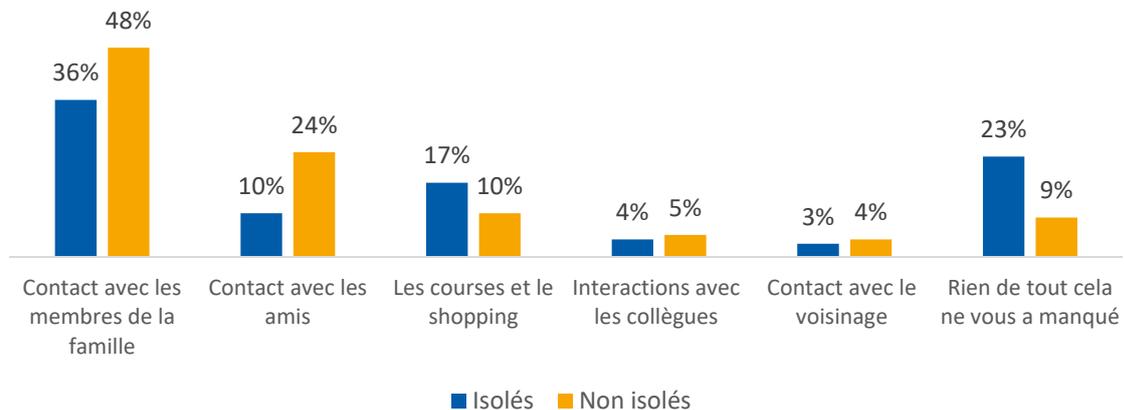
Tout d’abord, **les isolés ont moins ressenti la privation des interactions sociales avec leurs proches.** Durant la période de confinement, la majorité des Français ont déclaré être en manque d’interactions sociales : les contacts *de visu* avec la famille ont manqué à 63% des Français, 53% pour les amis. On retrouve, dans les types de contacts qui leur ont le plus manqué, la hiérarchisation des différents cercles de sociabilité qui prévalait avant la crise sanitaire. En effet, le manque des contacts avec les membres de la famille est celui qui a le plus été ressenti : à la question « Pendant le confinement, quelle est la forme de sociabilité qui vous a le plus manqué ? », près de la moitié des non isolés et plus d’un tiers des isolés citent le cercle familial en premier (Figure 84). On retrouve ici la primauté accordée par les Français à la sphère familiale, de plus en plus prégnante depuis quelques années. En temps de crise, elle apparaît exacerbée : alors qu’en janvier 2020, la fréquence des contacts de visu avec la famille était en moyenne légèrement inférieure à celle des contacts avec les amis, la sociabilité amicale a bien moins manqué aux Français durant le confinement. Moins d’un quart des non isolés et 10% des isolés la citent en premier. Les cercles professionnels et de voisinage apparaissent ici bien plus secondaires : seuls 3 à 5% des individus interrogés les mentionnent. Les courses et le shopping ont bien plus manqué aux Français, et en particulier aux isolés : près d’un cinquième d’entre eux (23%) les citent en premier. On peut imaginer que ces activités sont pour les isolés pourvoyeuses d’interactions sociales précieuses lorsque les autres réseaux leur font défaut (discussions avec le ou la caissière.re par exemple). De manière générale, les isolés ont bien moins ressenti la privation des interactions sociales avec leurs proches. Près d’un quart (23%) d’entre eux déclarent qu’aucune de ces formes de sociabilité

²⁰⁵ « À quel point le confinement est-il (a-t-il été) pénible à vivre pour vous ? 0 signifie pas du tout pénible à vivre, 10 signifie très pénible à vivre, les notes intermédiaires vous permettent de nuancer »

Le vécu du confinement a été considéré comme peu ou pas pénible à vivre lorsque les répondants avaient sélectionné les notes 0 à 4, comme neutre lorsqu’ils avaient sélectionné les notes 5 et 6 et comme pénible lorsque les répondants avaient opté pour les notes 7 à 10.

ne leur a manqué pendant le confinement, contre 9% des non isolés. **La distanciation sociale imposée pendant le confinement a moins constitué une rupture dans les habitudes de vie des isolés.** De manière générale, nous l'avons vu, le confinement a moins été vécu par les isolés comme un bouleversement de leur mode de vie.

Figure 84 : « Pendant le confinement, quelle est la forme de sociabilité qui vous a le plus manqué ? » (Réponses en 1^{er})



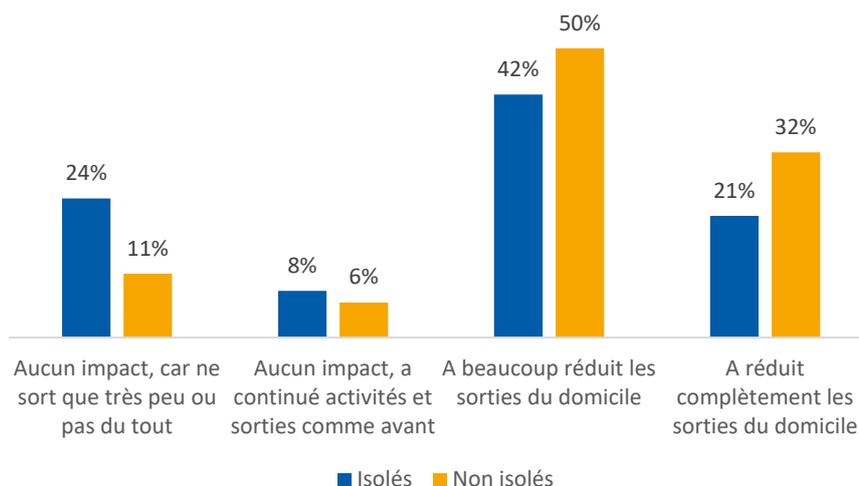
Source : Crédoc, enquête flash Conditions de vie et Aspirations, avril 2020, CEPREMAP

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Les isolés ont également **été moins affectés par les restrictions de déplacements.** Pour 24% d'entre eux (vs 11% des non isolés), le confinement n'a eu aucun impact sur leurs déplacements en raison d'un faible volume de sorties avant le confinement (Figure 85).

Figure 85 : Impact du confinement sur les sorties et déplacements selon le niveau de sociabilité

« Quel impact a eu le confinement sur vos sorties et vos déplacements ? »



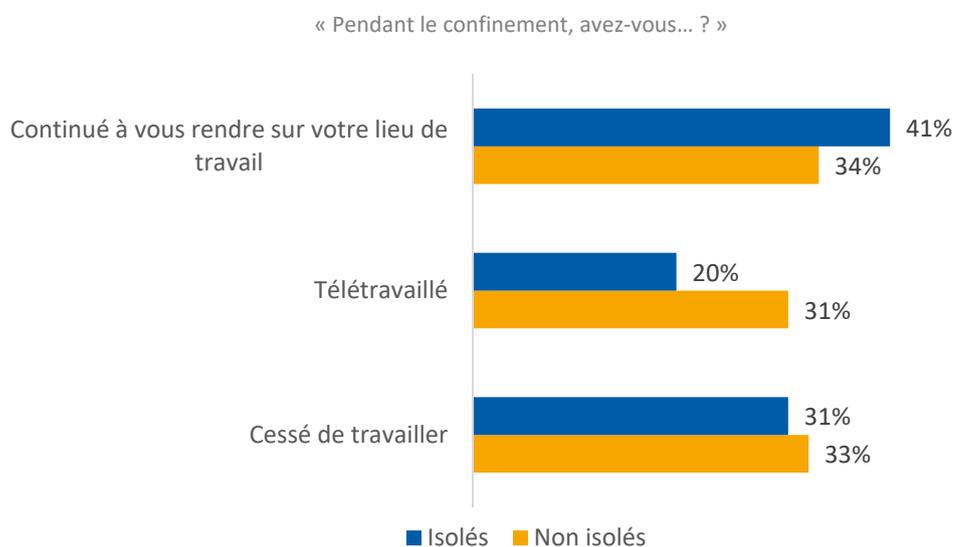
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », avril 2020, CEPREMAP

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Les isolés ont davantage **continué à se rendre sur leur lieu de travail pendant le confinement.** Alors que la situation professionnelle des non isolés les « sépare » en trois tiers à peu près égaux (34% ont

continué à se rendre sur leur lieu de travail, 31% ont télétravaillé et 33% ont cessé de travailler), les isolés sont bien plus nombreux (41%) à avoir continué à travailler sur place et bien moins nombreux (20%) à avoir télétravaillé (Figure 86). Ceci peut témoigner du fait que les isolés sont plus nombreux à occuper des métiers de première ou seconde ligne pendant la crise sanitaire.

Figure 86 : Impact du confinement sur le mode de travail selon le niveau de sociabilité



Source : Crédoc, enquête flash Conditions de vie et Aspirations, avril 2020, CEPREMAP-CAMME

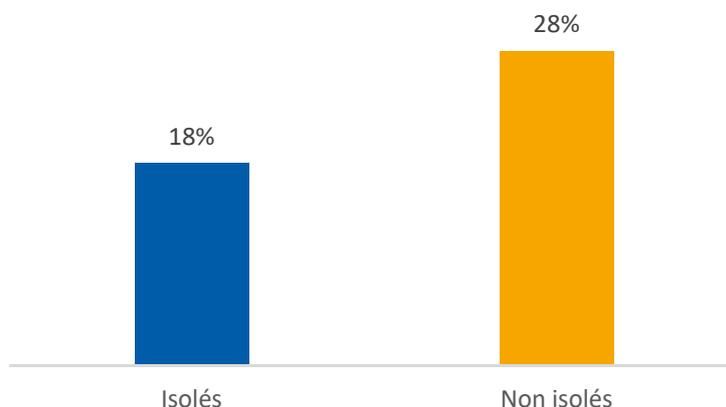
Champ : ensemble des individus en emploi avant le confinement (à la mi-mars) âgés de 15 ans et plus

Ainsi, pendant le confinement, les isolés ont moins souffert de l'absence de sociabilité, des restrictions de sortie et plus d'un tiers d'entre eux a continué à se rendre sur leur lieu de travail. Ce relatif maintien de leur quotidien peut expliquer pourquoi cette période a été moins pénible à vivre pour eux. Finalement, ce qui a constitué une rupture pour de nombreux Français s'est manifesté comme une continuité pour une partie des isolés, à la mobilité et sociabilité réduites avant la période de confinement.

4.2.2 L'effet œil du cyclone : un sentiment de solitude adouci quand l'isolement devient la règle

Le confinement a accentué le sentiment de solitude chez tous les Français, mais dans une moindre mesure chez les isolés. 18% des isolés déclarent s'être sentis plus seuls que d'habitude durant cette période ; c'est le cas de 28% des non isolés. Ce chiffre vient alimenter le constat selon lequel le confinement a moins introduit une rupture dans leur quotidien : leurs contacts physiques étant déjà rares, le confinement n'a que peu bouleversé leurs sociabilités et c'est peut-être la raison pour laquelle ils sont proportionnellement moins nombreux que les non isolés avoir connu un sentiment de solitude exacerbé pendant cette période (Figure 87).

Figure 87 : « Depuis le début du confinement, diriez-vous que vous vous sentez plus seuls que d'habitude ? » (Réponse « oui »)



Source : Crédoc, enquête flash Conditions de vie et Aspirations, avril 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Une autre hypothèse est mobilisable ici : **quand il est partagé, le sentiment de solitude peut s'en trouver adouci**. Pendant la crise sanitaire, des millions de personnes ont été privées de contacts physiques extérieurs au foyer, faisant l'expérience de l'isolement relationnel subi par une partie de la population en temps normal : des sorties très peu fréquentes et une sociabilité « physique » interrompue. L'isolement relationnel, qui était le sort d'une minorité d'individus, est devenu la norme l'espace de deux mois. L'historienne Fay Bound Alberti parle de la « libération » qu'a représenté le confinement pour certains individus isolés²⁰⁶. Elle cite les propos d'un isolé qui l'a contactée : *« J'ai passé la plupart de ma vie seul. Je regardais par la fenêtre d'autres personnes vivre leur vie et je ne savais pas comment les rejoindre. Et maintenant, je suis avec elles. Ou elles sont avec moi »*. Paradoxalement, l'isolement imposé unit les individus qui se retrouvent du jour au lendemain dans une situation très similaire en termes de sociabilité. Fay Bound Alberti souligne que la solitude moderne naît aussi du phénomène FOMO, « Fear of Missing Out » (en français, « l'angoisse de rater quelque chose »). Cette impression qu'il se passe toujours quelque chose et qu'on risque d'en être exclu serait à l'origine du sentiment de solitude. Or, par définition, cette anxiété sociale disparaît lorsque l'isolement est partagé.

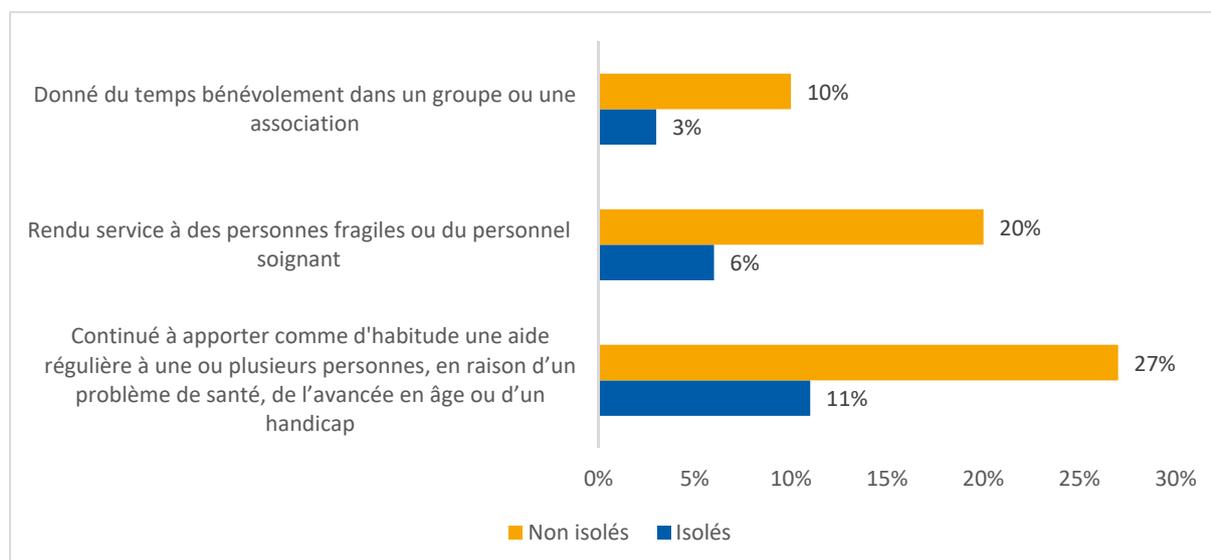
4.3 Une reconfiguration du lien à l'autre pendant le confinement ?

On peut se demander dans quelle mesure le confinement a été l'occasion d'une reconfiguration des sociabilités. Cette période a-t-elle seulement « mis sur pause » les sociabilités ordinaires, qui auraient repris à l'identique lors du retour à la vie normale, ou a-t-elle inauguré un nouveau rapport à l'autre ? **La période de la crise sanitaire a été marquée par un élan de solidarité parmi les Français** (Figure 88). Pendant le confinement, 27% des non isolés ont continué d'apporter de l'aide à un proche en raison d'un problème de santé, de l'avancée dans l'âge ou d'un handicap (vs 11% des isolés), 20% des non isolés ont rendu service à des personnes fragiles ou du personnel soignant (vs 6% des isolés), et 10% ont donné du temps bénévolement dans un groupe ou une association (vs 3% des isolés). L'engagement plus restreint des isolés est susceptible de relever de plusieurs facteurs : une moindre capacité à s'engager, en raison d'une poursuite plus fréquente d'une activité professionnelle

²⁰⁶ Emilie Brouze, op. cit.

impliquant de se déplacer, une situation personnelle plus précaire, une santé physique et mentale moins robuste ou encore l'absence de réseau pouvant solliciter ou orienter vers un engagement²⁰⁷.

Figure 88 : « Pendant le confinement, avez-vous... » (Réponses « oui »)



Source : Crédoc, enquête flash Conditions de vie et Aspirations, avril 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Les sociologues Ettore Recchi et Tommaso Vitale²⁰⁸, en s'appuyant sur le panel ELIPSS²⁰⁹, ont mis en avant cet élan de solidarité pendant le confinement. Ils montrent qu'un peu plus de la moitié de la population a reçu de l'aide pour leur vie quotidienne (faire les courses, gestion des enfants, etc.). Or, si cette aide a principalement émané de la famille ou d'amis proches, **un septième des Français déclarent avoir été aidés par leurs voisins, et près de trois personnes sur dix ont aidé leurs voisins au moins une fois pendant le confinement**. Les auteurs parlent de « véritable changement » dans les registres de l'action et de la solidarité. La crise sanitaire a en effet contribué à renforcer le lien avec le territoire : les actions menées ont beaucoup été basées sur des liens « courts » et « faibles », c'est-à-dire à destination de personnes proches géographiquement mais pas affectivement. La solidarité s'est faite « à partir d'un simple facteur de proximité spatiale et non d'appartenance ». Elle a ainsi été l'occasion d'un recentrement des liens sur le local, alors même que le réseau de voisinage, on l'a vu, devenait de moins en moins pourvoyeur de relations sociales (baisse de 7 points des relations de visu régulières avec ses voisins entre 2016 et 2020).

Pour autant, cet élan de solidarité au niveau local ne s'est pas émancipé des lois habituelles de la sociabilité. C'est ce que montre l'INED, dans un article paru en juin 2020²¹⁰ : **le confinement n'a pas réellement modifié la structure des relations de voisinage**. Comme en temps normal, les services donnés et reçus à l'échelle du quartier ont été plus fréquents, nombreux et diversifiés au sommet de

²⁰⁷ Sur ce sujet, des travaux du Crédoc réalisés sur l'engagement des jeunes pour la DJEPVA montre que la sollicitation par des proches, des institutions ou des associations est un facteur non négligeable d'entrée dans le bénévolat. Cf. CRÉDOC, Julie Baillet, Lucie Brice Mansencal., Radmila Datsenko., Sandra Hoibian, Colette Maes, 2019, *op cit*.

²⁰⁸ Ettore Recchi, Tommaso Vitale, « La solidarité au temps du Covid-19 : vers de nouveaux engagements », *The Conversation*, 7 juin 2020

²⁰⁹ Echantillon représentatif de la population résidant en France Métropolitaine, mis en œuvre par le centre de données socio-politiques (CDSP) de Sciences-Po et du CNRS.

²¹⁰ Anne Lambert et al., 2020, « Comment voisine-t-on dans la France confinée ? », *Population & Sociétés*, n° 578, juin 2020.

la hiérarchie sociale. Les classes populaires, qui vivent plus souvent à proximité de leur famille, échangent moins souvent de services avec le reste de leur voisinage, et l'ont également moins fait pendant le confinement. Finalement, l'élan de solidarité locale qui a vu le jour pendant la crise sanitaire a été alimenté par des individus déjà enclins à aider leurs voisins avant le confinement.

La question est également de savoir si cet élan de solidarité locale va perdurer après la crise sanitaire. Le rapport 2020 des Petits Frères des Pauvres, qui traite de l'isolement des personnes âgées pendant le confinement, montre que 69% des personnes âgées ont constaté l'élan de solidarité envers eux pendant le confinement, mais seulement 31% pensent que les Français seront plus solidaires après la crise²¹¹. La réaction à un événement traumatique est en effet « un des moteurs les plus puissants de la solidarité ». Le rapport préconise de soutenir le bénévolat d'accompagnement et l'engagement citoyen afin de maintenir ces pratiques hors période de crise.

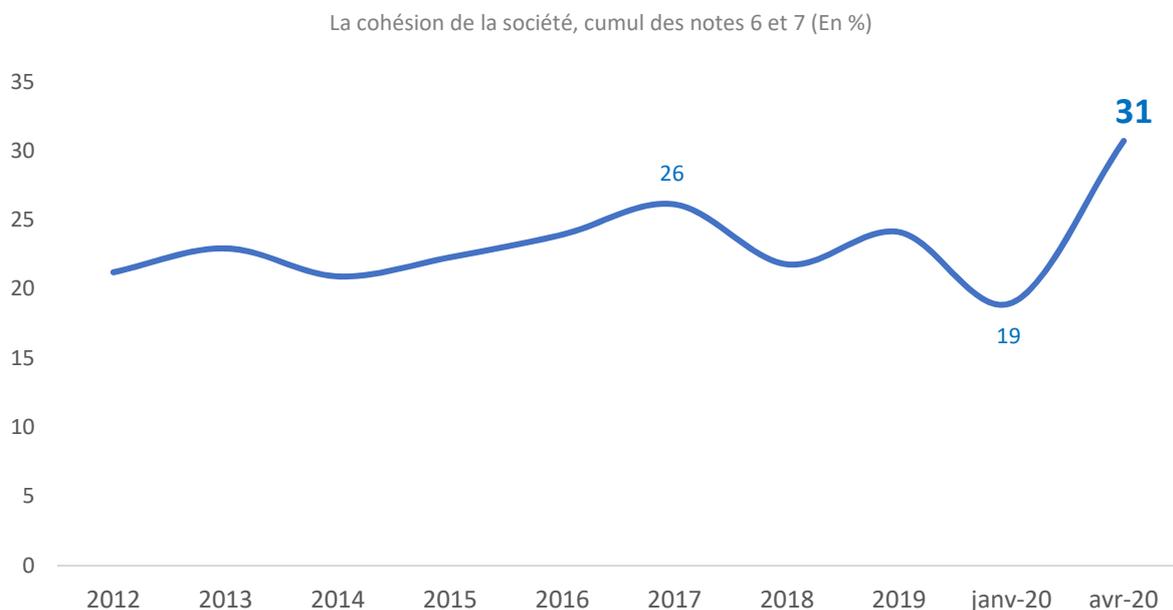
4.3.1 L'isolement contraint et généralisé renforce pour un temps l'aspiration à la cohésion sociale

Dans le prolongement des travaux précurseurs de Georg Simmel²¹², on peut attendre d'une société en proie à une attaque extérieure qu'elle fasse front contre ses assaillants, ses membres passant alors outre leurs différends et divergences face à l'adversité. C'est sous cet angle que l'on peut interpréter le sursaut d'importance accordé à la cohésion sociale en avril 2020. Alors que la proportion de Français estimant que la cohésion sociale est importante à leurs yeux était de 19% en janvier 2020, elle passe à 31% en avril (soit + 12 points). Chez les isolés, elle passe de 16% à 31%, rejoignant ainsi la moyenne (Figure 89 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

²¹¹ Les Petits Frères des pauvres, 2020, « Isolement des personnes âgées : les effets du confinement », *Rapport*, juin 2020

²¹² Georg Simmel, *Le conflit*, Circé, 1992

Figure 89 : « Pour chacun des domaines de la vie suivants, pouvez-vous attribuer une note de 1 à 7 selon l'importance que vous lui accordez ? (1 signifie pas du tout important, 7 signifie très important, les notes intermédiaires vous permettent de nuancer)»



Source : Crédoc, enquêtes Conditions de vie et Aspirations, janvier 2012 à avril 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

L'importance accordée la cohésion sociale peut sans doute être attribuée à l'effet rassembleur de la menace extérieure représentée par le virus. On l'a vu, l'élan de solidarité local qui a vu le jour pendant le confinement a été sans précédent : 19% des Français déclarent avoir rendu service au personnel soignant ou à des personnes fragiles pendant le confinement. Les jeunes (23% des 25-39 ans, 22% des moins de 25 ans), et les bas revenus (22%) ont été en première ligne de ces initiatives solidaires.

Pendant le confinement, pour la première fois dans la vie de nos contemporains, l'isolement est devenu un remède vu comme nécessaire pour limiter la propagation d'une épidémie. L'acte individuel de rester chez soi a été présenté comme l'élément indispensable pour limiter la propagation de l'épidémie, et ainsi interprété comme un signe d'attention à autrui, de civisme et de solidarité. Durant cette période, la cohésion sociale s'est incarnée par le mot d'ordre – devenu un hashtag – « # restez chez vous ». Du jour au lendemain, l'isolement relationnel est érigé en remède vital, alors même qu'il ne l'avait jamais été auparavant. On l'a vu, en temps normal, les isolés ont au contraire tendance à développer un sentiment d'inutilité et d'exclusion exacerbé, puisque, comme le montre Jean-Claude Kaufmann, l'isolement est socialement empreint d'une connotation négative²¹³. Or, pendant la crise sanitaire, l'isolement a subitement été érigé en norme sociale, et c'est l'action de l'enfreindre qui a été vue comme déviante. La mise en place par l'État de règles encadrant le confinement, comme le système d'attestation de sortie, et la sanction de son contournement ont distingué cet isolement collectif, imposé par les autorités, de l'isolement relationnel « traditionnel ». Cependant, au-delà de la contrainte policière, l'isolement semble bel et bien avoir été, au cours de la première période de confinement, une nouvelle norme sociale. Par norme sociale, on entend ici le fait qu'une majorité d'individus s'accordent dans la société pour adhérer au confinement plutôt que de l'enfreindre, générant ainsi du lien social plutôt qu'un conflit de pratiques, et non simplement à s'y conformer.

²¹³ Jean-Claude Kaufmann, *op. cit.*

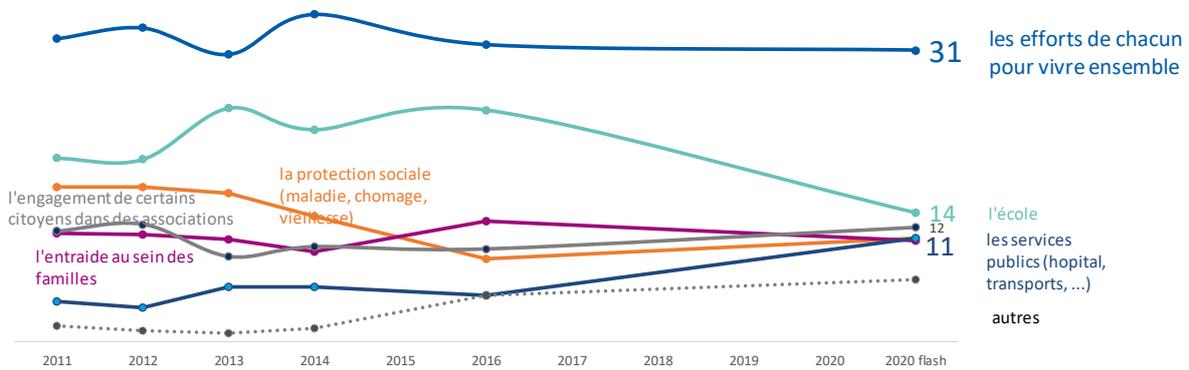
Comme le note Pierre Livet « *Les normes sociales, que leur introduction soit immanente ou délibérée, sont d'abord des signaux, soit qui indiquent quelle est la bonne pratique, soit quelle est la règle de la nouvelle pratique. Une fois la pratique installée socialement, les normes entraînent avec elles des contraintes, dont les principales sont liées à la réprobation de ceux qui suivent les signaux envers ceux qui ne les suivent pas. L'application des normes peut nécessiter des contraintes policières. Mais ces contraintes ne peuvent pas être efficaces très longtemps si elles ne sont pas relayées par la désapprobation sociale envers ceux qui transgressent la norme*²¹⁴. » Ainsi, malgré les contraintes imposées par l'État, le confinement du pays tout entier n'aurait sans doute pas pu subvenir sans l'adhésion au bien-fondé collectif de l'isolement relationnel. Dans une société mue par un mouvement d'individualisation de longue date²¹⁵, et où la mobilité est fortement valorisée, renoncer à sa liberté de déplacement est devenu, dans une certaine mesure et pour un temps, un moyen d'être solidaire avec son prochain.

Le Crédoc interroge les Français depuis plusieurs années sur ce qui contribue le plus, selon eux, à renforcer la cohésion sociale. Depuis 2011, et de manière réaffirmée en avril 2020, « les efforts de chacun pour vivre ensemble » sont pensés au cœur de la cohésion sociale (Figure 90). Pendant le confinement, près d'un tiers (31%) des Français les placent en première position des conditions du vivre-ensemble. Durant la crise sanitaire, ces « efforts » ont été matérialisés par l'injonction à rester chez soi, pour se protéger et protéger les autres. Plus que jamais, ils ont donc été vus comme nécessaires. Les services publics (hôpital, transports...), sous les feux des projecteurs pendant l'épidémie, sont également jugés beaucoup plus indispensables à la cohésion sociale (+6 pts par rapport à 2016, date de la dernière mesure en avril 2020). La résistance du système de santé, l'engagement des soignants mais également des « invisibles » du service public (conducteurs de bus, éboueurs...) (re)légitiment en quelque sorte la place des services publics.

²¹⁴ Pierre Livet, 2012. Normes sociales, normes morales, et modes de reconnaissance. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. 45(1), 51-66. doi:10.3917/lse.451.0051.

²¹⁵ Pierre Bréchon, Frédéric Gonthier et Sandrine Astor, (dir.) 2018, *La France des valeurs, quarante ans d'évolution*, PUG, Libre cours politique, ; Pierre Bréchon et Olivier Galland, 2013/2020 Individualisation et individualisme, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00822952/> ; Pierre Bréchon et Olivier Galland, 2010, *L'individualisation des valeurs*, Armand Colin, pp.13-30. Sandra Hoibian, 2014, « Le modèle social à l'épreuve de la crise, Baromètre de la cohésion sociale 2014 », *Collection des Rapports*, n° R312, CREDOC, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R312.pdf> ; François de Singly, 2005, *L'individualisme est un humanisme*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube

Figure 90 : « Selon vous, aujourd’hui, en France, qu’est-ce qui contribue le plus à renforcer la cohésion sociale ? »



Source : Crédoc, enquêtes Conditions de vie et Aspirations, janvier 2011 à avril 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

4.3.2 Pendant le confinement, les isolés ont nettement moins expérimenté de nouvelles formes de sociabilité en ligne

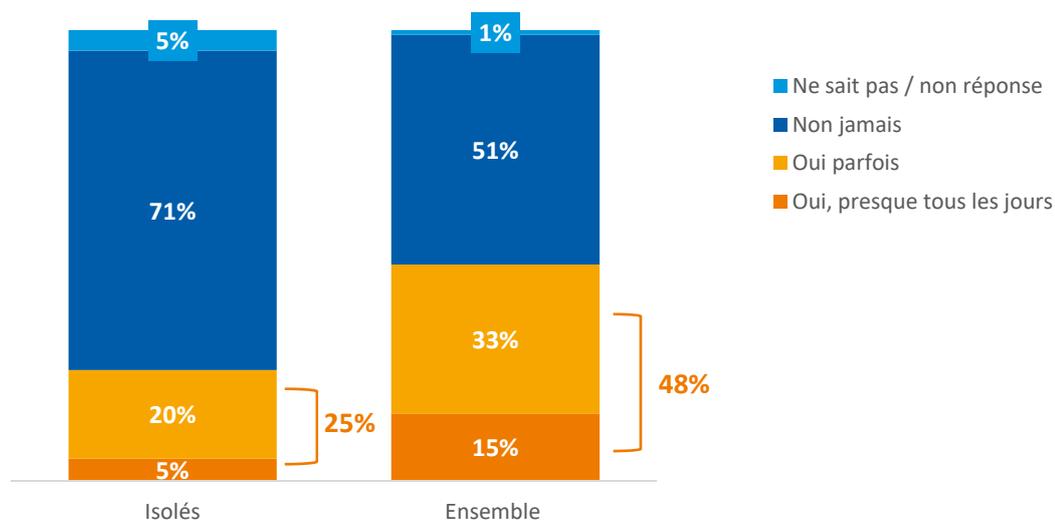
Pendant le confinement, le recours à la technologie a été expérimenté comme un moyen de remédier à la réduction brutale des liens sociaux de visu. Dans les endroits les plus touchés par la pandémie, le volume de message échangés sur la plateforme a augmenté de 50% entre février et mars, et les appels audio et vidéo transitant par Facebook Messenger et WhatsApp ont été multipliés par deux²¹⁶. Selon les mesures réalisées par Médiamétrie²¹⁷ sur les internautes français, toutes les plateformes sociales ont vu leur fréquentation augmenter fortement entre février et avril 2020. Au cours de cette période, **un Français sur deux (48%) a testé pour la première fois de nouvelles formes de sociabilité en ligne** : groupes WhatsApp, club de lecture, club de visionnage de film, apéro ou fête en ligne. La période de confinement s’est accompagnée d’une intensification de l’utilisation des réseaux sociaux. **Les isolés quant à eux ont été beaucoup plus en retrait sur l’adoption de ces nouvelles pratiques, et seuls 25% d’entre eux ont participé à de nouvelles formes de sociabilité en ligne au cours de cette période**. Seuls 5% des isolés ont utilisé ces outils « presque tous les jours » pendant le confinement, contre 15% de l’ensemble des concitoyens (Figure 91).

Ces données traduisent la logique du cumul entre les liens physiques et les liens distants. Nous l’avons vu, les personnes qui voient le plus leur entourage de visu sont aussi celles qui ont le plus d’échanges en ligne avec leurs proches.

²¹⁶ Facebook, « Keeping our services stable and reliable during the COVID-19 outbreak », sur le site about.fb.com

²¹⁷ Médiamétrie, Audience Internet Global, avril 2020

Figure 91 : « Depuis le début du confinement, avez-vous participé à de nouvelles formes de sociabilité en ligne que vous ne pratiquiez pas auparavant ? »



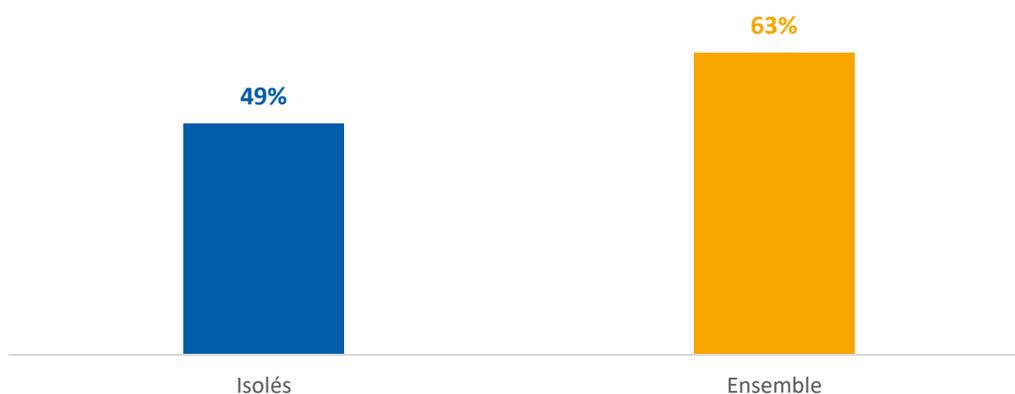
Source : CREDOC, CEPREMAP, Enquête « Conditions de vie et aspirations », Avril 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Cet écart peut également se comprendre si on compare l'intérêt pour les outils disposant d'une innovation technologique, plus faible chez les isolés. Ainsi, moins de **la moitié des isolés se disent « très attirés » ou « assez attirés » par les produits de ce type (vs 63% des Français)** (Figure 92).

Figure 92 : Les isolés sont moins attirés par les produits comportant une innovation technologique

« Êtes-vous attiré ou pas par les produits comportant une innovation technologique ? » (en % « Très attiré » et « Assez attiré »)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », Avril 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans ou plus

Les isolés qui n'ont « jamais » participé à de nouvelles formes de sociabilité²¹⁸ se caractérisent par un **niveau de diplôme** moins élevé : 68% des isolés qui n'ont pas eu recours à ces pratiques ont un niveau de formation inférieur au Baccalauréat (vs 60% en moyenne). Au sein de la population isolée n'ayant pas eu recours à ces nouveaux modes de communication, 41% disposent de bas revenus (vs 29% des concitoyens). Les isolés n'ayant pas développé ces pratiques sont également plus souvent au chômage.

²¹⁸ Les effectifs des isolés qui se sont initiés à de nouvelles formes de sociabilité ne sont pas suffisants pour commenter leurs caractéristiques

Ainsi, 13% des isolés qui ne se sont pas initiés à ces sociabilités sont sans emploi (vs 6% des français). **L'âge** est un autre facteur qui entre en compte dans les nouvelles pratiques initiées ou pas par les individus pendant le confinement. Parmi les isolés qui n'ont pas développé ces nouveaux usages, les plus âgés sont un peu plus représentés : 57% ont entre 40 et 69 ans (vs 53% en moyenne). Sans que l'enquête ne puisse le mesurer précisément²¹⁹, les 70 ans et plus sont sans doute encore plus concernés par ces observations.

Ces résultats suggèrent aussi que **l'utilisation des supports de communication numérique mobilise des compétences techniques**, tant dans l'installation que dans l'utilisation des médias concernés. La dernière enquête de l'INSEE publiée en 2019 établit ainsi **qu'une personne sur cinq est incapable de communiquer via Internet** et que, même au sein des usagers d'Internet, une proportion importante manque de compétences numériques de base²²⁰. Les données recueillies par le Crédoc dans le cadre des baromètres du numérique pointent l'importance de la capacité à s'auto-former et indiquent un potentiel de résorption des inégalités numériques via la place de l'école et de la formation initiale²²¹. L'aisance avec le numérique s'avère extrêmement variable selon, notamment, le niveau de revenus, de diplôme et l'âge auquel on a été en contact pour la première fois avec Internet ou les ordinateurs. Tout le monde n'a donc pas les mêmes capacités pour s'emparer des outils, des logiciels et des technologies. Par ailleurs, la rapidité avec laquelle évoluent ces technologies pose la question du « **renouvellement des habiletés nécessaires** »²²² pour entretenir et maintenir le lien social. Rappelons en outre que le caractère subit du confinement n'a pas permis d'anticiper et d'organiser l'entre-aide préalable entre proches.

²¹⁹ L'enquête qui est réalisée en ligne, ne permet pas de mesurer précisément le rapport aux nouvelles technologies des publics séniors, les répondants étant tous nécessairement internautes. Si compte tenu des taux d'équipement et d'usages, le biais est limité chez les moins de 70 ans, ce n'est pas le cas chez les 70 ans et plus.

²²⁰ Stéphane Legleye, Annaïck Rolland, 2019, « Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base », *Insee Première*, n°1870,

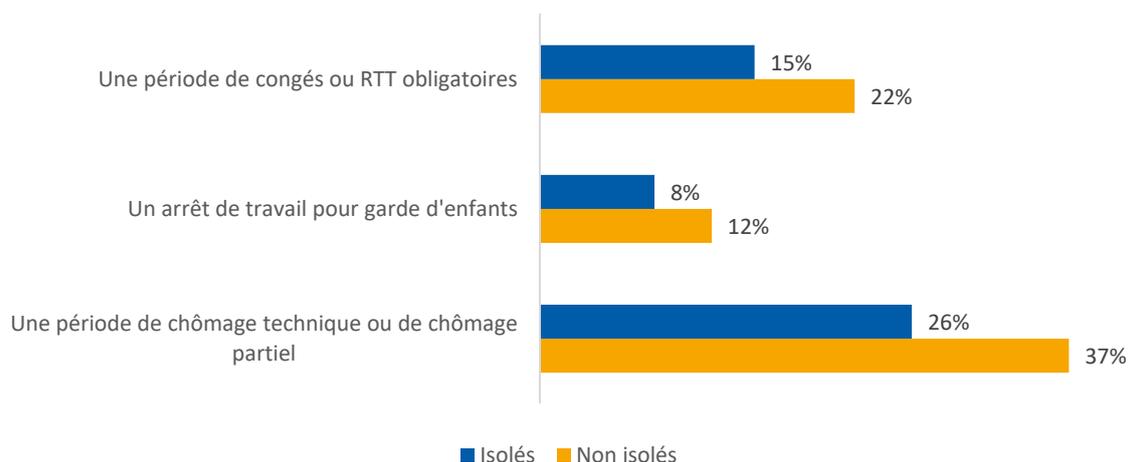
²²¹ Julien Gradoz, Sandra Hoibian, 2019, « La fracture numérique française au travers d'une approche par les « capacités » : l'enjeu d'apprendre à apprendre », *Gérer & Comprendre*, n°136

²²² Valérie Beaudouin, 2009, *op cit.*

4.4 Un risque de fragilisation des isolés les plus précaires avec la crise sanitaire

Les isolés en emploi ont moins interrompu leur activité professionnelle pendant la période de confinement : 8% par un arrêt de travail pour garde d'enfants, 15% d'entre eux ont été concernés par une période de congés ou RTT obligatoires, et 26% par une période de chômage technique ou partiel, contre respectivement 12%, 22% et 37% des non isolés (Figure 93)²²³.

Figure 93 : « Au cours du confinement, s'agissant de votre situation professionnelle, avez-vous été concerné.e par ... ? »



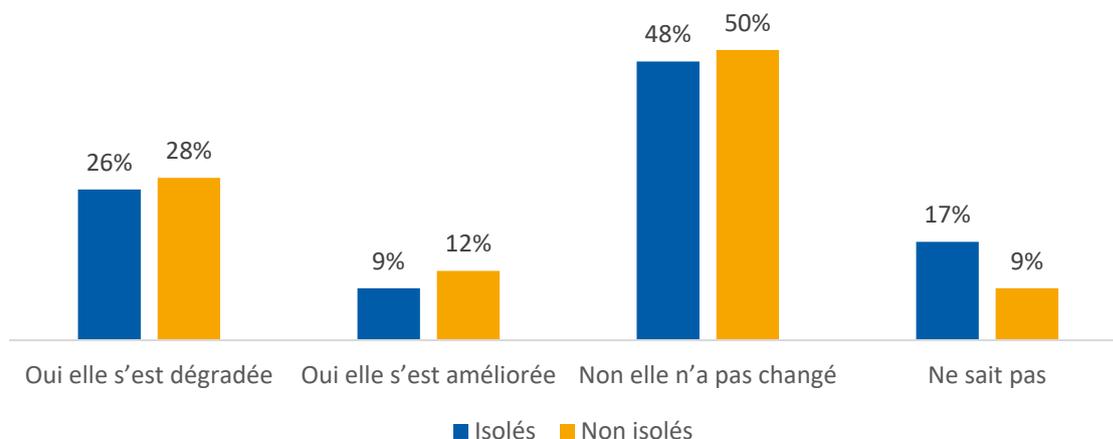
Source : Crédoc, enquête flash Conditions de vie et Aspirations, avril 2020, CEPREMAP-CAMME

Champ : ensemble des individus en emploi avant le confinement (à la mi-mars) âgés de 15 ans et plus

Si bien que **près de la moitié des isolés (48%) considèrent que la situation financière de leur foyer n'a pas changé pendant la période de confinement. Cette proportion est semblable à celle des non isolés (50%)**. Cependant, cet indicateur d'évolution ne prend pas en compte **le niveau de vie de départ des isolés**. Les isolés étant en moyenne plus précaires que le reste de la population, une dégradation de leur situation financière est davantage susceptible de les fragiliser. Or pour un quart des isolés (26%), la période de confinement s'est traduite par une dégradation de leur situation financière (Figure 94).

²²³ Un grand nombre d'aides et de dispositifs ont été mis en place : financement du chômage partiel, prolongation de l'indemnisation des chômeurs en fin de droits, indemnisation des arrêts maladie dès le 1^{er} jour d'arrêt, etc.

Figure 94 : Diriez-vous que la situation financière de votre foyer a changé depuis les mesures de confinement ?



Source : Crédoc, enquête flash Conditions de vie et Aspirations, avril 2020, Covid CAMME

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

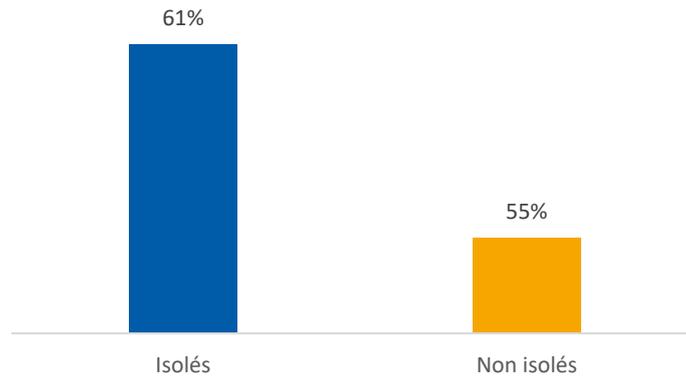
En lien avec leurs revenus plus faibles, **les isolés ont moins épargné pendant le confinement** : 61% d'entre eux déclarent ne pas avoir mis d'argent de côté, contre 55% des non isolés (Figure 95). Jean Pisani-Ferry, dans son article « Une stratégie économique face à la crise », montre que le confinement a engendré, au niveau macroéconomique, un excès d'épargne important et que les ménages pourraient être tentés, devant l'incertitude économique et sanitaire, de conserver une partie de cette épargne - qui deviendrait alors une épargne de précaution²²⁴. Les isolés, plus nombreux à ne pas avoir pu mettre de côté, se retrouvent donc plus démunis que la moyenne face au risque qu'ils anticipent, ce qui peut contribuer à raviver leurs inquiétudes vis-à-vis de l'avenir.

De plus, on l'a vu, les personnes en situation d'isolement relationnel peuvent moins compter sur l'aide de leurs proches en cas de coups durs, y compris sur le soutien familial, pourtant le plus couramment mobilisé par les individus en quête de soutien économique. Le sentiment de n'avoir personne sur qui compter dans ce contexte particulièrement incertain vient sans doute alimenter la crainte de se retrouver démunis dans l'avenir.

²²⁴ Philippe Martin, Jean Pisani-Ferry, Xavier Ragot, 2020, « Une stratégie économique face à la crise », *Notes du conseil d'analyse économique*, n°57, vol. 3, pp. 1-12.

Figure 95 : Comportement d'épargne selon le niveau de sociabilité

« Avez-vous mis de l'argent de côté pendant la période de confinement ? » (Réponse « Non »)



Source : Crédoc, enquête flash Conditions de vie et Aspirations, avril 2020, BNPP
Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

La période de confinement est allée de pair avec une modification des comportements économiques des Français, à commencer par leurs comportements de consommation. Les ménages sont nombreux à avoir **réduit leurs dépenses**, notamment en raison de la fermeture des commerces et des bars/restaurants. Si près de la moitié (45%) des non isolés déclarent avoir réduit leurs dépenses pendant le confinement, les isolés quant à eux ont été moins nombreux à s'exprimer en ce sens (32%). Parce que les isolés sont plus précaires que la moyenne des concitoyens, leurs modes de consommation et leurs postes de dépenses ne sont pas en tous points comparables. Les dépenses des ménages les plus pauvres se concentrent habituellement sur les dépenses dites contraintes (loyer, courses alimentaires, impôts, etc.). Autant de charges qui n'ont pas disparu avec le confinement. La baisse des dépenses a plus concerné les classes supérieures, pour lesquelles une partie de la consommation habituelle est devenue impossible avec la crise sanitaire (culture, voyages, etc.). Ainsi, 56% des hauts revenus ont réduit leurs dépenses, contre seulement 38% des bas revenus.

L'inquiétude en l'avenir est une autre manière de mesurer à quel point les Français ont été fragilisés par la crise sanitaire. Les isolés apparaissent plus anxieux que la moyenne quant à leur situation future : interrogés sur leur vision de leur avenir dans les trois prochaines années, 58% répondent qu'ils sont « **très inquiets** » ou « **plutôt inquiets** », contre 51% des non isolés. Cet écart se maintient lorsque la question porte précisément sur le chômage : 28% des isolés déclarent être très inquiets vis-à-vis de ce risque, soit dix points de plus que trois mois auparavant, alors même que cette proportion chez les non isolés n'a pas évolué (22%). **Les isolés semblent donc être bien plus nombreux à anticiper des difficultés économiques futures.**

Figure 96 : « Comment voyez-vous votre avenir dans les trois ans qui viennent ? » Réponses « Très inquiet » et « Plutôt inquiet »

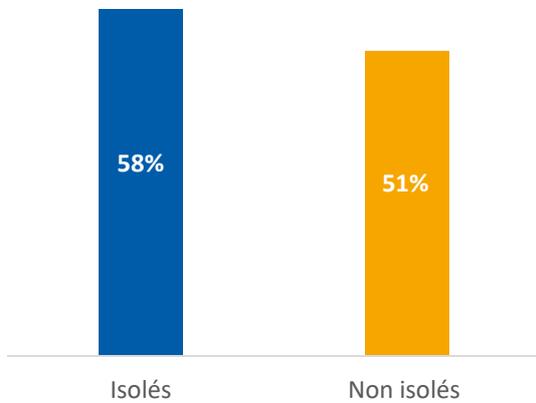
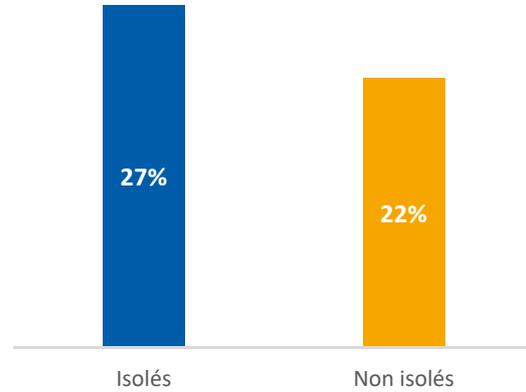


Figure 97 : « Le risque du chômage vous inquiète-t-il ? » Réponse « Oui, beaucoup »



Source : Crédoc, enquête flash Conditions de vie et Aspirations, avril 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Au-delà des conséquences économiques et sociales du confinement, les travaux de Anne Muxel²²⁵ nous invitent à considérer les conséquences durables des mesures de distanciation sociale sur le rapport à l'autre, l'image de soi et la capacité de chacun à interagir avec autrui. Pendant le confinement, un peu plus d'un Français sur cinq exprimait avoir ressenti un malaise profond jusqu'à avoir le sentiment d'être un « raté »²²⁶. Une dégradation de l'image de soi qui s'ajoute à la distanciation sociale imposée, et qui porte avec elle le risque d'entraver la possibilité même de l'échange.

Enfin, malgré des conditions de logement plus difficiles, le confinement a moins été source de pénibilité pour les isolés. Cette période a moins souvent constitué un bouleversement de leurs modes de vie tant dans les interactions sociales que dans leurs sorties du domicile. La survenue du confinement a aussi pu créer une impression de partage de l'isolement et faire régresser celle d'être seul ou en décalage pour les personnes isolées. Néanmoins, ces dernières apparaissent particulièrement fragilisées par la crise sanitaire. Un quart des isolés ont vu leur situation financière se dégrader pendant la crise sanitaire. Si cette proportion est semblable à celle des non isolés, les conséquences de cette dégradation ont été particulièrement difficiles pour les isolés qui partaient en moyenne d'un niveau de vie plus bas. Ils jettent d'ailleurs un regard plus sombre sur l'avenir, et notamment sur leur situation économique future.

²²⁵ Anne Muxel, « De la distanciation sociale à la distanciation intime », in Fondation pour l'innovation politique, juin 2020

²²⁶ Source : « Citizens' Attitudes Towards COVID-19 ».

5 Typologie des isolés : de l'isolement serein à l'isolement souffrance, cinq grandes catégories

Les travaux quantitatifs comme qualitatifs conduits par la Fondation de France depuis dix ans attestent du caractère protéiforme de l'isolement relationnel. Ce dernier n'a en effet ni la même intensité ni la même importance dans la vie de tous les isolés. Plusieurs analyses de correspondances multiples (ACM) ont donc été réalisées afin de mettre en lumière les différents axes structurant le vécu de l'isolement. Les résultats des vagues d'enquête 2016, 2019 et 2020, dont les questions s'inséraient dans l'enquête barométrique Conditions de Vie et Aspirations, ont été cumulés dans le but de dégager un échantillon d'isolés suffisamment robuste pour être analysé finement. Il ressort que les **variables les plus structurantes et différenciantes de l'expérience d'isolement relationnel sont liées au rapport plus général à autrui, à travers le sentiment de sécurité, la confiance envers autrui, mais aussi la fréquence des contacts à distance envers son entourage familial et amical ; ainsi qu'à des perceptions budgétaires, en lien avec des restrictions éventuelles et au départ ou non en vacances (Encadré 11).**

Encadré 11 : Méthodologie de l'Analyse de Correspondances Multiples (ACM)

L'A.C.M. est une méthode factorielle de Statistique Descriptive Multidimensionnelle, qui décrit les relations deux à deux entre un nombre donné de variables qualitatives à travers une représentation des groupes d'individus correspondant aux diverses modalités. Cette analyse permet d'obtenir des cartes de représentations rendant observables les proximités entre les catégories de variables qualitatives et les observations.

Liste des variables actives de l'analyse

- 1. LES RESTRICTIONS BUDGETAIRES :** « EST-CE QUE VOUS (OU VOTRE FOYER) ETES OBLIGE DE VOUS IMPOSER REGULIEREMENT DES RESTRICTIONS SUR CERTAINS POSTES DE VOTRE BUDGET ? »
- 2. LES DEPARTS EN VACANCES :** « ETES-VOUS PARTI(E) EN VACANCES AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS (AU MOINS QUATRE NUITS CONSECUTIVES HORS DU DOMICILE HABITUEL POUR DES MOTIFS AUTRES QUE PROFESSIONNELS) ? »
- 3. LA FREQUENCE DES CONTACTS A DISTANCE AVEC LA FAMILLE ET LES AMIS :** « AVEZ-VOUS DES CONTACTS REGULIERS PAR TELEPHONE, COURRIER OU INTERNET AVEC LES MEMBRES DE VOTRE FAMILLE QUI NE VIVENT PAS AVEC VOUS ? » ET « ETES-VOUS EN CONTACT PAR TELEPHONE, COURRIER OU INTERNET AVEC UN OU DES AMIS ? »
- 4. LA CONFIANCE ENVERS AUTRUI :** « ET EN REGLE GENERALE, PENSEZ-VOUS QU'IL EST POSSIBLE DE FAIRE CONFIANCE AUX AUTRES OU QUE L'ON N'EST JAMAIS ASSEZ MEFIANT ? »
- 5. LE SENTIMENT DE SECURITE :** « DANS VOTRE VIE QUOTIDIENNE, VOUS SENTEZ-VOUS EN SECURITE ? »
- 6. LE SENTIMENT DE SOLITUDE :** « VOUS ARRIVE-T-IL DE VOUS SENTIR SEUL ? »
- 7. LA SOUFFRANCE D'AFFECTIONS COURANTES :** « EN DEHORS DES LONGUES MALADIES OU INFIRMITES, LES GENS SOUFFRENT DE TEMPS EN TEMPS D'AFFECTIONS COURANTES. AVEZ-VOUS SOUFFERT AU COURS DES QUATRE DERNIERES SEMAINES DE MAUX DE TETE, MIGRAINES / MAL AU DOS / NERVOSITE / ETAT DEPRESSIF / INSOMNIES ... ? »

Ces variables ont été sélectionnées pour appréhender au mieux, compte-tenu des questions présentes dans l'enquête :

- De données factuelles sur le niveau sociabilité des personnes

- Des occasions de sociabiliser en dehors de son environnement habituel, à travers les vacances
- La nature du rapport à autrui (sentiment de sécurité, besoin de socialisation, confiance)
- Les éventuels signes de mal-être
- Les éventuels facteurs d'empêchement en lien avec la santé

L'analyse toutes choses égales par ailleurs réalisée confirme en outre le poids du regard sur le monde et de la perception de son état de santé sur le fait d'être ou non isolé.

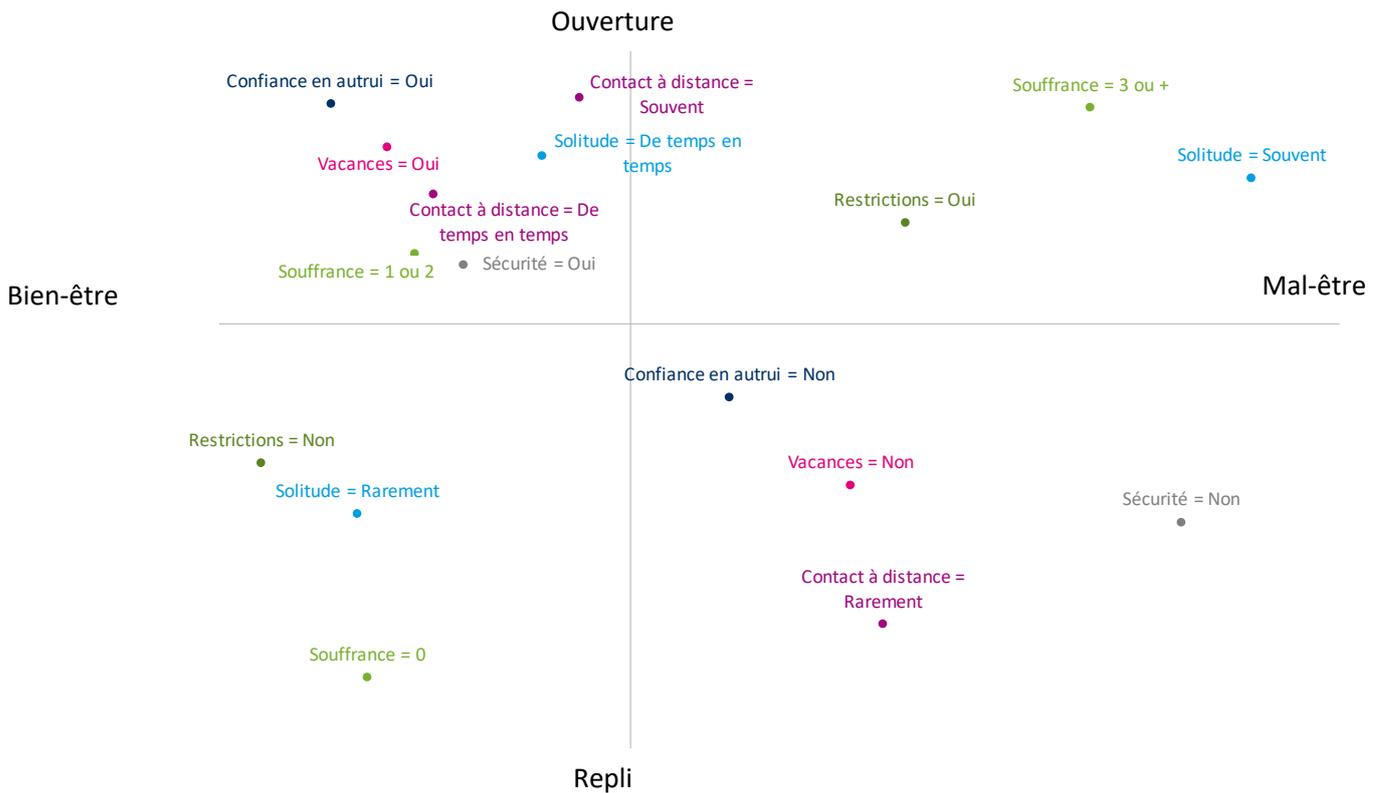
L'espace du graphique suivant présente le premier plan factoriel de l'ACM (Figure 98).

- Le premier axe, vertical, révèle l'intensité du repli social des isolés en opposant une plus grande intensité des contacts à distance, un sentiment de sécurité et le fait de partir en vacances (en haut du graphique) à de plus faibles contacts, un sentiment d'insécurité et une absence de départ en vacances (en bas du graphique).
- Le deuxième axe, horizontal, peut se résumer à une opposition de l'état physique, psychologique et financier des isolés avec d'un côté (à droite de l'axe) un fort sentiment de mal-être, de nombreuses affections courantes simultanées (dépressions, nervosité, maux de tête, de dos), un fort sentiment de solitude et de restrictions budgétaires ; et de l'autre (à gauche de l'axe) un faible sentiment de solitude, une moindre souffrance physique et psychologique et une absence de restrictions budgétaires.

Selon Sylvain Bordiec, les « *inscriptions dans les coulisses de la vie sociale, c'est-à-dire des expériences de coupure physique, d'interactions et d'échanges verbaux avec autrui contribuant à façonner des individus plus extérieurs que leurs contemporains aux jeux sociaux de la sociabilité, de la famille nucléaire, de la relation affective, de la relation conjugale et de la relation sexuelle* » peuvent être, pour certains individus, la « *marque [d'un] ajustement aux normes sociales dominantes, tandis qu'elle constituerait, pour d'autres, une expression de désajustement social*²²⁷. » Le positionnement de certains isolés en haut (contacts à distance fréquents, sécurité) et à gauche du graphique (faiblesse du sentiment de solitude, moindre souffrance) rejoint cette première catégorie et révèle des individus ayant fortement intégré les nouvelles injonctions sociales d'autonomie individuelle et de capacité à tisser des liens sociaux sélectifs. À l'autre opposé, les individus cumulant faiblesse des liens sociaux, mal-être et se positionnant en bas et à droite du graphique s'apparenteraient à la seconde catégorie dégagée par Sylvain Bordiec, à savoir des personnes susceptibles de vivre leur expérience de l'isolement relationnel comme une forme de relégation ou de « *désajustement* ».

²²⁷ Sylvain Bordiec, 2017, *op. cit.*

Figure 98 : Analyse en correspondance multiple – Projection des variables actives



Source : Crédoc, cumul des vagues d'enquêtes Conditions de vie et Aspirations, janvier 2016, 2019 et 2020

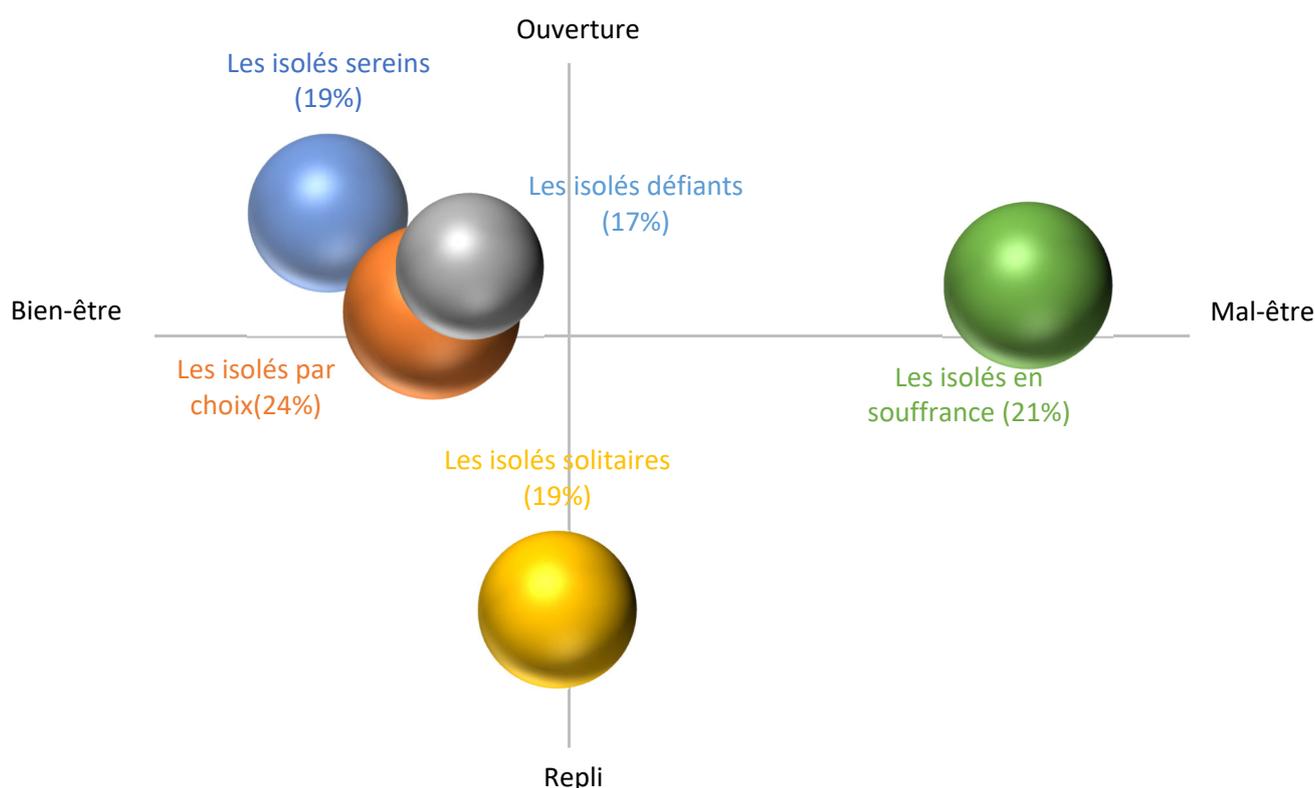
Champ : ensemble des Français isolés âgés de 15 ans et plus

Afin d'identifier des profils-typiques de personnes en situation d'isolement relationnel, une analyse typologique a été réalisée (Encadré 12). L'analyse typologique a permis la mise en évidence de cinq classes, dont les individus qui les composent ont des caractéristiques proches. La constitution des classes repose sur des méthodes de traitements statistiques, qui utilisent des concepts de proximité et de distance. Il en résulte que si les individus sont les plus proches possibles dans chaque classe, tous n'en possèdent pas l'ensemble des caractéristiques. Les noms qui sont donnés aux classes relèvent de l'analyse. Ils sont choisis pour résumer au mieux les caractéristiques rapprochant les individus qui constituent la classe.

Encadré 12 : Méthodologie de l'analyse typologique

Une classification ascendante hiérarchique (CAH) a été réalisée à partir de la procédure cluster du logiciel SAS. En amont de cette procédure, une ACM avait été réalisée. Lors de la réalisation de l'ACM, seuls les premiers axes ont été conservés, et éliminés ceux qui sont considérés comme n'apportant plus d'informations intéressantes (le bruit). Ce sont ces premiers axes qui ont servi de variables à la CAH. On ne conserve ainsi pour la réalisation de la CAH que des données contenant le plus d'informations possible.

Figure 99 : Typologie des isolés en France



Source : Crédoc, cumul des vagues d'enquêtes Conditions de vie et Aspirations, janvier 2016, 2019 et 2020

Champ : ensemble des Français isolés âgés de 15 ans et plus

Avant de décrire en détail chacune des catégories d'isolés, comparons leurs caractéristiques principales.

Les « *isolés sereins* » (19%), tout à gauche de l'espace, forment une classe d'individus ayant de fréquents contacts à distance avec leur famille et leurs amis, ouverts sur le monde et peu affectés par leur isolement (19%) tandis que, tout à droite de l'axe horizontal, les « *isolés en souffrance* » (21%), expriment un fort degré de souffrance en lien avec une grande solitude et la faiblesse des contacts à distance, un état de santé dégradé et une défiance généralisée. Entre ces deux groupes, au centre de l'espace, se positionnent les « *isolés solitaires* » (19%). Ces derniers ne se sentent ni en sécurité ni en confiance mais ne déclarent pas souffrir de leur manque de contacts sociaux, de problèmes de santé ou de restrictions budgétaires.

Enfin, les deux dernières catégories, les « *isolés défiants* » (17%) et les « *isolés par choix* » (24%), se rapprochent des « *isolés sereins* » par des conditions matérielles un peu plus favorables, se traduisant notamment par des départs en vacances. Leur différence est d'ordre relationnel. Si les « *isolés défiants* » ont des contacts à distance avec leur entourage et ne se sentent pas seuls, les « *isolés par choix* » ont en revanche peu de contacts et indiquent souffrir de solitude.

Tableau 2 : Synthèse des caractéristiques déterminantes dans la distinction des cinq grandes classes d'isolés

	Les isolés sereins	Les isolés par choix	Les isolés solitaires	Les isolés défiants	Les isolés en souffrance
Fréquence des contacts sociaux (au sein l'ensemble des isolés)	Élevée	Faible	Moyenne	Élevée	Faible
Sentiment de mal-être (souffrance en lien avec l'isolement, physique ou psychique)	Faible	Ponctuelle	Non	Faible	Forte
Satisfaction à l'égard de ses conditions de vie (budget, cadre de vie)	Oui	Oui	Non	Oui	Non
Regard sur le monde	Positif	Mitigé	Négatif	Négatif	Négatif
Portrait sociodémographique	Des hommes, des sexagénaires, des inactifs, des hauts revenus, des propriétaires	Des peu diplômés, des 70 ans et plus, des propriétaires, des ruraux	Des 15-39 ans, des célibataires, des actifs, des bas revenus, des habitants de grandes agglomérations	Des diplômés, des 70 ans et plus, des habitants de grandes agglomérations, notamment de celle parisienne	Des femmes, des 40-59 ans, des célibataires, des locataires, des faibles revenus, des inactifs/personnes souffrant de handicap, des personnes non motorisées

Il est possible d'émettre quelques hypothèses sur la nature de l'isolement rencontré par chacune de ces catégories.

Trois d'entre elles semblent renvoyer à une situation d'isolement en lien avec le cycle de vie, par la perte progressive d'anciens réseaux qui ne sont pas remplacés et la focalisation sur les réseaux subsistants : *les isolés sereins*, *les isolés défiants* et *les isolés par choix*. Il s'agit des catégories d'isolés bénéficiant du plus grand nombre d'interactions sociales et les moins en repli à l'égard de la société (position en haut à gauche du cadran). Les *isolés sereins* maintiennent en effet une variété de contacts, dont la faible intensité les fait néanmoins entrer dans la catégorie statistique d'un isolement qu'ils ne ressentent pas. Plutôt ouverts sur la société, confiants envers autrui, ils ne paraissent pas concernés par le cycle vicieux de l'isolement où la rupture du lien à autrui se traduit par une défiance envers l'autre et une rupture d'autant plus forte du lien social, par ricochet. Les *isolés par choix* et *les isolés défiants* sont en moyenne plus âgés que les isolés sereins : ils ont davantage plus de 70 ans là où les isolés sereins comptent plus de sexagénaires qu'en moyenne. Ces deux catégories paraissent également concernées par cette problématique de l'âge. Leurs conditions de vie diffèrent sensiblement : les isolés par choix sont plutôt ruraux et peu diplômés tandis que les isolés défiants

sont urbains et diplômés. Dans les deux cas toutefois, on observe un resserrement de leurs rapports sociaux, un mécanisme de « sélection » des interactions sociales orientées vers leurs proches, probablement alimenté par le regard sombre qu'il porte sur la société. Cette sélection s'opère moins fortement pour les isolés défiants que pour les isolés par choix. Les isolés défiants se méfient d'autrui, valorisent peu la cohésion sociale et s'inquiètent de nombreux risques pour leurs proches sur un plan mais accordent leur confiance à une plus grande variété d'institutions et font preuve d'une plus grande ouverture à l'égard de la diversité (homosexualité, immigration) sur un autre plan. Pour les isolés par choix, ce mécanisme de sélection se traduit plutôt par un fort investissement de leur sphère familiale et de certaines institutions sociales plutôt que dans d'autres sphères (collègues, amis, voisins) ou institutions, dont ils se méfient davantage. Cette catégorie d'isolés souffre plus de solitude que les isolés sereins ou les défiants, peut-être en raison d'une sensation de décalage avec certaines valeurs prédominantes dans la société : leurs valeurs, notamment à l'égard des personnes homosexuelles ou des immigrés, sont bien plus traditionnelles et non inclusives que celles portées par les autres isolés mais aussi que celles de l'ensemble de la population française. Pour les isolés défiants comme pour les isolés par choix, le phénomène du cercle vicieux de l'isolement pourrait être à l'œuvre : la focalisation sur certaines relations sociales plutôt que d'autres, couplée à un rejet d'autrui, peut alimenter un repli d'autant plus fort sur des groupes partageant ses valeurs ou/et « sécurisants ».

Ces trois catégories d'isolés, les sereins, les défiants, « par choix » ne sont pas particulièrement concernées par des questions de pauvreté ou d'empêchement (en termes de mobilité ou d'état de santé) alors qu'elles pourraient expliquer une moindre fréquence et variété de leurs interactions sociales par rapport au reste de la population, tel que nous l'avons montré plus haut. Ces deux dimensions paraissent davantage à l'œuvre auprès des deux catégories d'isolés restantes : *les isolés solitaires et les isolés en souffrance*. Celles-ci se distinguent notamment par des conditions de vie plus précaires, dont elles se déclarent insatisfaites.

Plus souvent âgés de 15 à 39 ans, célibataires, urbains, *les isolés solitaires* affichent des valeurs traditionalistes peu partagées par la population, et encore moins par les catégories jeunes et urbaines en moyenne. Ils s'intéressent peu aux problèmes sociétaux et valorisent peu de domaines (travail, loisirs, amis) dans leur vie personnelle. Leur isolement pourrait donc impliquer à la fois une situation de pauvreté matérielle mais aussi un décalage avec les valeurs de la population et de leur génération.

L'intensité de l'isolement et du sentiment de solitude des *isolés en souffrance* paraît plus directement en lien avec des mécanismes d'empêchement ou/et de rupture dans le parcours de vie. Cette catégorie d'isolés comprend plus de personnes souffrant de handicap qu'en moyenne, de personnes à faibles revenus ou encore non motorisées. Les isolés en souffrance témoignent d'un très fort sentiment d'abandon, de la part tant des personnes de leur entourage que de celle des institutions. Il est possible que ces personnes aient connu des moments de sociabilité plus nourrie, dont des ruptures biographiques, à l'occasion de problèmes de santé notamment, les ont éloignées. Le cercle vicieux de l'isolement pourrait ici aussi être à l'œuvre. La combinaison de problèmes de mobilité, d'un faible niveau de revenus, d'un état de santé dégradé mais aussi d'un très fort sentiment d'exclusion est ainsi au cœur du quotidien de cette catégorie d'isolés, la plus isolée de toutes et la plus en souffrance.

5.1 Les isolés sereins (19%)

La typologie distingue le groupe des isolés sereins comme ceux souffrant le moins de leur isolement relationnel : ils ont plus de contacts à distance avec leurs amis et leur famille que l'ensemble des isolés et leur sentiment de solitude est moindre. Ils se sentent en sécurité, ont confiance en autrui comme dans les institutions, partent en vacances et ne s'imposent pas de restrictions budgétaires.

Les analyses sous forme de tris croisés réalisées ci-après permettent d'affiner ce portrait. Elles révèlent que les isolés sereins sont porteurs d'un regard positif sur le monde : ils font confiance dans les institutions, voient sous un bon jour le futur économique du pays, sont satisfaits de leurs conditions de vie. Ils sont favorables à l'intégration des immigrés et aux droits des personnes de même sexe à se marier, adopter et procréer. Le sort d'autrui les concerne, comme le reflètent leurs préoccupations plus marquées en matière de pauvreté dans le monde, de tensions internationales et d'environnement. Ils participent peu à la vie politique ou associative du pays mais entretiennent des contacts épisodiques avec leur entourage, notamment leurs voisins.

Sur le plan sociodémographique, on retiendra qu'ils sont plus souvent des hommes, sexagénaires, inactifs, de revenus aisés et propriétaires (Tableau 3).

Les isolés sereins comptent davantage d'hommes (54%, +3 points) et de 60-69 ans (17%, +4 points) que l'ensemble des isolés. Ils ont un peu plus souvent eu des enfants (62%, +3 points). 43% d'entre eux sont inactifs (+4 points par rapport à l'ensemble des isolés). Ils appartiennent davantage aux classes moyennes supérieures (30%, +7 points) et aux hauts revenus (17%, +5 points). Ils résident aussi plus dans les communes de 2000 à 20 000 habitants (21%, +3 points) et dans la partie Sud-Ouest du pays (19%, +6 points). Plus souvent propriétaires de leur logement (41%, +3 points) et en maison individuelle (66%, +4 points), ils disposent d'une habitation comportant plus de pièces : 44% en possèdent cinq ou plus contre 34% de l'ensemble des isolés (+10 points). Leurs dépenses de logement constituent pour eux une charge budgétaire supportable voire négligeable (50%, +10 points). Enfin, ils sont aussi un peu plus souvent équipés d'une voiture (82%, +4 points).

Les isolés sereins valorisent l'importance de leur famille et de leurs enfants dans leur vie. 78% lui accordent les notes 6 et 7 (sur une échelle de 1 à 7, où 7 figure l'importance la plus forte) contre 71% des isolés. Ils entretiennent avec leur famille des contacts physiques épisodiques. 61% rencontrent des membres de leur famille plusieurs fois dans l'année (contre 52% pour l'ensemble des isolés) et 59% des amis (contre 45%). Il s'agit de la catégorie d'isolés entretenant les relations de voisinage les plus fréquentes : 34% discutent avec leurs voisins plusieurs fois par mois, contre 24% de l'ensemble des isolés. 28% rencontrent également des collègues plusieurs fois par mois (+4 points) et 43% plusieurs fois dans l'année (+6 points). 68% d'entre eux se sentent rarement ou ne se sentent jamais abandonnés, exclus ou inutiles (+7 points).

Bien que peu adeptes des lieux de loisirs collectifs, les isolés sereins y vont moins que la moyenne des isolés. Ainsi, 62% des isolés sereins ne fréquentent jamais d'équipement sportif soit moins que l'ensemble des isolés (69%). De même, 61% ne se rendent jamais dans une bibliothèque et 30% jamais dans un cinéma contre respectivement 66% des isolés pour la bibliothèque et 40% pour le cinéma. Ils sont aussi moins souvent adhérents d'une association (16%) que l'ensemble des isolés (19%). La télévision semble constituer un objet central dans leurs loisirs puisque 70% d'entre eux la regardent

tous les jours (+11 points par rapport à l'ensemble des isolés). Le temps libre est un peu plus important à leurs yeux : 49% lui attribuent la note de 6 ou 7 contre 46% de l'ensemble des isolés.

Les isolés sereins sont un peu plus optimistes que l'ensemble des isolés. Ceci se manifeste par une plus grande satisfaction à l'égard de son cadre de vie (88%, + 14 points par rapport à l'ensemble des isolés) mais aussi, sur un autre registre, de son état de santé. 80% d'entre eux estiment être en bonne santé par rapport aux personnes du même âge contre 66% de l'ensemble des isolés. 88% sont satisfaits de la taille de leur logement (+10 points). Huit isolés sereins sur dix (81%) se déclarent d'ailleurs très souvent ou assez souvent heureux. Les isolés sereins sont un peu plus inquiets pour eux-mêmes et leurs proches des risques de maladies graves (71%, contre 68%), sans doute en lien avec leur âge plus élevé. Ils restent cependant la catégorie d'isolés la moins inquiète : alors que 27% de l'ensemble des isolés s'inquiètent à la fois des maladies graves, des agressions dans la rue, des accidents de la route et des accidents de centrale nucléaire, seuls 20% isolés sereins (-7 points) sont dans ce cas de figure.

L'optimisme de cette catégorie d'isolés se traduit aussi par une confiance dans l'amélioration de leurs propres conditions de vie. Ces isolés ont également confiance dans l'amélioration des conditions de vie de la population française en général. 26% estiment que leur niveau de vie va beaucoup mieux depuis une dizaine d'années (+8 points par rapport à l'ensemble des isolés), et 12% que le niveau de vie de l'ensemble des Français s'est amélioré sur la même période (+4 points). En outre, 19% déclarent que leurs propres conditions de vie vont s'améliorer dans les cinq prochaines années (+6 points) et 44% que le nombre de chômeurs sera amené à se stabiliser (+14 points).

Leur confiance à l'égard des institutions est bien plus grande que celles des autres isolés. Ils valorisent particulièrement l'action de la police : 78% des isolés sereins lui font confiance contre 57% de l'ensemble des isolés, soit un écart de 21 points de pourcentage. Les écarts sont également manifestes à l'égard des entreprises publiques (67%, +23 points de confiance) comme privées (65%, +20 points), des associations (73%, +20 points), des écoles (75%, +17 points), des banques (45%, +15 points), des médias (41%, +14 points) et, dans une moindre mesure des femmes et des hommes politiques (21% de confiance, +8 points). 40% d'entre eux (+8 points) estiment que les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent pour les plus démunis.

Ils n'accordent pas plus d'importance à la politique et la vie publique du pays que les isolés dans leur ensemble (10% vs. 10%). Les isolés sereins s'engagent néanmoins un peu plus dans ce domaine : 56% d'entre eux déclarent avoir voté à toutes les élections des dernières années (contre 49% des isolés). Les isolés sereins sont plus nombreux qu'en moyenne à se positionner à gauche de l'échiquier (39% contre 24% de l'ensemble des isolés). La cohésion sociale du pays leur est chère (21% de note 6 ou 7 contre 18% des isolés) D'ailleurs, les isolés sereins sont la catégorie d'isolés la plus favorable à l'intégration des immigrés plutôt qu'à leur départ (55%, +20 points par rapport à l'ensemble des isolés). Les violences et l'insécurité (23%, -5 points) et surtout l'immigration (13%, -18 points), sont des sujets de préoccupation moins présent à leur esprit qu'à celui de l'ensemble des isolés. Cette catégorie d'isolés se soucie en revanche davantage de l'environnement (31%, +11 points), des tensions internationales (15%, +7 points) et de la pauvreté dans le monde (14%, +3 points). 71% pensent que la société a besoin de plus d'ordre plutôt que de plus de liberté (contre 63% des isolés) et 44% sont favorables à des réformes progressives (contre 36%).

Les isolés sereins font aussi preuve d'une certaine forme d'ouverture sur le plan des mœurs : 85% d'entre eux pensent que les femmes devraient travailler dès lors qu'elles le désirent (+15 points). Ils

sont plus favorables au mariage des personnes de même sexe (78%, +13 points), à l'adoption pour les couples de même sexe (62%, +8 points), à la PMA pour couples de femmes ou les femmes célibataires (58%, +10) et à la gestion pour autrui (54%, +5 points).

Tableau 3 : Caractéristiques sociodémographiques des isolés sereins par rapport à l'ensemble des isolés et l'ensemble de la population française

		Isolés sereins	Ensemble des isolés	Ensemble de la population
Sexe	Hommes	54	51	48
	Femmes	46	49	52
Âge	15-39 ans	24	29	32
	40-59 ans	45	46	36
	60-69 ans	17	13	15
	70 ans et plus	14	12	17
Diplôme	Inférieur au baccalauréat	52	60	68
	Baccalauréat et plus	48	40	32
Situation matrimoniale	Célibataire	29	30	28
	En ménage, marié	58	57	59
	Séparé(e), divorcé(e)	8	10	9
	Veuf(ve)	5	3	4
Situation d'emploi	Actif occupé	50	50	52
	Inactif	43	39	41
	Chômeur	8	11	8
Revenus du foyer par unité de consommation	Bas revenus	28	33	27
	Classes moyennes inférieures	20	26	25
	Classes moyennes supérieures	30	23	26
	Hauts revenus	17	12	19
	Non réponse	6	6	3

Source : Crédoc, cumul des vagues d'enquêtes Conditions de vie et Aspirations, janvier 2016, 2019 et 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Note de lecture : les cases signalées par de la couleur révèlent les écarts significativement supérieurs à la moyenne de cette catégorie d'isolés par rapport à l'ensemble des isolés. Ainsi, les isolés sereins comptent significativement plus de personnes âgées de 60 à 69 ans (17%) que l'ensemble des isolés (13%).

5.2 Les isolés par choix (24%)

L'analyse typologique distingue la catégorie des isolés par choix parmi les personnes particulièrement méfiants envers autrui, n'entretenant que des contacts peu réguliers à distance avec leur entourage, manifestant une souffrance ponctuelle de la solitude et un état de santé mitigé avec une ou deux affections courantes mais aussi parmi ceux partant en vacances et se sentant en sécurité dans leur cadre de vie.

Les analyses par croisement révèlent une catégorie d'isolés valorisant de nombreux domaines de leur vie, entretenant une sociabilité distendue avec leur famille et leurs amis et fréquentant un peu plus les équipements de loisirs. Leur confiance envers autrui semble sélective, à l'image de leur confiance avec les institutions, les médias et les politiques leur inspirant davantage de méfiance que la police ou l'école. Ils se montre moins intéressés par la cohésion sociale que l'ensemble des isolés. Ils sont aussi moins souvent favorables aux droits des personnes en couple avec une personne de même sexe. L'immigration les préoccupent bien plus que les isolés dans leur ensemble.

Sur le plan sociodémographique, on remarque qu'ils sont moins diplômés, plus âgés, plus propriétaires et plus ruraux que l'ensemble des isolés (Tableau 4).

Les isolés par choix ont un profil sociodémographique se rapprochant davantage de celui de la population française que de celle des isolés. Ils comptent autant d'hommes que de femmes (50%/50%) dans leurs rangs, à la différence des autres catégories d'isolés. Ils sont plus âgés en moyenne que les autres isolés. 17% d'entre eux ont soixante-dix ans ou plus contre 12% parmi l'ensemble de la population isolée (soit +5 points). Les isolés par choix sont moins souvent détenteurs d'un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat. 31% seulement en sont titulaires contre 40% de l'ensemble des isolés. Toutefois, leur situation financière est un peu plus favorable que celle de l'ensemble des isolés : leurs ressources les placent plus souvent au sein des classes moyennes supérieures (26%, +3 points) et bien moins souvent parmi les bas revenus (27%, -6 points). Les isolés par choix résident bien plus dans les communes rurales (38%) que l'ensemble des isolés (28%) et dans des foyers comptant deux personnes (43%, +4 points). Si 70% ont eu des enfants (+11 points), 45% vivent dans des couples sans enfants au moment de l'enquête (+9 points). 65% d'entre eux vivent dans des logements de plus de trois pièces, pour 58% des isolés. Les isolés par choix comptent un peu plus d'accédants à la propriété (17%, +3 points) et de propriétaires (47%, +9 points) et résident aussi plus en maison individuelle (71%, +9 points). 89% d'entre eux ont l'usage d'au moins une voiture, contre 78% en moyenne.

56% des isolés par choix se déclarent très souvent ou assez souvent heureux (+7 points par rapport à l'ensemble des isolés). Ils se sentent moins abandonnés, exclus, inutiles que l'ensemble des isolés : 27% disent partager ce sentiment « souvent » ou « de temps en temps » contre 35% de l'ensemble des isolés. Ils forment la catégorie d'isolés se sentant la plus satisfaite de son état de santé par rapport aux personnes du même âge : 82% le sont (+15 points par rapport à l'ensemble des isolés).

Il s'agit également de la catégorie d'isolés attribuant la plus grande importance à sa famille et à ses enfants. 82% d'entre eux leur accordent la note de 6 ou de 7 (sur 7) contre 71% en moyenne pour les isolés. 64% déclarent même qu'il s'agit du seul endroit où l'on se sent bien et détendu (+7 points). D'ailleurs, 66% d'entre eux fréquentent des membres de leur famille plusieurs fois dans l'année (contre 52% de l'ensemble des isolés). De manière générale, les isolés par choix mettent en avant l'importance de la plupart des domaines de la vie, à l'exclusion de la cohésion sociale et de la vie publique et

politique. Ils valorisent ainsi davantage la profession, le travail (32%, +4 points), les amis et les connaissances (31%, +4 points), le temps libre, la détente (49%, +3 points) mais aussi leur logement (56%, +9 points) et leur cadre de vie (56%, +5 points). Les isolés par choix opèrent un peu plus fréquemment des restrictions budgétaires en matière de logement (45%) que l'ensemble des isolés (42%). Pour autant, 81% (+17 points) sont satisfaits de leur cadre de vie. 85% d'entre eux estiment la taille de leur logement adaptée à leur foyer (+5 points). 20% d'entre eux reçoivent au moins une fois par mois des amis ou des relations à leur domicile (contre 15% de l'ensemble des isolés) et 52% rencontrent leurs amis plusieurs fois dans l'année.

Cette catégorie d'isolés se rend un peu plus dans les équipements sportifs (29% contre 26% de l'ensemble des isolés), et bien davantage dans les médiathèques et bibliothèques (32% contre 29%) et les cinémas (61% contre 55%). Les isolés par choix regardent aussi plus souvent la télévision que d'autres catégories d'isolés, que ce soit tous les jours (62%, +3 points par rapport à l'ensemble des isolés) ou « assez souvent » (18%, +3 points).

65% des isolés par choix estiment que les conditions de vie de l'ensemble des Français se sont dégradées au cours des dernières années (+3 points) et 48% d'entre eux jugent que leurs propres conditions de vie se sont dégradées sur la même période, un chiffre proche de celui de la moyenne des isolés (46%). Ils estiment moins souvent (9%, -4 points) que leurs conditions de vie vont s'améliorer dans les cinq prochaines années et 60% d'entre eux pensent que le nombre de chômeurs va augmenter pendant plusieurs années (+5 points). Invités à se positionner au sein d'une catégorie sociale, ils choisissent plus souvent que la moyenne des isolés de se percevoir comme appartenant à la « classe moyenne supérieure » (46%, +8 points).

Les isolés par choix s'avèrent très peu préoccupés par rapport aux autres isolés, à l'exception de l'immigration, qui alarme 44% d'entre eux (+13 points par rapport à la moyenne des isolés). Pour eux-mêmes ou leurs proches, ils s'inquiètent plus qu'en moyenne du risque d'agression dans la rue (56%, +3 points).

37% d'entre eux pensent que les pouvoirs publics font ce qu'ils doivent pour les plus démunis (+5 points). Ils font davantage confiance à la police (63%, +6 points), à l'école (61%, +3 points), aux entreprises publiques (48%, +4 points), aux entreprises privées (48%, +3 points), mais moins aux médias (23%, -4 points) et aux hommes et femmes politiques (10%, -3 points) par rapport à l'ensemble des isolés. 59% déclarent avoir voté à toutes les élections ces dernières années (+10 points). Les isolés par choix se positionnent en moyenne plus souvent à droite de l'échiquier politique (34%, +5 points). Ils privilégient le besoin d'ordre plutôt que de liberté dans la société : 66% souhaiteraient plus d'ordre (contre 63% de l'ensemble de isolés). En lien avec leurs préoccupations en matière d'immigration, 64% d'entre eux (+6 points) souhaiteraient le départ d'un grand nombre d'immigrés plutôt que leur intégration.

Sur le plan des mœurs, les isolés par choix sont plutôt fidèles à des idées traditionnelles. Ils sont moins favorables au mariage pour des personnes en couple avec une personne de même sexe (61%, -4 points), à l'adoption pour des personnes de même sexe (50%, -4 points) et à la PMA pour des couples de femmes ou les femmes célibataires (53%, -5 points) que l'ensemble des isolés.

Tableau 4 : Caractéristiques sociodémographique des isolés par choix par rapport à l'ensemble des isolés et à l'ensemble de la population française

		Isolés par choix	Ensemble des isolés	Ensemble de la population
Sexe	Hommes	50	51	48
	Femmes	50	49	52
Âge	15-39 ans	24	29	32
	40-59 ans	45	46	36
	60-69 ans	14	13	15
	70 ans et plus	17	12	17
Diplôme	Inférieur au baccalauréat	69	60	68
	Baccalauréat et plus	31	40	32
Situation matrimoniale	Célibataire	20	30	28
	En ménage, marié	69	57	59
	Séparé(e), divorcé(e)	9	10	9
	Veuf(ve)	3	3	4
Situation d'emploi	Actif occupé	52	50	52
	Inactif	41	39	41
	Chômeur	7	11	8
Revenus du foyer par unité de consommation	Bas revenus	27	33	27
	Classes moyennes inférieures	28	26	25
	Classes moyennes supérieures	26	23	26
	Hauts revenus	14	12	19
	Non réponse	5	6	3

Source : Crédoc, cumul des vagues d'enquêtes Conditions de vie et Aspirations, janvier 2016, 2019 et 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Note de lecture : les cases signalées par de la couleur révèlent les écarts significativement supérieurs à la moyenne de cette catégorie d'isolés par rapport à l'ensemble des isolés. Ainsi, les isolés par choix comptent significativement plus de personnes âgées de 70 ans et plus (17%) que l'ensemble des isolés (12%).

5.3 Les isolés solitaires (19%)

Dans le cadre de l'analyse typologique, les isolés solitaires s'illustrent par la rareté de leurs contacts à distance avec leur famille et leurs amis, l'absence de départ en vacances mais aussi l'absence de souffrance spécifique que ce soit en termes d'affections courantes (migraines, mal de dos) mais aussi de solitude ou de restrictions budgétaires. Toutefois, ces isolés font état d'une grande défiance envers autrui. Ils se sentent en insécurité et n'ont pas non plus confiance envers les institutions.

Les analyses par croisement offrent le portrait contrasté de personnes se déclarant très souvent heureuses, très peu inquiètes pour elles-mêmes ou leurs proches et très peu préoccupées par les problèmes sociétaux. En creux, on distingue toutefois une insatisfaction à l'égard de leur cadre de vie, de leur logement et du montant de leurs ressources. Ces isolés font partie de ceux ayant le moins de contacts sociaux et font montre d'un moindre intérêt pour de nombreux domaines de la vie (famille, amis, temps libre, profession). Cette catégorie s'avère attachée à la stabilité, n'aspirant pas à de grands changements sociétaux et se distinguant comme peu favorable aux droits des couples composés de personnes de même sexe, comme au travail des femmes.

Sur le plan sociodémographique, ils s'avèrent être plus souvent des hommes, plus jeunes, plus souvent célibataires, actifs (occupés ou en recherche d'emploi), à bas revenus, et vivre davantage dans de grandes agglomérations (Tableau 5).

61% des isolés solitaires sont des hommes (contre 51% de l'ensemble des isolés et 48% de la population française). Les isolés solitaires se distinguent aussi des autres catégories par leur jeune âge : 39% d'entre eux ont moins de 40 ans contre à peine 29% de l'ensemble des isolés. Dans le détail, les 15-24 ans comme les 25-39 ans sont surreprésentés au sein de cette catégorie, les premiers constituant 19% des isolés solitaires (contre 12% des isolés au total) ; les seconds en constituant 21% (contre 17% au total). 41% des isolés solitaires sont célibataires (+11 points par rapport à l'ensemble des isolés) et seuls 41% d'entre eux ont eu des enfants (-18 points). Cette catégorie rassemble moins d'inactifs (30%, -9 points) et plus d'actifs occupés (54%, +4 points) et au chômage (16%, +5 points). Cependant, 14% d'entre eux n'ont jamais exercé de profession (contre 10% des isolés). Ils disposent de revenus moins élevés que les autres catégories d'isolés : 38% ont des bas revenus, contre 33% de l'ensemble des isolés et 27% de la population française. Ils habitent plus souvent seuls (28%, +4 points par rapport à l'ensemble des isolés) ou avec des colocataires (20%, +6 points), davantage dans des logements de trois pièces ou moins (48%, +6 points).

Près d'un tiers des isolés solitaires (32%) vivent dans des communes de plus de 100 000 habitants, contre 27% de l'ensemble des isolés. Ils résident un peu plus souvent dans le bassin parisien (23%, +5 points) et ont moins souvent l'usage d'une voiture (64%, -14 points).

20% des isolés solitaires se sentent très souvent heureux, soit 9 points de pourcentage de plus que l'ensemble des isolés. 56% ne se sentent jamais abandonnés, exclus ou inutiles (+22 points).

Ils sont moins satisfaits de leur cadre de vie (66%, -12 points) et de l'adaptation de la taille de leur logement à leur foyer (71%, -9 points).

Les isolés solitaires accordent moins souvent d'importance aux différents domaines de la vie. 45% seulement d'entre eux jugent leur famille, leurs enfants très importante (note de 6 ou de 7) contre 71% des isolés en moyenne, 35% leur cadre de vie (contre 51%), 33% le temps libre, la détente (contre

46%), 19% leur logement (contre 28%), 19% leur profession ou travail (contre 28%), 18% leurs amis et connaissance (contre 27%), 14% la cohésion de la société (contre 18%).

48% ne reçoivent jamais des amis ou des relations chez eux, soit 23 points de plus que l'ensemble des isolés. 75% ne fréquentent jamais un équipement sportif (+6 points), 74% jamais une bibliothèque ou médiathèque (+8 points) et même 54% jamais un cinéma (+14 points). Leurs loisirs sont aussi moins centrés sur la télévision : 27% ne la regardent jamais, contre 10% de l'ensemble des isolés, et 15% ne la regardent « pas très souvent », contre 11% des isolés.

Ils se perçoivent comme en moins bonne santé que les personnes de leur âge : 50% jugent leur état de santé satisfaisant contre 67% de l'ensemble des isolés. Pourtant, ils s'inquiètent moins des maladies graves (44%) pour eux-mêmes ou pour leurs proches que les isolés en moyenne (68%). Leurs inquiétudes sont également moins fortes à l'égard de l'ensemble des motifs d'inquiétude présentés : les agressions dans la rue (44%, -9 points), du chômage (43%, -10 points), des accidents de la route (41%, -16 points), de la guerre (37%, -11 points), de la consommation de produits alimentaires (37%, -7 points) et des accidents de centrale nucléaire (35%, -7 points). 22% d'entre eux s'inquiètent à la fois des risques de maladie grave, d'agression dans la rue, d'accident de la route et d'accident nucléaire contre 27% de l'ensemble des isolés.

Les isolés solitaires annoncent se restreindre sur les dépenses liées à l'habillement (78%, +6 points) mais opèrent moins de restrictions sur les autres postes budgétaires que l'ensemble des isolés.

36% des isolés solitaires estiment que le niveau de vie de la population française est resté constant au cours des dernières années (+10 points). Ils sont plus nombreux (23%, +12 points) à estimer que le nombre de chômeurs va diminuer dans un avenir proche. Les isolés solitaires estiment plus souvent que les autres catégories d'isolés appartenir à la catégorie sociale des défavorisés (28%, +12 points).

Les isolés solitaires font plus confiance aux hommes et femmes politiques (18%) que l'ensemble des isolés (13%). Cependant, ils affichent des niveaux de confiance plus faibles que les autres isolés pour la totalité des autres institutions présentées. Les écarts les plus conséquents concernent l'école, à qui 38% des isolés solitaires accordent leur confiance soit 20 points de moins que l'ensemble des isolés, les entreprises publiques (27% de confiance, -17 points par rapport aux isolés) et la police (40%, -17 points). Les isolés solitaires font aussi moins confiance aux entreprises privées (32%, -13 points), aux banques (20%, -10 points), aux associations (36%, -7 points) et aux médias (24%, -3 points).

Les isolés solitaires sont moins préoccupés par les problèmes de société que les autres catégories d'isolés. Ainsi, seuls 18% d'entre eux se disent principalement préoccupés par l'environnement contre 22% de l'ensemble des isolés ou 19% par la pauvreté en France (contre 24% des isolés). Bien que seuls 27% des isolés solitaires se disent préoccupés par l'immigration (contre 31% des isolés), ce sont ceux les plus favorables au départ d'un grand nombre d'immigrés dans les prochaines années plutôt qu'à leur intégration (65%, +7 points).

Ils sont réfractaires à l'idée d'une transformation de la société, que ce soit par des réformes progressives ou par un changement radical. 46% d'entre eux ne souhaitent pas de réformes (+21 points par rapport à l'ensemble des isolés). 46% estiment en outre que la société a besoin de plus de liberté que d'ordre pour mieux fonctionner (+15 points). Sur le plan politique, 40% (+7 points) d'entre eux se placent au centre de l'échiquier et seuls 38% d'entre eux indiquent être toujours allés voter ces dernières années (-11 points). 15% n'ont pas le droit de vote (+8 points).

Sur le plan des mœurs, malgré leur jeune âge, les isolés solitaires sont les plus attachés à un modèle familial traditionnel. Il s'agit de la catégorie d'isolés la moins favorable au mariage pour les couples de même sexe (51% favorables, -14 points par rapport à l'ensemble des isolés) mais aussi à l'adoption pour les couples de même sexe (44%, -10 points), à la PMA pour les couples de femmes ou les femmes célibataires (49%, -9 points) et à la gestation pour autrui (41%, -8 points). Leur avis est partagé au sujet du travail des femmes. Ils placent moins souvent leur souhait personnel au centre de l'équation : 51% d'entre eux pensent ainsi que les femmes devraient travailler quand elles le désirent contre 70% des isolés. 14% estiment qu'elles ne devraient jamais travailler avec des enfants en bas âge (+4 points par rapport à l'ensemble des isolés).

Tableau 5 : Caractéristiques sociodémographique des isolés solitaires par rapport à l'ensemble des isolés et à l'ensemble de la population française

		Isolés solitaires	Ensemble des isolés	Ensemble de la population
Sexe	Hommes	61	51	48
	Femmes	39	49	52
Âge	15-39 ans	39	29	32
	40-59 ans	43	46	36
	60-69 ans	10	13	15
	70 ans et plus	9	12	17
Diplôme	Inférieur au baccalauréat	58	60	68
	Baccalauréat et plus	42	40	32
Situation matrimoniale	Célibataire	41	30	28
	En ménage, marié	49	57	59
	Séparé(e), divorcé(e)	9	10	9
	Veuf(ve)	1	3	4
Situation d'emploi	Actif occupé	54	50	52
	Inactif	30	39	41
	Chômeur	16	11	8
Revenus du foyer par unité de consommation	Bas revenus	38	33	27
	Classes moyennes inférieures	23	26	25
	Classes moyennes supérieures	19	23	26
	Hauts revenus	10	12	19
	Non réponse	9	6	3

Source : Crédoc, cumul des vagues d'enquêtes Conditions de vie et Aspirations, janvier 2016, 2019 et 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Note de lecture : les cases signalées par de la couleur révèlent les écarts significativement supérieurs à la moyenne de cette catégorie d'isolés par rapport à l'ensemble des isolés. Ainsi, les isolés solitaires comptent significativement plus de personnes âgées de 15 à 39 ans (39%) que l'ensemble des isolés (29%).

5.4 Les isolés défiants (17%)

Les isolés défiants sont repérés par l'analyse typologique parmi ceux qui entretiennent des contacts à distance fréquents avec leur entourage, partent en vacances et se sentent rarement seuls, ceux souffrant d'une à deux affections courantes, se sentant en sécurité mais se méfiant d'autrui.

Les analyses ultérieures montrent que ces isolés entretiennent non seulement une défiance envers autrui mais aussi à l'égard des institutions, ce qui les distingue notamment des isolés par choix. Satisfaits de leur cadre de vie, ils reçoivent davantage leurs connaissances, fréquentent plus leur voisinage et sortent aussi plus dans les équipements de loisirs. S'ils se considèrent comme en bonne santé et heureux, ils s'inquiètent dans de multiples registres (maladies graves, accidents de la route, etc.). De même, leur regard sur la situation économique actuelle du pays est positif mais leur regard sur leur propre avenir nettement plus inquiet.

Sur le plan sociodémographique, on retiendra qu'ils sont plus diplômés, plus aisés, plus âgés et plus urbains – et parisiens - que l'ensemble des isolés (Tableau 6).

54% des isolés défiants sont des femmes (contre 49% de l'ensemble des isolés). Cette catégorie d'isolés est légèrement plus âgée qu'en moyenne. Elle comprend 15% de personnes de 70 ans et plus, qui ne représente que 12% de l'ensemble des isolés. Les deux tiers (66%) des isolés défiants sont mariés ou vivent en ménage (contre 57% des isolés). Ils vivent plus souvent en couple sans enfants (43%, +11 points). Les isolés défiants sont moins confrontés à des situations de précarité financière. Une majorité d'entre eux est en emploi (57%, +7 points). Peu appartiennent à la catégorie des bas revenus (23%, -10 points par rapport à l'ensemble des isolés) et ils sont au contraire surreprésentés parmi les classes moyennes inférieures (30%, +4 points) et les hauts revenus (17%, +5 points). 44% d'entre eux estiment leurs dépenses de logement supportables ou négligeables.

Les isolés défiants sont un peu plus présents que l'ensemble des isolés dans les communes de 20 000 à 100 000 habitants (15%, +3 points) et dans celles de l'agglomération parisienne (22%, +6 points). Vivant plus souvent en région Île de France (26%, +8 points), ils sont davantage équipés d'une voiture (81%) que les autres isolés (78%).

Les isolés défiants manifestent un niveau de bonheur plus élevé que les autres. 56% des isolés défiants se déclarent « assez souvent » ou « très souvent » heureux contre 49% de l'ensemble des isolés. En outre, 41% des isolés défiants ne se sentent jamais abandonnés, exclus ou inutiles (+7 points).

Les isolés défiants sont aussi plus souvent satisfaits de leur cadre de vie (79%, +5 points par rapport à l'ensemble des isolés). Ils constituent la catégorie d'isolés recevant le plus fréquemment chez eux des amis ou des relations. 21% le font une fois par mois ou plus contre 15% des isolés dans leur ensemble. 60% d'entre eux voient leurs amis plusieurs fois dans l'année (contre 45%). Ce sont aussi ceux fréquentant le plus leurs collègues en dehors de leur travail (30% contre 24%). Les isolés défiants accordent plus d'importance à certains domaines de leur vie que l'ensemble des isolés : leur famille et leurs enfants (79%, +8 points), le cadre de vie (65%, +14 points), le temps et libre et la détente (56%, +10 points), le logement (53%, +6 points), les amis et connaissances (36% ; +9 points), la profession et le travail (32%, +4 points) reçoivent plus souvent les notes 6 et 7 (sur 7) de leur part. La cohésion de la société leur paraît toutefois moins importante (15% de notes 6 et 7 contre 18% pour l'ensemble des isolés).

Ils fréquentent en outre plus souvent que la moyenne des isolés des équipements sportifs (32%, +6 points), une bibliothèque ou médiathèque (32%, +3 points) et particulièrement les cinémas (62%, +7

points). 92% d'entre regardent la télévision contre 86% de l'ensemble des isolés mais ils sont surtout plus nombreux qu'en moyenne à le faire « assez souvent » (19%, +4 points) ou « pas très souvent » (14%, +3 points) plutôt que tous les jours (60%, +1 point).

Les isolés défiants se sentent en meilleure santé qu'une partie des autres isolés. 71% jugent leur état de santé satisfaisant ou très satisfaisant par rapport aux personnes de leur âge contre 67% de l'ensemble des isolés.

Les isolés défiants s'inquiètent pour eux-mêmes et leurs proches, que ce soient des maladies graves (75%, +7 points), des accidents de la route (63%, +5 points), des risques d'agression dans la rue (56%, +3 points). 45% d'entre eux déclarent en revanche ne pas s'inquiéter du chômage (+4 points), 56% des accidents de centrale nucléaire (+4 points) et 54% de la consommation de produits alimentaires (+4 points).

Cette catégorie d'isolés porte un regard plutôt positif sur leur situation économique actuelle. Invités à se positionner parmi des catégories sociales, 25% d'entre eux estiment appartenir à la classe moyenne supérieure, contre à peine 15% de l'ensemble des isolés. 26% d'entre eux observent que leur niveau de vie personnel s'est amélioré au cours des années écoulées (+8 points par rapport à l'ensemble des isolés). Ils sont en revanche plus anxieux à l'égard du futur : 56% d'entre eux pensent que leurs conditions de vie vont se dégrader dans les cinq prochaines années (+4 points par rapport à l'ensemble des isolés) et 60% que le nombre de chômeurs va augmenter pendant plusieurs années (+5 points).

Ils font un peu plus confiance à certaines institutions que la moyenne des isolés. Il en va ainsi des entreprises publiques (50%, +6 points), de la police (62%, +5 points), de l'école (63%, +5 points) et des banques (33%, +3 points). En revanche, ils font montre d'une forte défiance envers le politique. 91% des isolés défiants ne font pas confiance aux hommes et femmes politiques, contre 87% en moyenne pour les isolés. Pourtant, 85% d'entre eux indiquent avoir voté lors des dernières élections (+8 points par rapport à l'ensemble des isolés) dont 56% à tous les scrutins (+7 points). Les isolés défiants aspirent à des transformations sociétales : 43% sont favorables à des réformes progressives (+7 points par rapport à l'ensemble des isolés) et 39% à des changements radicaux (+6 points). À choisir entre l'évolution de la société vers plus d'ordre ou plus de liberté, les isolés défiants choisissent l'ordre, pour 74% d'entre eux contre 63% de tous les isolés. Ils se préoccupent particulièrement de violence et d'insécurité (38%, +10 points) et d'environnement (25%, +3 points). Ils estiment davantage que les pouvoirs publics en font trop pour les plus démunis (16%, +4 points). Ils se classent plus souvent à droite (35%) sur l'échiquier politique que l'ensemble des isolés (29%).

Les isolés défiants se rapprochent de la moyenne des isolés en termes d'opinion sur les mariages de couples de même sexe (64% favorables pour 65% de l'ensemble des isolés), de l'adoption par des couples de même sexe (53% contre 54%) ou encore au sujet de la gestation pour autrui (49% contre 49%). Ils sont un peu plus favorables à la PMA pour les couples de femmes ou pour les femmes célibataires (61% vs. 58%) et au fait que les femmes doivent travailler quand elles le désirent (76% contre 70%).

Tableau 6 : Caractéristiques sociodémographique des isolés défiants par rapport à l'ensemble des isolés et à l'ensemble de la population française

		Isolés défiants	Ensemble des isolés	Ensemble de la population
Sexe	Hommes	46	51	48
	Femmes	54	49	52
Âge	15-39 ans	28	29	32
	40-59 ans	44	46	36
	60-69 ans	13	13	15
	70 ans et plus	15	12	17
Diplôme	Inférieur au baccalauréat	59	60	68
	Baccalauréat et plus	41	40	32
Situation matrimoniale	Célibataire	25	30	28
	En ménage, marié	66	57	59
	Séparé(e), divorcé(e)	8	10	9
	Veuf(ve)	1	3	4
Situation d'emploi	Actif occupé	57	50	52
	Inactif	38	39	41
	Chômeur	5	11	8
Revenus du foyer par unité de consommation	Bas revenus	23	33	27
	Classes moyennes inférieures	30	26	25
	Classes moyennes supérieures	25	23	26
	Hauts revenus	17	12	19
	Non réponse	6	6	3

Source : Crédoc, cumul des vagues d'enquêtes Conditions de vie et Aspirations, janvier 2016, 2019 et 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Note de lecture : les cases signalées par de la couleur révèlent les écarts significativement supérieurs à la moyenne de cette catégorie d'isolés par rapport à l'ensemble des isolés. Ainsi, les isolés défiants comptent significativement plus de personnes âgées de 70 ans et plus (15%) que l'ensemble des isolés (12%).

5.5 Les isolés en souffrance (21%)

À l'extrême opposé des isolés sereins, les isolés en souffrance multiplient les déclarations de mal être. L'analyse typologique les repère parmi ceux dont les contacts à distance avec l'entourage amical ou familial sont rares. Ils se sentent fréquemment seuls, ne font pas confiance à autrui et ne se sentent pas en sécurité. Ils souffrent en outre de trois affections courantes ou plus. Ils déclarent s'imposer des restrictions budgétaires et ne sont pas partis en vacances.

Les croisements de cette catégorie d'isolés avec d'autres variables de l'enquête confortent cette souffrance. Leurs conditions de vie semblent être une problématique majeure de cette catégorie d'isolés. Bien qu'accordant une grande importance à leur logement, ils sont peu satisfaits de leur cadre de vie, reçoivent peu et fréquentent peu d'équipement publics. Leurs faibles ressources occasionnent d'importantes restrictions, renforcées par une mauvaise santé. Plus préoccupés des problèmes sociétaux et plus inquiets pour eux-mêmes et leurs proches que les autres isolés, ils sont moins souvent heureux, souhaitent des transformations sociétales mais participent moins à la vie civique du pays et sont méfiants à l'égard des institutions, y compris celles traditionnellement appréciées, comme l'école.

Sur le plan sociodémographique, on note qu'ils sont plus souvent des femmes, de 40 à 59 ans, vivant seuls, locataires, à faibles revenus et en situation d'inactivité ou de recherche d'emploi et qu'ils comptent davantage de personnes en situation de handicap et non motorisées (Tableau 7).

Les isolés en souffrance comptent davantage de femmes (57%) qu'en moyenne parmi les isolés (49%). Ils sont aussi plus souvent âgés de 40 à 59 ans (54%, +8 points par rapport à l'ensemble des isolés) et davantage célibataires (36%, +6 points) ou séparés, divorcés (17%, +7 points). Ces foyers sont donc, sans surprise, le plus souvent composés d'une seule personne (33%, +9 points). On y rencontre plus d'inactifs (42%, +3 points), de personnes en recherche d'emploi (18%, +7 points) et, de manière mécanique, de personnes disposant de bas revenus (48%, +15 points par rapport à l'ensemble des isolés et +21 points par rapport à l'ensemble des Français) ou appartenant aux classes moyennes inférieures (30%, +4 points et +5 points). Les isolés en souffrance vivent plus souvent dans les communes de 20 000 à 100 000 habitants (16%, +4 points par rapport à l'ensemble des isolés) et à l'Est de la France (24%, +6 points). Plus souvent locataires ou sous-locataires (65%, +17 points) et en location (48%, +10 points), ils habitent les logements comportant le moins de pièces : 51% d'entre eux en disposent de trois ou moins, contre 42% des isolés (-9 points). Pour 71% d'entre eux, les dépenses de logement représentent une charge lourde voire très lourde pour leur budget (+14 points). Ils sont aussi moins souvent équipés d'une voiture (72%, -6 points).

Bien que 51% d'entre eux (+6 points) accordent une grande importance (notes 6 et 7) à leur logement, les isolés en souffrance sont très peu satisfaits de leur cadre de vie (44% +20 points). 33% d'entre eux ne reçoivent jamais d'amis ou de relations chez eux (+8 points) et 29% d'entre eux ne fréquentent jamais leurs amis. En outre, 52% des isolés en souffrance échangent moins souvent que « plusieurs fois dans l'année » avec leurs voisins (+11 points).

Les isolés en souffrance accordent moins souvent une très grande d'importance (notes 6 et 7) à leurs relations sociales avec leur famille, leurs enfants (68%, -3 points) que l'ensemble des isolés. Pour 49% d'entre eux, contre 42% des isolés, la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sent bien et détendu. 24% d'entre eux ne rencontrent jamais les membres de leur famille (hors foyer) contre 18% de l'ensemble des isolés. Le temps libre est également moins souvent perçu comme très important par cette catégorie d'isolés (41%, -5 points). 78% ne fréquentent jamais d'équipement sportif (+9 points)

et 46% ne se rendent jamais au cinéma (+6 points). Ils vont cependant tout autant que la moyenne des isolés en médiathèque ou bibliothèque (28%) et regardent davantage la télévision quotidiennement (65%, +4 points).

41% des isolés en souffrance sont en prise avec une infirmité physique, un handicap ou une maladie chronique (+12 points). 49% estiment leur état de santé satisfaisant par rapport aux personnes de leur âge, bien moins que l'ensemble des isolés (-18 points). Ils sont également plus inquiets des risques de maladies graves pour eux-mêmes ou pour leurs proches (80%, +12 points). Pour autant, 60% d'entre eux se restreignent en matière de soins médicaux (+13 points). Les restrictions budgétaires des isolés en souffrance ne s'arrêtent pas là : ils se limitent plus que l'ensemble des isolés en matière de dépenses de voiture (63%, +6 points), d'équipement ménager (69%, +4 points), d'alimentation (64%, +7 points), de vacances (92%, +4 points), d'habillement (77%, +5 points), de logement (49%, +7 points), de dépenses pour les enfants (42%, +10 points), pour le matériel informatique et électronique (55%, +6 points).

Les isolés en souffrance sont aussi, de manière générale, plus inquiets pour leurs proches ou pour eux-mêmes quel que soit le sujet : les agressions dans la rue (67%, +14 points), les accidents de la route (66%, +8 points), le chômage (64%, +11 points), la guerre (60%, +12 points), la consommation de produits alimentaires (58%, +14 points) ou encore les accidents de centrale nucléaire (53%, +11 points). Au total, 40% d'entre eux sont à la fois inquiets des maladies, des agressions, des accidents de la route et de centrale nucléaire contre 27% des isolés en moyenne.

Ces inquiétudes se portent aussi sur leur situation économique et celle du pays. 61% indiquent que leurs conditions de vie se sont dégradées au cours des dix dernières années (+15 points) et 78% que celles de l'ensemble des Français se sont aussi dégradées sur la même période (+17 points). Ils portent également un regard sombre sur le futur puisque 64% jugent que leurs conditions de vie vont se dégrader dans les cinq prochaines années (+12 points) et 68% que le nombre de chômeurs va augmenter pendant plusieurs années (+13 points). Invités à se positionner au sein de catégories sociales (« privilégiés », « gens aisés », « classes moyennes » supérieures ou inférieures, « classe populaire » ou « défavorisés »), les isolés en souffrance optent bien plus pour la catégorie des défavorisés (28%, +12 points).

En résonance avec leurs conditions de vie difficiles, les isolés en souffrance sont davantage préoccupés par la pauvreté en France (33%, +9 points), le chômage (29%, +3 points). Ils sont également plus soucieux de l'immigration (35%, +4 points) et 63% d'entre eux (+5 points) souhaitent d'ailleurs majoritairement le départ d'un grand nombre d'immigrés dans les prochaines années plutôt que leur intégration.

15% des isolés en souffrance disent n'être « jamais » heureux (+9 points) et 60% d'entre eux ne l'être « qu'occasionnellement » (+19 points). 73% d'entre eux se sentent même souvent ou de temps en temps abandonnés, exclus ou inutiles contre 36% de l'ensemble des isolés. Ce sentiment d'abandon s'exprime particulièrement à l'égard des institutions. 68% estiment que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis, contre 51% de l'ensemble des isolés (+17 points). Les isolés en souffrance font peu confiance à l'école (51%, -7 points), aux associations (49%, -4 points), à la police (43%, -14 points), aux entreprises publiques (31%, -13 points), aux entreprises privées (34%, -11 points), aux médias (22%, -5 points) aux banques (19%, -11 points) et surtout aux femmes et hommes politiques (8%, -5 points).

Les isolés en souffrance votent moins que l'ensemble des isolés : 37% ont déclaré avoir toujours voté aux dernières élections contre 49% en moyenne. La vie politique et publique du pays est néanmoins présente à leur esprit. 21% d'entre eux accordent une grande importance (notes 6 et 7) à la cohésion de la société, soit +3 points par rapport à l'ensemble des isolés et 13% à la politique, la vie publique du pays (+3 points). 40% des isolés en souffrance sont en demande de transformations radicales au sein de la société, soit 7 points de pourcentage de plus que l'ensemble des isolés.

Sur le plan des mœurs, les isolés en souffrance se montrent favorables au mariage pour les couples de même sexe (71%, +6 points), à l'adoption pour les couples de même sexe (61%, +7 points), à la PMA pour les couples de femmes ou les femmes célibataires (61%, +3 points) ainsi qu'à la gestation pour autrui (55%, +6 points). Les isolés en souffrance sont un peu plus nombreux qu'en moyenne à considérer que les femmes ne devraient travailler que si nécessaire (13%, +3 points), bien que cette idée demeure très minoritaire parmi cette catégorie.

Tableau 7 : Caractéristiques sociodémographique des isolés en souffrance par rapport à l'ensemble des isolés et à l'ensemble de la population française

		Isolés en souffrance	Ensemble des isolés	Ensemble de la population
Sexe	Hommes	43	51	48
	Femmes	57	49	52
Âge	15-39 ans	31	29	32
	40-59 ans	54	46	36
	60-69 ans	9	13	15
	70 ans et plus	6	12	17
Diplôme	Inférieur au baccalauréat	62	60	68
	Baccalauréat et plus	38	40	32
Situation matrimoniale	Célibataire	36	30	28
	En ménage, marié	44	57	59
	Séparé(e), divorcé(e)	17	10	9
	Veuf(ve)	3	3	4
Situation d'emploi	Actif occupé	40	50	52
	Inactif	42	39	41
	Chômeur	18	11	8
Revenus du foyer par unité de consommation	Bas revenus	48	33	27
	Classes moyennes inférieures	30	26	25
	Classes moyennes supérieures	14	23	26
	Hauts revenus	5	12	19
	Non réponse	4	6	3

Source : Crédoc, cumul des vagues d'enquêtes Conditions de vie et Aspirations, janvier 2016, 2019 et 2020

Champ : ensemble des Français âgés de 15 ans et plus

Note de lecture : les cases signalées par de la couleur révèlent les écarts significativement supérieurs à la moyenne de cette catégorie d'isolés par rapport à l'ensemble des isolés. Ainsi, les isolés en souffrance comptent significativement plus de personnes âgées de 40 à 59 ans (54%) que l'ensemble des isolés (46%).

Références bibliographiques

- Pierre Aballéa, Marie-Ange du Mesnil du Buisson, décembre 2017, « La prévention de la désinsertion professionnelle des salariés malades ou handicapés », *Rapport de l'Igas n°2017*, p.3
- Élodie Alberola, Isa Aldeghi, Pierre Concialdi, Antoine Math, 2014, *Budgets de référence ONPES, CRÉDOC – IRES*.
- Élodie Alberola, Isa Aldeghi, Jörg Müller, 2016, Les modes de vie des ménages vivant avec moins que le budget de référence, Cahier de recherche du Crédoc, n°331, étude réalisée pour l'ONPES.
- Nadia Amrous, 2011, « Les parcours professionnels des personnes ayant une reconnaissance administrative de leur handicap », *Dares Analyses*, n°041.
- Nadia Amrous, Meriam Barhoumi, 2012, « Emploi et chômage des personnes handicapées », *DARES, Synthèse Stat'*, n°01, p.10.
- Yann Algan et Pierre Cahuc, 2007, *La société de défiance, Comment le modèle social français s'autodétruit*, éditions rue d'Ulm/ Presses de l'École Normale Supérieure.
- Assurance maladie des Pays de la Loire, *Livret régional de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle*.
- Marlène Bahu, Thomas Coutrot, Jean-Baptiste Herbert, 2010, « Parcours professionnel et état de santé », *Dares et Drees, Dossiers Solidarité et Santé*, n°14.
- Anne Barrère, Danilo Martuccelli, 2005, « La modernité et l'imaginaire de la mobilité : « inflexion contemporaine », *Cahiers internationaux de sociologie* (n° 118), p. 55-79.
- Valérie Beaudouin, 2009, « Les dynamiques des sociabilités », dans Christian Licoppe, *L'évolution des cultures numériques*.
- Line Beauregard, Serge Dumont, 1996, « La mesure du soutien social », *Service Social*, n°45, vol. 3.
- Régis Bigot, Patricia Croutte, Emilie Daudey, Sandra Hoibian et Jörg Müller, 2012, « L'évolution du bien-être en France depuis 30 ans », *Cahier de recherche* n° 298.
- Régis Bigot, Patricia Croutte, Sandra Hoibian, Jörg Müller, 2014, « Veux-tu être mon ami ? L'évolution du lien social à l'heure numérique », *Cahier de recherche* n°312.
- Sylvain Bordiec, 2017 « Les solitudes : expériences sociales et socialisatrices » *Revue é Interrogations ?* n°24.
- Sylvain Bordiec, 2018, « Rendre les solitudes supportables », *Sociologies et société*, Volume 50, n°1.
- Pierre Bourdieu, 1981, « Préface » in Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda, Hans Zeisel (1^{ère} éd. 1960), *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Editions de Minuit, p.7-12.
- John Bowlby, 1958, « The nature of the child's tie to his mother », *International Journal of Psychoanalysis*, n°39: 350-373.
- Pierre Bréchon et Olivier Galland, 2010, *L'individualisation des valeurs*, Armand Colin, pp.13-30.
- Pierre Bréchon et Olivier Galland, 2013/2020 *Individualisation et individualisme*.

Pierre Bréchon, Frédéric Gonthier et Sandrine Astor, (dir.) 2018, *La France des valeurs, quarante ans d'évolution*, PUG, Libre cours politique.

Serge Briançon, Geneviève Guérin et Brigitte Sandrin-Berthon, 2010, « Maladies chroniques », *Actualité et Dossier en Santé Publique*, n°72, p.13-14.

Emilie Brouze, 2020 (01/05), « Solitude : douleur causée par la déconnexion entre les relations qu'on aimerait avoir et celles qu'on a réellement - Entretien avec le Dr Fay Bound Alberti », *L'Obs*.

Fanny Burgeja-Bloch, Anne Lambert, 2020, « Le logement, vecteur des inégalités », *La vie des idées*.

Brulé Ville et Associé (BVA) – Fondation April, 2019, *Baromètre des aidants*, 5^{ème} vague.

Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), mai 2017, « Les Groupes d'entraide mutuelle », *Les cahiers pédagogiques de la CNSA*.

Nicolas Célant, Thierry Rochereau, 2017, « L'enquête santé européenne – Enquête santé et protection sociale (EHIS-ESPS) 2014 », *Les rapports de l'IRDES*, n°566, octobre 2017, p.35.

Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), 2018, « Être l'entrepreneur de son bien-être », *Note de conjoncture sociétale*.

Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), 2019, « Liberté, égalité, individualité », *Note de conjoncture sociétale*.

Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), Julie Baillet, Lucie Brice Mansencal., Radmila Datsenko., Sandra Hoibian, Colette Maes, 2019, avec la collaboration de Nelly Guisse, Pauline Jauneau-Cottet., *Baromètre DJEPVA pour la jeunesse 2019*, INJEP Notes & rapports.

Centre Hubertine Auclert, 2019, Femmes et ruralité. Pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les territoires ruraux franciliens.

Mona Chollet, 2018, *Sorcières – la puissance invaincue des femmes*, Paris, Edition Zones, 256 p.

Denis Clerc, 2007, *L'évolution des inégalités en France depuis les années 1970*, site Internet de l'Observatoire des inégalités.

Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), 2018, *Emploi en milieu rural : où en est-on de l'égalité femmes-hommes ?*

Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), 11 février 2019, « Réagir en cas de harcèlement en ligne ».

Conseil économique social et environnemental (CESE), 2016, *Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité*.

Maud Coudène, David Levy, 2016, « De plus en plus de personnes travaillent en dehors de leur commune de résidence », *Insee Première*, n°1 605.

Jacqueline Coutras, 1993, « La mobilité des femmes au quotidien : un enjeu des rapports sociaux de sexes ? », *Les annales de la recherche urbaine*, n°59-60.

Jacqueline Coutras, 1997, « La mobilité quotidienne et les inégalités de sexe à travers le prisme des statistiques », *revue Territoires*, volume 10, numéro 2.

Erin York Cornwell, Linda J. Waite, 2009, « Social disconnectedness, perceived isolation, and health among older adults », *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 50, n° 1, p. 31-48.

Patricia Croutte, Emilie Daudey, Sandra Hoibian (Crédoc), Stéphane Lengleye, Géraldine Charrance (INED), 2015, « Une approche de l'effet du passage du Internet d'une enquête en population générale », *Cahier de recherche* du Crédoc n°323.

Godefroy Dang Nguyen, Virginie Lethiais, 2016, « Impact des réseaux sociaux sur la sociabilité. Le cas de Facebook », *Revue Réseaux*, n°195, 2016/1.

Patrick De Colomby, 2004, « Les relations familiales et sociales des personnes handicapées en France : une exploration secondaire des enquêtes HID », *Gérontologie et Société*, n°110, p.184.

Pauline Delance, Benjamin Vignolles, 2017, « Ça déménage ? La mobilité résidentielle et ses déterminants », *Dossier INSEE*.

Thomas Deroyon, 2019, « En 2018, l'espérance de vie sans incapacité est de 64,5 ans pour les femmes et de 63,4 ans pour les hommes », *Etudes et résultats*, n°1 127.

François de Singly, 2005, *L'individualisme est un humanisme*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube.

Direction générale des entreprises (DGE), 2018, « Les déplacements touristiques des Français », *Mémento du tourisme*.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 2015, *Dares Analyses*, n°081.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 2018, « CDD, CDI : comment évoluent les embauches et les ruptures depuis 25 ans ? » *Dares analyses*, n°026.

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), 2013, « La santé des femmes en France », *Etudes et résultats*, n°834.

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), 2019, « Les proches aidants de personnes âgées » – *Les chiffres clés, Edition 2019*.

Serge Ebersold, Philippe Cordazzo, 2015, « Passage à l'âge adulte, handicap et configurations inclusives », *Agora débats / jeunesses*, 2015/3, n°71, p.56.

Maud Espagnacq, 2015, « Populations à risque de handicap et restrictions de participation à la vie sociale. Une analyse à partir de l'enquête Handicap-Santé auprès des ménages », *Dossiers Solidarité et Santé* de la Drees, n°68.

Louise S. Éthier, Germain Couture., Carl Lacharité, Jean-Pierre Gagnier. 2000 « Impact of a multidimensional intervention programme applied to families at risk for child neglect ». *Child Abuse Review*, 9 (1), p 19-36.

Evangelia Galanaki, 2014, « The Origins of Solitude » in Robert J. Coplan et Julie C. Bowker, *The Handbook of solitude*, John Wiley & Sons, p71-89.

Bertrand Garbinti, Jonathan Goupille-Lebret, 2019, « Inégalités de revenus et de richesse en France : évolutions et liens sur longue période », *Economie et Statistique* n°510-511-512.

François Gleizes, Sébastien Grobon, Stéphane Legleye, 2019, « 3% des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés socioéconomiques et de mal-être », *Insee Première*, n°1770.

Erving Goffman, 1959, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Les Editions de Minuit, Paris.

Frédéric Gonthier., « Le souci des autres. Une forte progression parmi les jeunes générations », in Pierre Bréchon. et al. (dir.), 2019 *La France des valeurs. Quarante ans d'évolutions*, Presses universitaires de Grenoble.

Cécile Féré, 2013, « Vers un droit au transport ciblé et un droit à la mobilité conditionnel. L'évolution de la prise en compte des inégalités de mobilité dans les politiques urbaine », *Flux*, 2013/1, n°91.

Marc Fleurbaey, Nicolas Herpin, Michel Martinez, Daniel Verger, 1998, « Mesurer la pauvreté ? », *Economie et statistique* n°308-310, Insee.

Fondation Abbé Pierre, 2018, « L'état du mal-logement en France », *Rapport annuel*, n°23.

Sigmund Freud, 1961 (1930 première édition), *Civilization and its discontents*, in J. Strachey, *The standard edition of the complete psychological works of Sigmund Freud*, Volume 21, Londres, Hogarth Press, pp57-145.

Nathalie Frigul, 2010, « Les effets dissimulés du travail sur la santé de populations au chômage : le cas des contrats aidés dans le dispositif du RMI », *Politix*, n°91, p.134-135.

Bérengère Gouraud, Pascal Noblet, 2017, « Les trois formes de solitudes – Vie seul.e, isolement et sentiment de solitude », *Les notes d'analyse de la MASSP* n°35.

Julien Gradoz, Sandra Hoibian, 2019, « La fracture numérique française au travers d'une approche par les « capacités » : l'enjeu d'apprendre à apprendre », *Gérer & Comprendre*, n°136.

Mark Granovetter, 1973 « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6.

Isabelle Gravillon, « Aidants familiaux à bout de souffle », *L'école des parents*, vol. 6, n°617, 2015.

Anne-Marie Guillemard, 1972, *La retraite, une mort sociale : sociologie des conduites en situation de retraite*, Paris, Mouton.

Anne-Marie Guillemard, 2002, « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire », *Gérontologie et société*, volume 25, n°102, p53-66.

Pascal Godefroy, Stéfan Lollivier, 2014, « Satisfaction et qualité de vie », *Economie et statistique*, n°469-470.

Haute Autorité de Santé, « Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées : suivi médical des aidants naturels », *Argumentaire*, février 2010.

Denise Helly, 2001. « Communauté et citoyenneté : les années 1990 : Enracinement local, responsabilité sociale » in *Anthropologie et Sociétés*, 25 (3), 11–29.

Sandra Hoibian, 2014, « Le modèle social à l'épreuve de la crise, Baromètre de la cohésion sociale 2014 », *Collection des Rapports*, n° R312, CREDOC.

Sandra Hoibian, Charlotte Millot, Solen Berhuet, Jörg Müller, 2019, « Liberté, égalité, individualité », *Note de Conjoncture Sociétale du Crédoc*.

Institut français d'opinion publique (Ifop)-Laboratoire des connaissances en séduction (Lacse), 2018, « Enquête sur des pratiques et usages des Français sur les sites et les applications de rencontre », *L'observatoire des sites de rencontre*.

Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), 2020, « Prendre en compte le poids des représentations sociales pour de meilleures pratiques médicales et de recherche », site Internet.

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 2010 « Les discriminations liées au handicap et à la santé », *Insee Première*, n°1308.

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 2015, « Couples, familles et vie active », *Fiches thématiques*.

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 2016 « Les conditions de logement en 2013 », *INSEE Résultats*, n°176.

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 2017, Comptes nationaux annuels.

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 2020, « Espérance de vie – mortalité », in *Les Tableaux de l'économie française*.

Institut TMO Régions, 2010, « Les solitudes en France en 2010 », *Fondation de France*.

Institut TMO Régions, 2012, « Les solitudes en France », *Fondation de France*.

Institut TMO Régions, 2013, « Les solitudes en France », *Fondation de France*.

Institut TMO Régions, 2014, « Les solitudes en France », *Fondation de France*.

Yves Jouffe, 2014, « La mobilité des pauvres. Contraintes et tactiques », *Revue de la CNAF, Informations Sociales* n°182, 2014/2, p.90.

Jean-Claude Kaufmann, 1995, « Les cadres sociaux du sentiment de solitude », *Sciences Sociales et Santé*, vol.13, n°1, pp. 123-136.

Vincent Kaufmann, Emmanuel Ravalet, Élodie Dupuis, 2015, « Analyser les sociétés à partir de la motilité » in *Motilité et mobilité : mode d'emploi Neuchâtel, Alphil éditions, coll. « Espaces, mobilités et sociétés »*, 2015, 256 p.

Vicky Lafantaisie, Marie-Ève Clément, Sylvain Coutu, 2013, « L'isolement social des familles en situation de négligence : ce qu'en pensent les mères », *Revue de psychoéducation*, Volume 42, n°2, p. 299-319.

Anne Lambert et al., 2020, « Comment voisine-t-on dans la France confinée ? », *Population & Sociétés*, n° 578, juin 2020.

Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda, Hans Zeisel, 1981 (1ère éd. 1980), *Les chômeurs de Marienthal*. Paris, Éditions de Minuit, p.104-117.

Marie-Hélène Lechien, 2013, « L'isolement des jeunes femmes appartenant aux classes populaires rurales », *Agone*, vol. 51, n°2, p. 131-151.

Stéphane Legleye, Annaïck Rolland, 2019, « Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base », *Insee Première*, n°1870.

Anaïs Levieil, 2017, « Le niveau de vie des personnes handicapées : des différences marquées selon les limitations », Drees, *Etudes et Résultats*, n°1003.

Christian Licoppe, Smoreda Zbigniew, 2000, *Liens sociaux et régulations domestiques dans l'usage du téléphone* », *Revue Réseaux*, n°20 ; Carole-Anne Rivière, 2001, « Le téléphone : un facteur d'intégration sociale », *Economie et Statistique*, n°345.

Christian Licoppe, 2002, « Sociabilité et technologie de communication », *Revue Réseaux*, 2002/2-3, n°112-113.

Pierre Livet, 2012. Normes sociales, normes morales, et modes de reconnaissance. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. 45(1), 51-66.

Matthieu Loitron, 2001, « Les amis du couple », *Agora débats/jeunesse*, n°23, pp. 61-70.

François Lorrain, Harrison C White., 1971 « Structural Equivalence of Individual in Social Networks », *Journal of Mathematical Sociology*.

Henri Martin, 2017, « Calculer le niveau de vie d'un ménage : une ou plusieurs échelles d'équivalence ? », *Economie et statistique*, n°491-492.

Philippe Martin, Jean Pisani-Ferry, Xavier Ragot, 2020 « Une stratégie économique face à la crise », *Notes du conseil d'analyse économique*, n°57, vol. 3, pp. 1-12.

Margaret Maruani, 2000, *Travail et emploi des femmes*, Paris, La Découverte.

Gérard Mauger, 2010, « Jeunesse : essai de construction d'un objet », *Agora débats / jeunesses*, 2010/3, n°56, p.9-24.

Marcel Mauss, 1923 « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année sociologique*, pp. 30-186.

Pierre Mazet, 2010, « La non-demande de droits : prêtons l'oreille à l'inaudible », *La vie des idées*, 1^{er} juin 2010.

Médiamétrie, Audience Internet Global, avril 2020.

Corinne Mette, 2015, « Le devenir professionnel des actifs en mauvaise santé. Un maintien en emploi plus difficile », *Dares Analyses*, n°068.

Dominique Meurs, 2019, « Femmes et Précarité », *Note pour la Fondation Jean Jaurès*.

Jean-Paul Molinari, 2015, « Ouvriers, classe ouvrière : entre déclin et redéploiement » In Paul Bouffartigue (dir.), *Le retour des classes sociales – Inégalités, dominations, conflits*, Paris, p.81.

Raheel Mushtaq, Sheikh Shoib, Tabindah Shah, Sahil Mushtaq, 2014, « Relationship between loneliness, psychiatric disorders and physical health ? A review on the psychological aspects of loneliness » in *Journal of clinical and diagnostic research*, n°8(9).

Observatoire des inégalités, 2017, « Un tiers des personnes en temps partiel souhaiteraient travailler plus », site internet.

Jean-Pierre Orfeuil, 2017, « Inégaux face à la mobilité », Observatoire des inégalités.

Jean-Louis Pan Ké Shon, 1999, « Vivre seul, sentiment de solitude et isolement relationnel », *Insee Première*, n°678.

Jean-Louis Pan Ké Shon, 2003, « Isolement relationnel et mal être », *Insee Première*, n°931.

Serge Paugam, 2015, « Isolement et délitement des liens sociaux – Enquête dans l’agglomération de Strasbourg », ERIS.

Les Petits Frères des pauvres, 2020, « Isolement des personnes âgées : les effets du confinement », *Rapport*.

Michel Philibert, 1968, *Échelle des Âges*, Paris, Éditions du Seuil.

Ettore Recchi, Tommaso Vitale, 2020 « La solidarité au temps du Covid-19 : vers de nouveaux engagements », *The Conversation*.

Layla Ricroch, Benoit Roumier, 2011, « Entre 1999 et 2010, la durée moyenne du trajet domicile / travail pour les personnes en emploi a crû de 7 minutes », *Insee Première*, n°1377, novembre.

Louise Saint-Laurent, 1993, « La dynamique de la solitude des néo-célibataires : vers la constitution de nouveaux réseaux de solidarité », *Revue internationale d’action communautaire*, n°29, pp. 151-161.

Santé Publique France, 2018, « La dépression en France chez les 18-75 ans : résultats du baromètre santé 2047 ».

Jean-François Serre, 2017, « Combattre l’isolement social pour plus de cohésion et de fraternité », Conseil Economique Social et Environnemental.

Georg Simmel, *Le conflit*, Circé, 1992.

Ferdinand Tönnies. 1887, rééd. 2015, *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*, PUF.

Cécile Van de Velde, 2011, « La fabrique des solitudes », in Pierre Rosanvallon (dir.), *Refaire société*, Le Seuil, la République des Idées, p. 27-37.

Isabelle Van Pevenage, 2010, « La recherche sur les solidarités familiales », *Idées économiques et sociales*, n°162, vol. 4, pp. 6-15.

Alan Vaux, 1988, *Social support. Theory, Research and Intervention*, Praeger, New-York, cité et traduit par Line Beauregard, Serge Dumont, 1996, « La mesure du soutien social », *Service Social*, volume 45, numéro 3.

Hélène Viennet, 2020, *A l’écoute des proches aidants – du répit à la rêverie*, Editions Seli Arslan.